

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université Batna -2-**



**Faculté des Lettres et des langues étrangères**  
**Département de langue et de littérature françaises**  
**Ecole doctorale algéro-française de français**  
**Pôle-Est. Batna**

**Thèse élaborée en vue de l'obtention du doctorat ès sciences**  
**Option : Sciences du langage**

**Titre**

**Approche linguistique des titres à la une**  
**du quotidien algérien francophone**

***« Le Soir d'Algérie »***

**Sous la direction des Professeurs :**

**ABDELHAMID Samir ( Encadreur )**  
**Université Batna-2-. Algérie**

**&**

**Michael RINN ( Co-encadreur )**  
**Université de Bretagne Occidentale, Brest. France**

**Préparée et soutenue par :**

**M. SLAIM Laid**

**Membres du jury :**

**Pr MANAA Gaouaou**  
**Pr ABDELHAMID Samir**  
**Dr BOUZIDI Boubaker**  
**Dr FEMMAM Chafika**

**Président**  
**Rapporteur**  
**Examinateur**  
**Examinatrice**

**Université Batna -2-**  
**Université Batna -2-**  
**Université Sétif -2-**  
**Université de Biskra**

**Année académique 2015/2016**

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université de Batna -2-**



**Faculté des Lettres et des langues étrangères**  
**Département de langue et de littérature françaises**  
**Ecole doctorale algéro-française de français**  
**Pôle-Est. Batna**

**Thèse élaborée en vue de l'obtention du doctorat ès sciences**  
**Option : Sciences du langage**

**Titre**

**Approche linguistique des titres à la une**  
**du quotidien algérien francophone**

***« Le Soir d'Algérie »***

**Sous la direction des Professeurs :**

**ABDELHAMID Samir (Encadreur )**  
**Université Batna-2-. Algérie**

**&**

**Michael RINN ( Co-encadreur )**  
**Université de Bretagne Occidentale Brest. France**

**Préparée et soutenue par :**

**M. SLAIM Laid**

**Membres du jury :**

**Pr MANAA Gaouaou**  
**Pr ABDELHAMID Samir**  
**Dr BOUZIDI Boubaker**  
**Dr FEMMAM Chafika**

**Président**  
**Rapporteur**  
**Examineur**  
**Examinatrice**

**Université Batna -2-**  
**Université Batna -2-**  
**Université Sétif -2-**  
**Université de Biskra**

**Année académique 2015/2016**

## *Remerciements*

Tout d'abord, merci à Dieu (Allah) le Tout Puissant et le miséricordieux !

Je remercie mon directeur de recherche le professeur : Samir ABDELHAMID de l'université Batna-2 (Algérie) et mon co-directeur, le professeur : Michael RINN de l'université de Bretagne Occidentale à Brest (France) qui ont dirigé cette thèse en m'apportant de nombreux conseils et en se montrant toujours disponibles et jamais avarés d'encouragements. Certes, une grande distance géographique nous séparait, mais je ne l'ai jamais ressentie. Chers professeurs, merci pour tout. Votre optimisme me guidera toujours dans cette longue voie qu'est la recherche.

Un grand merci va aux membres du jury, présidé par le professeur : MANAA Gaouaou de l'université Batna-2, docteur : BOUZIDI Boubaker de l'université Sétif-2 et docteur FEMMAM Chafika de l'université de Biskra d'avoir accepté d'évaluer ma thèse de recherche.

Je remercie mes ex-enseignants, actuels collègues pour leurs relectures minutieuses et leurs critiques toujours pertinentes.

Je tiens à remercier mes parents pour leur soutien. Il eût été facile qu'ils privilégiasent leur confort au détriment de mes recherches. Mais vous avez toujours eu la patience de mettre en avant la nécessité qu'était l'avancement de cette recherche.

Toute ma gratitude à mes parents, que je leur souhaite santé, bonheur et longévité, à ma femme " Nadjima ", à nos quatre enfants, ou la famille des "4M" ; Maroua, Maya, Malik et Miral, à tous mes frères et mes sœurs. Bref à toute ma famille, à toute sa famille, à tous mes amis et à tous mes collègues de l'université de Mohamed Lamine DEBAGHINE de Sétif 2 pour l'intérêt manifesté pour mon travail.

Je tiens à remercier également Mme RINN "Rashelle", à qui, je prie Dieu pour lui souhaiter guérison et bon rétablissement, son fils "Louis" et ses deux sœurs pour leur soutien et leur aide souvent précieux, de leur générosité et leur hospitalité trop chaleureuse dans *l'Océan*.

Merci à tous ces journalistes rencontrés sur le terrain ; plus spécialement, Un grand Monsieur, en l'occurrence ; Fouad BOUGHANEM, Directeur de la Publication(Gérant) dans «*Le Soir d'Algérie* » et Imad SELAMI pour leur disponibilité. A ces anonymes croisés dans la rue devant les kiosques, dont certains me prenaient la main pour qu'on s'isole et qu'ils me disent leur peur de venir là tous les matins découvrir sur des "papiers" ce que devenait "leur" Algérie. Merci de toutes ces confidences, merci de la confiance, merci de cette expérience.

Un grand merci, va pour mes amis et collègues ; les professeurs : BARA Abdelghani et ZARAL salah-eddine ainsi que le docteur : BOUZIDI boubaker, M. ZEBIRI Abderezak. Ainsi qu'à mes deux étudiants, en l'occurrence ; BAYOUDHE Faycel et BENSDIRA Abelghafar de l'université de Sétif-2 , qui m'ont offert une aide très précieuse et qui m'ont aidé avec une très grande générosité à avancer dans ma recherche.

Un grand merci et hommage en prosopopée à tous mes enseignants et à toutes mes enseignantes sans exception du cycle primaire à la poste graduation.

Je ne peux pas ne pas remercier toute l'administration de l'université d'El-Hadj Lakdhar de Batna qui a favorisé la réalisation de ce travail. De grands administrateurs ont particulièrement œuvré à la facilitation de mes conditions de travail. Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je n'oublie rien...

-----*Laid SLAIM, dit Mounir, Dimanche 23 Avril 2017*---

*« Le texte est un  
temple et le titre  
est son portique;  
l'entrée annonce  
et souvent  
préfigure  
l'ensemble »*

*Luc Vaillancourt*

# **INTRODUCTION GENERALE**

## 1. Genèse

Nous constatons de plus en plus, des attroupements devant les kiosques et les librairies à journaux en Algérie, ou des discussions et des commentaires en flash ne manquent pas d'éclater après le premier clin d'œil suivi d'interprétation sur les unes. Ce public n'a pas l'air d'être un public de lecteurs de journaux, mais plutôt celui de lecteurs professionnels de titres de presse. Certains journalistes qualifient ce comportement de *parlement debout*, phénomène tant pris en compte par les observateurs du langage et les médias, le titre de presse.

On connaît peut-être l'anecdote suivante attribuée à Tristan Bernard : « Un apprenti écrivain apporte le gros manuscrit d'un roman auquel il ne manque plus que le titre et prie le maître de lui en fournir un après lecture. Lorsque le jeune homme revient quelques temps après, Tristan Bernard, qui n'a évidemment pas ouvert le manuscrit, lui demande : « *Est-ce qu'on parle de tambour dans votre roman ? Et de trompette ? Non ? Alors appelez-le « sans tambour ni trompette »*<sup>1</sup>. Certes, c'est une anecdote plaisante, mais elle montre que le titre constitue une partie restreinte, toutefois, indissociable du texte. Cette unité chargée de prédire l'article à venir, promesse d'un manque à combler, mérite d'être analysée de manière rigoureuse et stricte.

« *Il faut commencer l'étude du texte par celle de son titre* »<sup>2</sup> ; pensait L. Hoeck. Avant de lire n'importe quel texte, article de presse ou roman, un certain nombre d'énoncés nous interpellent et conditionnent notre lecture. Parmi ces éléments de forme et qui entraînent les yeux vers le centre de toute lecture, on trouve le titre qui s'érige et se présente à la une d'un journal ou sur la jaquette amovible d'un livre.

Le titre est censé constituer le résumé du contenu, donner envie de lire, susciter les attentes de lecture, accrocher le regard des lecteurs, permettre le choix de lecture,

---

<sup>1</sup> J. P. GOLDENSTEIN, (1992): « *Lire les titres. Entrée en littérature* ». Éd. Hachette, Paris, p. 68.

<sup>2</sup> L. HOECK, (1981) : « *La Marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle* », Mouton, La Haye, Paris, New York ? p. 65.

contribuer à l'image du journal et structurer la page. En somme, le titre est qualifié par « *cet apéritif, il nous éloigne ou nous rapproche du texte* »<sup>3</sup>, selon Barthes.

Seulement, en Algérie et avec une génération toute nouvelle, dans sa frange importante arabophone, les moyens ne permettent pas toujours l'accès quotidien aux médias d'expression française, écrite surtout, et en version papier en plus. Or, quand on parle de moyens, on désigne par cela les moyens intellectuels ou ceux de la capacité de lire et de comprendre un texte écrit dans un français raffiné que Pierre Dumont et Bruno Maurer le présument comme « *français de prestige* »<sup>4</sup>, confirmé par la suite par André-Jean Tudesq en affirmant ceci: « *L'audience des journaux est plus large que celle des seuls alphabétisés dans la langue du journal* »<sup>5</sup>.

L'analyse linguistique des titres à la une du « *Soir d'Algérie* » fera l'objet de notre étude, une étude cernée dans un cadre linguistique. En effet, ces titres de presse quotidienne d'expression française constituent un multi-texte formé de mosaïque d'information et la page une illustre concrètement cette diversité textuelle. Le titre fait partie de ce que Lane (1992) a appelé « *La périphérie du texte* ». Dans cet espace péri-textuel, on peut distinguer le péri-texte du journal qui est relativement fixe (dénomination, indicateurs de genre...) et le péri-texte de l'article (les unités verbales : surtitre, titre, sous-titre, chapeau, intertitre et les unités iconiques), qui constituent l'essentiel du message informatif<sup>6</sup>.

La page une est qualifiée de vitrine du journal, une page là où on étale de gros titres, souvent en majuscule, coloriés et en gras, par lesquels se distinguent aisément et d'emblée dès le premier regard de leurs trains-textes et qui font l'objet de notre analyse, car sur cette page, on exhibe les titres colossaux, de grosse pointure : ils marquent l'actualité. Or ces fragments constituent un support d'information essentiel, voire un passage obligé dans lequel se manifeste un véritable acte de communication.

---

<sup>3</sup> R. BARTHES, (1964) : « *Rhétorique de l'image* », in « *Communications* », n°4, Le Seuil, Paris.

<sup>4</sup> P. DUMONT, & B. MAURER, (1995) : « *Sociolinguistique du français en Afrique* », Edicef, Paris, p. 64.

<sup>5</sup> A. J. TUDESQ, (1999) : « *Les Médias en Afrique* », Ellipse, Paris, p. 49.

<sup>6</sup> J.-M. ADAM, T. HERMAN & G. LUGRIN, (1999) : « *Genre de la presse écrite et analyse de discours* », in Semen, n° 13, En ligne, <http://semen.revues.org/document4381.html>

Cela signifie que le titre à la une s'est imposé comme un phénomène linguistique et social, caractérisé par le choix des mots « *titrer, c'est choisir* »<sup>7</sup>, afin que ces journalistes arrivent à ficeler des relations communes avec leurs lecteurs et à construire une vision identique du monde, et ceci grâce au langage de presse et à travers le langage des titres à la une. Dans ce sens, les titres de presse appartiennent au genre discursif de l'information. Pour P. Charaudeau, le titre suppose « *Une ouverture vers tout ce qui peut rendre compte des effets de discours* »<sup>8</sup>, comme il explique les procédés de la communication textuelle tenant compte des circonstances de ce discours qui entourent les interlocuteurs dans le domaine de la pragmatique ; un concept clé de notre recherche.

De ce fait, avec la tendance stratégique du quotidien d'expression française « *Le Soir d'Algérie* », qui tend à son tour de se rapprocher de ses lecteurs, traditionnellement exclus par les usages linguistiques d'autres médias, surtout audiovisuels, notamment avec la multiplication de programmes en langues nationales et en langues académique, coranique, classique, bref, une langue dite de l'administration propre à l'écrit uniquement en Algérie, ou aux discours officiels. L'appellation importe peu, mais face à l'essor de ces médias arabophones, on devrait s'attendre à une réaction forte de la presse écrite francophone, qui se veut procurer, en effet un espace privilégié d'utilisation publique de la langue française « contemporaine » dans un pays continent comme le nôtre. Cette presse se retrouve alors dans une situation paradoxale devant les exigences de qualité et de représentativité qui sont des aspects fondamentaux de ce travail, qui consiste à son tour l'examen et la confection linguistique des titres à la une du quotidien « *Le Soir d'Algérie* », surtout lorsque nous savons la floraison des titres à la une et chaque matin et dans les deux langues devant les kiosques et les librairies à journaux en Algérie, particulièrement ces derniers temps.

Une motivation plus personnelle pour cette recherche, celle du lecteur fidèle,

---

<sup>7</sup> C. FURET, (1995) : « *Le titre, pour donner envie de lire* », Centre de formation et de perfectionnement, Paris, p. 109.

<sup>8</sup> P. CHARAUDEAU, (1983) : « *Langage et discours. Éléments de sémio-linguistique (Théorie et pratique)* », Hachette, Paris, p. 53.

permanent, endurant quotidiennement et qui reste dévoué, sincère et constant de ce quotidien. En outre, et en qualité de l'enseignant des sciences de langage que nous sommes, est d'examiner de manière rigoureuse les modes de confection des titres à la une du journal en question afin de mener une analyse minutieuse de ses orientations linguistiques de son discours par les titres, ce qui servirait sans doute l'apprentissage du français en tant que langue étrangère d'abord, sa culture par la suite ; car s'approprier une langue, c'est s'approprier sans aucun doute sa culture.

## 2. Nature de l'étude

Analyse linguistique des titres à la une du quotidien algérien d'expression française, cas du journal «*Le Soir d'Algérie*», un objet d'étude explicite, voire de terrain.

En effet, avant de choisir un titre, plusieurs descriptions déterminées peuvent être adaptées à l'article désigné dans la mesure où cet article possède la propriété singularisante que la description connote.

Par ailleurs, une fois le titre choisi, celui-ci devient le moyen adéquat d'accéder directement au référent, qui sera sans doute l'information d'où résulte une interaction sociale et le titre devient un acte de parole.

Dans ce sens, Pour D. Charaudeau, les titres de presse appartiennent au genre discursif de l'information : « *Les titres, dans l'information, sont d'une importance capitale; car, non seulement ils annoncent la nouvelle (fonction "épiphanique"), non seulement ils conduisent à l'article (fonction "guide"), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information* »<sup>9</sup>.

Le titre acquiert un statut autonome; il devient un texte à soi seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'information. En revanche, certains affirment qu'il ne s'agit point d'une unité autonome : Le titre serait une micro-structure d'une hyper-structure,

---

<sup>9</sup> P. CHARAUDEAU, (1983) : Op., cit, p. 102.

elle le réduit en une fonction épiphanique ou sommarisante. Autrement dit, il est mis en présence, mis en exergue par sa contraction du texte qu'il annonce. Leo Hoek a écrit à ce sujet : « *Le titre, en tant qu'incipit est cette partie inaugurale du texte qui en assure la désignation* »<sup>10</sup>.

Gérard Vigner remarque l'importance pédagogique du texte dans le discours social et les rapports qu'il entretient avec son référent : « *Le titre serait un "micro-texte de forme et dimension variable (mot, syntagme, phrase...) dont la fonction est de désigner à l'attention du lecteur public un objet ou un système sémiotique quelconque* »<sup>11</sup>.

Gérard Genette (1987) étudie le titre dans le domaine de la théorie et de la critique littéraire. Il emploie le terme de " *Titrologie moderne* " à partir des travaux inaugurés par C.Duchet, comme un ensemble un peu complexe du paratexte, grâce auquel, un titre se fait lire, s'accroche et accroche ses lecteurs.

Pour C. Furet (1995), le titre:« *est l'élément le plus important de la plupart des textes* »<sup>12</sup>.

Bosredon souligne cette force nécessairement métalinguistique et désignative des titres de presse et d'œuvres. A ce propos, il soulève la question de la « *double articulation du titre qu'il annonce d'un côté et à l'organisme du journal de l'autre* »<sup>13</sup>, comme il n'oublie pas de parler de la force commerciale des titres ou la fonction « *marketing* » soulignée aussi par Furet, et qui à leurs avis est plus importante que la fonction thématique soulevée par Van Dijk, Le besoin d'informer et le besoin de vendre vont tous les deux dans le même sens pour une détermination de la forme des titres. En parallèle, le titre est censé avoir cinq qualités principales :

- La fidélité à l'article ;

---

<sup>10</sup> L.H. HOECK, (1981) : « *La Marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle* », Mouton, La Haye, Paris, New York, p. 6.

<sup>11</sup> G. VIGNER, (1980) : " *Une unité discursive restreinte : le titre. Caractérisation et apprentissage* " in " *Le français dans le monde* ", n° 156, p. 1.

<sup>12</sup> C. FURET, (1995), op, cit., p. 77.

<sup>13</sup> B. BOSREDON, & I. TAMBA, (1992) : " *Thème et titre de presse : les formules bi-segmentales articulées par un "deux points"* " in " *L'information grammaticale* ", n° 54, pp. 36-44.

- le bon usage des lois de proximité (l'actualité) ;
- la lisibilité (par la simplicité)
- le dynamisme ;
- la précision.

Quant à C. Duchet, il décrit le titre comme étant « *Cette sorte de drapeau vers lequel on se dirige* »<sup>14</sup>.

Par ailleurs, le sujet inscrit son objet dans un espace linguistique spécifique dans la société algérienne, car le titre constitue un bon étrier solide et une bonne ébauche privilégiée pour l'accès aux représentations historiques et sociales de la langue française en Algérie. Ce sujet s'impose de soi, nécessité l'exige pour un intérêt minutieux de notre part à l'influence du paysage linguistique et social algérien sur ces titres de presse, cas du quotidien francophone « *Le Soir d'Algérie* » et aussi à l'inverse, or, la manière dont la langue des titres de ce quotidien est reçue par les lecteurs algériens. Il s'agit donc d'une étude linguistique d'un type particulier de titres à la une, voire le côté sociolinguistique et culturel qui intervient aussi.

### **3. Problématique**

Comment la langue des titres à la une du quotidien algérien d'expression française, en l'occurrence ; « *Le Soir d'Algérie* » est-elle le miroir ou le reflet linguistique du journal et de la société à laquelle il s'adresse ? Telle est la question de base qui sous-tend notre recherche. Autrement dit, en situation assez formelle, il peut apparaître des formes interprétant certaines volontés des deux parts, et celui des journalistes et celui des lecteurs de l'algérianisation du français et du discours médiatique dans l'exposition des titres, des formes qu'il faut décrire et comprendre au cours de notre travail.

Une pareille question de base en suscite plusieurs autres, dont celles de savoir à qui et à quoi servent ces titres à la une dans « *Le Soir d'Algérie* », sont-ils au service

---

<sup>14</sup> C. DUCHET, cité par C. ACHOUR, S. REZZOUG, (1995), dans : « *Convergences critiques* », Alger, O.P.U, p. 65.

de leurs articles ? A celui de leurs lecteurs ou à celui des journalistes, par évidence, le journal (employeur) auquel ils appartiennent et y adhèrent ?

De telles questions, on en induit plusieurs autres, dont celles de savoir :

- A qui et à quoi servent ces titres bien soignés, bien maquillés étalés à la une de ce quotidien chaque matin ? Sont-ils au service de leurs contenus textuels qu'ils chapeautent, à celui de leurs lecteurs entant que consommateurs ou à celui des journalistes, voire du journal entant qu'employeur, à qui ils y adhèrent et auquel ils travaillent ?
- Quelles sont les structures morphosyntaxiques, stylistiques, lexicales et rhétoriques et même graphiques qui régissent la fabrication, voire la confection de ces titres à la une de ce quotidien francophone. S'agit-il d'une titrairie normative, régie par des règles explicites, ou, est-il question d'une titrairie résultant d'un savoir-faire issu uniquement d'une expérience purement professionnelle ? Or quelle norme titrologique suivent nos journalistes de ce quotidien présumé indépendant ? Peut-on parler de variation codique ou d'argotisation ?
- En outre, comment le discours francophone par les titres de ce quotidien algérien d'expression française considéré comme genre textuel indépendant intègre-t-il les réalités linguistiques, culturelles, sociales et historiques surtout propre à l'espace algérien ?
- En revanche, le niveau de cette langue utilisé dans les titres à la une de notre quotidien est-il celui des locuteurs algériens ? Est-il à la portée des lecteurs de niveau culturel et intellectuel moyen ? A quel type de locuteurs s'adressent-ils ? Est-il question de lieu ou de niveau ? Du lieu urbain ou autre ? Il se pose un problème flagrant et évident, celui de l'hierarchisation des parlers « *français* » dans ce pays continent comme celui du nôtre. Quel serait le profil des lecteurs algériens des titres de presse ? Comment le discours des titres facilite-il l'apprentissage du français ? Une problématique linguistique dans la confection et la fabrication de ces titres à la une est mise exergue dès la case départ.

## 4. Hypothèses

En fait, s'intéresser aux modalités et aux critères de la confection et de la fabrication des titres à la une dans le quotidien algérien d'expression française « *Le Soir d'Algérie* » est né du fait que ces « *micro-textes* » constituent un bon étrier et une bonne ébauche qui permettent le bon choix de lecture.

Il était urgent donc de répondre à ce questionnement qui se voulait pragmatique. Or la situation actuelle agit sur le développement de l'acceptation du terme " *TITRE* " en tant qu'annonce et qu'accroche (donc phatique) plus qu'un signe rendant possible la suggestion et l'imprégnation du contenu à vouloir consommer. Pour se faire, nous avons postulé comme réponses aux questions soulevées en problématique les hypothèses suivantes et qui sont au nombre de cinq :

### 4.1. Hypothèse 1

Si nous considérons que le titre est une microstructure d'une hyper-structure, nous pouvons dire qu'il constitue une organisation significative de séquences discursives présentant les contours d'un genre textuel autonome avec netteté, de formes et de dimensions variables (mot, syntagme, phrase) fait partie lui aussi d'un genre textuel indépendant est qui mérite d'être étudié à part entière, puisqu'il est, selon P. Charaudeau ; un texte à soi-seul, livré aux regards des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'information.

### 4.2. Hypothèse 2

A l'instar de tous les textes, le titre à la une constitue un support de représentations linguistiques, culturelles et socio-historiques d'un territoire déterminé muni de caractéristiques spécifiques. Le titre dans « *Le Soir d'Algérie* » est connu par sa simplicité lexico-syntaxico-stylistique, même graphique. Par ailleurs, il est doté d'une représentativité spécifique ; primo, linguistique ; secundo, culturel ; tertio, socio-historique de l'Algérie. En effet, par ses constructions condensées et en béton, il cible

la réussite du maintien de contact direct avec ses lecteurs, il acquiert donc la fonction phatique afin que l'échange, même univoque, même passif (lectorat virtuel), ne soit pas bloqué. En outre, le titre est l'élément le plus lu d'un journal en Algérie ou ailleurs, vérité qu'on ne peut ni nier, ni infirmer.

### **4.3. Hypothèse 3**

Dans un pays continent comme le nôtre, nous nous retrouvons dans un contexte plurilingue dans lequel le français se retrouve dans un état d'antagonisme face à d'autres langues présumées maternelles, voire officielles, plus le parler-jeune assez fréquent ces derniers temps et assez hétérogène dans l'usage quotidien de notre population scolarisée ou non-scolarisée. Cependant, ce français même pris comme langue étrangère, malgré ce statut et sa représentativité socio-historique surtout, il est passé de simple véhiculaire à un vernaculaire quotidien et en force, appelé communément français '*algérien*' ou '*algérianisé*' en dépit du préjudice de langue d'élite, voire normative et pure, appartenant à une génération dite ancienne ou vétérane, qualifiée en face de cosmopolite et de vraie bilingue. Le facteur socio-historique donc, a son apport et impact fructueux sur l'usage du français en Algérie.

Nécessairement, nos journalistes francophones doivent dominer ce phénomène de l'antagonisme linguistique en simplifiant leurs écritures, surtout au niveau des titres, même doté de contenu purement algérien afin d'accrocher le plus grand nombre possible de lecteurs-publics, même de niveau culturel et intellectuel moyen. Comme ils doivent s'approprier cette langue qui leur sert d'outil d'information et qu'ils utilisent en outre, dans leur vie professionnelle, voire quotidienne. Leur écriture devient donc consciente et motivée au sein d'une société algérienne, dans sa quasi-totalité présumée lire et comprendre un énoncé français dans sa forme et dans son expression. Ce français '*algérianisé*' serait par conséquent ici, une langue d'arrangement et de compromis obtenus par concession mutuelle de la part des journalistes et de celle de leur lectorat même passif face à ce processus d'échange.

#### 4.4. Hypothèse 4

De leur côté, les journalistes algériens de formation et de profession francophones peuvent trouver dans cet espace journalistique un lieu de développement des compétences linguistiques, socioculturelles et de pensée de leur lectorat par le biais de ces incipits inauguraux des textes pour désigner leurs référents. Sous prétexte de cette titraille, ils peuvent participer à une interaction sociale et linguistique permanentes, où le titre devient un acte vaillamment dynamique de parole.

En effet, le titre serait donc une charnière solide par laquelle le journaliste interroge directement son article dans toutes ses dimensions sociolinguistiques. Il serait par conséquent une sorte de relais ou d'attelage de deux langages distincts, celui des journalistes (le journal étant qu'employeur) et celui de son lectorat (étant que consommateur)<sup>15</sup>. L'objectif ne serait pas donc seulement celui de l'expression, de l'information et de l'amusement, mais bien de la reconstruction d'une réflexion identitaire, un socle de valeurs linguistico-historiques et culturelles, issu de multiples réalités reflétant une Algérie hétérogène ou au pluriel ou plusieurs Algérie(s), ce qui permet aux lecteurs l'interprétation aisée et pourquoi pas correcte du discours journalistique par les titres dans la presse écrite, et ce malgré les variations codiques.

#### 4.5. Hypothèse 5

La fonction « *marketing* » soulignée par Furet est aussi importante que la fonction thématique soulevée par Van Dick : le besoin d'informer et le besoin de vendre vont tous les deux dans le même sens, pour une confection linguistique, voire graphique des titres, qui sont selon R. Barthes des : « *opérateurs de marque* »<sup>16</sup>, par lesquels les journalistes exhibent leurs textes en marchandise. Car Selon lui toujours : « *Le récit est une marchandise, dont la proposition est précédée d'un boniment* »<sup>17</sup>, ce boniment, est bel et bien le titre et que sa bonne confection devient plus qu'indispensable, par lequel le journaliste ferait de son mieux afin de séduire et convaincre ses lecteurs pour l'achat du journal qui est son gagne-pain après tout.

<sup>15</sup> C. DUCHET, (1977) : Op., cit, p. 143.

<sup>16</sup> R. BARTHES, (1964) : « *Rhétorique de l'image* » in *Communications*, n°4, Le Seuil, Paris, p. 87.

<sup>17</sup> Ibid.

## **PREMIERE PARTIE**

### **Cadre théorique et méthodologique**

## **CHAPITRE PREMIER**

# **Le titre de presse comme acte significatif, voire communicatif**

## 1. Qu'est-ce qu'un titre

Déjà en 1966, Furetière écrivait à ce sujet qu' « *un beau titre, est le vrai proxénète d'un livre* »<sup>1</sup>. Par cette idée on peut comprendre que le succès de toute œuvre littéraire surtout et de tout article de presse repose, pour une grande part sur le titre. En d'autre terme, sur sa formulation, sa confection ainsi sur sa présentation graphique. Parmi ces linguistes qui se sont penchés sur la question, Léo Hoek<sup>2</sup> voit dans cette entité le premier pas dans l'étude et la lecture des textes. Il affirme à cet effet qu' « *il faut commencer l'étude du texte par celle de son titre* »<sup>3</sup>.

Une définition très générale qu'on peut attribuer au titre consiste à dire que c'est un énoncé en tête d'article, distingué du reste de texte par des caractères gras de taille différente et condensé en quelques mots. Il est ce que C. Duchet a décrit comme étant « *cette sorte de drapeau vers lequel on se dirige* »<sup>4</sup>. On tentera dans cette esquisse de recherche la détection de quelques pistes de lectures possibles concernant les titres des quotidiens algériens surtout exposés à la une d'expressions française.

Léo Hoek (1981), a étudié en détail la syntaxe du titre, sa sémantique, sa stigmatique (« *les relations qui existent entre les signes du titre et l'objet auquel ils renvoient* »), enfin sa pragmatique (« *la valeur d'action du titre* »).

---

<sup>1</sup> FURETIERE, (1980) : « *Le roman bourgeois : ouvrage comique* », Paris, p.184, cité par Luc Vaillancourt, dans un article Internet intitulé : « *la rhétorique des titres chez Montaigne* »  
Http: //209.85.135.104 / search ?q = cache : D040tmqhs cs :  
[www.uqar.quebec.ca/chaires/historlit.eraire/document/cv-](http://www.uqar.quebec.ca/chaires/historlit.eraire/document/cv-)

<sup>2</sup> L. HOEK est le fondateur de la titrologie

<sup>3</sup> L. HOEK, (1981) : « *La marque du titre. Disposition sémantique d'une pratique textuelle* », Lahaye, Paris, New work : mouton, cité par D.M.Engel, university of wales Swansez dans : « *Syntaxe à la une : La structure des titres de journaux français et britanniques* ». <http://wfms.ncl.ac.uk/engelust.htm>

<sup>4</sup> C. DUCHET, cité par Ch. Achour et S.Rezzoug, (1995), dans « *Convergences critiques* », Alger, O.P.U, p. 65.

## 1. 1. Définitions dictionnaires

Le titre, cette unité significative, est l'élément le plus important de toute la périphérie du texte (son paratexte). Sa présence est évidente et occupe une place particulière, il sert à éveiller l'intérêt et la curiosité des lecteurs « *la toute première fonction du titre, c'est d'attirer le chaland qui passe* »<sup>5</sup>. Son étymologie n'a pas subi beaucoup de transformations, son sens non plus.

Ce mot vient du latin « *titulus* » dont les sens étaient multiples : rang, affiche, étiquette. Pour éclaircir cette notion nous ferons un parcours dans quelques dictionnaires afin d'embrasser un maximum possible de définitions.

Les diverses formules proposées par les dictionnaires nous permettent au préalable de cerner quelques caractéristiques constantes du titre. Ainsi trouve-t-on dans :

- *Le Quillet*, à l'entrée "titre" : « *mention, au début d'un livre, d'un chapitre, ou de la formule par laquelle l'auteur entend le désigner. Ensemble des inscriptions initiales indiquant le sujet, l'auteur, l'éditeur et l'année de la publication* »

- Celle du *grand Larousse encyclopédique* :

« *Inscription au commencement d'un livre, d'un écrit, ou d'une des divisions\* de ce livre ou de cet écrit. Et qui en fait connaître le sujet.* »

- Celle du *Logos Bordas*. Grand dictionnaire de la langue française : « *mot ou groupe de mots inscrits en tête d'un ouvrage* ».

- Celle du *petit Larousse illustré* 2007 : « *Mot, expression ; phrase, etc., servant à désigner un écrit, une de ces parties, une œuvre littéraire ou artistique, une émission etc., à en donner le sujet* ».

---

<sup>5</sup> L. HERVOUET: « *Ecrire pour son lecteur, guide de l'écriture journalistique* », édité par l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille, p. 79.

- Celle du dictionnaire de la langue française, *Encyclopédie des noms propres 1994*: « *Énoncé servant à nommer le texte et qui, le plus souvent évoque le contenu de celui-ci* ». (p.1272).

- Celle du *Robert pour tous*. Dictionnaire de la langue française : « *Nom donné à une œuvre, un livre et qui évoque souvent son contenu* ».

- *Quillet* met en évidence l'aspect dénominatif du titre. Celui-ci est associé au terme « *sujet* » de l'ouvrage. Il est donc entendu comme une formule par laquelle l'auteur annonce quelque chose. C'est la vision de ce dernier qui est mise en relief.

Son choix aussi est mentionné au commencement du livre. Titrer donc, c'est choisir. Dans cette définition, le titre n'est pas perçu seulement comme une simple mention. Il est également une représentation du sujet de l'ouvrage. Cette importance accordée au titre permet sa meilleure compréhension ainsi que celle du texte, de même que ses rôles et ses fonctions qu'il doit préalablement accomplir.

En fait, comme nous l'avons vu, aucune loi ou forme stéréotypée ne sont indiquées pour l'intitulation afin qu'elle puisse transposer le plus authentiquement possible le contenu textuel.

Cependant dans la deuxième définition (celle du Grand Larousse encyclopédique), cette dernière stimule notre attention sur caractéristique sine qua none « *le plus souvent* », cette expression indique que le titre est un énoncé servant à nommer un texte, c'est le fait de lui donner un nom, cet énoncé peut être long, comme il peut être court, une lettre, un mot, une expression ou une phrase, la précision du volume est absente dans cette seconde définition.

Par contre, on insiste sur l'aspect d'authenticité entre le titre et le contenu du texte dans la majorité des cas. C'est que le titre reflète fidèlement le référent textuel. Alors, qu'ils existent quelques bien dosés, très bien ornés, mais au fond d'eux, ou plutôt au cours de notre lecture du support texte, on remarquera l'inverse ou du déjà lu. Ce qui implique certes des choix, mais ne pas choisir c'est encore un choix, celui d'une formule qu'elle soit courte ou longue, peu importe. Tout dépend de la volonté du titrier qui cherche à rendre informatif son titre, en se fixant comme objectif de renseigner son lecteur, lui transmettre l'information et lui indiquer le sujet.

- Quant à celle du grand Larousse : « *Le qui indique, annonce quelque chose* ». Cette définition essaie de rapprocher le titre du message publicitaire « *annonce* ». Or, n'est-ce pas ce que fait l'écrivain lorsqu'il intitule son œuvre ? Car il tente d'annoncer, d'informer et d'accrocher ses lecteurs. Il est accompagné par d'autres signes cherchant à les capter.

- Pour *Le Robert pour tous*, « *nom donné à une œuvre et qui évoque souvent son contenu* ». Insiste aussi sur une dénomination d'un produit littéraire et qui doit être dans la majorité des cas un spéculum de son contenu. (le titre doit être spécifique, il doit montrer l'originalité de son texte, donc lui être fidèle et rédigé sur mesure et annonce les informations données dans le texte.) Ce qui justifie que quelques titres ne correspondent nullement pas, ne sont pas conformes, soit pour des raisons contextuelles ou personnelles, non dans l'intention de dérouter le lecteur mais sa fidélité réside dans son décryptage. Toutefois, pour le petit Larousse illustré, définit le titre comme suit : « *Mot, expression, phrase, etc., servant à désigner un écrit, une de ses parties, une œuvre littéraire ou artistique, une émission etc., à en donner le sujet* ».

Suite à cette définition, on remarque qu'elle accorde plus d'importance à la composition ainsi qu'au volume du titre, car cette aspect soupesé

syntactiquement valorise ou dévalorise le contenu du texte par sa tension qui se crée par la combinaison de ses mots qui peuvent signifier comme représenter l'effet titrologique au long du parcours textuel. Ce qui implique une fonction linguistique du signe qui serait mise en jeu.<sup>6</sup>

En outre, on remarque aussi qu'il y'a un choix de la part du titreur pour exercer une ou des fonctions indiquées, parmi lesquelles ; est « en donner le sujet » dont on parle, mise à la fin de la définition. Ce qui prouve que le titre a une fonction plutôt syntaxique que sémantique. C'est-à-dire c'est l'expression qui sera prise en compte au détriment de son contenu.

Enfin, **Logos Bordas** (*Grand dictionnaire de la langue française*), définit le titre comme : « *mot ou groupe de mots inscrits en tête d'un ouvrage [.....] Le contenu d'un livre ne correspond pas toujours à son titre* ».

De façon admissible, nous remarquons que l'insistance est portée sur la composition du titre, c'est-à-dire sa formulation, son aspect quantitatif que l'on peut mesurer du point de vue lexical que qualitatif d'un point sémantique. Mais ce qui paraît distinct des autres définitions, c'est que le titre dans ce cas là, ne traduit pas par analogie son texte, explicité clairement dans la définition ci-dessus. (*Le contenu d'un livre ne correspond pas toujours à son titre*). Cela se distingue par rapport aux autres définitions précédentes.

Comme il peut le traduire, le décoder ou le brouiller par son code, donc, c'est le trahir. Ce qui équivaut également l'observation typologique des modèles dans ses différentes structures en matière de titrologie (structures morpho-syntaxiques et structures sémantiques). Donc il est prétendument indispensable d'établir une lecture analytique des titres afin de pouvoir démontrer leurs rapports avec les textes, s'ils constituent une suite, un

---

<sup>6</sup> D. MORSLY, F. CHEVALDONNE, M. BUFFAT, J. MOTTET, (1980) : « *Introduction à la sémiologie (textes - images)* », OPU, 2<sup>ème</sup> édition, p. 22.

développement ou une fin. Bien que toute analyse se fasse au cours et en fin de chaque lecture afin de pouvoir honnêtement évaluer par comparaison, même si cette dernière n'est jamais raison les deux contenus, c'est-à-dire du macro au micro-texte.

## 1.2. Définitions sémiologiques

En effet le titre appartient à une catégorie spécifique de signe : c'est **un index**, il s'agit donc d'un élément linguistique par excellence qui, dans le sens commun, implique ou annonce un autre fait qui est **le texte**, parmi les objets de nature linguistique appelés à devenir des index.

La sémiologie comme la sémiotique se définissent comme les sciences des signes au sein de la vie sociale. On considère que c'est seulement avec le logicien américain : Ch. Sanders Pierce (1839-1914) que naît vraiment la sémiotique, car il est le premier à essayer de constituer une science indépendante. Mais il faut attendre F. de Saussure pour voir apparaître véritablement la sémiologie sous la forme de la science que nous connaissons aujourd'hui. « *On peut [...] concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale [...] Nous la nommerons sémiologie. Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent...* »<sup>7</sup>.

Ces premières intuitions vont nourrir toutes les réflexions ultérieures sur la sémiologie et les systèmes de signes. Paradoxalement, à partir de Saussure, et se réclamant de lui, vont se dessiner deux mouvements sémiologiques importants et sensiblement antagonistes : la sémiologie de la communication et celle de la signification qui vont toutes deux emprunter à Saussure *le signe linguistique*.

---

<sup>7</sup> F. de SAUSSURE, (1916) : « *Cours de linguistique générale* », 1<sup>ère</sup> éd., Payot, Paris .p.33.

## 2. Le signe linguistique

Dans un premier temps, Saussure affirme : " *le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique*".<sup>8</sup> Dans un second temps, il a abandonné cette idée conceptuelle en remplaçant "image acoustique" par "signifiant", c'est-à-dire la substance scripturaire ou graphique chargée de supporter l'idée et qui constitue la matérialité du message.

Il a substitué au "concept", le "signifié", c'est-à-dire l'idée, le contenu référentiel ou informationnel de ce message transmis par la substance phonique ou graphique, c'est-à-dire par la suite de sons et de lettres qui manifestent le signe linguistique. Ce qui compte, c'est la solidarité du rapport qui unit le signifiant au signifié, (Saussure les comparera au recto et au verso d'une feuille de papier qu'on ne peut pas séparer) et que cette solidarité forme le signe linguistique, c'est-à-dire « *de conserver le mot "signe" pour désigner total, et de remplacer "concept" et "image acoustique" respectivement par "signifié" et "signifiant"* »<sup>9</sup> Or, le lien est arbitraire, puisqu'il n'y a aucune relation naturelle entre les deux faces de ce signe, contrairement aux onomatopées<sup>10</sup>.

Ce rapport est le résultat d'une convention, d'un certain consensus social. Le résultat de cette relation unissant le signifié au signifiant a constitué l'objet de la sémiologie dont le concept du signe linguistique va se révéler très opératoire. « *On peut dire que les signes entièrement arbitraires réalisent mieux que les autres l'idéal du procédé sémiologique* ». <sup>11</sup>

Les linguistes et sémiologues vont l'adopter pour définir le signe sémiologique tant que la seule différence réside dans la nature du signifiant qui peut être constitué de diverses substances : phonique, gestuelle, iconique, graphique Ainsi :

---

<sup>8</sup> « *Nous appelons signe la combinaison du concept et de l'image acoustique* » C.L.G., 99.

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>17</sup> Ibidem, p.102.

<sup>10</sup> Ibidem.

<sup>11</sup> Ibidem.

Signifié    **INTERDIT DE FUMER**        [Signifiant]

Donc en sémiologie, le signe sémiologique (de signification ou de communication) représente l'unité minimale qu'on essaie d'identifier.

Nous essayerons ci-dessous d'en faire la distinction en soulevant les divergences qui existent entre les deux approches :

## 2.1. La sémiologie de la communication

Elle est née avec Eric Buysens qui sera l'un des ses premiers partisans. Des linguistes comme Mounin Georges (*Introduction à la sémiologie*, Ed. Minuit, Paris.1970) et Luis J. Prieto (*Messages et signaux*, P.U.F., Paris, 1966, « *La sémiologie* », in A. Martinet, *Le langage*, Coll. La Pléiade, 1968), Jeanne Martinet (*Clefs pour la sémiologie*, Seghers, Paris, 1973) ont travaillé à définir une sémiologie de la communication et à constituer ses principes et ses fondements<sup>12</sup>.

Les signes évocateurs à eux mêmes de sens, sont explicitables par les fonctions qu'ils remplissent dans les différentes sociétés où ils existent et dans lesquelles ; ils feront l'objet de la sémiologie. " *La sémiologie peut se définir comme l'étude des procédés de communication, c'est-à-dire des moyens utilisés pour influencer autrui reconnu comme tels par celui qu'on veut influencer*".<sup>13</sup>

Pour E. Buysens, la sémiologie est donc une étude qui vise la communication par les moyens qu'elle utilise afin d'influencer et agir sur autrui comme objectif de première tâche que doit accomplir cette science. " *Le point de vue sémiologique nous oblige à revenir à la fonction primordiale des*

---

<sup>12</sup> D. MORSLY, F. CHEVALDONNE, M. BUFFAT, J. MOTTET : Op., cit, p. 24.

<sup>13</sup> E. BUYSENS, (1967) : « *La communication et l'articulation linguistique* », Presse universitaire de Bruxelles, p. 11.

*langages : agir sur autrui*", en parlant, en agissant.<sup>14</sup> La langue ne sert pas à révéler le monde mais à influencer l'autre.

Par conséquent, faire part de la communication intentionnelle, de ce qui précède pour E. Buyssens ainsi que pour J. Prieto, « *la sémiologie doit s'occuper des faits perceptibles associés à un certain état de conscience, réaliser ce fait pour qu'un autre individu comprenne le but de ce comportement et reconstitue dans sa propre conscience ce qui se passe dans celle du premier* ». <sup>15</sup> Le sens est un mode d'action sur autrui ; *dire c'est faire* (Austin, 1970), parler est une forme d'action afin de changer une situation ; agir sur l'autre, c'est un désir d'agir sur autrui. G. Mounin voit aussi que la sémiologie n'est présente que seulement dans le cas de la communication.

Alors nous pouvons résumer ce qu'on vient de citer comme suit : il y a processus sémiologique quand il y a :

- Intention de communication de la part du locuteur ;
- Intention reconnue par le récepteur du message.

« *On ne peut jamais être pris dans un processus de communication à son insu, ni émetteur, ni comme récepteur* ». <sup>16</sup> Cela montre que la sémiologie de la communication est en pivot sur deux axes principaux :

Un premier axe linguistique, ou verbal, explicité dans le schéma de communication de R. Jakobson, dont la condition quasi-nécessaire est le fait qu'il y ait le même code entre l'émetteur et son récepteur avec une transmission du message dotée d'une certaine simplicité et d'une certaine clarté minimale. Par ailleurs, chaque élément composant ce célèbre schéma est suivi d'une fonction qu'il doit accomplir

---

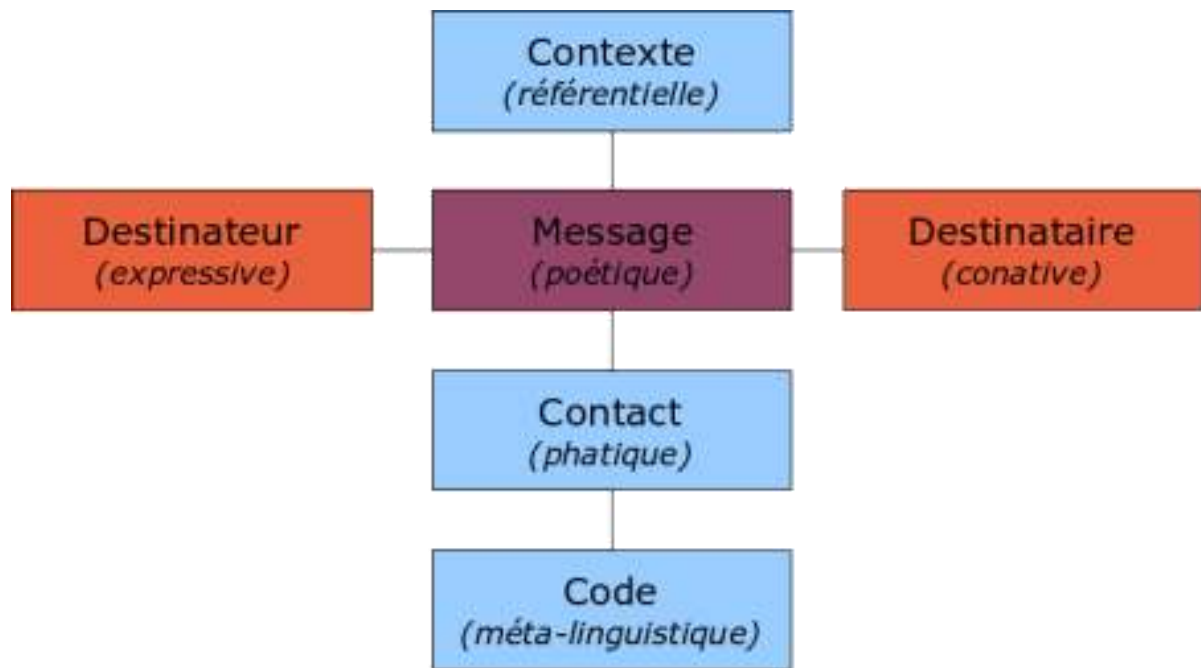
<sup>14</sup> E. BUYSENS : Op., cit, p. 12.

<sup>15</sup> L.J. PRIETO, (1966): « *Messages et signaux* », P.U.F., Paris, p. 94.

<sup>16</sup> E. BUYSENS : Op., cit, p. 20.

### 2.1.1. Schéma de Jakobson

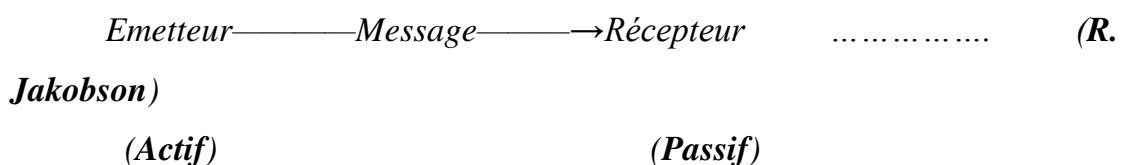
Le schéma de Jakobson est un modèle décrivant les différentes fonctions du langage. Il a été développé à la suite des études de Karl Bühler, dont le modèle se limitait aux fonctions émotive, conative et référentielle.



#### *Schéma de la communication verbale, d'après Jakobson<sup>17</sup>*

A chacun des six facteurs inaliénables à la communication correspondent six fonctions du langage (mises entre parenthèses). En conséquence, Emile Benveniste l'a modifié de la manière suivante :

#### Schéma N°2



<sup>17</sup> D'après Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

*Enonciateur—(Actif) -----énoncé-----→Co-énonciateur----(Actif)*  
*(E. Benveniste)*

Dans ses travaux, il s'efforce à décrire la communication humaine, en prenant en considération les éléments exposés dans ce schéma. Pour lui, « *tout acte de parole met en jeu un message et quatre éléments qui sont liés : l'émetteur, le récepteur, le thème du message(le référent) et le code utilisé. La relation entre ces quatre éléments est variable.* »

Néanmoins, ce schéma a été critiqué par la suite, revu et corrigé par E. Benveniste sous prétexte qu'il n'y a aucune coopération entre ses interlocuteurs, c'est que le rapport qui unit les deux protagonistes de la communication est plus que pragmatique et exécutif, il faut qu'il y ait échange et participation, caractérisé par un aspect passif de la part du récepteur. On remarquera donc que ce schéma est centré sur une structure d'échange et de permutation des rôles. Ce qui crée un certain dynamisme et activité chez les deux acteurs de la communication.- cette communication s'appuie en second lieu sur un deuxième axe non linguistique, reposant sur les systèmes extralinguistiques classés par G. Mounin et E. Buysens en trois catégories principales :

### **2.1.1.1. La signalisation**

- a. normes d'indications systématisées où les signes sont fixés continus ; cas des signaux routiers (cercle, triangle, rectangle).<sup>18</sup>
- b. normes d'indications non systématisée, dont les signes ne sont pas fixés, ni continus, cas des enseignes et des affiches publicitaires.
- c. normes d'indications dont le rapport unit la signification à sa forme fondamentale, cas des logos.

---

<sup>18</sup> D. MORSLY, F. CHEVALDONNE, M. BUFFAT, J. MOTTET : Op., cit, p. 23.

A tout cela s'ajoute la parole, qui est l'usage individuel de la langue, selon de Saussure comme une norme d'indication directe qui effectue un passage sans obstacle, ni embarras entre les sons et leurs significations. Le critère de l'intention de communication que soulèvent ces linguistes déjà cités permet d'établir la distinction suivante :

- a. Des unités pour lesquelles il y a intention de communication qu'on appellera *signes*<sup>19</sup>;
- b. des unités pour lesquelles cette intention n'existe pas : on parlera *d'indice*.

Il faut que le récepteur connaisse l'information incluse dans le signal : l'émetteur doit obligatoirement sélectionner les moyens par lesquels il essaie d'influencer autrui. On ne peut guère, par exemple, faire taire un bébé par un stylo, car il ne reconnaît pas l'objet. Donc, il faut d'abord sélectionner les moyens pour que le récepteur puisse connaître cet objet afin de réagir positivement.

On peut mieux l'éclaircir par un second exemple : la voix d'un animateur à la radio, lui, il n'a pas l'intention de dire écoutez-moi ! J'ai une belle voix. Mais celui qui l'écoute, dit : moi je le choisis : car il a une belle voix. L'essentiel c'est que la communication est toujours présente, elle est un échange, qui peut être verbal ; c'est le langage naturel et c'est un phénomène très difficile à acquérir.

Il est ainsi fréquent d'agir sur autrui sans le vouloir, même s'il est étranger à la situation de communication. Car toute personne peut influencer sur son déroulement même en n'y participant pas, elle peut modifier son canevas. Le comportement de l'épileptique peut susciter notre pitié, il s'agit là d'indice, puisque nous prenons connaissance en identifiant et en interprétant ces indices même s'il n'y a pas communication.

---

<sup>19</sup> R. BARTHES, (1972) : « *Le degré zéro de l'écriture* », Seuil, Coll. Points, Paris, p. 87.

En revanche la sémiologie ne s'intéresse pas à l'étude de ces cas ; comme elle se limite aux moyens conventionnels, par conséquent, aux moyens reconnus comme des moyens de communication de la part de ses interlocuteurs, fondés sur l'accord harmonieux du code, conçu comme une transparence communicative. C'est ce qu'on classifie comme distinction de base entre le signe et l'indice.

Par conséquent, nous pouvons établir le constat suivant sur la sémiologie de la communication et sa servitude ainsi que son apport au profit de notre champ d'investigation sur la titrologie.

- a. Vérifier les intentions directes et même indirectes que peuvent transparaître à travers les titres à la une du quotidien algérien d'expression française « *Le Soir d'Algérie* », dont le rôle paraît primordial dans la signification de ces micro- textes.<sup>20</sup>
- b. Expliciter et repérer les signes communicatifs des titres comme des starters automatiques pour assurer une entrée cohérente dans les articles de presse. Cela doit s'effectuer par l'interprétation et l'exploitation rigoureuse des signes linguistiques, qu'ils soient textuels ou co-textuels.

### **2.1.1.2. La sémiologie de la signification**

Les sémiologues de cette approche s'inspirent des recherches faites par R. Barthes<sup>21</sup>. Ils définissent la sémiologie comme une science qui étudie tous les systèmes significatifs se manifestant par la langue ou par d'autres systèmes.

Cette discipline rejette intégralement la distinction *signe/indice*, ainsi que par la prise en charge totale du langage étant un fait sociale dans la mesure où elle implique que l'acte de communication ou sémique établissent un rapport social, ainsi que l'a précisé Prieto, est quelque chose de parfaitement

---

<sup>20</sup> D. MORSLY, F. CHEVALDONNE, M. BUFFAT, J. MOTTET : Op., cit, p. 22.

<sup>21</sup> R. BARTHES, (1957) : « *Mythologie* », Seuil, Coll. Points, Paris, p. 115.

transparent, limpide et harmonieux, dans la mesure où il ne subit aucun "bruit"<sup>22</sup> qui vient troubler ou perturber la bonne transmission d'un message. C'est une cacophonie, ou comme disait Barthes, "cacographie" (mélange confus de sons discordants). Cas des fautes de frappe, du son musical trop élevé, du manque d'attention, d'illisibilité... etc.

Par ailleurs, est-il souvent possible de distinguer nettement entre signe et indice? A ce propos J. L. CALVET écrivait: « ...*Peut-on toujours trancher sans conteste entre l'un et l'autre ? Le chapeau haut-de-forme ou la casquette sont sans doute indice de la condition sociale de celui qui les porte, mais un bourgeois peut fort bien choisir de porter une casquette pour communiquer, en un moment donné, quelque chose.*»<sup>23</sup>.

Or, aller au-delà de la perception fonctionnaliste (qui unit le signe à son intention) met en évidence les systèmes non verbaux, souvent involontaires avec une signification très forte. (Système de la mode, les affiches publicitaires, les enseignes,...etc.). Un mot Donc peut-être investi par d'autres sens à part ceux attribués par les dictionnaires. Des sens qui sont en réalité additifs et admis par les communautés dont lesquelles ces mots évoluent.

A ce titre, on peut tirer un exemple pris de notre société algérienne, l'usage du mot "*Fatma*" par les colons français dans notre pays : un prénom qui est passé de la classe des noms propres et saints à celle des noms communs : *la fatma*, *ma fatma*, et qui s'est développé dans la désignation "*femme de ménage*".

- Ma fatma est absente aujourd'hui. → Ma femme de ménage est absente aujourd'hui
- Je recherche une fatma → Je recherche une femme de ménage.

<sup>22</sup> R. BARTHES : « *Eléments de sémiologie, Communication 4* », Seuil. p. 84.

<sup>23</sup> J. L. CALVET, (1994) : in « *Politique Hebdo* », n.18.

Pour R. Barthes et les partisans de la sémiologie de la signification, le sens reçu ou le sens du dictionnaire est toujours parasité, transformé par la pratique sociale du signe. Et cette transformation fait autant partie du sens du signe que celui donné par le dictionnaire, car l'ensemble des systèmes de signes sont des faits sociaux. « *L'écriture... rapport entre la création et la société, elle est le langage littéraire transformé par cette destination sociale, elle est la forme saisie dans son intention humaine et liée ainsi aux grandes crises de l'histoire.* »<sup>24</sup>

En fait, les titres font partie des cas, systèmes de signe parce qu'ils peuvent avoir une ou des significations autres qu'exprimées clairement par leurs énoncés, si bien que la dimension sémiologique soit fort présente et que le sens du dictionnaire est toujours modifié par la pratique sociale du signe. Cette modification est plutôt assimilée qu'adoptée par les dictionnaires.

En effet, le titre appartient à une catégorie spécifique des signes : *un index*. Il s'agit d'un élément linguistique qui, dans notre expérience commune, implique ou annonce un autre fait qui est le texte.

Parmi les objets de nature linguistique appelés à devenir des index, Klinkenberg cite les titres de livre. Pour lui, le titre est considéré comme une « *contrainte interprétante et donc un index qui dirige l'attention sur l'objet du texte en donnant sur lui plus ou moins d'informations* »<sup>25</sup>

Une contrainte interprétante impose ses techniques d'analyse, c'est-à-dire le niveau syntaxique, lexical, sémantique et stylistique. C'est la procédure par laquelle on essaie d'aboutir à une unité d'interprétation du titre par rapport à son contenu.

---

<sup>24</sup> R. ARTHES, « *Mythologies* » : Op., cit, p. 200.

<sup>25</sup> C. FURET, (1995) : « *Le titre pour donner envie de lire* », Centre de Formation et de Perfectionnement des journalistes, Paris, p. 109.

### 2.1.1.3. Approche Barthésienne du titre

Dans son abord d'une étude d'une nouvelle d'Edgar Poe intitulée "*La vérité sur le cas de M. Valdemar*" R. Barthes voit que les titres ont plusieurs sens et il en cite deux :

- a. " Ce qu'il énonce, lié à la contingence de ce qu'il suit".
- b. "L'annonce même d'un morceau de littérature qui va suivre"<sup>26</sup>

Comme il évalue la fonction du titre (le titre est également "*Un apéritif*", "*Un opérateur de marque*"), le texte qui le suit est une marchandise, dont l'offre est précédée d'un "*boniment*", d'un "*appetizer*" afin de séduire et à convaincre "*le chaland qui passe*" même par les propos trompeurs qui lui sont destinés. Selon Barthes toujours, le titre stimule l'appétit du lecteur, il est à la fois une annonce qui promet une suite et le moyen auquel cette suite est liée. Il marque le début du texte. De ce fait, il assure son ouverture : c'est sa clé magique, sans elle l'entrée est sombre en même temps mystérieuse et énigme.

Par conséquent, on peut dire que le titre nous sollicite dès le premier clin d'œil, c'est donc un signe d'action puisqu'il sert à accrocher et provoquer nos regards, pour nous donner envie de lire. Donc, la lecture d'un texte doit être sans aucun doute déclenchée par celle de son titre, qui permet par la suite une ébauche d'une quête de reconstitution des sens éparpillés dans l'espace textuel. L'analyse du titre est évidemment préalable à celle de son texte, même si certains titreurs ou scripteurs créent des titres trompeurs parfois même de nature symbolique, qui ne remplissent pas le rôle attendu d'un titre (résumer, ouvrir, déclencher...etc.).

Umberto Eco faisait remarquer que le titre doit garder un peu de mystère, par le fait, de ne pas trop fournir comme indices informatifs à ses lecteurs, afin que ces derniers trouvent de la peine et aient de la curiosité ainsi

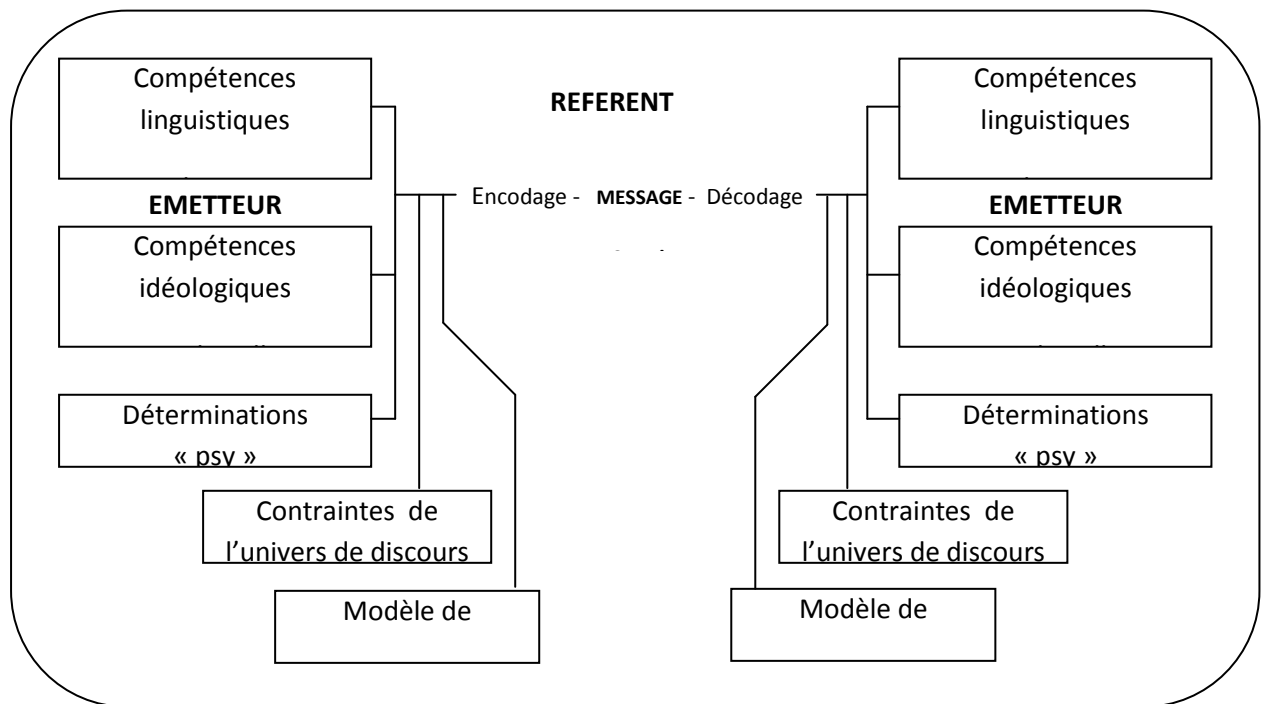
---

<sup>26</sup> R. BARHES, « *L'aventure sémiologique* », Seuil, Coll. Points, Paris, p. 55.

que la volonté de dénuder le contenu par leurs propres efforts de lecture. Ce qui met fin à la paresse due à la force contractive du titre.

#### 2.1.1.4. Schéma de la communication de C.Kerbrat Orecchioni

##### Schéma N°3



Cette nouvelle orientation fait que chaque acte de communication est un acte inédit antérieurement et unique proprement à ses interlocuteurs. Par conséquent et parmi les nouvelles réorientations qu'a apportées C. Kerbrat.Orecchioni nous pouvons citer :

##### 2.1.1.4.1. Le problème de l'homogénéité du code

Tout d'abord, toute langue est appropriée en même temps partagée par tous les locuteurs d'une même communauté linguistique de la même manière. Cependant, les deux partenaires d'une communication même s'ils appartiennent à la même communauté, ne s'expriment pas de la même façon. Ce qui remet en jeu l'inégalité de leur compétence face à cet objet. De ce fait la communication est un jeu de réajustement permanent qui touche le code linguistique. A ce sujet O.K.Orecchioni déclare qu' « *en parlant à un nouvel*

*interlocuteur, chacun essaye toujours, délibérément ou involontairement, de se découvrir un vocabulaire commun soit pour parler, soit simplement pour se faire comprendre, (...) ».*<sup>27</sup>

De même, en 1975, P. Bourdieu insiste sur l'idée de la « "langue commune" joue un rôle idéologique bien précis : elle sert à masquer sous l'apparence euphorisante d'une harmonie imaginaire l'existence de tensions, d'affrontements et d'oppressions bien réels ».<sup>28</sup>

Cette idée renforce la distinction qu'a dégagée O. Ducrot entre les concepts : *sens / signification* ; il déclare : « J'appelle "signification" une valeur sémantique attachée à la phrase, et "sens" celle de l'énoncé, c'est-à-dire l'ensemble des actes de langage (...) que le locuteur prétend accomplir au moyen de son "énonciation" : le sens de l'énoncé constitue ainsi une présentation partielle de l'énonciation par l'énonciateur ».<sup>29</sup>

En fait les mots, même s'ils sont dotés de significations spécifiques et communes à toute personne appartenant à la même communauté, sont des éléments de la langue que les locuteurs s'approprient pour de multiples échanges d'idées. Cependant, ces mots incarnent aussi de multiples sens suivant la situation d'énonciation. Par ailleurs, cet échange ne peut avoir la même interprétation par les mêmes allocutaires. C'est à l'émetteur de forger son idée et c'est à ses récepteurs de la remodeler à leur façon, suivant la convention codifiée de ces deux partenaires.

---

<sup>27</sup> C. K. ORECCHIONI, (1999): « *L'énonciation* », Ed. Armand Colin, Paris, p. 16.

<sup>28</sup> Ibid.

<sup>29</sup> O. DUCROT, (1993): « *À quoi sert le concept de modalité ?* », in N. Dittmar, A. Reich, édés.: *Modalité et acquisition des langues*, Walter de Gruyter, Berlin, p. 95.

#### **2.1.1.4.2. L'univers du discours**

Ce qui revient à dire que les locuteurs ou les utilisateurs d'une langue dépeignent un aspect partiel de la réalité, aspect relatif à leur angle de perspective respectif.<sup>30</sup>

A ce sujet O. Kerbrat précise que chaque lecteur malgré sa propriété et sa liberté lexicale, est régi par un ensemble de règles qu'il doit respecter lors de son émission. Qu'elles soient orales ou écrites, ces contraintes dites "*externes*" limitent le choix de la communication.

D'autre part les caractères thématiques et théoriques du discours, y compris les registres de langue qui dépendent directement de la situation d'énonciation prennent en compte le sujet à qui l'on s'adresse. Donc, parler ce n'est pas uniquement connaître la langue, mais on doit connaître la culture et le monde dans lequel vit mon interlocuteur.

#### **2.1.1.4.3. Le problème de l'extériorité du code**

Une deuxième précision est présentée par C. Kerbrat Orecchioni, et qui d'ailleurs, rejoint la première concernant la compétence du sujet énonciateur. En effet, la compétence est, selon elle, « *la somme de toutes ses possibilités linguistiques, l'éventail complet de ce qui est susceptible de produire et d'interpréter* ». <sup>31</sup>

Par conséquent, cette compétence n'est pas la même pour tous les usagers d'une même langue, pourvu que chaque individu l'encode et la décode selon ses propres tempéraments, son idéologie, son état d'âme ainsi que sa propre culture

---

<sup>30</sup> L'angle de perception dépend des compétences idéologiques et culturelles, des déterminations psychologiques, des contraintes de l'univers du discours et des modèles de production...etc.

<sup>31</sup> O. K. ORECCHIONI: Op., cit, 1999, p. 1.

#### 2.1.1.4.4. Les compétences non- linguistiques

Ces compétences sont nécessaires dans l'ordre du codage et du décodage d'un message. Plusieurs facteurs entrent en jeu comme les déterminations psychologiques, culturelles et idéologiques. Certainement, ces éléments participent malgré leur implicite et leur concordance invisible, dans l'orientation et la construction de message à énoncer, comme il servira de clef secrète, puisqu'elle est purement individuelle. C'est pour cette raison, qu'on accorde la primauté à ce genre de compétence, surtout dans le domaine politico-religieux.

Cela nous mène à conclure que dans le cadre d'une collaboration des échanges interactionnels entre les protagonistes de cet échange, dont chacun d'eux attend de l'autre une clarté assez tangible. A ce sujet F. Flahant affirme: « *Il n'est pas de parole qui ne soit émise en place et convoque l'interlocuteur à une autre corrélatrice ; soit que cette parole présuppose seulement que le rapport de place est en rigueur, soit que le locuteur à s'inscrire dans le rapport* »<sup>32</sup>. De ce fait nous pouvons déduire que « *tout acte d'énonciation et foncièrement asymétrique* ». <sup>33</sup> Le décodeur interprète le message reçu à partir d'indications et de contraintes données en vrac dans l'énoncé par son énonciateur, ceci mettra l'énonciataire en situation d'adaptation des données avec ses propres conditions. Ce qui lui permet de le reconstruire en mesure du sens préalablement ciblé par son encodeur.

Toutefois ce sens reconstruit ne peut qu'approximativement correspondre au sens émis par l'émetteur. C'est pour cette raison que le récepteur doit rassembler toutes les connaissances possibles qu'elles soient langagières, encyclopédiques ou contextuelles, afin que son interprétation soit plus ou moins authentique à celle déjà ciblée et recherché par son émetteur. Par

---

<sup>32</sup> D. MAIGUENEAU, (2000) : « *Analyser les textes de communication* », Ed. Nathan, Paris, p. 20.

<sup>33</sup> Ibid., p. 6.

ailleurs, les travaux de J.L. Austin montrent la co-existence de deux catégories d'énoncés opposés : les énoncés constatifs et les énoncés performatifs.

### **3. Les différents types d'énoncés chez AUSTIN**

#### **3.1. Les énoncés constatifs**

Dans « *Quand dire, c'est faire* », Austin critique les philosophes du langage qui s'appuient uniquement sur le "statement" qu'il préfère dire "constatifs" ».

Le langage pour lui sert à agir sur l'autre, parler c'est agir, dire c'est faire, le sens est un mode d'action. Tous les énoncés servent à accomplir un acte, comme le dit Austin, tout énoncé a une certaine (« force » (ou « valeur ») illocutoire, laquelle s'ajoute à son sens.<sup>34</sup>

La première catégorie sert à décrire des situations. Elle ne cherche pas à changer ou à modifier une telle ou telle séquence. Cette passivité statique a remis en cause l'aspect performatif qui sert à agir sur l'autre que de faire des constats descriptifs.

Exemple : je marche -----→ énoncé constatatif.

#### **3.2. Les énoncés performatifs**

Ils sont plus complexes, et d'une autre catégorie d'énoncés non cognitifs légitimes ; leur fonction, toutefois, n'est pas émotive (consistant à exprimer et à susciter des sentiments et des attitudes psychologiques) mais sociales. Ces énoncés servent à accomplir des actes « institutionnels » dans la terminologie de Searle<sup>35</sup>, c'est à dire marquer un but au football, se marier, condamner quelqu'un à trois ans de prison avec sursis, autant d'exemples d'actes institutionnels.

---

<sup>34</sup> J.L.AUSTIN, (1970) : « *Quand dire, c'est faire* », Ed. du Seuil, Paris, p. 198.

<sup>35</sup> Cf. J.SEARL, (1969): « *Speech Acts* », Cambridge University Press, pp. 50-53 ; trad. « *Les actes de langage* », (1972), Paris, Hermann, pp. 91-94.

Ces énoncés ont des effets doubles ; ils sont à la fois sémantiques et pragmatiques. La force de leur performance réside aussi bien dans le sens de leurs mots que dans leur morphologie ou de leur syntaxe. Ces actes se traduisent sous forme d'énoncés : impératifs, interrogatifs, ...etc. Bien entendu, ces énoncés ont un but spécifique, c'est qu'ils visent à « *provoquer un comportement bien précis de l'interlocuteur, les énoncés sont des "actes de parole" »* <sup>36</sup>

Exemple :

→ Je déclare la séance ouverte -----→ E. performatif

Dans une église : « *Je vous déclare mari et femme* ».

Cependant, il y a des degrés de performativité et de constativité :

→ Il fait beau → E. constatatif.

Pour Todorov, (ex. déjà cité), il y a deux sens qui peuvent être dégagés simultanément : un sens constatatif (il fait beau temps) et un second sens connotatif (on doit se promener) comme (on n'a pas grand-chose à dire). Il y a aussi des degrés performatifs purs :

Exemple :

→ Je pari (au jeu) → parier est un verbe performatif pur, car tout en disant en visant, en parlant j'agis et j'assume ce que je dis, l'acte suit la parole. Ces actes sont généralement à la première personne ainsi marqués par l'emploi du présent... : *je + verbe performatif* pur comme : ordonner, donner... baptiser, etc.

Exemple :

→ Je donne / lègue ma montre à mon frère.

Désormais → la montre ne m'appartient plus

Puisque le verbe "*donner*" accomplit l'acte qu'il dénonce.

---

<sup>36</sup> C. ABASTADO, (1980) : « *Message des médias* », CEDIC, p. 21.

### 3.3. Les verbes mi-performatifs

Exemple :

- A voté ! Coupable ! → Absence du pronom.
- je vous pris de m'excuser !
- j'aimerais vous remercier → une demande non pas un constat.

Même les énoncés constatatifs peuvent être suivis d'actes illocutionnels (Un succès de l'acte de parole).

Exemple :

- Donnez-moi à manger → ordre.
- Je lui donne à manger → performatif.
- Il lui a donné à manger → constatatif.

En effet, ces énoncés qu'ils soient constatatifs ou performatifs ; il y'a toujours une ou des valeurs de désir et d'assertion, leurs effets et de convaincre dont l'objectif est de changer une certaine réalité. (Qu'est ce que je veux ? et qu'est ce que je cherche ?) Ma visée peut être claire et facilement décodée par mon allocataire, comme elle peut être aussi mystérieuse et compliquée, difficilement décortiquée.

Austin, dans « *Quand dire, c'est faire* », ne définit jamais la notion d'acte illocutoire, ce qu'il en dit est extrêmement succinct : il oppose l'acte illocutoire d'une part à l'acte « *locutoire* », c'est-à-dire à l'acte de dire quelque chose, et d'autre part à l'acte « *perlocutoire* »<sup>37</sup>.

Ces actes sont illustrés comme suit :

- a. L'acte locutoire : le fait de dire uniquement (le contenu propositionnel).

Exemple → « *Maintenant, vous allez rentrer chez vous* ».

---

<sup>37</sup> J.L.AUSTIN : Op., cit, p. 199.

- b. L'acte illocutoire : l'acte effectué (dire pour changer) ----- dire + faire (ce que je dis + ce que je cherche) : c'est l'accomplissement de l'acte.
- c. L'acte perlocutoire : fait accompagné d'exécution : il sert à soulager, à convaincre, à irriter, à faire partir quelqu'un comme le conduire à rester.

Tout cela s'effectue au moyen d'une parole.

Exemple :

→ Le capitaine qui ordonne en disant : « *Rentrez dans le rang !* ».

La réponse serait, au lieu de « *Je te promets de le faire* », « *Je le fais* » ou bien « *A vos ordres mon capitaine* », de s'exécuter.

#### **4. Le modèle acronymique de Hymes**

En 1967, dans un article important intitulé « *Models of the Interaction of Language and Social Setting* », (qui sera remanié et publié à nouveau en 1972), Hymes propose un modèle pour l'étude de la communication telle qu'il la conçoit. Lors de sa parution (Hymes 1967), cette esquisse constituait le repère méthodologique le plus complet dans le domaine de l'ethnographie de la communication, d'où son grand intérêt. Ce modèle élaboré sous forme d'acronyme appelé "*speaking*" qui tient compte de :

- a. SETTING ou CADRE : c'est le milieu physique et psychologique (le lieu et le temps).

Exemple :

La salle à manger d'une maison, l'heure de déjeuner, jour de juillet, atmosphère familiale.

- b. PARTICIPANTS : Ce sont les gens qui parlent et qui écoutent (Destinateur et destinataire), même s'ils ne participent pas à la communication ; certes, ils paraissent passifs, mais leur présence même

peut agir sur la conversation, d'une manière ou d'une autre. Exemple : dans la situation présentée, les convives représentent trois générations d'individus qui ont des liens de parenté très étroits (renseignements sur : âge, sexe, statut familial et professionnel, lieu de résidence, traits psychologique, etc.). Dans ce cas la nature exacte des liens de parenté et la façon dont ils sont ressentis par les participants est d'une importance capitale.

- c. ENDS ou FINALITE: C'est le but, l'intention ou l'objectif ciblés en fonction de cette conversation, qu'ils soient déclarés solennellement ou insinuationnellement.

Exemple :

- Se restaurer → explicite (objectif déclaré).
- Se resserrer les liens amicaux → implicite (insinuation).

Ici, le résultat correspondra au but si chacun a mangé à sa faim et avec plaisir et si, de plus, il éprouve des sentiments positifs à l'égard des autres participants.

- d. ACTS ou ACTES : Ce sont les thèmes abordés et ses formes. La première désigne les sujets de la conversation traités ; la seconde est moins claire, car il s'agit du style global : s'agit-il d'un message poétique ou purement référentiel ?

Exemple :

Au cours de ce déjeuner familial, plusieurs thèmes seront abordés, tels que ; les problèmes professionnels, les voyages, les événements linguistiques, situation économique, etc.

- e. KEY ou TONALITE: Elle concerne les particularités de la manière dont se déroule l'activité de langage sur le plan linguistique ou

paralinguistique : S'il s'agit d'une discussion sérieuse ou d'une plaisanterie par exemple, avec un ton grave ou aigu, des pleurs ou rire, etc.

Exemple :

Le ton des participants évolue au cours de ce déjeuner familial, allant du conseil donné gravement à la taquinerie faite avec légèreté, etc.

**f. INSTRUMENTALITIES ou INSTRUMENTS:** dans une conversation on doit utiliser des moyens ou des codes linguistiques, paralinguistiques, non linguistiques, c'est la composante fondamentale de toute cette grille ; les gestes, les distances, les couleurs, tout est signifiant.

Exemple:

Les canaux dans le cas de ce déjeuner sont le langage et la gestuelle ; à moindre degré le canal paralinguistique (intonations, pauses dans la conversation, etc.) et le canal proxémique (la disposition des membres autour de la table, la distance entre eux et les plats au milieu de la table.). Il convient de mentionner aussi le canal gustatif puisqu'il s'agit d'un repas, olfactif ; l'odeur des mets, etc.

**g. NORMS ou NORMES :** C'est en quelque sorte l'interaction et normes d'interprétation ; c'est le savoir être linguistique par rapport à la situation de communication. C'est là un aspect extrêmement difficile de l'analyse de la communication puisqu'il suppose une connaissance très étendue des modes de fonctionnement et de pensée du groupe que l'on étudie.

Exemple:

Au cours de ce repas familial, les participants ne doivent pas monopoliser la parole tous aussi souvent et aussi longuement, aussi ne pas prendre la parole à n'importe quel moment par exemple, c'est en tout le respect de l'autre.

- h. GENRE :** dans chaque discussion, il y a un genre ou type d'activité de langage. Cette composante oblige les chercheurs à définir la situation de communication en fonction des catégories que distinguent les membres d'une communauté. Le folklore, les devinettes, le théâtre, le sport, le chant, le conte, etc. Bref, les paroles doivent dépendre de la situation de communication<sup>38</sup>.

Exemple :

La conversation au cours de ce déjeuner familial est du genre bavardage à bâtons rompus, avec beaucoup d'allusions personnelles.

---

<sup>38</sup> D. HYMES, (1984) : « *Vers la Compétence de communication* », CREDIF-Hatier, Coll. LAL, Paris.

## **DEUXIEME CHAPITRE**

### **Fonctions et valeurs**

#### **du titre**

**&**

#### **de l'intertitre de presse**

## **1. Valeurs littéraires du titre**

### **1.1. Le titre comme emballage**

D'emblée, tout titre est un acte de parole performatif, c'est un pouvoir en soi. Primo, parce qu'il nous promet savoir et plaisir. Secundo, il est facile à mémoriser suite à sa taille minimale en général, il se grave facilement et rapidement dans nos mémoires, et ne peut être effacé ridiculement par le temps, mais peut l'être par l'atteinte d'une maladie. Tertio, il est allusif parce qu'il ne dit pas tout et ne dit pas rien, sa petite taille ne lui permet nullement pas de combler cette fonction. Cependant, il peut nous orienter, nous guider, bref, c'est une sorte de balisage qui éclaire notre lecture. Chaque livre est désigné par son titre, à l'acheter ou à lui tourner le dos, car l'acheter, c'est le lire, le consommer et le conserver en bibliothèque. Comme il peut dérouter quelques fois, une fois embelli, bien maquillé, minutieusement soigné, mais dont le fond, il est vierge. Donc, on doit faire attention à ce qu'on achète, car comme disait un proverbe français « *les apparences sont souvent trompeuses* ».

### **1.2. Le titre comme mémoire ou écart**

Comme on vient de le citer, il est facile à mémoriser grâce à sa taille et sa spécificité typographique. Au contraire, il peut faire part d'une rupture s'il se spécifie de nouveauté par rapport aux titres habituels.

Duchet remarque : « *Par nécessité, même s'il sélectionne son public ou cherche de nouveaux lecteurs, le titre de roman s'adapte à une demande moyenne, tient compte de l'indice culturel du genre pour adapter sa stratégie, véhicule et consolide contraintes et interdits, exploite et transmet des formes héritées* ». <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> C. ACHOUR et S. REZZOUG : Op., cit, p. 58.

### 1.3. Le titre comme incipit romanesque

Quand on considère que le titre est comme la « *réclame romanesque* », il peut être à la fois aussi « *un élément du texte global qu'il anticipe et mémorise à la fois présent au début et au cours du récit qu'il inaugure. Il fonctionne comme embrayeur et modulateur de lecture.* »<sup>2</sup>. Bien entendu, cette matière est une partie d'un tout, conçue comme inclus et incluant ou partie et tout, tentant de cerner l'intérêt et les préoccupations des lecteurs. Les titres sont d'une importance primordiale, car c'est par eux que s'effectue le premier contact avec les lecteurs. Ils annoncent les contenus des textes, soit de manière métonymique ou métaphorique. Selon qu'ils actualisent ou présentent le roman d'une équivalence symbolique. C'est un sens imparfait et en suspens, ambigu dans sa globalité. L'agencement du titre fait que le lecteur "s'accroche" et penche pour satisfaire sa curiosité.

Par ailleurs, le roman traduit son titre, le décode et le réinscrit dans la pluralité d'un texte, qui par la suite reformule son titre en l'expliquant même en dénudant son aspect complexe et caché. Il faudrait donc étudier « *ce mécanisme du refoulé/caché qu'il y a dans le titre par rapport à son développement textuel (...) le titre résume et assume le roman, et en oriente la lecture* »<sup>3</sup>. Le titre doit être à la fois stimulations et début d'assouvissement de la curiosité du lecteur, ainsi réunit-il les fonctions de tout texte publicitaire, référentiel, conatif et poétique.

On peut dire donc, que le titre, annonce à la fois le roman et le cache. Alors, il doit trouver un équilibre entre ces deux oppositions. En effet, en littérature le titre et le roman sont en étroite complémentarité. L'un annonce, l'autre explique en développant un énoncé programmé jusqu'à sa reproduction, comme mot de la fin et clé de son début.

---

<sup>2</sup> C. DOUCHET, (1973) : « *La fille abandonnée et la bête humaine, éléments de titrologie romanesque* », Année 1973 Volume 12 Numéro: 4, pp. 49-73. Fait partie d'un numéro thématique : Littérature.

<sup>3</sup> Ibid., p. 56.

## 2. Fonctions littéraires des titres

Le titre a de multiples fonctions, les théoriciens intéressés par la titrologie ont pu repérer un nombre important de ces fonctions, malgré cette diversité des noms et des rôles, ou encore des fonctions différentes sous des noms identiques, ou les mêmes rôles sous des noms différents. L'important sera uniquement de bien délimiter les fonctions, ensuite les nommer.

- Léo Hœk dans son essai, "*pour une sémiotique du titre*" en relève deux fonctions principales qu'il appelle :
  - a. Identificationnelle : quelque fois aussi nommée "*référentielle*".
  - b. Enonciatrice : qui sert à expliquer le contenu de ce qui suit.
  
- Charles Grivel dans un excellent chapitre intitulé "*puissance du titre*" de son ouvrage sur le roman, divise en trois, les fonctions du titre :
  - a. Appellative : elle désigne l'ouvrage.
  - b. Désignative : elle désigne le contenu.
  - c. Publicitaire : mettre en valeur l'ouvrage.
  
- Claude Duchet dans son article, "*la fille abandonnée et la bête humaine*" : éléments de titrologie romanesque, subdivise également en trois, les fonctions du titre :
  - a. Référentielle ;
  - b. Conative ;
  - c. Poétique.

Ces trois fonctions sont respectivement centrées sur l'objet ; le destinataire et le message. C'est-à-dire les éléments-moteur de toute communication.

- R. Barthes ne traite pas exclusivement les problèmes de la titrologie, il a ébauché ce sujet de manière brève et décisive dans « *S/Z* », ainsi

que dans son analyse textuelle d'un conte d'Edgar Poe. Pour lui, le titre a toujours été et de façon simultanée doté d'une double fonction.

- a. Enonciatrice ;
- b. déictique.

La première fonction du titre sera d'annoncer "qu'un morceau de littérature va suivre, (c'est-à-dire, en fait, une marchandise) à exposer pour vente". A la suite de Barthes, nous appelons cette fonction du titre ; la fonction déictique, qui sert à désigner et à montrer. Elle sert à nommer l'ouvrage et permet de le rendre unique ; centrée sur le roman comme elle le transforme en objet.

En effet, le titre peut avoir une fonction classificatrice permettant sa saisie en un clin d'œil. C'est-à-dire en lisant le titre d'un article ou d'un extrait, on peut immédiatement supposer sans peine à quel genre textuel appartient-il ?<sup>4</sup>. Donc, ce dernier permet la reconnaissance rapide et extérieure de son texte par rapport aux autres textes circulants dans une même société. Cette fonction est appelée aussi distinctive, c'est le titre d'une œuvre donnée qui fait d'elle différente des autres.

Autrement dit, c'est la fonction identificatoire ou appellative : « *Le roman est montré "roman" dès son titre ; la spécificité du livre est précisée à tel point qu'à la seule perception du livre(...) la catégorie même s'en trouve déjà affirmée ; le titre réunit en lui-même de quoi réussir cette identification* ».<sup>5</sup>

Néanmoins, le titre peut devenir un signe à contenu "flottant" quand il prend un sens par rapport à une situation concrète du discours. C'est-à-dire il y a une certaine ambiguïté qui peut s'imposer de soi. Explicitement, le titre se

---

<sup>4</sup> L. Høek, (1973) : « *Pour une sémiotique du titre* ». p. 18.

<sup>5</sup> R. BARTHES : « *Analyse textuelle d'un conte d'Edgar Poe* », p. 33.

réfère au texte qui le suit, ces unités lexicales doivent comprendre impérativement les sens régulièrement enregistrés par le dictionnaire.

Or ces unités peuvent subir un certain nombre de sens connotés et successifs qui entraînent des modifications au sens premier ou commun. Cet élargissement et éclatement de sens ne seront pas issus du dictionnaire, mais du contexte auquel ils se rattachent. Le rôle du titre serait donc; l'orientation de la lecture, puisqu'elle risque d'être déroutée sans l'existence de cet ensemble de balises.

De ce point, le titre-phrase agrammaticale est non défini sémantiquement par le dictionnaire – se rapproche encore une fois de plus, surtout sur le fond linguistique, du nom propre. Comme lui (le nom propre) commence logiquement et axiomatiquement par une majuscule ; le titre devient dans ce cas là, une propriété privée et fonctionne comme le nom propre de l'œuvre désignant tout le texte de l'ouvrage.

Par conséquent, le titre sera pareil au nom propre, ne pourra-t- être que privé de sens, surtout au début, parce qu'il servira uniquement à marquer et à désigner les repères entre le texte et le hors texte. L'intitulé n'attribue donc pas la capitale d'une écriture, il en garantit le suspens ; son paratexte sert à contourner et à délimiter sinueusement, ce, en dessinant un premier moule de reproduction du sens.

### **3. Fonctions linguistiques des titres**

#### **3.1. La fonction référentielle**

Cette fonction est dite aussi “*désignative*” (Genette 1987), “*appellative*” (Grivel 1973), “*dénomminative*” (Mitterrand 1979) et (Bokobza 1984, Dardel 1988) “*déictique*”, car elle sert à “*impliquer*” chez (Kantorovicz 1986). Le titre doit informer les lecteurs du sujet et de la situation à laquelle renvoie le contenu global de ce qui suit, c'est-à-dire le

texte. En général, “*la référence nominale*”<sup>6</sup> est le constituant fondamental et formel d’un titre. C’est le fait de choisir un nom plutôt qu’un autre. Ce nom propre est le prince des signifiants pour R.Barthes : « *Un nom propre doit être toujours interrogé soigneusement (...). Ses connotations sont riches, sociales et symboliques.* »<sup>7</sup>

Par conséquent, un titre n’est référentiel que lorsqu’il nomme : (Nom propre + titre). Cependant, il peut y avoir des titres qui ne comportent pas de noms propres, ce serait méconnaître l’essentiel. Or, le titre fait partie de son référent, le nom propre n’est guère essentiel ou du lieu qu’il désigne : « *On ne s’étonnera donc pas qu’un changement de titre comporte un changement dans le texte et supprime, par le rapport de désignation qu’avait le titre originale* ».<sup>8</sup> En outre le titre désigne l’ensemble du texte et fonctionne comme un nom propre. Sélectionné du même langage du roman, il est l’élément métalinguistique du texte. Ce nom propre renvoie au référent qui est le livre et non à l’être humain, là par exemple, *Tombéza* a comme référent l’œuvre elle-même, mais il se réfère au personnage dans le contexte de l’histoire. Il existe deux sortes de titre :

- a. Titre subjectal : il désigne le sujet du texte ;
- b. Titre objectal : il désigne le texte comme objet.

Ces deux sortes de titre se mêlent et se côtoient l’un à l’autre afin d’assurer une fonction conative pour une bonne interprétation de ces titres à la une de notre quotidien algérien d’expression française « *Le Soir d'Algérie* ».

### **3.2. La fonction conative ou métalinguistique**

Elle vise la détermination chez le lecteur d’un comportement actif, afin de modifier ses connaissances et ses acquis .C’est le fait de subir de nouvelles

---

<sup>6</sup> L. ROSS, (1990) : « *L’écriture de la presse : L’art d’informer* », éd. Gaeten Morin, Québec, p. 57.

<sup>7</sup> R. BARTHES, (1985) : « *L’aventure sémiologique* », p.335.

<sup>8</sup> M. VIROL: Op., cit, p. 106.

connaissances, distinctes de celles déjà acquises au préalable. Dont l'objectif sera le raffinement de la bonne et de la mauvaise connaissance. Ce qui implique une autre fonction, celle de nouveauté ou de rhématique.

A ce propos, Jespersen distingue la fonction de « *nexus* »<sup>9</sup> où le terme secondaire qui ajoute quelque chose de nouveau au premier terme, par sa forme graphique autant que par sa formulation (notamment les mots clefs ou génériques qui le composent). D'ailleurs, un titre doit accrocher le regard du lecteur au premier niveau de lecture, lors de l'arrivée sur le bloc, et lors du défilement rapide de cette page, ou lors de la lecture du titre dans un onglet d'agrégateur, de *digg-like* contenant déjà des articles classés par thèmes. L'important serait de les feuilleter en un clin d'œil et en un laps de temps jugé assez insuffisant. Par ailleurs, le lecteur peut sélectionner les articles sur lesquels il compte revenir. La qualité des titres est donc, un élément indispensable et non négligeable dans une tâche pareille.

Toutefois, on peut trouver ce que Van Dijk (1985) appelle : « *Skewed Headling* », où le thème du texte est promu au rang du thème principal : la raison peut être idéologique ou politique. Partant du fait qu'il contient souvent un code moral ou social, or, une pratique de lecture analytique est nécessaire pour en dégager ses valeurs. Le choix opéré sur le référent du titre aurait évidemment une signification et une désignation, dans la mesure où tous les titres cachent une vision sur le monde, et tendent vers une culture qui peut être révélée par le contenu. Cette visée peut être religieuse comme dans le titre « *les agneaux du seigneur* » qui donne à lire sur une idéologie musulmane ou chrétienne.

Cette fonction est illustrée par R. Barthes : « (...) *Il (le titre) complète un capital idéologique* »<sup>10</sup>. Comme le confirme S. Bokobza : « *il y a toujours autour du titre de certaines œuvres un enjeu idéologique, puisque la pâleur de*

---

<sup>9</sup> L. ROSS: Op., cit, p. 57.

<sup>10</sup> R. BARTHES: Op., cit, p. 335.

*certaines titres ne pouvait s'expliquer que par la peur de nommer la réalité, une lecture idéologique qui voudrait analyser l'esthétisme en rapport avec une situation historique précise, devra aussi dégager le vrai titre d'une œuvre* ». <sup>11</sup>

En guise de récapitulatif de ces deux citations, on peut dire que le titre est très riche bien chargé et bien dosé sémantiquement, tant qu'il s'instaure comme le témoin fiable d'une prise de position et de conscience de certaines circonstances, qu'elles soient individuelles ou collectives.

### **3.3. La fonction poétique ou séductrice**

Parmi les fonctions primordiales d'un titre, est de donner envie de lire, éveiller l'intérêt du lecteur, susciter sa curiosité, son admiration publicitaire et provoquer son envie d'un savoir additionnel. « *Stimuler la curiosité du lecteur* »<sup>12</sup>. Il est *adéquat* lorsqu'il attire aisément son lecteur potentiel, et « *réussi* »<sup>13</sup>, s'il est authentique à son texte. Cette fonction est apparue juste après la deuxième guerre où les journaux parisiens possédaient leur «titriers», ou leur journaliste par excellence spécialisé en la confection et l'élaboration des titres. Ces derniers doivent être axiomatiquement bien ciblés et bien mesurés afin d'attirer les lecteurs. En outre, ce métier est récompensé en chaque fin d'année dans la profession du meilleur titre de l'année. Cette fonction est rattachée par Genette aux effets connotatifs du titre qui s'ajoutent aux effets sémantiques dérivées de la fonction conative ou métalinguistique.

En effet, les titres et les sous-titres sont des éléments décisifs de la mise en page. Ils éclairent ou écrasent le texte, comme ils servent ou desservent par leur forme à la réalisation de l'objectif ciblé. Le lecteur passe d'un titre à un autre, dans la page ou dans les diverses pages sans aucune peine, car ce sont eux qui structurent l'agencement de ces dernières. La manière dont les styles

<sup>11</sup> S. BOKOBZA : « *Le nouveau français: théorie et pratique* », p.26, in [www.books.google.com/books?](http://www.books.google.com/books?)

<sup>12</sup> A. PETIT JEAN (1987) : « *Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle* », in *Revue langue française*, Numéro 74, Ed. Hachette, Paris, p.73.

<sup>13</sup> G. GENETTE: Op., cit, p. 118.

choisis donc, permet de faire ressortir les titres sans écraser l'article (choix des couleurs, des polices, des tailles de lettres et d'interligne, etc.). Le choix des caractères et leur grosseur, ainsi la surface relative occupée par l'ensemble de la titraile permet de hiérarchiser les informations dans une même page.

Par conséquent, le titre le plus visible est le plus lisible, est aussi celui que la rédaction veut mettre en valeur. Tout cela revient au choix des mots en fonction des sens qu'ils remplissent ou de leurs valeurs expressives. A ce propos, Léo Hoeck affirme que « *le style du titre est elliptique* »<sup>14</sup>, c'est-à-dire qu'il doit avoir une structure syntaxique qui ne dit pas tout, mais qui parle par allusion et sous-entendus. C'est le fait de garder et cacher cette énigme, laisser le lecteur insatisfait et toujours curieux. Ce qui l'incite à lire jusqu'à la fin de l'extrait pour mieux satisfaire cette curiosité affamée. Cette fonction conative ou publicitaire a pour fonction principale ; de mettre en valeur l'œuvre ou séduire des lecteurs potentiels.

En effet, une représentation d'une présentation est par conséquent forcément métalinguistique. Le titre partage un rapport de réciprocité avec le texte dont il fait partie, dans la mesure où ce dernier constitue « *une source d'interrogation dont celui-ci [constituera la réponse]* »<sup>15</sup>.

En revanche, pour Léo. Hoeck : « *il ne s'agit pas simplement de remplacer les sens possibles du titre par un seul sens, le juste ni de désambiguïser le titre, mais plutôt de voir comment les différents sens possibles sont confirmés dans le co-texte, et comment ils contribuent à fonder le sens pluriel du titre* »<sup>16</sup>

Enfin, cette fonction, on peut dire que le titre joue un double rôle, puisqu'il essaie toujours, par sa condensation lexicale de satisfaire une attente

---

<sup>14</sup> L. HOEK: Op., cit, p. 54.

<sup>15</sup> G. VIGNER, (1980) : « *Une unité discursive restreinte : le titre* », Le Français dans le Monde N°156, p. 30.

<sup>16</sup> L. HOEK, (1988): « *La marque du titre : dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle* », La Haye. Mouton éditeur, p.5.

et un désir du destinataire, c'est-à-dire qu'il offre à l'esprit la jouissance et l'admiration, par le fait qu'il tente souvent de préserver une partie cachée et énigmatique pour stimuler le suspens. Donc, il apparaît comme un élément constitutif de la grammaire du texte. D'autre part, il informe ses lecteurs sur le thème à aborder.

A ce propos, Duchet affirme que : « *le titre déclenche et stimule la curiosité, l'intérêt, le feuillettement, l'achat ou l'empreint (...) il promet savoir et plaisir. De plus, il satisfait une attente, un désir, il complète un capital idéologique [...]* ». <sup>17</sup>

C'est aussi la fonction *apéritive* dont parle Barthes. En tant qu'« *opérateur de marque* », le titre exhibe son texte en marchandise et marque le début de ce texte. « *Le récit est une marchandise, dont la proposition est précédée d'un boniment* ». <sup>18</sup> Ce boniment sert sans doute à tromper puis à séduire son destinataire avec des propos trompeurs et abrégatifs, qui servent d'intermédiaire avec le texte sous forme de très courts résumés, qui indiquent à leur tour aussi le contenu par une formule trop condensée.

Le titre doit jouer avec les mots, avoir des raisons d'être, comme il doit être parlant, et ce, par le fait de répondre aux questionnements inattendus des lecteurs, donc, il doit satisfaire leurs interrogations illimitées de façon brève et claire, les fidéliser, en respectant les lois de proximité pour leur faciliter un accès adéquat.

Comme il doit aussi entraîner ses lecteurs vers le vif du sujet et de façon immédiate afin de leur permettre concentration et assimilation de l'essentiel. Ainsi les doter d'un élan actif aux textes proposés ; par le fait d'être taillé et sur mesure, les surprendre pour apprendre par l'incitation et le choc reliés. Par

---

<sup>17</sup> C. DOUCHET : Op., cit, p, 91.

<sup>18</sup> R. BARTHES : « *L'aventure sémiologique* », op., cit, p. 335.

cela, le titre peut être alors considéré comme « *le macrosome d'un micrososome ou comme une partie représentant le tout* ». <sup>19</sup>

Cet emblème, peut donc aisément constituer, comme tout autre message linguistique, un support fiable de recherche, cela en le mettant en relation avec son co-texte. C'est pour cette raison là, que les titres doivent dépasser la vie éphémère, puisqu'ils sont censés d'avoir une vie longue et éternelle. C'est ainsi qu'on peut les considérer comme étant un ensemble de syntagmes étagés les uns sur les autres, permettant un déchiffrement découpé qui, en répondant à un certain nombre de questions, facilite et guide la lecture <sup>20</sup> mais, faut-il le dire, ce qui est pour le lecteur une *fonction proleptique*, c'est-à-dire d'annonce, est pour l'auteur *analeptique*. Or, c'est un fragment habituellement postérieur à son texte lors de sa rédaction ainsi que lors de sa lecture. Sa fonction métalinguistique et la temporalité mensongère sont aux traits préfaciers.

#### **4. Objectifs principaux de la titrairie**

Les titres se présentent sous différents aspects et cela dépend sans doute des multiples objectifs visés. Ils peuvent choisir « *de choquer, de biaiser la perspective de lecture en attirant l'attention sur un élément sans importance, de dissimuler un propos polémique sous un titre innocent, de proposer un titre énigme ou sans solution* » <sup>21</sup>.

Inséparable aussi du circuit de communication, le titre est considéré comme une entité à part entière qui met en branle tous les éléments qui entrent dans tout acte d'échange. L'énoncé titre a des destinataires, souvent connus, car en face d'eux, ils ont des destinataires connus aussi, mais assez complexes et

---

<sup>19</sup> L. VAILLANCOURT dans un article web. Intitulé : « *La rhétorique des titres chez Montaigne* ». p. 77.

<sup>20</sup> G. VIGNER, (1980): « *Une unité discursive restreinte : le titre* », Le Français dans le Monde, p.35.

<sup>21</sup> L. VAILLANCOURT: Ibid, .p. 78.

hétérogènes. Par ailleurs, ce public reste difficile à gérer et à cerner, du fait que leur propre assimilation n'est guère pareille ou homogène.

Cet arrosage n'est pas donc fécond de la même manière chez tous. Or, les lecteurs souvent curieux doivent être impliqués par différents degrés. Cela dépend de plusieurs contraintes déjà citées (le niveau, le taux d'acquisition, le degré de réflexion, le contexte sociolinguistique, ...etc.), ce qui nous mène à traquer et à expliquer ces différents types et catégories des titres, afin de pouvoir répondre aux préoccupations qui paraissent floues et mystérieuses chez les uns comme chez les autres.

#### **4.1. La hiérarchisation des informations**

Les titres peuvent favoriser à leur tour la lecture d'un article au détriment d'un autre, comme ils peuvent minimiser des événements. En somme, le titrier exerce un certain impact sur le lecteur, le pousser, l'inciter comme le faire fuir de certains articles.

#### **4.2. Le choix de la lecture**

Le titre permet un choix très important de la lecture, car il fait plonger les lecteurs d'emblée dans les textes qui répondent à leur attente. En conséquence, le titre ici doit jouer un double rôle ; celui du résumé et celui d'informationnel à titre de l'information nouvelle.

### **5. La réception du titre**

Il est possible de considérer le titre comme un moyen de construction d'un horizon d'attente, la quantité de matière titulaire et inversement proportionnelle à la quantité de questions supposées. C'est-à-dire, plus qu'il y ait d'indices titulaires, moins qu'il y ait d'interrogations, dans la mesure où celles-ci n'offrent qu'un minimum de renseignements, laissant l'essentiel à l'imagination qui, on le sait bien, joue un rôle crucial dans la théorie de la

réception d'un titre. En effet, dans le large discours littéraire, le titre ne peut se comprendre que comme une partie discursive du roman, donc, entre le titre et le roman il y a une relation de réciprocité et de continuité. Ni le discours titulaire suffit à lui seul, ni d'ailleurs le discours du roman. Nous ne pouvons nous contenter du titre seul, il ne serait qu'un simple énoncé comme tous les autres.

En revanche, la lecture du texte sans savoir son intitulé, serait imparfaite et tronquée. C'est pour cette raison, et afin que notre analyse soit plus objective et approfondie, il nous a semblé de ne pas séparer ces deux fragments l'un de l'autre. Partant de ce fait, on essaierait de s'interroger sur la relation qu'entretiennent ces deux énoncés, l'un par rapport à l'autre. Si les critiques disent « *l'automne à pékin* » de Boris Vian, que « *l'action ne se passe ni en automne ni à pékin* »<sup>22</sup>, il nous paraît intéressant de partir d'un tel exemple afin de vérifier cette relation unissant le titre à son contenu textuel.

Par contenu, nous envisageons le thème principal suivi de ses rhèmes développés au fur et à mesure. On suppose donc, que plus le titre est explicite, moins qu'il y ait d'interrogations sur son contenu. Là où le titre paraît énigmatique, il n'est qu'un simple fragment qui désigne son texte, délaissé dans l'obscurité et sans balises. Autrement dit, plus que le titre est poétique, moins qu'il soit référentiel. Puisqu'il qu'il n'offre qu'un minimum de renseignements sur sa suite, laissant son lecteur naviguer dans l'imagination approximative. Ce contraste entre le virtuel de la titraille et le réel du contenu, se manifeste à travers, surtout son emplacement typographique, le nom de l'auteur, mis en bas de l'extrait. Cela donne l'impression générale d'austérité, de rigidité, et qui n'accorde aucun plaisir.

Dans les romans, c'est le nom de l'écrivain qui est mis en tête, puisqu'il porte son cachet personnel, cependant dans les extraits des manuels

---

<sup>22</sup> J. P. GOLDENSTEIN: Op., cit, p. 69.

scolaires, c'est le titre proposé par les titreurs (pédagogues) qui est surclassé, mis post-posé à son texte. Il ne correspond pas en réalité à sa traîne. Les titres sont intégrés dans le manuel, suivant des objectifs déterminés préalablement, ce qui donne des titres non originaux.

Dans la même rubrique, le nom de l'auteur est placé en bas du texte, plus la maison et l'année d'édition. Ce dernier doit être cohérent à sens transposé (relation d'inclusion échangée). Mais qui s'effectue au détriment du cachet de l'écrivain. Par contre, dans les romans, la cible est publicitaire, commerciale, plus que scientifique, puisque le nom de l'auteur placé souvent en tête de la page vitrine porte mieux.

L'abondance de matière titulaire du texte scientifique entraîne un horizon d'attente fortement structuré. Tandis que la relative pauvreté des renseignements fournis par le texte a pour objectif un horizon d'attente plus au moins indéterminé.<sup>23</sup> La stratégie de la titraison doit obligatoirement correspondre aux tendances et au vouloir saisir du lecteur « *titrer c'est choisir* » (Furet 1995, p.116).

Aussi la diffusion d'un livre se fait grâce à son titre, qui prend parfois le tour d'une stratégie de harcèlement. Or, provoquer par ce fragment, ou ce qu'on appelle titre à tendance provocatrice, c'est lancer un appel public (provocare). A qui ? A un public non défini, non spécialisé, bref aléatoire ou soumis au hasard (« *à random-public* »)<sup>24</sup>. En ce sens les publications, grâce à leur titraison, sont des bouteilles à la mer, jamais assurées de leur destination ni de leurs destinataires. A cet égard, il faut souligner que le titre préserve le livre grâce à son authenticité provocatrice, il peut être violent et choquant à la fois par la tension et la combinaison de ses lexèmes.

---

<sup>23</sup> G. VIGNER : Op., cit, p. 36.

<sup>24</sup> G. LOYD : « *A Talk-wilk Ed.Ruscha* » Dumbox, N4, p.5, L'expression est proposée par Gary Lloyd, mais Ruscha y acquiesce.

## **6. Les exigences d'un titre**

### **6.1. La clarté**

Un titre doit être rédigé de manière claire et facile à comprendre et à saisir, ce en évitant toute confusion parasite, ou sous forme de bruit qui peut entraîner une ambiguïté quelconque sur le plan de son assimilation, ou par le fait de stimuler certains imprévus qui peuvent désorienter ou dérouter les lecteurs, même aussi être intolérablement acquis. En ce sens, le lecteur doit dévoiler de façon immédiate le sens visé et voulu par le rédacteur. En contre parti, le titrier ou le titreur doit faire très attention aux lexèmes choisis, plutôt à son vocabulaire en évitant les sigles, les termes techniques et scientifiques trop recherchés (dits savants).

Au contraire, un titre ne doit pas et ne peut jamais tout dire en une forme condensée et minimale, comme il ne doit pas ne rien dire malgré sa petite taille. Dans son but primordial sera, de ne plus embrouiller ses lecteurs. A ce titre, Loïc HERVOUET a consolidé ses pensées par des illustrations empiriques tirées de journaux français, qu'il a analysés au cours de son ouvrage.

### **6.2. La précision**

Un titre doit être obligatoirement précis par sa rigueur, dans sa présentation graphique soit-elle ou sémantique surtout, pour ne pas dérouter son lecteur. Le titreur doit éviter les titres vagues ou incomplets à parenthèse ouvertes ou en suspens. Comme il doit de ne plus favoriser le contenant au détriment du contenu ; le stylistique au détriment du sens voulu. La précision réside dans le choix des vocables courts et chargés de sens et qui peuvent en un ensemble limité de mots résumer le contenu à lire. Cette optique sera basée sur l'intelligence du titreur et son jonglage avec les mots, car ces derniers sont combinables comme dans le jeu de domino, et celui qui sait jouer avec ces mots est un bon usager de la langue, ce qui implique une bonne lecture.

### **6.3. La spécificité et la fidélité**

Un titre doit être spécifique et fidèle surtout dans sa forme et dans le contenu du texte qu'il représente, même proportionnellement, afin de ne pas trahir le vouloir dire. Etant donné que ce dernier est connu par sa délicatesse, il est censé être référentiel. Un bon titre ne doit jamais dérouter ni les leurrer, ses lecteurs pour l'achat gratuit du journal, car une fois n'est pas coutume, or le titre ne doit en aucun cas mentir son article, et comme disait La Fontaine dans sa célèbre fable du berger : « *un menteur n'est jamais cru même en disant la vérité* ». Bref, un titre bien fabriqué et bien soigné doit être avant tout fidèle à soi-même, au journal qu'il représente, à son article et surtout à ses lecteurs qui lui sont toujours fidèles par l'achat et la lecture du journal.

### **6.4. La mixité**

C'est le fait d'avoir une qualité mixte ; dans la mesure où il doit, d'une part, situer son texte qu'il le suit ; le situer dans sa typologie, dans sa penchée, dans sa visée et dans sa qualité. D'autre part, inciter un grand nombre possible de lecteurs, afin de permettre l'achat du journal. Tout cela sans négliger quelques conditions de mise en forme, tels que ; la couleur, le caractère qui ne seront en aucun cas gratuits ou dérisoires.

## **7. Les différents types de titres**

A partir de ses multiples fonctions, naissent différents types de titres, établis par G.Genette<sup>25</sup> dans sa recherche sur ce qui accompagne et fait exister le texte, il distingue les titres thématiques et des titres rhématiques<sup>26</sup> classement binaire que Jacques Virbel (2002) affine dans son travail sur les

---

<sup>25</sup> G. GENETTE, (1987) : « *Seuils* », Le Seuil, coll. "Poétique", Paris, p. 63.

<sup>26</sup> Cette terminologie est différente de celle utilisée auparavant pour décrire les progressions discursives.

titres comme objet textuel (OT) dans le cadre du MAT<sup>27</sup>. Il en dégage cinq types :

- A. Les titres thématique : ils décrivent ce dont traite l'OT titré J. Virbel propose une métaphore pour ce titre de titres : « l'OT (traite de + parle de + a pour sujet l'objet + est relatif à) + T » ;
- B. Les titres rhématiques : ou fonctionnels nomment ce qui constitue fonctionnellement l'OT titré (partie, chapitre, section) ;

Les deux métaphrases proposées ici sont clairement différentes « L'OT (est+constitue+) un(e) T » ou « L'OT (appartient au + relève du +) (Genre + type) T ».

- C. Les titres résultats de la composition syntagmatique des types 1 et 2 ;
- D. Les titres résultats de la composition sémantique des types 1 et 2 ;<sup>28</sup>
- E. Les titres performatifs, dont J. Virbel se demande s'ils appartiennent aussi au type 1 et 2.<sup>29</sup>

Ce classement est précieux puisqu'il nous permet de centrer la suite de notre travail sur les titres des articles journalistiques surtout de la page une. En effet, on cherche dans cette étude l'extraction des informations pertinentes sur leur contenu informatif du texte. Informations qui permettent le choix de la lecture, car le lecteur se contentera dans la nouvelle exprimée dans le titre, à partir de laquelle, il peut la prolonger jusqu'à la capture d'une réponse satisfaisante à son attente. Le titre doit donc donner tous les éléments de ce choix, le sujet de l'article comme, il doit souligner l'aspect nouveau de

---

<sup>27</sup> Une métaphore, dans l'acception du MAT, est une phrase qui rend compte « d'un phénomène de mise en forme matérielle ».

<sup>28</sup> «T» représente l'intitulé du titre. Pour un titre comme thématique (*analyse surfacique des textes*), il faut alors lire « l'OT traite de l'analyse surfacique des textes »

<sup>29</sup> J. PEYTARD: Op., cit, p. 15.

l'information ; c'est-à-dire, il doit être performatif, claire et facile à saisir. La perception du sens doit être immédiate et sans illusions. C'est éviter les mots trop abstraits, les accumulations de sigle, les mots techniques ou savants, les références culturelles trop recherchées, les ambiguïtés doivent disparaître de la titrairie, sinon elles provoquent une opacité impitoyable.

Néanmoins, les titres restent des espaces infinis d'expressions, compte tenu de la variété des locuteurs, les sujets traités d'une manière générale, des combinaisons langagières possibles. Cette constatation faite, il est risqué de prétendre pouvoir proposer une grammaire réellement exhaustive de ces objets textuels (OT).

## **8. La forme du titre**

### **8.1. Le signe sémiotique**

Le titre est un signe sémiotique constitué de signes linguistiques. Il est important de le faire distinguer, par le fait de mettre en relief tous ses éléments constitutifs communs à ces deux genres de signes. D'abord, pour Ferdinand de Saussure, tout signe est une entité à double face, l'une sensible, qui est son signifiant, l'autre, abstraite, qui est son signifié. Le signifiant est l'aspect formel du signe qui évoque un contenu sémantique ; le signifié est le contenu sémantique évoqué par ce signifiant.<sup>30</sup> Ces deux faces ressemblent au recto et au verso d'une feuille, dont il est impossible de les séparer l'un de l'autre. Un contenu et une expression chez A.Martinet. Tout dépend des terminologies. Le signe est doté d'un sens référentiel retenu pour référer à un objet extralinguistique, ce sens est appelé aussi sens désignatif.<sup>31</sup>

En sémiotique, pour les éléments qui constituent le signe, on adopte le modèle tétradique présenté par Klin Kenberz<sup>32</sup>, qui le présente sous forme d'un

---

<sup>30</sup> A. LEHMANN, B. MARTIN (2000) : « *Introduction à la lexicologie, Sémantique et morphologie*, Ed. Nathan/HER, p. 9.

<sup>31</sup> Ibid., p. 11.

<sup>32</sup> Inspiré de J.M. KLIN KENBERZ : « *Précis de sémiotique générale* », pp. 92-97.

carré ou l'on peut distinguer quatre éléments distincts, mais nécessaires pour la constitution d'un signe. Comme il ajoute aux trois constants du signe linguistique le stimulus, qui est la face concrète du signe. C'est son support actif, un phénomène physique, par lequel le sujet se relie à son signe. Quant au sens, il naît du rapport signifiant / signifié. Enfin, le référent, c'est l'actualisation du signifié. C'est l'objet du monde. C'est-à-dire le texte lui-même. Cette représentation nous évoque à poser la question d'une manière façon : Ces signes ont-ils une relation stables avec leurs référents ? Sont-ils régis par un consensus linguistique ou par une motivation usuelle ?

La toute première remarque faite sur la structure globale des titres des articles journalistiques francophones algériens sur lesquels porte notre recherche est : l'emploi fréquent et récurrent des syntagmes nominaux qu'on note SN, mais peuvent aussi être réalisés par des SV ou par des phrases. Des syntagmes où il n'est pas toujours possible d'utiliser des structures grammaticales complètes suite à leurs formes condensées à valeur contractive.

## **8.2. Les constituants linguistiques d'un titre**

Bien qu'on parle d'un style titulaire réservé aux quotidiens algériens francophones, c'est parce que dans les titres qu'on voit une véritable syntaxe particulière jointe d'une sémiologie assez spécifique, puisque le fragment dit; titre doit représenter et résumer tout son article, qu'il soit long ou court. L'important est qu'il soit impérativement limité et condensé. En outre, la suppression des éléments verbaux est presque quasi-récurrente avec la négligence de la structure de la phrase simple. En effet, selon L.HOECK : « *dans les titres les éléments verbaux sont en général supprimés au profit quantitatif des éléments nominaux : le style du titre est elliptique... et nominal* »<sup>33</sup>. En fait cette structure nominale ne dit pas tout et ne dit pas rien aussi, au contraire, elle reste souvent allusive.

---

<sup>33</sup> L. HOECK, (1981) : « *La Marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle* », Mouton, La Haye, Paris, New York, p. 54.

En anglais, il existe certains termes pour décrire le « *headlines* », le langage des titres. Mårdh parle du « *bloc language* »<sup>34</sup>, que l'on trouve aussi dans les télégrammes, les publicités, les recettes, les menus, les catalogues, les enseignes et les affiches publicitaires par exemple. Crystal emploie le terme « *minor sentences*<sup>35</sup> » pour décrire les syntagmes où il n'est pas possible d'employer une gamme complète de structure grammaticale, à cause de la forme de « *bloc* ». Ceci s'explique par le besoin de se concentrer sur l'essentiel « *dans le titre ce qu'il [=le lecteur], veut, c'est du béton, du massif. A la limite, que chaque mot apporte une information* »<sup>36</sup>.

## 9. Le surtitre

Élément de la titraille, le surtitre (ou surtitre) est un titre additionnel qui surmonte le titre d'un article de presse, ce segment dont les caractères contrastés par rapport au titre servent à poser le cadre dans lequel celui-ci se développe. Il est sobre, dépouillé et obéit à la règle du parler qui peut dire plus. En principe et en se référant aux manuels d'écriture journalistique, la relation du surtitre au titre se fonde autour d'une altérité (caractère de ce qui est autre) sur le plan pragmatique : lorsqu'il est incitatif, il favorise un développement informatif du titre, et lorsqu'il est informatif, le titre est incitatif. L'enjeu étant à la fois une cohérence discursive réciproque, l'accès immédiat au référent et l'économie maximale du langage, le surtitre a un rôle capital dans la construction du titre. Cette conception du surtitre, par ailleurs superficielle, ne nous dit pas quels sont les principaux éléments morpho-dispositionnels, lexicaux et, surtout, quelles sont les fonctions assumées par le surtitre dans la construction du texte-titre.

---

<sup>34</sup> MÄRDH, (1980) : « *Headlines : on the grammar of the English front page headlines* », in *Lund Studies in English* 58, CWK Gleerup, Lund, p. 12, terme de Straumann, 1935, pp. 21-39.

<sup>35</sup> CRYSTAL : Op., cit, p. 216.

<sup>36</sup> C. FURET, (1995) : « *Le titre, pour donner envie de lire* », Centre de formation et de perfectionnement, Paris, p. 53.

## 9.1. Aspects formels de la relation du surtitre au titre

De l'étude de Lydia-Mai Ho-Dac, Anne Le Draoulec et Marie-Paule Peri-Woodley sur les composantes et les dimensions du texte, il est affirmé que « *le titrage découpe le texte en sections, chaque section inscrivant son contenu dans un contenu général commun présenté par l'expression titre* »<sup>37</sup>. Ce qui met le titre en relation sémantique directe avec le texte qu'il précède. Étant lui-même un micro-texte, il peut être découpé en plusieurs séquences représentant des fragments en relation logique dans une structure dépendante. Le surtitre relève du cadrage, il est un introducteur de cadre: « *L'encadrement du discours crée un découpage en cadres, le contenu de chaque cadre étant à interpréter suivant un critère exprimé en initiale par un introducteur de cadre* »<sup>38</sup>. Il ne faut cependant pas voir ici deux procédés distincts d'organisation du discours, il n'y en a qu'un seul, un cadre du discours, la titraille, avec des segments particuliers : l'introducteur de ce cadre et sa portée immédiate.

Michel Charolles (in J.- M. Adam, 1999 : 46) distingue à ce propos quatre opérateurs relationnels assurant la cohésion d'un texte : les connecteurs, les substituts anaphoriques, les marques configurationnelles de segmentation et les introducteurs de cadres de discours. Le surtitre sert d'amorce qui sert à provoquer l'explosion de l'information, qui à son tour sera au profit d'une portée textuelle. Quant aux autres opérateurs, ils se manifestent dans le cadre du discours : considérons-les comme des introducteurs de cadre du discours<sup>39</sup>.

## 9.2. Le surtitre comme cadre du discours

La notion de cadre du discours est développée par Charolles (1997 : 4) pour identifier un groupe d'unités qui doivent être traitées et analysées de la

<sup>37</sup> HO-DAC, L.M. ; LE DRAOULEC, A. ; PERI-WOODLEY, M. P. (2001) : « *Cohabitation des dimensions temps, espace et "phénomènes" dans un texte géographique* » in « *Cahiers de grammaire* », n°26, p. 127.

<sup>38</sup> HO-DAC, L.M, LE DRAOULEC. A, PERI-WOODLEY, M. P: Op., cit. p. 127.

<sup>39</sup> CHAROLLES, M. & COMBETTES, B. (1999) : « *Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours* » in « *Langue française* », n°121, p.46.

même manière, relativement à un critère plus ou moins spécifique par sa forme plutôt expressive qu'introductrice. Les surtitres peuvent être considérés comme des introducteurs logico-sémantiques du cadre discursif "univers de discours", du moment où ils sont en position initiale de force, non intégrés à la proposition qu'ils précèdent, c'est-à-dire ces unités dont l'interprétation est indexée comme devant s'effectuer dans un certain univers de vérité. Ils sont par nature une expression référentielle qui crée un univers situationnel réduit dans lequel la ou les propositions qui suivent sont à interpréter.

Les introducteurs de cadre "*thématiques*" rassemblent autour d'un thème commun exprimé par l'introducteur un ensemble de propositions réunies autour d'un univers thématique réduit<sup>40</sup>. Ho- Dac et JACQUES, M. P. ; REBEYROLLE attribuent au titre de presse la qualité d'un introducteur de cadre-titre particulier, avec la fonction de localisation (expression de Tanya Reinhart) : ce rôle, que le titre le joue par rapport au texte qu'il annonce. C'est un rôle similaire que joue le surtitre par rapport au titre.

Les valeurs du surtitre en principe sont des valeurs topiques du moment où ce sont des unités qui n'entrent pas directement dans la structure de l'énoncé - titre. Une reconstruction cognitive permet d'établir le lien axiomatique entre le surtitre et la clause. Néanmoins, ces opérations d'intégration et d'autonomisation étant à la fois sémantiques, logiques, psychologiques, pragmatiques et syntaxiques, il est difficile de penser que l'usage d'une structure peu saturée sur le plan informatif, le surtitre, sera exclusivement topique. Certes la typographie et la morphologie du surtitre le détachent également de la clause-titre (il n'est souvent lié à elle par aucun item lexical ou autre élément à valeur syntaxique), pour renforcer son caractère topique, mais il arrive que la construction du surtitre se confonde avec une construction thématique.

---

<sup>40</sup> HO-DAC, J. ; JACQUES, M.-P. ; REBEYROLLE, J. (2004) : « *Sur la fonction discursive des titres* » in Porhiel S. et Klingler D. éds, L'Unité du texte, Perspectives, Pleyben, pp. 125-152.

**Le Soir**  
D'ALGERIE  
www.lesoirdalgerie.com  
Édition du Centre - ISSN III - 0074

**Surtitre**

● **IL SERA ENTERRÉ VENDREDI PROCHAIN À AÏT-AHMED**

**Titre**

**Aït-Ahmed, l'incarnation de l'opposition**

**Sous-titres**

- La vieille garde du FFS désespérée.
- L'hommage de la presse internationale.
- Siège du FFS : lieu de convergence de toutes sensibilités politiques.

PHOTO: A. EL MANSOURI

**Le bonjour du «Soir»**

**Découvrez le nom du premier déchu de la nationalité française**

Le débat sur la déchéance de nationalité – qui est une horreur en droit légal des solutions extrêmes préconisées par les fachos – est essentiellement une question franco-française mais il interpelle tous les hommes libres.

Parce que cette mesure n'est pas une nouveauté, parce que ses initiateurs figurent parmi les grands traîtres de l'histoire contemporaine et parce que le premier «terroriste» déchu de sa nationalité sera, quelques années plus tard, le héros le plus populaire de France ! Lisez cette reproduction d'un vieux quotidien de l'époque :

**Déroule :**  
 26. 14. — Sur l'acte de la nationalité française, le décret du 2 août 1926.  
 N. de Gaillet (Charles André Joseph Marie), né le 20 novembre 1903 à Lille (France).  
 Art. 2. — Le gendre des rois, ministre populaire d'Etat à la Justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel.  
 Fait à Vichy, le 8 décembre 1940.  
 PH. PETIT  
 Et maintenant, place au... croissant jaune !  
 farahmadure@gmail.com

**Reportage** ● **APRÈS L'ADOPTION D'UN PLAN D'URGENCE PAR LA SNVI**

**La joie, en attendant des jours meilleurs**

- Le titre d'un papier, c'est le premier contact du lecteur avec l'article. Pour accrocher le lecteur, le titre doit être percutant et créer un désir. Choisir un titre court.
- Le titre doit être court, pour que le lecteur sache tout de suite ce qu'il va lire dans l'article. Pour créer une envie, le journaliste utilise des mots "chocs".
- Ces mots sont simples et doivent toucher le plus de lecteurs possibles.
- Il n'est pas rare qu'un article commence par un dicton ou un jeu de mots.

**Les éléments structurants**  
**(illustration, page suivante)**

**Chapeau**

**RÉVISION DE LA CONSTITUTION**

**Pas de poste de vice-président**

**Abdelaziz Bouteflika met fin au suspense : à l'issue d'une énième réunion restreinte avec les plus hauts responsables de l'Etat, lundi dernier, il donne enfin son aval, définitif, pour l'avant-projet de la révision constitutionnelle. Il en fixe même l'agenda et les modalités institutionnelles. La révision en question aura lieu, donc, courant janvier prochain.**

**Amel Amarni - Alger (Le Soir)** - Le 28 décembre, donc, Abdelaziz Bouteflika a tout finalisé. De manière officielle et définitive cette fois, au bout d'une nouvelle réunion à laquelle ont pris part le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, le ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République, Tayeb Bélal, le général de corps d'armée, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, et vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaïd Salah, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, et le conseiller du Président, ancien président du Conseil constitutionnel, Boualem Bessalah. Selon le communiqué

officiel de la présidence de la République, Bouteflika a désigné un Conseil des ministres spécialement consacré à ce projet de révision constitutionnelle courant janvier et ce, avant de saisir le Conseil constitutionnel qui se prononcera, à son tour, sur les modalités de l'adoption dudit texte, au niveau du Parlement.

Auparavant, instruction fut également donnée, par Bouteflika, pour que la mouture finale soit transmise, par les services de la présidence de la République, à tous ceux, partis politiques, personnalités nationales, représentants de la société civile ayant pris part aux trois rounds de consultations menés respectivement par Abdelkader Bensalah en 2011, Abdelmalek Sellal, en 2013 et, enfin, Ahmed



crise économique qui ne permet plus des dépenses excessives du genre que celles qu'on se permet en ce genre d'occasions. Quant à la nature des changements prévus par la mouture finale du texte avalisé par Bouteflika, lundi dernier, il ne faut pas s'attendre à des «miracles». A commencer par le poste de vice-président. Selon une source très bien informée, Bouteflika n'a pas du tout prévu ce cas de figure, qui consisterait en définitive à partager le pouvoir, ou une partie, ne serait-ce même, de ses prérogatives. «C'est dans sa nature même, sa personnalité.» Tout juste, croit savoir notre source, si Bouteflika concède de réhabiliter la fonction de chef de gouvernement en lui restituant quelques-unes de ses prérogatives d'avant-2008. Tout compte fait, Bouteflika n'aura livré, en ce 28 décembre 2015, que la mouture de la Constitution qu'il avait prévue avant même son accident de santé du 27 avril 2013... K. A.

**PROCÈS DE L'AFFAIRE SONATRACH 1**

**Pas de révélations encore**

**Le procès de l'affaire Sonatrach 1 est-il passé à la vitesse supérieure avant même que l'ensemble des mis en cause ne soient auditionnés ? C'est l'impression qui s'est dégagée hier, lors de l'audition du premier inculpé, en l'occurrence Al Ismail Mohamed Rékha Djaffar, l'ex-P-dg du groupe Contel Funkwerk.**

**Abder Bettache - Alger (Le Soir)** - Le procès de l'affaire Sonatrach 1, dans lequel sont accusés quinze personnes et quatre entreprises étrangères (en tant que personnes morales) pour corruption, a repris hier en milieu de matinée pour la troisième journée consécutive au tribunal criminel près la cour d'Alger. L'audience a débuté par la poursuite de la lecture du volumineux arrêt de renvoi composé de 293 pages. L'audition des mis en cause a commencé dans l'après-midi avec au passage à la barre de l'ex-patron du groupe Contel Funkwerk, M. Al Ismail Mohamed Rékha Djaffar. Né en 1975, ce dernier a fait fortune en un temps record. Ayant le diplôme de technicien supérieur en marketing, le mis en cause dira au président du tribunal criminel que «c'est le sens du marketing qui m'a permis de constituer mes fortunes, en créant ma première société spécialisée dans l'importation des pièces électroniques et informatiques».

Son passage à la barre a créé une altercation verbale entre le président du tribunal criminel et son avocat. Acculé par les questions qui lui ont été posées par le juge de séance, le mis en cause déstabilisé n'a dû son salut qu'à l'intervention de son avocat, M<sup>r</sup> Bouchachi Mustapha. Ce dernier a justifié son intervention en contestant la manière avec laquelle le président du tribunal criminel posait ses questions à son client. A ce propos, il est

important de noter que les questions soulevées par le juge étaient d'une importance capitale et se dirigeaient droit pour situer la nature de la relation qu'entretenait le mis en cause avec les deux fils de l'ex-P-dg de Sonatrach, Mohamed Meziane et

**Ami avec le fils du P-dg**  
En lui posant des questions précises, le président du tribunal criminel a voulu situer la nature de la relation qu'entretenait l'ex-P-dg du groupe Contel Funkwerk avec le fils de l'ex-P-dg du groupe Sonatrach. «C'est une relation qui date depuis que nous étions au lycée. Et ma fortune je l'ai faite avant même que je ne connaisse Rékha Meziane», a tenté de se défendre Al Ismail Mohamed Rékha Djaffar. Ce dernier a en premier lieu nié les chefs d'inculpation retenus contre lui dans l'arrêt de renvoi. Il porte par la suite à la connaissance du président de séance s'il a créé des entreprises et s'il a soumissionné dans plusieurs projets dont ceux du ministère de la Défense.

Une fois ces explications faites, le juge demande au mis en cause de lui expliquer son association avec le fils de l'ex-P-dg de Sonatrach. «Les deux fils de l'ex-P-dg de Sonatrach sont mes amis. Mais c'est avec Rékha que j'ai fait mes études au lycée. On s'est retrouvés en France et il m'a proposé de créer une entreprise spécialisée dans le transport en s'associant avec

lui. Le président intervient et lui demande : «Une société de transport de tous genres». «Oui. On transporterait tout. La marchandise, les biens et même du carburant», a-t-il lâché devant le gène de son avocat. C'est à ce moment précis que le juge relance le débat et lui dit : «Tu lui as offert des parts gratuitement car, il s'agit du fils du P-dg de Sonatrach ce qui te permettra d'arranger des marchés». Silence dans la salle.

Et M<sup>r</sup> Bouchachi qui surgit en interrompant le débat. Il demande au président de laisser son client s'exprimer librement et non pas ordi- que l'a pu donc il s'exprimer». Une mise au point que le juge Mohamed Reggad n'a pas admise.

**Les auditions en trois groupes**

La discussion entre les deux parties s'est poursuivie jusqu'à ce que le juge décide alors de suspendre la séance pour une trentaine de minutes. Cela dit, il est à noter que le juge Mohamed Reggad a entamé les auditions des mis en cause en les divisant en quatre groupes. Le premier groupe est composé de huit accusés, à leur tête le P-dg du groupe Contel Funkwerk. L'audition du premier groupe concerne les personnes impliquées dans la conclusion du marché relatif à l'acquisition d'équipements de télésurveillance et de protection électronique.

L'audition du deuxième et du troisième groupes concerne respectivement les personnes impliquées dans le marché avec Saipem Algeria (Italie) pour la réalisation du gazoduc devant relier l'Algérie à l'Italie



(Sardaigne) et ceux impliqués dans la conclusion du marché relatif à la réhabilitation du siège de la Sonatrach à Ghermoul (Alger).

Quant au quatrième groupe, il englobe les entreprises étrangères impliquées dans cette affaire, a indiqué le juge, précisant qu'il s'agit du groupe Contel Funkwerk, de la société à responsabilité limitée Contel Algérie (Sarl), la firme allemande Funkwerk Pietarc et de Saipem contracting Algeria (Italie).

L'arrêt de renvoi relatif à l'affaire Sonatrach 1 avait donné les détails de la conclusion de trois marchés publics douteux entre Sonatrach et des compagnies étrangères. Il s'agit en l'occurrence du marché conclu dans le cadre d'un projet d'acquisition d'équipements de télésurveillance et de protection électronique du complexe industriel du sud entre Sonatrach et le groupe allemand

Contel Algérie Funkwerk Pietarc. Selon l'arrêt de renvoi, l'enquête a révélé que le marché a été conclu de gré à gré entre le directeur du département Production de Sonatrach et le groupe Contel Funkwerk sans respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur tel l'appel d'offres international.

Le deuxième marché porte sur la réalisation d'un gazoduc devant relier l'Algérie à l'Italie (Sardaigne). Selon l'arrêt de renvoi, «le groupe italien Saipem Contracting Algeria a obtenu ce marché en bénéficiant d'une offre financière moins élevée, contrairement à ce qui est stipulé par la loi algérienne sur les marchés».

Pour ce qui est du troisième marché relatif à la réhabilitation du siège de Sonatrach à Ghermoul (Alger), l'arrêt de renvoi révèle une surfacturation.

A. B.

**Intertitres**

En respectant les règles qui codifient son contenu, le journaliste garantit une lecture optimale de l'article et donc une bonne transmission des informations qu'il contient. A partir de ces règles "de base", vous pouvez maintenant vous essayer à l'écriture journalistique ou tout simplement vous amuser à décoder la structure des articles de votre quotidien préféré.

**10. Le sous-titre**

C'est un élément de la titraille qui suit immédiatement le titre proprement dit ou le titre principal, il vient le compléter en le consolidant. Sur

le plan organisationnel, le sous-titre doit respecter la mise en page conventionnelle et adhérer aux exigences de la forme posée et imposée le journal, et ce afin de servir la lisibilité globale qui favorise, au premier abord, une lecture ‘*périphérique*’. Cette lecture apporte une information synthétique sur le fond et la forme du document. C’est pour cette raison là que les marques typographiques des journaux sont très importantes, c’est leurs marques de reconnaissances, leurs bannières, qui les font sortir du lot et les rendent facilement identifiables parmi le flot immense de journaux offerts au lectorat.

Le travail typographique « *va de paire avec une simplification de la syntaxe. Les phrases nominales sont nombreuses, les articles manquent souvent, et plus souvent encore les conjonctions de subordination ; les unités sémantiques sont isolées des blancs* ». <sup>41</sup>

Cet habillage permet donc au lecteur de consulter, et de repérer dès la première page l’essentiel du contenu du journal. De même, en feuilletant le journal, il se trouve facilement grâce aux différents éléments de repérage dont les sous-titres font parti intégrante. Le lecteur sait d’emblée où se trouve l’information qu’il recherche et reconnaît le jeu de pistes qu’il doit suivre pour la retrouver.

## **11. Le chapeau**

Le chapeau est le terme journalistique qui désigne le sous-titre ou le surtitre. C’est en général un court texte concentrant l’essentiel de l’information de l’article constitué souvent d’une ou de deux phrases écrites en caractères plus petits que le titre, qui expliquent le contenu de l’article. Le journaliste doit prolonger le désir du lecteur en résumant le contenu de l’article de manière attractive (citations, morceaux choisis, anecdotes).

---

<sup>41</sup> C. ABASTADO (1980) : «*Message des Medias*», CEDIC, p. 150.

## 11.1. Cohérence titre-chapeau

Si votre titre est attirant, le lecteur lira instantanément le chapeau, d'où l'importance d'une cohérence et d'une complémentarité entre le titre et le chapeau.

On parle de "parcours de lecture" pour déterminer le chemin que parcourt l'œil du lecteur sur la page entière du journal. Et, 9 fois sur 10, le titre et le chapeau sont lus dans le même temps.

## 12. L'intertitre

« *Le titre a amené à lire, l'intertitre va empêcher de fuir* »<sup>42</sup>. Certes, quand on lit, on se fatigue vite, surtout lorsqu'il s'agit d'un long article. Dans ce cas, l'intertitre n'est guère gratuit, au contraire, Il a une place un peu moins marginale que l'épigraphe ou le titre. Car il est intérieur au texte et au livre mais fait encore partie du para texte. Même si dans notre corpus ils ne se manifestent plus, on a vu nécessaire de faire appel aux intertitres, puisqu'ils ont eux aussi une charge sémantique assez particulière. Toutefois, ils ne portent pas sens à un lecteur non-engagé dans le texte, ils tendent plus à lui donner quelques pistes de lectures.

Dans une éventuelle table des matières, si ces intertitres sont utiles aux lecteurs impliqués dans une quelconque lecture, c'est en tant que formules clés qui lui permettrons d'«*entrer*» dans chaque chapitre et grâce auxquelles, il se repèrera rapidement fin de se retrouver et facilement dans le texte en cours de lecture. On voyagera dans ce texte afin de se faire une idée de son cheminement logique, ce sont des repères qui nous font éclairer la piste, qui nous broussent chemin dans un labyrinthe, sans lesquels, il serait difficile de retrouver les passages intéressants, la formule inter-titulaire joue son vrai rôle de signalisation et de balisage.

---

<sup>42</sup> C. FURET, (1995) : Op., cit, p. 97.

Comme l'épigraphe et le titre qui font passer souvent le relais, en affichant soit, une étrange indépendance, soit, une curieuse envie de s'y immiscer, en lui imposant un rythme décousu et saccadé.

En effet, si les intertitres seront très présents et remarquables de par leur emplacement (en tête de section, au milieu, à la fin, n'importe où) par leur nombre, par leur graphie (capitale et italique), et par leur longueur ; ils sont coupés du texte.

Bien trop longs pour en être des formules interprétatives, ils peuvent aussi constituer de véritables chapitres isolés, de petites histoires dans l'histoire globale, des parenthèses dans la longue parenthèse qu'est l'histoire du texte entre prologue et épilogue. Ils embrouillent les pistes du lecteur, non seulement parce qu'ils sont des « *expansions imprévisibles* »<sup>43</sup> mais parce que leur logique et quelques fois anaphorique, servant de rappel ou d'annonce, mais n'apparaissent pas de manière évidente.

Dès que le lecteur ait l'impression par exemple, que les intertitres séparent les chapitres, ses hypothèses ne se confirment pas. Sa science de lecture est mise en déroute, car quelques pages plus loin, un intertitre viendra s'échouer entre deux chapitres situés dans deux continents distincts. Cette localisation illogique le conduit très loin aussi, il finit par se perdre dans une logique de fausses divisions arbitraires, dont l'occurrence n'obéit qu'au plus pur des hasards.

Genette explique que dans certains états de relation entre textes et para textes, les intertitres peuvent poser la question de l'identité de leur énonciateur, ainsi déterminer le statut générique de l'œuvre<sup>44</sup> ; véritable zone de transition, entre le texte et l'extra-texte, l'épigraphe, le titre et l'intertitre aident le lecteur

---

<sup>43</sup>R. BARTHES (1966): « *Introduction à l'analyse structurale des récits* » .communications n° 8. p. 23.

<sup>44</sup>G. GENETTE, (1987) : « *Seuils* », Le Seuil, coll. "Poétique", Paris. p. 278.

« à passer sans trop de difficulté respiratoire d'un monde à un autre »<sup>45</sup>. Avec eux, il est vrai qu'on est non seulement en marge ou au bord du texte, mais aussi dans l'entredeux, avec tout ce que cela comporte de va-et-vient, d'hésitation de non disjonction, d'ambivalence et d'incertitude.

Cette formule para-textuelle laisse le lecteur à l'entrée du labyrinthe et le force à débrouiller les pistes, où hypothèses et vérification l'aideront à modeler sa pensée en une pensée organisatrice; pour ne pas dire scientifique. Et voilà qu'il se met à dresser des fonts, à tisser des liens entre le paratexte, le texte et l'extra-texte. Certes, quand on lit, on se fatigue vite, surtout lorsqu'il s'agit d'un long article, mais on reste tout le temps attiré par la poursuite de lecture surtout quand il s'agit d'un bon article qui attire notre curiosité, même éreinté, on veut coûte que coûte le terminer.

En fonction de la typologie des journaux, l'intertitre se place soit en début de phrase et en caractère gras soit en haut d'un paragraphe et en gras toujours. Comme l'exergue, il doit donner envie au lecteur de poursuivre sa lecture. C'est souvent une phrase ou un mot, qui annonce ce qui va se dire dans le paragraphe qui suit. En somme, se sont des titres qui « *coiffent des paragraphes ou des groupes de paragraphes(...)* »<sup>46</sup>. « *Le titre a amené à lire, l'intertitre va empêcher de fuir* »<sup>47</sup>. Dans ce cas, l'intertitre n'est guère gratuit, ni laissé et introduit de manière hasardeuse, au contraire, il revêt trois fonctions principales, qu'on essaie d'explicitier en détail.

## 12.1. Reposer l'œil

L'intertitre marque une pause, car on ne peut jamais lire sans marquer d'arrêts, de repos. Ce dernier permet l'aération, et ce, en hachant et en répartissant la lecture entre chaque deux ou trois paragraphes. C'est une action

<sup>45</sup> G. GENETTE, (1987) : Op., cit. p. 375.

<sup>46</sup> L. GUERY, (1991): « *précis de mise en page* », édition du centre de formation et de perfectionnement des journalistes, p.118.

<sup>47</sup> Ibid., p. 97.

de faire entrer l'air pour le renouveler, dans ce lieu clos du texte, de pause et de reprise dans la lecture, de création et d'invention, de creux blancs dans un monde gris au cours des lignes condensés et serrés.

Biologiquement, on lit, on doit respirer, inspirer comme expirer de l'air, prendre des pauses café pour qu'on puisse reprendre avec de nouvelles forces la suite. Il faut donc, se reposer de temps à autre, c'est naturel. Toutefois on ne doit pas lâcher cette lecture inutilement.

Ainsi, l'intertitre ne doit pas être placé au début du texte, sinon il perd la valeur qui lui est destinée. Là, c'est la place de l'attaque. Un intertitre ne peut être créé qu'après deux ou trois paragraphes, c'est-à-dire après que les yeux seront presque quasiment fatigués.

## **12.2. Relancer l'intérêt**

C'est la fonction la plus importante, puisque et suite à la fatigue, on risque la fuite. Donc, un intertitre bien soigné nous empêche de partir par le fait de piquer notre curiosité en stimulant notre attention. C'est la fonction la plus importante à ce niveau de lecture. La passion de départ peut être tranchante et pointue, quant à la suite de la lecture qui peut prendre une tendance dangereuse caractérisée par la fuite.

Cependant, si on intègre un intertitre minutieusement élaboré, qui pique la curiosité des lecteurs, il peut redonner le coup de fouet nécessaire à la relance. Contrairement au titre qui résume ce qui le suit, l'intertitre doit donner un échantillon savoureux, afin de stimuler l'attention des lecteurs. «*Le détail piquant, la formule brillante, la citation d'un chiffre étonnant ou d'une image significative, sont les principales formes attractives de l'intertitre.* »<sup>48</sup>.

---

<sup>48</sup> L. HERVOUET: « *Ecrire pour son lecteur, guide de l'écriture journalistique* », édité par l'école supérieure de journalisme de Lille, p. 98.

En outre, il faut veiller à ce que les inters ne soient pas longs, une ligne serait bien idéale, deux peuvent nous satisfaire, plus, on dépasse les prescriptions paratextuelles voulues. Donc, son volume, sa syntaxe ainsi que son lexique, peuvent en parallèle donner plus d'informations sur le texte et assurer une lecture endurante et sans relâche.

### **12.3. Baliser la lecture**

L'inter joue un rôle crucial de sommaire dans un livre, donc, le lecteur attiré saute immédiatement sur ce qu'il l'intéresse. En plus, d'une manière accessoire, l'intertitre remplit une fonction de repère et de guide, qui oriente la lecture, surtout, si le plan apparaît clairement dans le titre ou dans le chapeau. Ce jeu de mots consiste d'ailleurs, à favoriser une lecture exhaustive et permanente. L'enchaînement et l'articulation logique entre ce qui précède et ce qui assure la continuité logique d'une lecture et d'une analyse strictement soudées et herméneutiques.

C'est pour cette raison, que dans les articles journalistiques longs surtout, on aurait recouru aux intertitres, dans le but d'ancrer et de fixer son lecteur, en lui évitant l'ennui de longues lectures, qui risquent, elles aussi, l'incompréhension et l'ambiguïté, surtout au niveau des derniers paragraphes, puisqu'on arrivant à ce taux des lectures, le sujet lecteur commence à perdre sa concentration ainsi que son attention, et cela à cause de la fatigue de ses yeux.

Par conséquent, il peut faire des interprétations qui seront ensuite classées à côté de la plaque. Or, les intertitres assurent, l'enchaînement adéquat d'une lecture autrement dite inhérente et authentique. Ces titres ou ce qu'on appelle intertitres, sont marqués par une mise en page particulière, en outre de ses fonctions citées.

- La présence des titres qui peuvent être transformés en :

**a-/ système numérique :**

1-

2-

**Ou :**

1<sup>ère</sup>

2<sup>ème</sup>

**Ou encore :**

1.1.

1.2.

**b-/ système littéral :**

a-

b-

- Ou ensuite **b.** à la suite du **I** du chapitre, ce qui laisse supposer encore des sous parties **.b.**
- La pertinence de cette classification ou numérotation, se justifie comme une mise au point du système de hiérarchisation de l'information ;
- l'organisation linéaire de chaque titre où apparaissent nettement les deux éléments de l'information : le thème et le propos. Mettre en évidence le rôle de la ponctuation ;
- la répétition de l'élément clé du titre, fonctionne comme une constante thématique.
- l'aspect redondant de ces titres, dont chaque titre est le résumé du paragraphe qui le suit ;
- la fonction informative de ce procédé : (typographie, répétition, mise en évidence), focaliser l'attention et expliquer ;
- cet aspect sera perçu en composant avec l'articulation du texte, qui assure son enchaînement logique et chronologique ;

- les phrases interrogatives peuvent jouer le rôle d'intertitre articulant le texte. Il s'agit là d'un choix du journaliste pour la marque de sa présence dans son article ;
- les reprises lexicales, en tête de chaque paragraphe, tendent à nommer le thème traité, le rôle du déterminant (démonstratif à fonction anaphorique) ;
- la typographie et le cadrage sont des techniques participantes à la distribution de l'information dans tout le texte.

Titre intermédiaire dans l'article, C'est un titre intermédiaire (une phrase ou quelques mots), destiné à donner des repères et à aérer le texte, composés en plus gros, en couleur, en gras..., ils servent à rythmer les colonnes de texte, de façon à rendre la lecture moins fastidieuse, moins fatigante et non monotone.

### **13. La ponctuation dans les titres**

En ce qui concerne la ponctuation, elle paraît souvent absente dans les titres, exceptant l'emploi des points d'interrogation ou d'exclamation (Crystal 1995, p. 216-219 ; Furet 1995, p. 83 ; Straumann 1935, p. 250). En effet, comme le note Dugas (1995, pp. 144-145) : « *le point n'est pas nécessaire dans les titres des ouvrages ou des sections de texte, parce que ce sont des phrases isolées, donc on n'a pas besoin de séparateur* ».

Mais on trouve les points d'interrogation, d'exclamation, ou de suspension pour ne pas confondre l'interprétation avec le cas non marqué. Nous tenons aussi à signaler la mention des deux points (:) dans les titres bisegmentaux ainsi que les points de suspension(...). Ce phénomène a été étudié par Bosredon et Tamba (1992). En outre, nous pouvons noter aussi l'emploi des lettres majuscules et minuscules, mais peu conventionnelles.<sup>49</sup> « *Cependant le découpage du titre en plusieurs lignes doit être logique* » ;

---

<sup>49</sup> Cf. CRYSTAL, (1995) : p. 215, M. LAGARDETTE, (1987) : p. 155.

disaient Furet et Straumann.<sup>50</sup> C'est pourquoi, en général, les titres sont assez court, ceci s'explique par le besoin de se concentrer sur une idée donnée, à la limite que chaque vocable remplisse convenablement son rôle, afin qu'il puisse véhiculer l'idée à laquelle il tend, et produit le sens recherché.

## 14. Les temps dans les titres

Les titres sont souvent sans verbes conjugués ainsi ceux marqués par l'emploi du présent, représentent le nombre le plus important, surtout dans le cas des faits divers. On note aussi une préférence pour les titres sans verbe conjugués. La rubrique « sans verbe conjugués » recouvre l'omission de la copule ou de l'auxiliaire ainsi l'emploi de l'infinitif et la nominalisation.

Cette omission de la copule ne nuit pas au sens de la phrase, au contraire, elle contribue à l'efficacité du message, comme elle sert à communiquer le plus grand nombre d'idées possibles, dans un espace très limité selon Furet (1995, p. 64) : « *toute les études de doctorat ont confirmé que l'utilisation du passé (imparfait, passé composé, et plus encore le passé simple) ralentissait le processus de lecture* ».

Nous remarquons aussi que les titriers essaient d'éviter les verbes conjugués dans leurs titres, hormis, ceux des faits divers, où les titres répondent souvent aux questions supposées (qui ? quoi ? ou ? quand ? pourquoi ? et résultats). Au contraire

Les trois formes mentionnées par Furet, l'imparfait contribue à la légèreté du titre et contraste avec le sérieux du texte. Donc il est souhaitable de mentionner le conditionnel (Rosier 1999 :95, Waugh 1995 :167 numéro: 9). Prétendument, cette forme, employée en français comme l'équivalent de l'adverbe « Allegedly » (ou du verbe alléger). Voire l'emploi de l'infinitif

---

<sup>50</sup> Cf. FURET, (1995): p.16; STRAUMANN (1935): pp. 256-258.

permet d'exprimer une action de façon vague, sans précision temporelle ni personnelle, tout comme le participe passé qui est un présent sans auxiliaire.

De plus, l'infinitif peut exprimer le futur : ceci est très clair en anglais dans l'expression « *to be to* » ; l'infinitif avec l'omission de l'auxiliaire est l'équivalent de cette expression. En français c'est l'infinitif prépositionnel qui donne un sens au futur, bien que Chevalier (1964, p. 370) constate que : « *le contexte seul lui apporte une coloration temporel* ». Notre contexte, c'est le repère temporel dans le reste de titraille ou dans l'article.

Martin Lagardette (1987, p.141) conseille d'éviter les titres intemporels et vagues. Quant à Furet (1995, p.39-40), il souligne l'importance de la « *proximité chronologique* ». Ceci implique qu'il est plus important de parler des conséquences dans le futur immédiat, plutôt que des causes (dans le passé). C'est pour cette raison là, que les titres sont au présent et au futur simple qu'aux temps du passé, puisque le présent peut exprimer et le futur et le passé, cela se vérifie de la situation d'énonciation, en sauvegardant l'élément de proximité.

Ce présent narratif / historique a été étudié par Facques (1998) et Engel (1995). Toutefois la question qui s'impose de soi concernant cet emploi du présent : Que présente-il ? Le temps de l'écriture ou celui de la lecture ? Ceci doit être pris en considération par les titriers, car les références temporelles dans le texte sont d'une extrême importance dans leur interprétation. Cette incertitude, quand au repère temporel s'applique aux phrases passives, où nous remarquons l'omission de l'auxiliaire. Selon C.Furet : « *Très souvent les verbes auxiliaires (être, avoir, faire) peuvent disparaître du titre sans aucun dommage [...] Mieux vaut un titre sans verbe faible voire inexistant* ».<sup>51</sup> Cette notion de faiblesse des auxiliaires s'associe à celle de transparence. De plus, nous notons

---

<sup>51</sup> C. FURET : Op., cit, pp. 83-85.

l'omission de l'agent dans les phrases passives : c'est un renseignement supplémentaire, donc le supprimer sans nuire à l'intégrité du titre.<sup>52</sup>

## 15. La composition d'un article

Dans la grande catégorie de titre, nous proposons d'étudier le fonctionnement des énoncés qui se limitent souvent par leur taille à quelques mots ou à une seule phrase, car il y a d'autres variantes qui complètent le titre principal. Ces éléments ne sont pas perçus dans le même mouvement de lecture, ni dans l'ordre où ils sont disposés sur la page ; ni par leur contenu servant en la hiérarchisation des informations ; ni dans leur progression thématique. Nous allons les définir sommairement comme tel :

### 15.1. La mise en page

La titraille comporte une structure visuelle qui constitue son architecture. Les règles de présentation de la page de la une, pour nombre de journaux et « *Le Soir d'Algérie* » en particulier, constituent un élément d'identité, un style propre à cette institution. Sous la touche artistique de l'infographiste, on rencontre tout de même des permanences qui tiennent à la fois des règles typologiques, de style et de sémantique. Le contraste entre le surtitre et le titre est une règle d'écriture. Mais la présentation de ce contraste varie selon les journaux et la hiérarchie de l'information. Toutefois, dans le même journal l'infographie garde souvent la même l'ossature.

Le surtitre peut être séparé du titre par les deux points ou par un espacement (un blanc) lorsque celui-ci est en face de lui.

Exemples :

- **Contribution Gouvernants et gouvernés :**

---

<sup>52</sup> U. TUOMORL, (1999) : « *Le discours direct de la presse écrite : un lieu de l'oralisation de l'écrit* », In Revue « *Faits de Langue* », N° : 13, Ed. Maison des sciences de l'homme, Paris, p. 116.

- **Le deal** ----- (04.12.2014) ;
- **Tunisie :**  
**Après l'armée, l'UGTT soutient Ghannouchi** --- (18.10.2011) ;
- **EGYPTE :**  
**La rue a tranché** ----- (02.02.2011) ;
- **Enseignement supérieur :**  
**La répression s'abat sur les étudiants** ----- (26.02.2011).

La cohérence que l'on observe dans la présentation dans « *Le Soir d'Algérie* » n'est pas la même partout, des majuscules apparaissant en début de titre, après les deux points dans certaines unes du journal.

Exemples :

- **Assemblée-Gouvernement :**  
**Le bras de fer** ----- (17.10.2011) ;
- **Remaniement :**  
**Qui est concerné ?** ----- (09.11.2014) ;
- **Education :**  
**La grève peut-elle être évitée ?** ----- (06-07.02.2015).

Le surtitre peut parfois se présenter entièrement en petites majuscules : le titre qui suit est construit comme une phrase normale mais mis en valeur par la taille d'écriture.

Exemple :

- **MANQUE DE PLUIE**  
**Y a-t-il des risques de sécheresse ?**----- (31.12.2015).

Aucune ponctuation ne sépare très souvent les deux segments, mais le contraste entre eux se manifeste souvent par l'aspect des caractères utilisés. Le surtitre est moins mis en évidence que le titre, même s'il arrive qu'il soit

souligné, en capitales ou marqué d'une couleur différente. Dans le même encadré, il est sous la domination, du point de vue de la spatialisation du titre. La relation de la spatialisation à la cognition est complexe car elle est par exemple l'angle de lecture d'un titre.

Exemple :

○ **ELECTIONS SENATORIALES**

**Le RND reste majoritaire au Sénat ---- (31.12.2015).**

Le surtitre doit être une annonce après laquelle on doit sentir une pause pour relever l'effet de l'information de la clause. Mais comme plusieurs études ont démontré que le titre est encore plus vu que lu, on s'attend d'avantage à ce que le surtitre joue un rôle d'adjuvant de la séquence-titre, au service de la cohérence discursive.

Force est de constater qu'il est tout aussi important que la séquence-titre sur le plan de l'information parce qu'il oriente celle-ci d'une manière ou d'une autre. Son espace, les marques graphiques qui le caractérisent, sa plus grande récurrence lui donnent, dans la hiérarchie de l'information, une plus grande intrication à la séquence-titre que le sous-titre.

Exemple :

○ **REVISION DE LA CONSTITUTION**

**Pas de poste de vice-président**

**Abdelaziz Bouteflika met fin au suspense**

Le corps d'un article journalistique comprend trois composantes spécifiques : L'attaque, les relances et la chute. Etudions leurs rôles respectifs.

### 15.1.1. L'attaque

L'attaque, c'est la première phrase de l'article, destinée à retenir l'attention du lecteur. C'est l'entrée du lecteur dans le papier. Comme le titre, l'attaque est souvent "*punchy*" (surprenante). Pour les débutants, il est préférable de choisir une attaque courte et rythmée. Son but est de plonger le lecteur dans une ambiance inattendue, pour lui donner envie de poursuivre sa lecture, voire donner le ton de l'article en question

Exemple :

*Le Bonjour du « Soir »*

#### **Annaba, la mal aimée**

J'ai lu que M. Sellal allait se rendre à Annaba, une ville que je connais bien pour y avoir passé 33 années de ma vie. ----- (30.12.2015).

Cette phrase est longue mais rythmée. Elle nous donne le lieu et non l'horaire de la visite du premier ministre algérien à la ville d'Annaba, cela pousse le lecteur-débutant surtout à poursuivre sa lecture afin de connaître les détails de cette visite.

Cependant, l'attaque peut aussi commencer par une citation d'un "*acteur*" du sujet. Ce type d'attaque est très utilisé puisqu'elle touche la sensibilité du lecteur qui s'identifie à la personne.

Exemple :

**ALI FAWZI REBAINE, PRÉSIDENT D'AHJ 54 :**

***« Le vrai débat, c'est sur comment faire face à la crise »***

« *Ce sont de faux problèmes* », considérait hier le président du parti Ahd 54 à propos de la nature du débat politique actuel. ----- (30.12.2015)

### 15.1.2. La relance

Comme son nom l'indique, une relance est faite pour maintenir l'intérêt du lecteur dans la poursuite de l'article entamé. Elle suit l'attaque. Une technique spécifique est utilisée pour les relances.

L'exergue : c'est un bloc de texte ou inscription qui présente, explique un texte et qui est séparée de l'article central. L'exergue est généralement placé en milieu de page ou avant d'entamer la deuxième page d'un article, souvent en italique ou en gras, et ce afin de le nuancer.

Exemple :

**HOCINE AIT-AHMED**

#### **L'intellectuel d'une révolution confisquée**

*Mais c'est été vraiment, reconnaître son caractère entier et ses convictions insécables que croire qu'il aurait pu faire l'économie d'un débat sur un problème aussi crucial que celui portant sur les éléments constitutifs de l'identité d'un peuple algérien dont, bien sûr, l'amazighité.*

### 15.1.3. La chute

Après lu votre l'article jusqu'au bout, le lecteur arrive à la chute, une **ultime phrase de l'article**. Même si la chute n'est pas brillante, on ne doit pas s'inquiéter, car un journaliste est avant tout un artisan et non un artiste. Le contenu de l'article (une info par phrase) constitue la phase la plus importante et la plus vive à laquelle on doit s'intéresser que l'ouverture sur un autre problème ou qu'une morale dissimulée. Néanmoins, cette chute peut être orientée selon le style et la forme d'esprit du journaliste, du fait qu'en lui

apportant une vision personnelle qui se permet en un petit clin d'œil de la part du lecteur.

Exemple :

**HOCINE AIT-AHMED**

### **L'intellectuel d'une révolution confisquée**

**Afin d'être à la hauteur de la grandeur de la Révolution de Novembre ; afin de concrétiser toutes ses promesses ; afin de replacer sur les rails qu'elle n'aurait jamais, dû quitter. N'est-ce pas lui qui calmait qu'il n'y a pas d'historiques et qu'il n'y a qu'un seul héros : le peuple ?**

**Illustration s'étalant sur la longueur des deux pages qui s'en suivent**

**LE WALI  
EN CONCLAVE  
AVEC LES ÉLUS  
DE LA COMMUNE**

**DE JIJEL  
Une feuille  
de route pour  
un meilleur  
cadre de vie**

Le wali a tenu lundi dernier une réunion avec l'exécutif de la commune chef-lieu du wilaya, les délégués communaux et les présidents de commissions et les directeurs des services techniques de la commune.

En effet lors de cette réunion, le chef de l'exécutif a mis l'accent sur le rôle capital de la commune dans la prise en charge des préoccupations quotidiennes des citoyens en quête d'un cadre de vie meilleur.

Le wali Larbi Merzoug, fidèle à sa ligne de conduite relative à une présence de plus en plus accrue des services de l'Etat sur le terrain, a instruit les élus locaux à multiplier les efforts pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la prise en charge de leurs préoccupations liées à leur vécu quotidien. Il a réitéré sa lutte contre le commerce informel dans le cadre d'une démarche légale en mettant l'accent sur la nécessité de l'exploitation des marchés de proximité réalisés par les pouvoirs publics dans le cadre de la résorption du commerce informel qui constitue son cheval de bataille depuis son installation à la tête de la wilaya.

Le premier responsable de la wilaya a également instruit les élus locaux de poursuivre la lutte contre les constructions illicites qui ont porté un sérieux coup à l'aspect urbanistique de certaines communes notamment le chef-lieu de la wilaya.

Bouhali Mohamed-Cherif

**MAWLID ENNABAOUI À HADJOUT**  
**Les bambins font la fête**

Ce fut dans l'immense hall de l'ancienne église de Hadjout, reconverte d'abord en structure administrative et depuis quelques années en salle de lecture publique, que M<sup>me</sup> Louafi Hafidha, la présidente de l'association Amel, dédiée à la promotion et l'aide à l'enfance et à la jeunesse, que le public a été accueilli en cette journée du Mawlid consacrée aux festivités du Mawlid Ennabaoui.

M<sup>me</sup> Louafi, entourée du staff de son association, en l'occurrence Mesdames Touche Nesrine, Ramdani Fatima et Hadidi Hayet, s'affaire à accueillir les enfants et leurs parents. L'immense hall de cette salle des fêtes improvisé située au cœur de la ville de Hadjout, vient d'accueillir des

**Accroche**

le grand bonheur des bambins. «Les objectifs de notre

association sont multiples : nous intervenons dans l'apprentissage de la culture, des arts, de la science, du savoir, de l'éducation et du volontariat au profit de l'enfance et de la jeunesse», affirme M<sup>me</sup> Louafi, qui précise qu'«à l'occasion du Mawlid Ennabaoui, les bambins des classes primaires et moyennes ici présents présentent de petites pièces théâtrales, des sketches, des expositions, des chorales et des chants», ajoute la présidente de cette association.

Parmi les autres actions dédiées à la jeunesse, à l'enfance et aux citoyens, cette association se charge aussi d'actions sociales et caritatives, que des bienfaiteurs et des donateurs financent et donnent par dons financiers, notamment

**Chute**

à ce sujet «nous avons remis des sommes d'argent à des personnes hommes et femmes et pères et mères de famille démunis, pauvres ou en détresse familiale nécessitant un secours».

Cette dame déplore cependant ne pas disposer de siège, ni de moyens et équipements destinés à la jeunesse et à l'enfance «nous souhaitons créer des clubs d'apprentissage de

travaux manuels, de la création, de l'art et de l'assistance scolaire et des langues ; nous souhaitons organiser des caravanes de sensibilisation contre les dangers de la drogue, de la violence et de la débauche et grouper des enfants et des adolescents par le biais de chorales, de théâtre et de volontariat», affirme cette présidente.

Lors de cette journée festive, la joie et le bonheur se liaient sur les visages de ces enfants, notamment provoqués par les clowns troubadours et la séance de distribution de prix et cadeaux aux lauréats du concours où se sont opposés avec passion, engouement et intérêt, les élèves des écoles Chaïb-Amina et Abdelhamid-Ben Badis.

Houari Larbi

**MOSTAGANEM**  
**Initiation à la réalisation du reportage  
et de la photo journalistiques**

Désirant approfondir leur technique ou valider leur pratique, quelque 40 photographes indépendants, amateurs initiés et des étudiants de la Faculté des sciences de l'information et de la communication venus de 12 wilayas suivent depuis 2 jours du 25 au 26 décembre par la Salamandre une approche méthodologique élargie par l'analyse des différents moyens de production de la photo et de reportage journalistiques.

Les apprenants ont bénéficié d'un enseignement efficace dispensé par des professionnels et ont été amenés à découvrir les techniques utilisées dans l'élaboration d'un reportage et de la photo.

Des cours ciblés riches en conseil et astuces ont été traités au cours de cette formation comme par exemple comment traiter un sujet, le réaliser sous tous types de lumière

et le diffuser, de traiter un thème de reportage ou de photographie en lumière de jour comme de nuit, les fondamentaux de la réalisation d'un reportage journalistique, les idées, l'angle, le traitement, préparer son tournage (matériel, autorisation, lieux de tournage, qualités d'images à tourner).

Cette formation s'est déroulée autant dans une

salle de cours que dans la formation pratique à l'extérieur au front de mer de la Salamandre avec des exercices de prise de vue. L'autre acquis dans cette formation a été sans contexte celui du temps où les stagiaires ont appris à produire rapidement et de manière efficace la photo ou le reportage.

L'objectif de cette rencontre est de certifier que l'apprenant a acquis la maîtrise des règles de la prise de vue dans la photographie et du tournage en reportage.

D'autres formations similaires où les stagiaires seront données tout au long de l'année prochaine.

A. B.

**AÏN-SEFRA**  
**Hommage à Da l'Ho**

Un grand hommage est rendu par les habitants de la vaste région des monts des Ksour au zaim, le nationaliste et grand moudjahid Da l'Ho (Hocine Aït-Ahmed), décédé rappelons-le le 23 du mois courant, à la veille du Mawlid-ennabaoui.

Les Séfraouis n'oublieront jamais sa venue à Aïn-Sefra en 1990, où il a rencontré, rappellons-le, les moudjahidines de la région, notamment les défunts Laïdouni, Si-Driss et Hashas. De ce fait, toutes les activités programmées durant cette semaine ont été annulées, parlant du festival des nuits «gnaoui» que célèbre l'association culturelle «Aïna messelmine» de Aïn-Sefra.

Notons par ailleurs que plusieurs familles de Aïn-Sefra, originaires de Aïn-El-Hammam, assisteront aux obsèques du défunt. «C'est une grande perte pour toute l'Algérie et pour le Maghreb, nous dira Abdelkader Benkacimi (dit Kada zwawi), lames aux yeux, qui a ouvert sa maison pour recevoir les condoléances».

Adieu Da l'Hocine, A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

B. Henine



Photos : DR

**AÏN-TÉMOUCHENT**

**Une prière à la mémoire  
de Hocine Aït-Ahmed**

En marge de la veillée religieuse du Mawlid Annabaoui qui s'est tenue mercredi, à la zaouia de Sidi-Bouazza, dans la commune de Sidi-Ben-Adda, en présence de nombreux chouyoukh des zaouïas, des citoyens, des élus et des autorités de la wilaya, les responsables ont saisi cette occasion pour inaugurer une école coranique.

Lors de la veillée, deux professeurs universitaires ont animé deux communications : la première par Younsi Houari intitulée «Les valeurs civiques et morales du prophète Mohammed» et la seconde par El Akhdari Lakhdar axée sur le principe de médiation en Islam.

Une troupe d'Inchad à ému l'assistance par des vers élogieux au prophète Mohammed. De son côté, la Direction des affaires religieuses et wakfs a présenté son plan de lutte contre les courants religieux tendancieux qui sèment la fitna et la division au sein des fidèles.

Neuf lauréats du concours de récitation du Saint Coran répartis en trois catégories ont été honorés et l'APC de Sidi-Ben-Adda a offert une omra avec prise en charge totale à une personne âgée ayant servi la nation et la commune.

Dès l'annonce de la triste nouvelle du décès du grand moudjahid Hocine Aït-Ahmed, le cheikh de la zaouia de Sidi Bouazza, Gharbi Mohamed, a appelé l'ensemble des présents à une prière à la mémoire de ce cher enfant de l'Algérie.

S. B.

PENSÉE DE MALEK BENNABLI

# 20) La décadence

La plupart des historiens conviennent que les débuts de la civilisation islamique ont commencé vers le ans environ après la mort du Prophète avec la remise en cause de la légitimité du califat à la fin de la bataille de Mactan...

Le coup d'Etat de Moawija a provoqué la division des musulmans en courants rivaux les sunnites qui ont suivi Moawija, les chiites qui ont suivi Ali, et les kharijites qui renvoyaient des a dos l'un et l'autre...

Ca n'est pas sans raison que Bennabi a vu dans cette crise une rupture qui allait affecter à jamais l'inséparable couple musulman... « La civilisation musulmane a été ravivée par les tyrans qui se sont opposés au pouvoir après les quatre premiers kalifes... »

quand ses successeurs se voulaient « contre de Dieu sur le terre musulman »... « L'islam est une religion qui a été créée par Dieu... »

« On peut dire que l'époque de Farabi la société musulmane était des idées, qu'à l'époque d'Ibn Khaldoun elle les transmettait... »

« L'islam est une religion qui a été créée par Dieu... » « On peut dire que l'époque de Farabi la société musulmane était des idées, qu'à l'époque d'Ibn Khaldoun elle les transmettait... »

« L'islam est une religion qui a été créée par Dieu... » « On peut dire que l'époque de Farabi la société musulmane était des idées, qu'à l'époque d'Ibn Khaldoun elle les transmettait... »

# du monde musulman

Les sciences y étaient à l'honneur et les habitants étaient versés dans la terminologie scientifique, dans les différentes branches du savoir... « Les sciences y étaient à l'honneur et les habitants étaient versés dans la terminologie scientifique... »

« L'année 1492 qui marque la chute de Grenade, dernier État musulman en Europe, est aussi celle de la découverte de l'Amérique qui marque le début du monde moderne... »

« L'année 1492 qui marque la chute de Grenade, dernier État musulman en Europe, est aussi celle de la découverte de l'Amérique qui marque le début du monde moderne... »

« L'année 1492 qui marque la chute de Grenade, dernier État musulman en Europe, est aussi celle de la découverte de l'Amérique qui marque le début du monde moderne... »

« L'année 1492 qui marque la chute de Grenade, dernier État musulman en Europe, est aussi celle de la découverte de l'Amérique qui marque le début du monde moderne... »

« L'année 1492 qui marque la chute de Grenade, dernier État musulman en Europe, est aussi celle de la découverte de l'Amérique qui marque le début du monde moderne... »

« L'année 1492 qui marque la chute de Grenade, dernier État musulman en Europe, est aussi celle de la découverte de l'Amérique qui marque le début du monde moderne... »

## Relance

« Au plan intellectuel et mental la décadence est présentée par le coup d'impuissance à dépasser le donné, à aller au-delà du connu, à franchir de nouvelles étapes historiques... »

« Au plan intellectuel et mental la décadence est présentée par le coup d'impuissance à dépasser le donné, à aller au-delà du connu, à franchir de nouvelles étapes historiques... »

« Au plan intellectuel et mental la décadence est présentée par le coup d'impuissance à dépasser le donné, à aller au-delà du connu, à franchir de nouvelles étapes historiques... »

« Au plan intellectuel et mental la décadence est présentée par le coup d'impuissance à dépasser le donné, à aller au-delà du connu, à franchir de nouvelles étapes historiques... »

« Au plan intellectuel et mental la décadence est présentée par le coup d'impuissance à dépasser le donné, à aller au-delà du connu, à franchir de nouvelles étapes historiques... »

## Relance

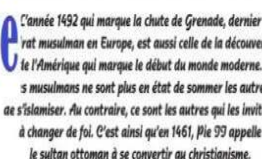
« Au plan intellectuel et mental la décadence est présentée par le coup d'impuissance à dépasser le donné, à aller au-delà du connu, à franchir de nouvelles étapes historiques... »

« Au plan intellectuel et mental la décadence est présentée par le coup d'impuissance à dépasser le donné, à aller au-delà du connu, à franchir de nouvelles étapes historiques... »

« Au plan intellectuel et mental la décadence est présentée par le coup d'impuissance à dépasser le donné, à aller au-delà du connu, à franchir de nouvelles étapes historiques... »

« Au plan intellectuel et mental la décadence est présentée par le coup d'impuissance à dépasser le donné, à aller au-delà du connu, à franchir de nouvelles étapes historiques... »

« Au plan intellectuel et mental la décadence est présentée par le coup d'impuissance à dépasser le donné, à aller au-delà du connu, à franchir de nouvelles étapes historiques... »



Par Noureddine Boukrour noureddineboukrour@yahoo.fr

« L'année 1492 qui marque la chute de Grenade, dernier État musulman en Europe, est aussi celle de la découverte de l'Amérique qui marque le début du monde moderne... »

« L'année 1492 qui marque la chute de Grenade, dernier État musulman en Europe, est aussi celle de la découverte de l'Amérique qui marque le début du monde moderne... »

« L'année 1492 qui marque la chute de Grenade, dernier État musulman en Europe, est aussi celle de la découverte de l'Amérique qui marque le début du monde moderne... »

« L'année 1492 qui marque la chute de Grenade, dernier État musulman en Europe, est aussi celle de la découverte de l'Amérique qui marque le début du monde moderne... »

« L'année 1492 qui marque la chute de Grenade, dernier État musulman en Europe, est aussi celle de la découverte de l'Amérique qui marque le début du monde moderne... »

« L'année 1492 qui marque la chute de Grenade, dernier État musulman en Europe, est aussi celle de la découverte de l'Amérique qui marque le début du monde moderne... »

« L'année 1492 qui marque la chute de Grenade, dernier État musulman en Europe, est aussi celle de la découverte de l'Amérique qui marque le début du monde moderne... »

## Relance

« Le symposium international organisé à Bordeaux en juin 1956 pour étudier les causes du déclin culturel dans l'histoire de l'islam a établi qu'il n'y eut pas de savants musulmans après l'invention du principe logarithmique... »

« Le symposium international organisé à Bordeaux en juin 1956 pour étudier les causes du déclin culturel dans l'histoire de l'islam a établi qu'il n'y eut pas de savants musulmans après l'invention du principe logarithmique... »

« Le symposium international organisé à Bordeaux en juin 1956 pour étudier les causes du déclin culturel dans l'histoire de l'islam a établi qu'il n'y eut pas de savants musulmans après l'invention du principe logarithmique... »

« Le symposium international organisé à Bordeaux en juin 1956 pour étudier les causes du déclin culturel dans l'histoire de l'islam a établi qu'il n'y eut pas de savants musulmans après l'invention du principe logarithmique... »

1) Selon Abou Fédala, cité par G.H. Boussouf in Chronique de l'islamisme. Par ailleurs, nous ajoutons dans son livre l'Etat théologique que nous avons mentionné par le Prophète en cinq ans pour le compte de l'histoire n'est pas fait plus de 1 200 victimes de part et d'autre... 2) C'est Jung qui a découvert les « images archétypales » de l'inconscient...

## 15.2. Le ton de l'article

Le ton de l'article balance en fonction du sujet traité et de la politique éditoriale de l'employeur (le journal). Sur un sujet grave ou tabou (accidents, morts, drogue...etc.), le ton est déjà donné et retracé par le support auquel on travaille et qu'on doit suivre à la lettre. Quant aux sujets politiques ou de société, plusieurs tons sont possibles ou mis en évidence chez le journaliste :

a- Ton informatif : l'objectif est de donner l'information essentielle.

Exemples :

○ **Sidi-Bel-Abbès (Ben Badis)**

**L'enfant disparu retrouvé mort dans un sac en plastique** -(30.12.2015) ;

○ **Le train de l'horreur** ----- (06.11.2014) ;

○ **Tentative d'enlèvement avortée d'une jeune fille à Sidi-Aïch**  
----- (11.02.2014) ;

○ **Droque :**

**Les saisies ont augmenté de 700 % en deux ans** -----  
----- (14.02.2013).

Ce ton est purement informatif dans « *Le Soir d'Algérie* ». Il permet de donner les premières informations brutes, sans analyse ni commentaire. (Réponses anticipées aux questions connues : qui ? quoi ? et où ?)

b- Ton analytique : les articles analytiques suivent souvent des papiers informatifs. Là, le journaliste expose un problème, souvent récent dont les enjeux d'une affaire flottant généralement à l'espace en commentant, selon toujours la déontologie du journal, en l'analysant, même en percutant quelques intouchables du sommet du pouvoir, et ce formant des hypothèses concernant l'information abordé tout au début de l'article.

Exemples :

- **Sonatrach : L'instabilité chronique du PDG**----- (14.10.2014) ;
- **L'UGTA perd sa place** ----- (04.06.2014) ;
- **Bouteflika contraint de s'exprimer** ----- (24.02.2013) ;
- **Le port d'Alger éclaboussé par un nouveau scandale** ----- (03.02.2013);
- **Belkhadem fracture le FLN** ----- (02.02.2013).

c- Ton sarcastique : très employé par des journaux comme « *Le Soir d'Algérie* », le ton est à la fois informatif, et volontairement ironique, avec des informations qui sont tournées en dérision. Ce ton est difficile à employer ou à manier, car son emploi nécessite une connaissance très suffisante et rigoureuse du sujet traité, pour s'en amuser. Quant aux risques de poursuites judiciaires et autres pour diffamation qui ne sont pas rares.

Exemples :

- **Télé-Poubelle**----- (20.04.2014) ;
- **Jusqu'où ira la presse « caniveau » ?** ----- (14.05.2014) ;
- **ENTV : 1.....El-Khinzira : 0**----- (19.10.2013);
- **Tab djenanou, parle enfin !**----- (10.09.2013) ;
- **Nous n'avons plus d'homme, il nous reste une femme** -----  
----- (20.01.2015) ;
- **Le bois une matière noble**----- (10.02.2014) ;
- **Bouteflika meilleur joueur à Tchaker ...sur canal 4M** -----  
----- (07-08.03.2014) ;
- **Tel président, telle constitution**----- (16-17.05.2014) ;
- **Ta maman aussi a des soucis de ménopause**-- (12.05.2014).

### 15.3. L'angle

L'angle d'un article c'est la hiérarchisation des informations classées par le journaliste. Nous constatons quotidiennement et sans doute que sur la page une dans « *Le Soir d'Algérie* » même dans les autres journaux, sur un même sujet il y a plusieurs titres qui renvoient à plusieurs articles (souvent eux aussi sur la même page) à l'intérieur du journal. C'est parce que chaque article a un angle. Il ne s'agit pas donc pour un journaliste de tout dire à la une. La clarté est l'une des qualités maîtresse du journaliste. Et pour être clair, il faut sélectionner ses informations en fonction de son angle, dont moult facteurs régissent ce classement ; l'information doit être rangée suivant : l'actualité, l'importance, l'intérêt et le choc.

Exemple :

Titrairie étalée à la une du quotidien « *Le Soir d'Algérie* » du :

03.01.2013

La contestation gagne du terrain

**JANVIER FATAL POUR OUYAHIA**

Le président du comité des marins-pêcheurs :

**« *C'est la mafia qui gère la pêche* »**

**IL DEVRAIT ARRIVER À ALGER CE MATIN**

**KADIR À MARSEILLE POUR TROIS ANS ET DEMI**

*Le Bonjour du Soir*

**LA FAF CHEZ FAFA !**

C'est autour de ces thèmes que la une de ce jour du 03 Janvier 2013 que la page est articulée, car les quatre thèmes respectent l'angle : les retombées politiques dans « *Janvier fatal pour OUYAHIA* », retombées économiques de la pêche, fenêtre sur le sport et le football de manière spécifique et le transfert de Fouad KADIR à l'olympique de Marseille, information intéressant les fans de l'équipe nationale. Enfin, la chronique de Maâmar FARAH dans « *Le Bonjour du "Soir"* », avec sa dérision humoristique ou plutôt sarcastique revenant chaque matin. Par contre, si l'angle est une contribution, nous privilégierons celle de son rédacteur Nouredine BOUKROUH et ses titres et ses articles informationnels qui font couler beaucoup d'encre, en l'occurrence des titres suivants :

- **Remettre le Coran à l'endroit**----- (08.12.2014) ;
- **Le clou qui dépasse appelle le marteau** ----- (09.10.2014) ;
- **Satanisme** ----- (19.10.2014) ;
- **Plaidoyer pour une réforme de l'Islam** ----- (24.11.2014).

#### 15.4. Le contenu

Une fois avoir choisi l'angle paraissant adéquat au quotidien, dont chaque titre avec le ton convenable au thème et à l'analyse, c'est la partie rédactionnelle qui importe le plus. Elle s'articule autours de cinq questions principales (les **5W**) : **qui, quand, où, comment, pourquoi** ? Cette méthode est connue sous le nom de " **l'entonnoir** " car elle permet de garantir un traitement complet de l'information, en conformité avec les exigences journalistiques et les attentes du public.

On commence par l'exposition des faits, " qui ", " quand " et " où ". Puis le journaliste essaye de poser les questions " comment " et " pourquoi " afin d'analyser plus en profondeur le sujet. Toute la difficulté de rédaction d'un article résulte dans son organisation, afin qu'il ne prenne jamais la forme d'une dissertation ou d'un cours.

## 16. Les titres de presse comme objets textuels

La relation du titre avec ce que nous allons appeler le co-texte (le texte intérieur du journal) a amené certains à lui dénier la qualité de texte ou de micro-texte. L'une des raisons évoquées était qu'il n'était pas choisi en fonction du sens qu'il exprimait mais de celui que l'on veut appliquer à l'objet sémiotique du texte intérieur. Le seul référent du titre serait le texte auquel il renvoyait à l'intérieur du journal. Gérard Vigner (1980 : 1) a exprimé d'une certaine manière l'embarras quant au statut générique du titre lorsqu'il parle d' « *unité discursive restreinte ou de microtexte* ». Selon lui, le titre est un micro-texte de forme et dimension variables (mot, syntagme, phrase...) dont la fonction est de désigner à l'attention du lecteur public un objet ou un système sémiotique quelconque (texte, peinture, œuvre musicale, spectacle, etc.)

On en parle comme d'une structure avortée par rapport au texte intérieur, et même la pertinence textuelle tient de sa densité, précisément de sa densité spatiale. Certains analystes de la langue comme Claude Furet (1995 : 10), plus optimistes, le présente comme l'élément le plus indispensable de la majorité des textes, affirmant ainsi son alliance et subordination. L'intertextualité dans un journal est immédiate malgré la convergence du texte et du titre vers le même référent.

Nous tenons à affirmer que le titre dans l'information est un genre textuel à part entière, car sa structure répond aux facteurs de cohérence interne. Déjà Françoise Sullet-Nylander (1998 : 3) adhère à sa texture en disant ceci : « *un texte reprenant le contenu essentiel (ou considéré comme tel par le rédacteur) de l'article, sans que cela n'engendre de dépendance "textuelle" quelconque vis-à-vis de celui-ci. Il assure entièrement le rôle de transmettre la nouvelle au premier niveau de lecture* ». Il est aussi un genre, avec le sens que François Rastier (2004 : 125) donne à la notion, « *un mode de régulation du contexte interne et externe (textualité et intertextualité). Il permet enfin au texte*

*de rester compréhensible alors même que la situation qui lui a donné naissance, ou du moins prétexte, a disparu sans retour».*

Or, il est un cadre de modulation de sa performance communicationnelle à la fois comme énonciateur et comme co-énonciateur, une organisation structurée de sens extra-énonciatif relativement constante. Un titre est un genre par lequel on exprime un acte communicationnel particulier. Denise Malrieu (2004 : 73) poursuit dans le sens d'une conception sémiotique du genre : « *le genre se définit à la fois par son appartenance à un domaine, par son contexte externe de communication [...], par son insertion dans des surensembles d'objets sémiotiques [...] et par sa structure interne* ».

Aussi, on doit posséder un certain nombre d'isotopies dans le titre, « *des agencements particuliers de la matière langagière* ». (Eliseo Veron, 1988 : 33) qui le nuance des autres genres journalistiques, une certaine variante situationnelle et intentionnelle qui lui servent de prétextes. Ces régularités linguistiquement constatables et cryptées de certaines formes du genre sont dites types, ce sont : « *les types de pratiques sous-discursives* ». (J.-M. Adam, 1992 : 82).

Avec Jacques Virbel (1989) et Fabrice Maurel (2004), l'architecture du texte constitue un système dont il faut établir les modèles d'analyse. Même s'il ne cherche pas franchement un modèle d'analyse sémiotique, le MAT, Modèle d'Architecture du Texte selon Virbel se base sur le principe qu'une sous-partie de propriétés morpho-dispositionnelles et typographiques du texte a des équivalences fonctionnelles avec des l'acte langagier. Ces propriétés mènent directement à la signification et logiquement à une valeur pragmatique.

A partir de la constatation du phénomène d'oralisation de l'écrit, de la disposition sémiotique, nous étudierons la mise en œuvre du métalangage architectural des titres de presse, ceci afin de mettre en exergue à l'écrit des méthodes stratégiques que nous pouvons interpréter à la fin. Ainsi, la

fragmentation graphique a son rôle énonciatif, voire pragmatique à jouer, puisqu'elle va en parallèle avec les unités et les structures lexicales et morphosyntaxiques dans la signification. C'est ce qu'on appelle la pertinence linguistique de la présentation typographique, que leur existence ne sert pas uniquement à orner le texte.

Dans le cadre du MAT toujours, ces actes textuels sont en réalité des types particuliers d'actes de discours dits performatifs, dont cette performativité est guidée vers le texte lui-même. Ces actes de discours, s'ils ne sont pas établis dans le texte à travers leur manifestation explicite de performatifs, sont identifiables à partir de traces de leur effacement. Ces traces (éléments typographiques, morpho-dispositionnels) représentent des ressources significatives dont le lecteur fidèle entame cette enveloppe spatiale par laquelle il gère son traitement du texte. L'objet textuel (OT) qu'est le titre de presse se présente en somme comme une structure particulière, intentionnelle et signifiante en même temps<sup>53</sup>. Une structure bien soudée et qui constitue un bloc, dont son unicité permet l'ouverture sur d'autres textes.

On se trouve devant une unité de traitement abordée par Maurel (ibid.) comme plus réaliste et plus pragmatique que la phrase. En effet, si on prend le texte comme un tout signifiant, il faut saisir de manière englobant tous les autres systèmes signifiants qui le composent. De fait, le texte se présente comme un objet transdisciplinaire, chose pour laquelle il est question de devancer le plan de texte de la rhétorique classique (plan oratoire, principalement destiné au discours judiciaire) qui renferme l'exorde, la proposition, la division, pour observer dans la présentation des arguments un ensemble de canevas d'organisation des propositions qui se suivent selon des principes logiques et cohérents et desquelles résulte une conclusion raisonnable spécifique à un genre ou à un corpus. Cicéron, dans « *Les divisions du discours* » déclare : « *Les discours se composent de quatre parties : deux visent*

---

<sup>53</sup> C'est bien de la présentation dont nous parlons, qu'elle soit : « *disposition* », « *mise en ordre* » ou « *mise en forme* » ou « *mise en place des arguments* ».

à démontrer la cause, la narration et la confirmation, deux à émouvoir les âmes, l'exorde et la péroraison ». Ce plan de texte centré sur l'un des trois genres que l'on distinguait (le judiciaire, le délibératif, l'épidictique) pourra-t-il s'appliquer à la complexité générique des formes discursives modernes.

En outre, cette analyse esquissée se veut logique d'un genre textuel indissociable de ses structures spatio-linguistiques, dont il faut faire appel à des données de la théorie des cadres de discours de Charolles, diverses autres données des approches informationnelle, sémiologique, logique et linguistique pour décrire les titres journalistiques dans « *Le Soir d'Algérie* ». Titrer ? En centrant, soulignant...?" Cette reconstruction segmente certes les données textuelles mais elle les interprète avec un souci de cohérence : Qu'est-ce qu'un titre et quels sont les éléments de sa composition ? De quoi parle-t-on dans les titres analysés? Comment est-ce présenté ? Suit-on les plans conventionnels liés au genre ou au contraire a-t-on des plans occasionnels ?

Comme on peut penser au cours de ce traitement à une organisation morpho-dispositionnelle et syntaxique en trois séquences :

- a- Une séquence « *situative* » ; qui structure les circonstances de l'information, cette structure première est le surtitre. Ce fragment fonctionne comme un topique, met en place le cadre de l'information, il est supposé connu des interlocuteurs, tous ses implicites aussi. Mario Rossi (1999 : 56) propose du reste comme définition du topique : *constituant de tête qui acquiert une valeur contextuelle référentielle ou inférentielle à laquelle s'ajoute, comme conséquence nécessaire de sa valeur première et de sa place dans l'énoncé, une valeur thématique*. L'information se trouve dans le second segment, elle est mise en valeur : c'est le titre proprement dit.

- b- Une seconde séquence « *informative* » ; qui donne l'essentiel de l'information, c'est le titre proprement dit. A la une, il peut se présenter sous la forme de "*bloc*" (sans surtitre ni sous-titre). Bien qu'il s'agisse d'un énoncé, il n'y est pas toujours possible de déployer toute la gamme de structures grammaticales. D'où la surcharge informative que portent en principe les formes linguistiques et sémiotiques.
- c- Une troisième séquence « *explicative* » ou présentative ; qui vient apporter des précisions sur le contenu en utilisant la nomenclature *headlines*, là c'est le sous-titre ; un texte qui apporte davantage d'informations pour donner plus de détails aux lecteurs, les situer et les aguicher davantage.

La *déclinaison des nouvelles* ou l'ensemble des surtitres et des sous-titres qui suivent le titre d'un article, le type le plus fréquent dans les médias écrits francophones en Algérie est la double articulation (titres bipartites ou *bi-segmentaux*) et, en principe pour les titres "*majeurs*", la triple articulation. Dans le genre discursif qu'est le titre de presse, la pré-organisation de la structuration du sens se met-elle au-dessus des nécessités sémiotiques contextuelles ou plutôt comment est-elle utilisée pour mettre en exergue ces dernières?

Par ailleurs, comment interagissent les formes du lexico-syntaxiques et les autres formes sémiologiques constituant l'information environnementale dans la cohérence textuelle?

## **17. Le titre de presse comme choix mystérieux**

En guise de cette découverte, nous avons pu débusquer des remarques qui nous guident à l'affirmation suivante : le titre de presse est bien souvent un vecteur de sens ambigu et mystérieux à la fois au détriment d'une clarté à nommer les objets tels qu'ils se présentent. C'est à lui et à lui seul d'égarer ou d'orienter ses lecteurs, qui, tentent d'une part ; s'approprier certaines

significations de ces objets qui leur semblent fuir entre les doigts, puisque le titre est censé ramener un surplus, une quelconque précision de la signification et de contribuer à l'élimination du brouillage de son texte. Il nous semble primordial de rattacher le choix d'un titre à la signature du journaliste liée à chaque nouvelle parution. Si l'article représente la parole à l'autre, le titre est un exergue introduisant la parole de l'autre, dans un espace que le dictionnaire Robert appelle : « *hors d'œuvre* », cette parole pour Gide se détache de son auteur « *qui n'a pas vraiment d'auteur* ».

Lorsque les journalistes s'acharnent à choisir tel ou tel article, ils ont parfois du mal à résister aux titres d'une présentation coloriée, originale, branchée, qui est un élément de progrès et de développement prenant en compte et de façon positive les tendances et les intérêts des lecteurs endurants surtout. Mais cet emballage séduisant ne doit pas masquer les autres composantes d'un outil que nous souhaitons utile, utilisable, fiable et fidèle à son article surtout.

Par conséquent, les titres étalés à la une dans notre journal quotidien algérien d'expression française : « *Le Soir d'Algérie* », paraissent d'une première vue, plus au moins raffinés et construits en fonction de l'expérience vécue par cette armada de journalistes francophones de formation culturelle et intellectuelle, dont la majorité parmi eux forme une partie colossale de l'ancienne génération, où l'école algérienne était au sommet du bilinguisme. Une école féconde avec des stratégies jugées par le temps de fertiles et efficaces, dont le résultat est la formation de journalistes chevronnés et de grosse pointure, forgés par la force du temps dans l'élaboration qualitative des titres et de leurs articles. La preuve se justifie par le grand nombre imprimé et lus quotidiennement par des sujets-lecteurs de la même nature. Par ailleurs, les titreurs dans ce journal sont censés prendre en considération le niveau des lecteurs, souvent hétérogènes, de leurs attentes, de leurs contextes socioculturels, enfin d'éléments objectifs tels que les orientations du journal d'une part, et les instructions officielles d'une seconde part.

## **TROISIEME CHAPITRE**

### **Présentation du journal**

**« *Le Soir d'Algérie* »**



**&**

**les différents genres journalistiques**

## 1. « *Le Soir d'Algérie* », le journal

<b>Pays</b>	:	 <u>Algérie</u>
<b>Langue</b>	:	<u>Français</u>
<b>Périodicité</b>	:	Quotidien
<b>Genre</b>	:	Généraliste
<b>Diffusion</b>	:	70 800 exemplaires en <u>2006</u> à titre d'exemple
<b>Date de fondation</b>	:	3 septembre 1990
<b>Ville d'édition</b>	:	<u>Alger</u>
<b>Directeur de publication</b>	:	Fouad Boughanem
<b>Directeur de la rédaction</b>	:	Nacer Belhadjoudja
<b>Site web</b>	:	<u>Le Soir d'Algérie</u>

### 1.1. Création et historique

Fondé le 3 septembre 1990, *Le Soir d'Algérie* fut l'un des tout premiers quotidiens de la presse privée algérienne. D'abord journal du soir, le quotidien finira par s'aligner sur ses concurrents en paraissant le matin à compter 6 octobre 2001<sup>1</sup>. *Le Soir d'Algérie* a payé un lourd tribut pendant la *décennie noire*. Un attentat terroriste le 11 février 1996 à Alger détruira le siège du journal et coûtera la vie à Allaoua Aït

<sup>1</sup> Ce document provient de :  
« [http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Le Soir d'Algérie&oldid=97421026](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Le_Soir_d%27Algérie&oldid=97421026)».

Mebarek, son rédacteur en chef, Mohamed Dhorban, son caricaturiste-chroniqueur, et Mohamed Derraza, chargé des pages de détente. Yasmina Drici, correctrice, sera également assassinée à Rouiba la même année<sup>2</sup>.

Le 23 août 2003, *Le Soir d'Algérie* fait partie des 6 quotidiens algériens suspendus de parution. La raison officielle est le non paiement de dettes à l'imprimerie nationale. La *Fédération internationale des journalistes (FIJ)* parlera de décision politique<sup>3</sup>. *Le Soir d'Algérie* revient dans les kiosques une dizaine de jours plus tard, le 02 septembre 2003.

## 1.2. Contenu et format

Le journal utilise le *format tabloïd* (41 cm x 29 cm environ). La phrase "Quotidien indépendant" est apposée en bas du titre du journal.

*Le Soir d'Algérie* est un quotidien généraliste qui traite aussi bien de politique que de loisirs, de sport, d'économie ou d'actualité internationale. Parmi les rubriques phares du journal<sup>2</sup>, citons:

- ***Periscoop***, page quotidienne consacrée aux bruits de couloir, indiscretions et informations brèves.
- ***Le Soir Numérique***, page consacrée à l'informatique et aux nouvelles technologies.
- ***Le Coup de Bill'art du Soir***, chronique culturelle de Kader Bakou.
- *Le Magazine de la femme*", page animée par Hayet Ben consacrée à la cuisine, conseils beauté,...
- ***Soir Retraite***, page hebdomadaire consacrée aux retraités et aux questions liées à la retraite.
- ***Pousse avec eux***, la fameuse chronique irrévérencieuse de Hakim Laâlam qui se termine toujours par la phrase suivante: "Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue."<sup>3</sup>


---

<sup>2</sup> Ce document provient de : Page wikipedia sur « *Le Soir d'Algérie* ». Op., cit.

### 1.3. Tirage

Les derniers chiffres officiels remontent à l'année 2006. *Le Soir d'Algérie* affichait un tirage de 70 800 exemplaires selon le Ministère de la communication algérien. Ce chiffre la classe en 6ème position des tirages de la presse quotidienne algérienne et en 4ème position si l'on ne tient compte que des quotidiens francophones.

En juillet 2007, le quotidien arabophone « *El Khabar* » a publié un sondage réalisé par l'institut IMMAR. Ce sondage classe « *Le Soir d'Algérie* » en 3<sup>e</sup> position des quotidiens les plus lus de la région du centre de l'Algérie (qui englobe l'Algérois, la Kabylie et la Mitidja). *Le Soir d'Algérie* se classe 4<sup>e</sup> pour la région sud, 6<sup>e</sup> pour la région ouest et 7<sup>e</sup> pour l'est du pays.

 <b>Journaux et magazines en Algérie</b>	
<b>Quotidiens arabophones</b>	<i>Akhbar El Youm • Akher Saâ • Al Fadjr • An Nasr • Ech Chaâb • Echorouk • El Ayem • El Bilad • El Djazair News • El Djoumhouria • El Khabar • El Massa • Ennahar • Sawt Al Ahrar • Wakt El Djazair • El Youm • El Oumma El Arabia</i>
<b>Quotidiens francophones</b>	<i>Alger républicain • Algérie News • El Acil • El Moudjahid • El Watan • Horizons • L'Authentique • L'Expression • L'Écho d'Oran • La Dépêche de Kabylie • La Nouvelle République • La Tribune • La Voix de l'Oranie • Le Courrier d'Algérie • Le Financier • Le Jeune Indépendant • Le Jour d'Algérie • Le Maghreb • Le Midi libre • Le Quotidien d'Oran • <b>Le Soir d'Algérie</b> • Le Temps d'Algérie • Les Débats • Liberté • Ouest Tribune • Tout sur l'Algérie</i>
<b>Périodiques</b>	<i>Al Aila • Al Bassair • Annonces Direct • Batna Info • El Djamila • El Moudjahid Hebdo • IT Mag • L'Actuel • N'TIC Magazine</i>

<sup>3</sup> Ce document provient de : Page wikipedia sur « *Le Soir d'Algérie* ». Op., cit.

## 2. Historique

A l'origine, un journal est tenu par celui qui veut se souvenir des évènements qui lui sont arrivés *journal intime*, ou pour archiver ces évènements *journal de bord*. L'un des exemples les plus représentatifs est le *Journal d'un bourgeois de Paris* tenu par un Parisien entre 1405 et 1449.

Les premiers journaux d'actualités (écrits) se présentaient également sous cette forme chronologique, mais ont rapidement évolué vers une forme plus synthétique, en classant les évènements par thèmes et rubriques. De là est venu le mot *journal* dans son acception de support papier contenant des informations pour une période, remplaçant le mot gazette dans une partie de ses usages.

Le premier journal imprimé connu, une gazette hebdomadaire de quatre pages intitulée « *Relation aller Fürnemmen und gedenckwürdigen Historien* » (« *Communication de toutes histoires importantes et mémorables* », parfois appelé *die Straßburger Relation*), est lancée à Strasbourg en 1605 par Johann Carolus<sup>1</sup>. Le *Post och Inrikes Tidningar*, ou *POIT*, qui se traduit par *Bulletins d'information nationale*, est un journal suédois fondé en 1645 par la reine Christine de Suède et est le plus vieux journal existant en 2006. Le journal faisait référence en Suède à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle. En janvier 2007, la version papier disparaît au profit d'une seule version web. La dernière édition papier est datée du 29 décembre 2006<sup>4</sup>.

En France, le premier journal est *La Gazette*, créée par Théophraste Renaudot, publiée à Paris entre le 20 mai 1631 et le 30 septembre 1915. Avec l'industrialisation de la presse écrite, de grands noms de journaux se sont créés, et le terme a servi à désigner à la fois le support physique de l'information (le *journal en papier journal*) et la société éditrice : le *journal* employant des *journalistes* et des *reporters*. Les plus anciens journaux français encore publiés sont, par ordre d'âge, *Le Figaro* (1826), *La Dépêche du Midi* (1870), *La Croix* (1880), *Le Chasseur français* (1885), *Les Échos* (1904) et

---

<sup>4</sup> Ce document provient de : Page wikipedia sur « *Le Soir d'Algérie* » : Op., cit.

*L'Humanité* (1908), *Le Canard enchaîné* (1915). Hormis le troisième, qui est mensuel, et le dernier, qui est hebdomadaire, ce sont des quotidiens.

La façon même de présenter l'information de manière synthétique et thématique a été reprise par d'autres médias : la radio, puis la télévision, qui ont également repris le terme *journal* pour désigner l'émission dans laquelle un *présentateur* donne les informations du jour. Le premier journal télévisé français a été diffusé en 1949 par la R.T.F.

### 3. Format tabloïd

Le *format tabloïd* est un format de journal qui correspond à la moitié des dimensions d'un journal traditionnel. Son format plié est *11 pouce × 17 pouce*, soit *280 mm × 430 mm*<sup>5</sup>.

#### 3.1. Caractéristiques du format

Il est né en Grande-Bretagne. Pour des raisons pratiques et de coût de fabrication, de nombreux journaux traditionnels tels que « *The Independent* » et « *The Times* », imprimés en grand format à l'origine, sont récemment passés au format tabloïd. Pour se distinguer des journaux populaires, ces derniers préfèrent se définir comme des « *compact newspapers* »<sup>6</sup>.

En France, le format tabloïd a été longtemps réservé aux titres de la presse gratuite tels que *Métro* et *20 minutes*. Mais de nombreux quotidiens ont peu à peu adopté ce format pratique. C'est le cas de *Nice-Matin*, de *Charente libre*, de *Libération*, de *Havre Libre*, de *La Montagne*, du *Télégramme*, de *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, de *Paris-Normandie* et de *La Voix du Nord*.

---

<sup>6</sup> Ce document provient de : Page wikipedia sur « *Le Soir d'Algérie* » : Op., cit.

Au Québec, *Le Journal de Montréal*, *Le Soleil*, *Le Journal de Québec*, *Le Nouvelliste*, *Le Droit*, *La Tribune* utilisent le format tabloïd, ainsi que les journaux de la presse gratuite et les journaux régionaux.

En Belgique le quotidien *La Libre Belgique* utilise également ce format.

Le format tabloïd est aussi utilisé en Algérie par *Le Quotidien d'Oran* et d'autres journaux

### 3.2. Sens figuré

Le terme « *tabloid* » désigne aussi en anglais, par métonymie, les premiers journaux à avoir utilisé ce format d'impression : les journaux à scandales et la presse *people*. Le terme est parfois repris en français dans ce sens figuré, mais l'Académie française ne reconnaît pas cet emprunt.

C'est un quotidien National d'expression française et de l'information. Il est l'un des principaux quotidiens de la presse algérienne. Il a été fondé en 1990, suite à l'initiative du gouvernement qui avait décidé d'avancer deux années de salaires à tout journaliste qui décide de se lancer dans la création d'un journal. Il paraissait le soir, aux côtés du journal gouvernemental « *Horizons* », avant de changer son créneau horaire pour devenir le concurrent direct des autres journaux du matin. Il est dirigé par Fouad Boughanem, et dispose de plusieurs bureaux régionaux, dans différentes villes du pays...<sup>7</sup>

Durant la décennie noire, *Le Soir d'Algérie* fera face à deux problèmes majeurs: le terrorisme et la censure gouvernementale. Il perdra ainsi plusieurs de ses journalistes en 1996, lors d'un attentat qui a détruit ses locaux à la Maison de la presse à Alger. Son rédacteur en chef, Allaoua Ait Mebarek, et son chroniqueur et célèbre caricaturiste, Mohamed Dhorban, ainsi que Mohamed Derraza. La même année, une correctrice du

---

<sup>7</sup> Ce document provient de : Page wikipedia sur « *Le Soir d'Algérie* » : Op., cit.

journal sera prise pour cible et y laissera la vie. Il s'agit de Yasmina Drissi. D'un autre côté, le gouvernement fait pression sur les journaux dits indépendants et multiplie les embûches à leur encontre. Evoquant des litiges ou des retards dans le règlement des factures dus à l'imprimerie nationale, le Soir d'Algérie sera suspendu une dizaine de jours, en 2003.

« *Le Soir d'Algérie* » se veut un journal généraliste léger, mais sérieux. Son contenu renferme des pages de politique nationale et internationale, des rubriques économiques, culturelles, sportives et de détente. Son public est constitué essentiellement des cadres moyens, des femmes, des retraités et des étudiants. La répartition de ses rubriques montre son lectorat cible <sup>8</sup>:

- ***Periscoop***, rumeurs et bruits de couloir, brèves et indiscretions.
- ***Le Magazine de la femme***, avec sa cible constituée essentiellement de femmes, ses recettes de cuisines, ses astuces et conseils beauté,...
- Le Soir Santé, comportant des conseils pour tous, avec des astuces et des remèdes et traitements naturels,...
- ***Le Bill'art du Soir***, qui est la rubrique culturelle du journal.
- ***La rubrique du Numérique***, consacrée à l'informatique et aux nouvelles technologies de l'Information et de la Communication, prisée par les jeunes.
- ***Le Soir Retraite***, qui est une page consacrée aux retraités.
- Et la célèbre chronique « ***Pousse avec eux*** », du non moins célèbre Hakim Laâlam, ancien présentateur du journal du matin à la radio nationale Alger Chaîne Trois. Occupant le bas de la dernière page, elle attire la majorité des lecteurs du Journal. Avec humour et dérision, le chroniqueur y traite de l'actualité essentiellement nationale, écorchant les hommes politiques et ridiculisant certains de leurs comportements. Se voulant une sorte de sonneur d'alarme, il finit toujours ses papiers par cette phrase : ***"Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue."***

---

<sup>8</sup> Ce document provient de : Page wikipedia sur « *Le Soir d'Algérie* » : Op., cit.

Avec tout cela, et en l'absence de chiffres officiels, le tirage du tabloïde « *Le Soir d'Algérie* » tournerait autour de 80.000 exemplaires par jour. Il se situerait en sixième ou huitième position des tirages des journaux quotidiens en Algérie.<sup>9</sup>

"*Le soir d'Algérie*" est un quotidien indépendant d'expression française, il compte 24 pages, souvent pages 1, 12,13 et 24 sont en couleur.

Page (1), c'est la présentation des titres principaux et d'autres secondaires la dont l'organisation pertinente est d'une importance mondiale. Cette page est considérée comme la vitrine du journal, elle « présente en gros titres les nouvelles qui sont les principales informations du jour, annonçant ainsi le contenu du journal »<sup>10</sup>.

Cette "une" représente sans conteste la personnalité du journal "*Le soir d'Algérie*" face à la concurrence acerbe et qui se montre amère et agressive des autres journaux. Les titres à la "Une" de ce quotidien sont d'une originalité excentrique, ils dénotent une certaine manière d'être et d'une pensée rare et singulière. Son stylo (*la une*) est propre par rapport aux contenus rédactionnels, car ce style annonce souvent la couleur, il joue le rôle d'une enseigne publicitaire, et ce en conditionnant les attitudes et les choix de lecture.

Ces titres, donc exposés à la une, sur cette page vitrine, ils sont forcément et extrêmement soignés, soit au niveau lexical, avec un choix d'une pertinence majeure de mots, les jeux des mots, les combinaisons entre ces mots, au niveau de la clarté des énoncés, des techniques utilisées pour séduire, car et en dernier lieu, un titre doit accrocher, il est produit pour vendre.

---

<sup>9</sup> Ce document provient de : Page wikipedia sur « *Le Soir d'Algérie* » : Op., cit.

<sup>10</sup> Voir à ce sujet : « *approche des genres : la presse* (dossier) », Encyclopédie encarta Multimédia, 2005.

La une, une première page qui englobe les informations les plus importantes, hiérarchisées par ordre d'importance. La nouvelle la plus importante se trouve en haut de la page et prend l'espace le plus important.

Exemple :

○ **FLN** : -----Surtitre  
**Les Relais de Bouteflika**-----Titre  
----- (04-08-2013)

Cette disposition, en gras et en couleur n'est pas fortuite, car elle a pour but d'accrocher le regard et d'attirer l'attention du lecteur. Dans cet espace, le titre est souvent accompagné d'une image qui sera dans ce cas là, aussi importante que le contenu de l'information même.

A la page (2), il s'agit d'un *périscoop*, là où on peut trouver des commentaires présentés d'une manière plus au moins sarcastique. Exemple du journal du 04 Août 2013, « *Quand les morts pétitionnent* », en face une photo en gros plan de A.BELAYAT, le secrétaire général du FLN, où il s'agit d'une situation cocasse. C'est une liste de membre du comité central ayant signé une correspondance adressée au ministre de l'intérieur, comprenant une ancienne moudjahida décédée il y'a plus de deux ans.

Une deuxième partie réservée au sondage quotidien d'un sujet d'actualité toujours avec une interrogation directe « pensez-vous que...? » (Oui, non ou sans opinion).

Une dernière partie de cette page, en bas et sur la droite, là où il s'agit d'une caricature traitant toujours des sujets d'actualité et de grand format par une manière ironique assez particulière uniquement au «*Soir d'Algérie*».

Exemple :

○ **Maroc :**

**Un pédophile gracié par le Roi...il s'agit d'un espagnol Juan Carlos, condamné à 30 ans de prison ferme**----- ( 04.08.2013).

Pages (3), (4) et (5), sont réservées aux sujets d'actualité généralement c'est de l'étalage des titres à la "une". Sur cette surface, on étend cette substance des informations, qu'on expose en détails et qu'on répartit sur la largeur de ces pages afin de montrer, de dévoiler et de mieux informer. Cette rubrique traite généralement des événements récents, le plus souvent de politique intérieure et qui touchent de très près à celle-ci. Cette catégorie est généralement suivie par une des rubriques de l'économie, des reportages ou de la religion.

Page (6) et (7), souvent aussi destinées à un usage un peu particulier, celui de la contribution apportée à la réalisation d'une œuvre

Exemple :

○ **Education**

**Quand la rente tue l'intelligence** ----- (06-08-2013) ;

○ **L'EGYPTE :**

**Berceau ou tombeau de l'Islam politique ?** -- (04-08-2013).

Tellement que cette contribution est assez longue (deux pages), elle est fragmentée par des intertitres afin d'empêcher la fuite des lecteurs. Il s'agit d'une phrase ou quelques syntagmes, en gras... ces intertitres rythment les colonnes de texte, de façon à en rendre la lecture moins fastidieuse. En somme se sont des titres qui « *coiffent des paragraphes ou des groupes de paragraphes (...)* »<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> J. MOURIQUAND, (1997) : « *L'Écriture journalistique* », P.U.F., Coll. "Que sais-je ?", Paris p. 72.

Page (8), c'est un espace réservé aux différentes régions du pays, dont chaque jour on en entame une, y compris les informations internationales.

Page (9), page de la culture, avec une colonne à gauche réservée pour "*le coup de bill 'art du soir*", bill qui signifie une proposition de loi soumise au parlement Anglais, mais ici, à l'art de rédiger et de bien analyser par le journaliste (Kader Bakou), qui essaie de jouer au billard avec un "d", non pas avec un "t", il essaie de faire rouler des mots, pas des billes sur cette surface non pas sur la table à l'aide de sa canne appelée "*stylo*" sans queue (stylographe). En bas de cette page, on trouve souvent une case appelée "*Actu culte*" c'est un mot-valise qui, en réalité composé ou plutôt emboîté ou empaqueté, suite à une troncation de queue et de tête de deux mots : Actualité+ culturelle. Il s'agit des programmes culturels, conférences, concerts, expositions, ventes d'objets d'artisanat et d'art, ou des célébrations d'anniversaires. (date, lieu et horaires).

Pages (11), (12), (16), (21) et (22), ces pages largement exploitées, dans les procédés publicitaires, qui sont en effet, inséparables du circuit de la communication journalistique. La publicité est considérée comme une entité à part entière, et qui met en branle tous les éléments qui entrent dans tout acte d'échange et d'influence. Car la publicité et "*Le soir d'Algérie*" ont beaucoup de points convergents. Ils veulent tous les entraîner l'adhésion, convaincre, persuader, agir pour faire réagir l'autre, positivement dans les meilleurs cas possibles, et pourquoi pas l'influencer.

Puis viennent généralement dans les pages (14) et (15) le sport national et international, toutes disciplines confondues, avec des commentaires accompagnés par des images bien choisies, or, qui correspondent au sujet traité.

Pages (18) et (19), souvent réservés à la détente par des jeux de mot fléchés et des mots fléchés géants, et du jeu d'énumération (colonnes qui abritent le nom ou les noms de personnes connues), cette détente est suivie des solutions des jeux précédents.

En page (24), souvent répartie en deux moitiés : une première est constante ,ou plutôt alternante entre "*Kiosque barbe*" de "Ahmed Halli", "*ici mieux que là-bas*" de "Arezki Metref", "*Les choses de la vie*" de "Maamar Farah", "*Lettre de Province*" rédigée par "Boubakeur Hamidechi", "*Tendances*" par "Youcef Merahi" et "*A fond Perdus*" par "Ammar BELHIMER".

Une deuxième moitié, immuable, constante et durable rédigée par "Hakim Laâlam" ou l'emblème du "*Soir d'Algérie*" , dans sa rubrique souvent sarcastique, ludique ,ironique "*pousse avec eux*" et qui persévère dans ses entreprises néologiques, ses opinions qui se suivent et qui se poursuivent toujours avec le même pessimisme et qui tendent à considérer les événements du mauvais côté, dans le présent ou dans l'avenir, même si sa rubrique est en fond bleu-ciel, pacifique ,elle se dénoue éternellement par sa célèbre expression "*Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue*". Le cauchemar signifie, ce pessimisme, qui continue, signifie une durée infinie, dont la fin est indéterminée. La signature de H. laâlam est marquée par cette image du guignol qui fume, involontairement grotesque et de manière ridicule, ce qui explique que c'est une personne qui cherche à amuser par son propre style, mais, pas gratuite.

#### **4. Les genres journalistiques**

La définition des genres journalistiques est un moyen de différencier et de préciser les divers aspects du métier de journaliste. En cela, ces définitions sont fort utiles. Elles permettent par exemple de comprendre pourquoi, si je mène une enquête, ma méthode de travail devra être différente de celle utilisée pour faire une synthèse ou un compte rendu.<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> Y. AGNES, (2008) : « *Manuel de Journalisme ; écrire pour le journal* », éd. La découverte, coll. Repères, p. 448.

Cependant, la frontière entre les genres est souvent ténue. Dans la pratique, il n'est pas toujours possible de déterminer avec précision à quel genre on a affaire, d'autant plus que les auteurs de certains articles les mélangent allègrement !

<b>Genre</b>	<b>Longueur</b>	<b>Emplacement + fréquence</b>	<b>Intention</b>
<b>Brève</b>	1 à 4 phrases, 20 à 100 mots: un seul paragraphe. Parfois, pas de titre.	Se perçoit facilement, emplacement bien défini, fréquence élevée	Doit être d'actualité. Info « <i>brute</i> », mais également de plus en plus souvent, gros travail d'écriture. Répond, au moins, aux questions : qui ? quoi ? quand ? où ?
<b>Filet</b>	100 à 300 mots. Un titre, mais souvent pas de chapeau	Genre de plus en plus fréquent dans les quotidiens et les hebdomadaires	Comme « <i>brève</i> » réponses à : comment ? et pourquoi ?
<b>Synthèse</b>	Souvent 250 – 1000 mots	Plusieurs à chaque parution	Information pure ; décrit et cherche à expliquer
<b>Analyse</b>	Idem	Idem	Explications, éclairage, mise en perspective ; peut faire l'objet de plusieurs articles avec des angles différents
<b>Compte rendu*</b>  *sans trait d'union et, au pl. : comptes rendus	Très variable selon l'importance accordée à l'évènement)	Idem	Restitution d'un évènement auquel le journaliste a assisté ou reconstitution d'un évènement (fait divers notamment) qui s'est déjà produit
<b>Reportage</b>	Jusqu'à plusieurs milliers de mots	Variable. Souvent placé en première page d'un cahier intérieur	Description de choses vues, entendues et vécues

<b>Enquête</b>	Idem	Idem	Situation d'évènement. Prend souvent la forme de plusieurs articles permettant plusieurs angles. On parle alors de mini-dossier ou de dossier
<b>Interview</b>	Variable. Va de l'interview express à l'entretien approfondi sur une page	En général ponctuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opinion ;</li> <li>- prise de position</li> </ul>
<b>Echo</b>	De 100 à 500 mots	Souvent bien placé, en « une » notamment	Anecdote, fait divers( <i>les chiens écrasés</i> ) amusant ou révélateur
<b>Portrait</b>	Variable	Emplacement et fréquence : tantôt réguliers, tantôt occasionnels	Mettre en évidence les caractéristiques d'un acteur de la « grande » ou de la « petite » actualité
<b>Commentaire</b> ***** <b>Editorial</b>	Environ 100 à 500 mots	Variable ----- Un par parution ou moins	Interprétation, Explication ----- Prise de position, engage la responsabilité morale du journal

**NB :**

- Nous avons retenu ici une douzaine de genres parmi les plus usités. Certains auteurs en dénombrent une vingtaine, Yves Agnès va jusqu'à en décrire 27 ! <sup>13</sup>
- L'« *article* » n'est pas un genre journalistique en soi. Il désigne un texte « consistant » dont l'approche journalistique est bien perceptible.
- L'encadré n'est pas un genre journalistique en soi, mais il puise dans les différents genres. Le dossier et le mini-dossier ne sont pas des genres journalistiques. Le premier est composé de plusieurs articles puisant dans les divers genres et destiné à « faire le tour » d'une question ; le deuxième est composé d'un article principal et d'un ou deux articles plus courts, par ex. encadrés.

<sup>13</sup> Y. AGNES : Op., cit, p. 59.

En respectant les règles de toutes rédactions confondues qui codifient le contenu du journal, le journaliste essaie à son tour de garantir une bonne lecture optimale de l'article et donc une bonne transmission et sans aucun bruit (cacographie) des informations qu'il contient. A partir de ces règles dites " *de base* ", nous pouvons détailler l'écriture journalistique ou tout simplement expliciter la structure des articles de notre quotidien préféré « *Le soir d'Algérie* », et ce en se basant sur la tentative de définition élaborée par Jean-Blaise HELD dans son introduction générale au journalisme en semestre d'automne 2011.

## 4.1. La brève

Texte court sans chapeau donnant des informations très concises et présenté dans une colonne de brèves. Les « *chiens écrasés* » (ou les faits divers), nouvelles sans grande importance. Il s'agit du genre le plus lu dans les journaux puisqu'il séduit ses lecteurs par des événements insolites, accidents de circulation, terrorisme. On trouve souvent leurs titres en gras et en haut de la page. Or l'art de la brève est plutôt difficile à manier suite à l'espace mineur qu'il occupe dans notre quotidien préféré. Car il s'agit de dire le maximum possible de toute l'information en un minimum de mots : l'essentiel en réponse aux questions: qui, quoi, où, quand ?... et si possible comment ? Combien ? Voire pourquoi?

### Exemples :

- **Azzazga :**
  - **Les rançonneurs du commerçant menacés de mort** ----- (17.10.2011) ;
  - **Un terroriste abattu au nord de Tizi-Ouzou** ----- (25.04.2013) ;
  - **Une mère tue sa fille en la rouant de coups** ----- (18.10.2012) ;
  - **Tentative d'enlèvement avortée d'une jeune fille à Sidi-Aïch** -(11.02.14) ;
  - **3 terroristes éliminés à Bouira et 3 autres abattus à Tiaret** (11.10.2014) ;
  - **Guerre à Gangs à Baraki :**
    - **Cocktails, Molotov, épées, couteaux...** ----- (30.10.2013) ;

○ **Jusqu'où ira la presse « caniveau » ?** ----- (14.05.2014).

Ce genre de brève est en pleine évolution est le plus vu en un clin d'œil, malgré sa place discrète dans un coin souvent en haut ou à gauche de la page vitrine du journal. Aujourd'hui, elle est souvent placée bien en évidence, elle se pare d'un titre en gras, mis en exergue par des couleurs reflétant la nature de l'évènement et parfois même d'une illustration.

### **Méthode d'écriture**

- Le journaliste chargé de la brève doit se poser la question suivante : quelle est l'info ? Une fois celle-ci dégagée, il doit la raffiner d'un fatras d'infos parasites, puis la formuler en une ou deux phrases. Comme il doit la relire à maintes reprises en se demandant si on a répondu aux questions de base et essayer en une ou deux phrases de répondre au comment si cela est possible ? Et/ou au pourquoi ?
- Faire appel à un vocabulaire facile, à la portée de tous les lecteurs même débutant avec une syntaxe simple et précise.<sup>14</sup>

### **4.2. Le filet ; appelé longue**

C'est un genre proche de la brève. La principale différence réside dans sa longueur, plus importante. Ce « *court article* » trouve généralement sa place parmi d'autres articles plus longs. On le trouve généralement dans les pages internes du journal.

#### Exemples :

- **Ghardaïa :**  
**calme, arrestation et inquiétude** ----- (10-11.07.2015) ;

---

<sup>14</sup>[www.microplume.ch/.../2011/.../cours\\_intro\\_journalisme...](http://www.microplume.ch/.../2011/.../cours_intro_journalisme...) 2011 — Jean-Blaise Held. *Introduction au journalisme. Tentative de définition.*

- **SAADANI intouchable** ----- (21.06.2014) ;
- **Vers l'éviction de Amar SAADANI** ----- (14.01.2014) ;
- **Moussa TOUATI :**  
**« *S'il n'y a pas un deuxième tour, c'est que la fraude est au rendez-vous* »**----- (10.04.2014) ;
- **La pétition pour l'élection de Belkhadem prend forme**  
**Vers un FLN bicéphale ?** ----- (26.06.2014) ;
- **YOUSFI/Islah :**  
**« *Le système est au bord de l'implosion* »** ----- (15.09.2013).

### **Méthode d'écriture**

- Utiliser la même stratégie que pour la brève. Néanmoins on décline d'abord l'essentiel pour terminer par des éléments plus accessoires ou décoratifs.
- L'utilisation d'un vocabulaire commun avec une syntaxe aisée, simple et précise.
- Eviter les figures de rhétorique parce qu'elles risquent de faire dire le journaliste ce qu'il n'a pas envie de dire.

### **4.3. La synthèse ; appelée mouture**

C'est un article dont le rôle est de faire la synthèse des diverses informations sur un évènement précis. La matière de base provient essentiellement des agences de presse agréées. Le journaliste essaie de faire la mise au point sur un sujet d'actualité de préférence, autrement dit, il apporte un certain nombre d'informations présumées nécessaires afin d'éclairer suffisamment l'évènement traité pour que le lecteur puisse s'en faire une idée précise. A cet effet, nous pouvons citer les titres suivants extraits du journal « *Le Soir d'Algérie* » et qui résument quelques moutures :

Exemples :

- El-Hadjar :  
**Dossier clos ?** ----- (01.12.2014) ;
- **Le FFS s'intéresse aux réseaux sociaux** ----- (01.09.2014) ;
- **L'étrange lettre de Nicolas Sarkozy à Bouteflika** ----- (02.03.2013) ;
- Bouteflika a prêté serment :  
**Une corvée et quelques promesses** ----- (29.09.14) ;
- Un parti fragile et perte d'influence  
**RND, grandeur et décadence** ----- (20.10.2013) ;
- Hanoune exhorte le président :  
**« Parlez M. Bouteflika »** ----- (22.01.2014) ;
- Campagne électorale à Batna  
**Marée humaine pour Benflis** ----- (06.04.2014) ;
- Dernière semaine de la campagne électorale  
**Virage dangereux** ----- (07.04.2014).

## Méthode de travail

- La synthèse tend la réalisation d'un véritable travail de montage de l'information et de réécriture. Il ne s'agit donc pas d'un simple collage de parties de dépêches.
- Réunir les principaux éléments d'information, cibler un angle et soulever le message rhématique. Faire le plan de l'article en raffinant les éléments d'information qui s'intègrent dans l'angle opté. Prévoir un titre et un chapeau approximatifs. Rédiger l'article en allant du générique (le plus important) à l'accessoire (le moins important)<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Y. AGNES : Op., Cit, p. 60.

- Dans le cas échéant, baptiser un ou deux encadrés qui apportent d'autres éléments d'informations utiles à l'information cruciale afin de permettre la compréhension approfondie de l'évènement.

#### 4.4. L'analyse

Elle vise aller au-delà de l'évènement pour l'expliquer, l'éclairer, le décortiquer, le mettre en exergue en le dotant de plus de sens possible. Le rôle du journaliste est donc d'analyser en interprétant l'évènement en question sur la base des données informatives dont il dispose et de son acquis personnel. Pour que son opération soit consistante, il doit donc puiser dans ses connaissances personnelles du sujet. Comme, il doit également faire appel à son carnet d'adresses afin de vérifier telle ou telle information auprès d'une personne jugée « *autorisée et crédible* »<sup>16</sup>.

Analyser ne veut dire en aucun cas commenter ou apporter son jugement personnel. Dans son interprétation, le journaliste devrait se défendre de manière très souple afin de glisser son propre commentaire, même si – en tant que simple citoyen – il a quand même une opinion précise sur le sujet qu'il a en face et qu'il doit traiter avec une précision maximale que possible. Il doit viser la persuasion de ses lecteurs par de fortes informations.

#### Exemples :

- **BELKHADEM fracture le FLN** ----- (02.02.2013) ;
- **SELLAL sur un champ de mine** ----- (16.03.2013) ;
- **Communication sur la santé de Bouteflika**  
**Pourquoi Paris s'implique ?** ----- (22.05.2013) ;
- **Tout ce que prévoit la loi de finances 2015** ----- (20.08.2014) ;
- **Égypte :**  
**La fin du mythe islamiste** ----- (01.01.2013) ;

---

<sup>16</sup> Y. AGNES : Op., cit, p. 61.

o **Polémique**

**C'est permis pour les uns, c'est interdit pour tous les autres-** (06.01.15).

### **Méthode de travail**

- En dehors de l'élaboration du message élémentaire, de l'angle et du plan, le journaliste est censé s'appuyer sur l'argumentation en se basant sur des informations valides et fiables, voire des déclarations, des faits et des chiffres solides. A la louche doit être exclu.
- Enter une construction textuelle démonstrative : prémices, faits empiriques en les justifiant authentiquement, enfin tirer une conclusion.
- Cette dernière sera par évidence bien soignée et consciente, car elle doit, au moins, apporter un dernier éclairage qui portera témoin additif à l'argumentation soutenue dans le corps de l'analyse.

### **4.5. Le compte rendu**

Il est le genre premier par excellence du journalisme : le journaliste doit se rendre sur place pour recueillir les informations saillantes concernant un évènement. Il se différencie également du reportage par une certaine distance dans le ton et parce qu'il ne met pas en valeur les éléments vécus par le journaliste<sup>17</sup>. Ce dernier se distancie dans ce genre journalistique et laisse le jugement aux lecteurs du journal, voire la neutralité est l'aspect prédominant dans cette espèce médiatique.

La matière brute à comptes rendus est totalement vague: sessions de représentants du peuple, rencontres de politiciens, spectacles, galas, concerts, conférences, audiences de tribunaux, manifestations de rue, sportives, commerciales, culturelles ...

---

<sup>17</sup> [www.microplume.ch/.../2011/.../cours\\_intro\\_journalisme...](http://www.microplume.ch/.../2011/.../cours_intro_journalisme...) — Jean-Blaise Held, (2011) : « *Introduction au journalisme. Tentative de définition.* »

Exemples :

- **Affaire TOUNSI :**
  - Devant les assises** ----- (06.03.2013) ;
  - Patriotes en colère** ----- (09.12.2014) ;
  - Hillary Clinton à Alger, mardi** ----- (28.10.2012) ;
  - Colères policières** ----- (15.10.2014) ;
  - Les lycéens dans la rue** ----- (25.02.2014) ;
  - Noureddine BOUKROUH et le 4<sup>ème</sup> mandat** ----- (09.03.2014) ;
  - Les dits et les non-dits de Sellal** ----- (06-07.06.2014).
- **Contribution**
  - Sauver les musulmans de l'islamisme** ----- (21.07.2015) ;
- **Véhicules neufs**
  - Des clients piégés par les nouvelles taxes** ----- (09.08.2015) ;

Les conférences de presse dotent les comptes rendus d'une forme spécifique assez particulière, dans le sens où le journaliste ne part pas «*couvrir*» tel ou tel événement, or c'est un invité par des hauts responsables de l'état ou d'une telle ou telle organisation nationale ou internationale afin d'écouter et de voir une information orientée qui lui est directement adressée. Bref, dans ce genre de compte rendu, le critère descriptif est effacé et ne restent que les faits et les avis exprimés.

Le compte rendu est souvent rédigé à la suite d'un événement où plusieurs journalistes étaient présents. Il s'agit donc, dans le travail de rédaction, de trouver un angle particulier qui favorise en même temps un rendement fidèle et solidement construit afin de transposer ce qui s'est passé réellement aux lecteurs et de faire preuve d'une certaine originalité authentique. Dans les interviews les «*bonnes*

*questions* »<sup>18</sup> permettent de se montrer critique face à l'information dispensée, se préparer avant de se rendre sur place est plus que nécessaire.<sup>19</sup>

## Méthode de travail

- Recueillir l'information sur place. Prêter attention en ouvrant bien ses oreilles et ses yeux ; poser le maximum de questions aux gens inclus dans l'évènement ou interviewés; collecter la documentation nécessaire possible ( le tri se fait par la suite) ; prise de notes indispensable et réflexion plus que nécessaire à un angle de traitement.
- L'accessoire constitue le dernier souci du journaliste car il centre son texte sur l'essentiel à présenter aux lecteurs.
- La chronologie est le facteur primordial dans le compte rendu puisqu'il assure le bon déroulement dans le temps et dans l'espace aussi, les phrases concises marquent une certaine digression, le lecteur fidèle va rapidement « *zapper* » l'article suite à ce piège.
- Le journaliste et afin d'assurer une bonne lecture doit se distancier et ce en évitant les adjectifs qualificatifs dans leur deux natures (mélioratifs ou péjoratifs. A ce propos disait, paraît-il, Georges Clémenceau, alors patron de l'Aurore, à ses journalistes : « *Faites des phrases courtes. Un sujet, un verbe, un complément. Pour les adjectifs, vous viendrez me voir* ». <sup>20</sup>

## 4.6. Le reportage

Enquête sur le terrain donnant lieu à un article ou un dossier. La profession le considère comme le « *genre roi* ». C'est vrai qu'un bon reportage constitue l'ingrédient de base dans un journal : l'observation rigoureuse et stricte d'un évènement, de personnes, de leurs mœurs et coutumes, et sa restitution dans un style transcrivant

<sup>18</sup> [www.microplume.ch/.../2011/.../cours\\_intro\\_journalisme...](http://www.microplume.ch/.../2011/.../cours_intro_journalisme...) 2011 — Jean-Blaise Held. *Introduction au journalisme. Tentative de définition.*

<sup>19</sup> Y. AGNES : Op., cit, p. 59.

<sup>20</sup> Copyright Luc FAYARD (2005): <http://lucfayard.blogs.com>, p. 01.

cette observation. Le reportage est l'un des meilleurs moyens de sortir de sa coquille où le journaliste peut faire appel à son moi dans un chemin balisé de l'information recherchée.

Exemples :

- **Colère à Constantine et mesures du gouvernement** ----- (18.03.2013) ;
- **Le sud algérien sous haute surveillance** ----- (06.10.2014) ;
- **Le Football algérien à l'âge de pierre** ----- (25.08.2014) ;
- **Les Algérois sans pain** ----- (09.08.2015) ;
- **Education :**
- **La ministre ouvre plusieurs fronts** ----- (13.05.2014) ;
- **4 wilayas sans walis** ----- (19.07.2015) ;
- **La longue marche de l'Algérie vers la démocratie** ----- (25.05.2014) ;
- **CAP-DJINET :**
- **« Bateau cassé », ce coin paisible** ----- (20.08.2014).

Quand le journaliste du *Soir d'Algérie* parle de la colère constantinoise dans son reportage, il évoque aussitôt les ponts et montagnes de cette ville, une ville algérienne des sciences et des scientifiques où le visage d'une descendance d'Ibn-Badis ... de ses ruelles et de ses forêts rarement surveillées et jamais maintenues dans la sérénité. Or, un reportage n'a pas besoin de distance pour être « bon », au contraire, le journaliste doit s'inclure de bon gré. De même, parler de « grand » reportage a quelque chose d'absurde et inadéquate, comme s'il pouvait y avoir des « petits » reportages...

Certes le plaisir que l'on peut avoir à découvrir une région lointaine, le cas de l'exemple n° 2 où le journaliste nous parle en réalité de l'état sécuritaire du pays entant que thème dominant, mais cela ne l'a pas empêché d'évoquer la splendeur magique du désert algérien hors du commun. Cela mis à part, le vécu trop difficile des nomades sous la chaleur torride de la région, voire la difficulté de vivre de ces touaregs, des groupes de SDF pendant toute l'année.

Le journaliste a réussi la réalisation de son reportage et ce en allant sur place, où il a pu voir, écouter, sentir (pris dans son sens littéral et métaphorique), toucher, goûter. Bref, un bon reporter doit utiliser ses cinq sens et faire preuve de la plus grande curiosité possible. Par son reportage, le journaliste doit étonner par le fait de veiller au grain et aux petits détails qui permettent à leur tour de pimenter le récit et de lui donner la touche « *vécu* ».

## **Méthode de travail**

- Sur place, faire preuve d'humilité et de discrétion ; faire face aux imprévues, ne pas émettre des jugements de valeur ; se montrer coulé ; rencontrer de multiples gens si cela paraissait utile et selon leur disponibilité : du simple chauffeur de taxi à la femme de ménage s'il le faut, car ils peuvent apporter plus que le spécialiste ou la personne qu'il « *faut absolument voir* »<sup>21</sup>.
- Prise de notes. Descriptions des atmosphères, des lieux pour pouvoir enregistrer un mot, une phrase entendu ; relever les impressions, constater les faits et les conditions de leur production. Tous ces éléments seront sin qua non lors de la rédaction pour donner un sentiment de vécu.
- Ecrire de manière rapide et ne pas attendre pour ne pas oublier les images s'estompent immédiatement. Si le reportage paraît long et nécessite plusieurs jours, il est recommandé de reprendre ses notes en fin de journée, les compléter avant même de passer à la rédaction.
- En passant à l'acte de rédaction, on peut se retrouver face à des débris d'éléments qu'il faut restructurer en ordre. Relever donc une idée pivot sur laquelle il faut bien réfléchir de manière à la « *mettre en scène* » par une image même virtuelle, se construire un scénario qui permet enfin l'intégration des séquences et des moments les plus importants du reportage .

---

<sup>21</sup> Jean-Blaise HELD, (2011) : « *Introduction générale au journalisme* ». Semestre d'automne, p. 13.

- Par opposition aux autres genres journalistiques, la structuration du reportage ne demande pas d'aller du plus important à l'accessoire. Il est à noter de mettre en œuvre les diverses formes : le récit, la description (lieux / personnes), les tableaux, les personnages rencontrés ou interviewés, leurs relations sans mettre à l'écart la description de l'ambiance. Bref, relater ce qu'il se passe réellement.
- Le personnage principal: se construire une trame autour d'un personnage, ou éventuellement d'un petit groupe. Mettre en scène le vécu de ce personnage et ses relations avec d'autres. Et chaque nouvelle séquence produit un écho supplémentaire à la précédente.
- Enfin, prévoir un titre en béton (texte court en gros caractères qui coiffe l'article et annonce le sujet ou les couleurs). Il est le premier contact du lecteur avec cet article. Pour accrocher le lecteur, le titre doit être percutant et créer un désir et procurer un plaisir. En outre, un chapeau qui résume le reportage en question en répondant aux 5W afin de donner aux lecteurs une envie de lire tout l'article et l'effort fourni par le journaliste ne soit pas vain.

#### **4.7. Le récit**

Au carrefour de multiples genres journalistique, le récit se retrouve à leur croisée, il tient du reportage, du portrait, de l'interview, de l'enquête voire du compte rendu. Comme il peut intégrer des éléments ressortissants de chaque genre.

Pour baptiser son récit, le journaliste n'est pas censé être sur le terrain. Car il a le droit à l'inspiration et l'illusion suite aux témoignages, aux rapports des autorités compétentes, aux dépêches d'agences ou de toute autre source fiable.

La première auto-interrogation directe sera: « *Est-ce que cela peut se relater?* ». Si la réponse est affirmative, alors le récit s'impose d'emblée. Mais à la

différence de la narration traditionnelle, ce genre de récit se fonde sur des faits réels et pas de brèche pour l'invention.

Si l'anonymat d'une personne l'oblige, il s'agit donc de changer certaines caractéristiques trop reconnaissables: transformation du nom(modification de lettres initiales), changement de profession de l'âge ou de domicile. Le lecteur doit en être informé par une mention du genre: « *prénom d'emprunt* » ou « *les données concernant les personnes citées ont été transformées de façon à rendre leur identification impossible* »<sup>22</sup>.

### Exemples

- **Libye :**  
**Le génocide** ----- (28.02.2011) ;
- **Tahar ZEBIRI-Houari BOUMEDIENE**  
**Les dessous d'un coup d'Etat manqué**----- (12.10.2011) ;
- **Au profit de quels intérêts étrangers agissait donc Chakib Khellil ?** -----  
----- (25.04.2013) ;
- **Scandale au port d'Alger** ----- (12.11.2014) ;
- **Contribution**  
**Les tonneaux des Danaïdes, Beit El Hikma et les dépenses publiques à l'épreuve de la mentalité du beylik** ----- (09.08.2015) ;
- **Djelloul MELAIKA**  
**L'Homme de paix s'est éteint dans la dignité des Grands** --- (31.08.2015).

### **Méthode de travail**

- Collecter les éléments indispensables du récit. Passer à l'enquête, à la quête de documentation, aux interviews nécessaires, décor et tous les éléments faisant également partie intégrante de cette recherche.

---

<sup>22</sup> Jean-Blaise HELD : Op., cit, p. 15.

- Vérifier la sincérité et l'authenticité des faits.
- Dans toute construction pareille de ce genre, la chronologie constitue la colonne vertébrale. Il est également possible de commencer par l'essentiel puis de procéder à un flash-back. L'essentiel est de trouver une accroche ; premières phrases de l'article, destinées à retenir l'attention du lecteur et qui l'attirent en lui donnant envie de lire.
- La titraille (ensemble des éléments d'un article entourant le texte et la photo : titre, surtitre, sous-titre, chapeau, intertitres) met en évidence le récit. Le chapeau notamment précise et résume ce dont on parle ; il se construit sur les 5 W. Le récit proprement dit commence après le chapeau<sup>23</sup>.

#### 4.8. L'enquête

L'enquête est différente par rapport au reportage dans deux points principaux: primo, la recherche logique, dite méthodique des événements (alors que dans le reportage le journaliste s'inclut corps et âme dans le thème), la primauté est accordée à l'expérience personnelle vécue sur le terrain. Par ailleurs, et en second lieu, le journaliste peut mener son esquisse de recherche en utilisant ses propres moyens et ses propres stratégies, comme ; le téléphone, le courrier électronique, comme il peut rencontrer des gens hors de leur domicile, donc sans être sur place, ce qui est également banni dans le reportage.

Le journaliste-enquêteur doit se doter d'une curiosité extrême, voire, dans le sang pour être qualifié de cette opération, souvent complexe: ne pas se contenter de "*l'évidence*", des interlocuteurs « *tout désignés* », des réponses « *toutes faites* » et refuser l'approximatif ou les à-peu-près, les « *il paraît que...!* ».

Quant à l'intuition, elle est indispensable, mais elle reste insuffisante, car il doit vérifier les faits de leurs vraies sources, si cela est jugé nécessaire, voire, par

---

<sup>23</sup> Jean-Blaise HELD: Op., cit, p.16.

recoupements. Une enquête est qualifiée de bonne lorsqu'elle s'enrichit de multiples sources, or, cette diversification des sources évite également de « griller » son informateur et constituera une preuve tangible de finesse dans sa manière d'enquêter<sup>24</sup>.

Les sujets qui font l'objet d'une enquête journalistique varient d'un journal à un autre, mais dont les sujets d'actu les font par excellence : une conférence de presse flotte un doute, une entreprise limoge ses employés en douce, les difficultés financières que rencontrent souvent nos clubs présumés professionnels de football de Mobilis I et II, les chiffres réels accablants de l'unique compagnie aérienne « *Air Algérie* » en difficulté, malgré la hausse remarquable des tarifs par rapport aux autres compagnies internationales fait mal au dos. En outre, d'autres thèmes « *hors actu ou du déjà connu* » peuvent faire l'affaire, à condition qu'ils soient traités d'angle différent pour pouvoir enfin répondre à l'attente du public, car ce dernier cherche toujours ce qu'il n'a pas (l'information nouvelle ou rhématique) : cas des salaires élevés des cadres, les perspectives de l'emploi, vu la contagion flagrante du chômage dans le milieu juvénile, l'avenir de l'Algérie indépendante.

#### Exemples :

- **Blanchiment d'argent :**  
**Mode d'emploi** ----- (12.10.2011) ;
- **C'est la mafia qui gère la pêche** ----- (03.01.2013) ;
- **Air Algérie :**  
**le dossier qui divise** ----- (17.12.2014) ;
- **Indemnité :**  
**Les sénateurs vont rembourser** ----- (14.05.2013) ;
- **Habitat :**  
**le gouvernement privilégie le lotissement** ----- (31.08.2015) ;
- **Un nouvel arrivage de vaccins contre la fièvre aphteuse** -- (20.08.2014) ;
- **Oran :**  
**Vol d'objets historiques au musée El Moudjahid** ----- (01.07.2013).

<sup>24</sup> Jean-Blaise HELD: Op., cit, p.16.

## Méthode de travail

- Avant toute enquête, le journaliste-enquêteur doit s'interroger : « *quelle est la question adéquate ? quelle est celle qui me procurera les bonnes des éléments d'informations dont je dispose ?* ».
- S'informer en recherchant la documentation déjà disponible mais crédible sur le sujet en question, puis choisir le plus fiable et le plus utile.
- Esquisser son enquête, se renseigner sur tous les plans (verticaux, horizontaux, etc.) afin de pouvoir vérifier le choix des questions à poser, qui à leur tour permettent de trouver les éléments prémices de réponses recherchées.
- Si le centre de l'enquête semble « *délicat* »<sup>25</sup> (*Periscoop*, par exemple ; une page quotidienne consacrée aux rumeurs et aux bruits de couloir, brèves, indiscretions et informations). Dans ce cas, il faut d'abord procéder par cercles concentriques : partir des acteurs les moins inculpés jusqu'aux plus inculpés<sup>26</sup>. Cela permet de purifier son sujet et ses questions et, le cas échéant, de brosser chemins si l'on veut préserver l'informateur. Les questions doivent être précises et directes, sans se méfier des états des esprits et ce, en sondant les sentiments des personnes en question, qu'ils soient inculpés, concernés, intermédiaires ou témoins.
- Si le sujet est « *explosif* », ou qu'il risque de prendre des faux plis ou causer des dommages à quelqu'un ou quelques uns en les blessant moralement et en froissant certaines susceptibilités, le journaliste-enquêteur doit s'assurer de ses informations plutôt trois fois qu'une et ne rien laisser au hasard, voire l'orthographe des noms surtout.
- Ecrire : Restitution de la matière requise et collectée, en faire un tri ordonné. Même si l'enquête paraît longue dans le temps, ce dernier n'est pas du perdu, au contraire, il sert à éliminer tout le superflu afin de demeurer concis. Mettre droit

---

<sup>25</sup> Jean-Blaise HELD : Op., cit, p. 17.

<sup>26</sup> Ibid., p. 17.

et lever à la verticale la liste des faits dépassant, des éléments à grande importance. Commencer son enquête à partir de la liste établie et mettre en tête d'article et qui servira d'accroche afin d'attirer le chaland qui passe : (premières phrases de l'article, destinées à retenir l'attention du lecteur). Etablir un plan rédactionnel à partir des éléments chocs. Ecrire en se montrant aussi précis et rigoureux que possible et en citant ses sources crédibles de foi. Enfin, confectionner les titres et un chapeau général qui « *couvriront* » l'ensemble des articles et des encadrés.

- Le titre est le premier contact du lecteur avec l'article, pour l'accrocher, le titre doit être percutant pour créer un désir. Il est donc conseillé de choisir un titre court et ne dit pas tout, pour que le lecteur, surtout accro ne sache pas tout de suite ce qu'il va découvrir dans l'article. Créer une envie nécessite du journaliste-enquêteur utiliser des mots "*chocs*" mais simples qui doivent toucher le plus de lecteurs possibles. Comme il n'est pas rare qu'un article commence par un dicton ou un jeu de mots.

Exemples :

- o **Manifestation des policiers :**
  - Après les secousses, les répliques politiques ?** ----- (18.10.2014) ;
  - Il pleut du bleu...** ----- (16.10.2014) ;
  - Bône connexion** ----- (23.03.2015) ;
  - Les tonneaux des Danaïdes, Beit El Hikma et les dépenses publiques à l'épreuve de la mentalité du beylik** ----- (09.08.2015) ;
- o 

<b><i>Le Bonjour du « Soir »</i></b>
--------------------------------------

  - Sens dessus dessous** ----- (05.08.2014) ;
  - Les dits et les non-dits de SELLAL** ----- (06-07.06.2014) ;
  - Le vieil homme et la maison blanche** ----- (05.08.2013) ;
  - Fausse cible et vraie dépendance** ----- (11.05.2014) ;
  - Quand certaines plumes se « *crashent* »** ----- (08.02.2015) ;

- **Le début de la fin d'une odyssée à travers le temps** ----- (29.10.2014) ;
- **Tel président, telle constitution** ----- (16-17.05.2014) ;
- **CAN 2015 :**
  - **Les verts en route vers la gloire** ----- (01.02.2015) ;
- **LAMAMRA marche à Paris, les salafistes à Alger** ----- (19.01.2015) ;
- **Gratuité des soins :**
  - **Mythe ou réalité ?** ----- (09.10.2014) ;
- **Le clou qui dépasse, appelle le marteau** ----- (09. 10.2014) ;
- **Cheikh KERMALI tire sa révérence** ----- (14.04.2013).

En guise de ces exemples, nous pouvons constater l'emploi de l'oxymoron, francisé en oxymore exprimant une alliance de mots afin de rendre fine une nuance de pensée au moyen d'une expression en apparence contradictoire « *Larousse du 20<sup>ème</sup> siècle* »<sup>27</sup>. Cette figure est manifestement claire dans les emplois antonymiques suivants : dessus/dessous ; dits/non-dits ; fausse/vraie ; début/fin ; Paris/Alger et mythe/réalité. Ainsi l'emploi de la paronomase dans l'exemple : pleut / bleu ; verts/vers ; là où on approche deux mots qui se ressemblent par le son, mais qui diffèrent ou s'opposent par le sens. Cette figure s'appuie sur la paronymie (= mots presque homonymes) et l'homophonie (= sons identiques).

C'est un procédé très efficace et très vivant pour donner plus de vigueur à l'expression, et l'effet d'écho permet de bien la retenir<sup>28</sup>. Elle est d'un emploi fréquent dans « *Le Soir d'Algérie* », surtout dans les titres à la une et beaucoup plus dans la chronique de Maamar FARAH « *Le Bonjour du Soir* ». De même dans les exemples suivants :

○ 

<b><i>Le Bonjour du « Soir »</i></b>
--------------------------------------

**Si les savants savaient !** -----21.01.2015) ;

<sup>27</sup> Cité dans : « *Dictionnaire des figures de style* » de Nicole RICALES-POURCHOT, (2003), édition, Armand Colin/VUEF ? Paris.

<sup>28</sup> Ibid.

- **Contribution :**  
**Débat d'avenir ou de dérive ?** ----- (22.07.2014) ;
- **Mouvement de libération nationale :**  
**victoire ou déboire** ----- (04.12.2015) ;
- **Fin de cirque Amar et Amara** ----- (19.04.2014)

**Remarque :** cette figure peut entraîner une certaine confusion perturbant la compréhension et créer des quiproquos dans les titres comiques et sarcastiques surtout, note Arlette Boué.<sup>29</sup>

- Comme il est à remarquer l'emploi des dictons dans : les tonneaux des Danaïdes où la punition est éternellement exécutée et dans l'avant-dernier exemple dans sa contribution Noureddine BOUKROUH fait appel à cette expression figée afin de pouvoir résumer en mots condensés son article. Phénomène apparent dans l'exemple : tel président, telle constitution, construite sur le modèle de : tel père, tel fils ou tel maître, tel chien. Ainsi l'imitation des titres célèbres dans les exemples :

- **REPONSES DU PREMIER MINISTRE AUX DEPUTES**  
**Les dits et les non-dits de Sellal** ----- (06-07.07.2014) ;  
(Barthes)
- **Le vieil homme et la maison blanche** ----- (05.08.2013) ;  
Le vieil homme et la mer d'Ernest Hemingway
- **Force des *ISEFRA* de Lounis Aït Menguellet**  
**Consolation pour des êtres mortels** ----- (28.05.2014) ;

Dans cet exemple, nous remarquons une prosopopée ; une figure qui sert à mettre en scène un être absent ou mort, des objets inanimés, en les invoquant et leur parlant comme à des êtres animés, les prenant souvent comme témoins ou confidents.

<sup>29</sup> « *Dictionnaire Encyclopédique de la littérature française* », p. 761.

Quant au dernier exemple, il s'agit d'euphémisme, pour ne pas dire : il est mort ou il est décédé, le journaliste a opté pour cette figure de style dans le but d'amortir le choc chez les fans des verts. Surtout quand il s'agit d'un grand joueur du FLN et de l'olympique lyonnais pendant l'occupation française de notre pays et d'un grand entraîneur ; le seul à pouvoir gagner la coupe d'Afrique des nations en 1990 qui s'est déroulée en Algérie.

#### **4.9. L'interview**

Compte rendu mentionnant les questions du journaliste et les réponses de la personne interviewée. Ce genre répond à des besoins très variés : mettre le doigt sur une question bien déterminée et pointue ; rendre intelligible un évènement par une opinion « *autorisée* » ; se renseigner sur une les décisions prises et les réactions éprouvées par le(s) responsable(s) ; faire connaître une personne aux lecteurs, simple ou personnalité.

Le cercle des interviewés est extrêmement vague : il peut partir de celui qui s'abstient de parler à la presse sur un tel ou tel sujet à celui qui court derrière les journalistes pour tenter de « *étaler ses dits* » son avis ou son projet ; de celui qui se prend pour neutre en s'exhibant en bon entendeur , voir sournois en dissimulant ses réponses par : « *oui* », « *non* » ou « *je ne sais pas* » ; de celui qui a l'habitude de s'auto-valoriser même indécis mais en bafouillant. Par conséquent, ce qui prime pour le journaliste c'est informer par le fait de rapporter des faits, l'intention n'est guère analogique chez l'interviewé qui tend souvent à mettre ou à se mettre en valeur au détriment de toute information.

La préparation de l'interview est une phase indispensable qui constitue un passage obligé, l'interlocuteur détient le savoir et c'est au journaliste de savoir profiter de l'entretien. Néanmoins, une mauvaise ou une absence de cette préparation peut entraîner le journaliste dans une hantise comme il peut risquer d'être malmené et peut se mener par le bout de son nez, surtout face à un interlocuteur habitué et entraîné à ce type de jeu(question / réponse).

L'interview téléphonique doit être en même temps accompagnée d'enregistrement pour que le journaliste puisse la réécouter comme il peut l'utiliser en cas de besoin comme preuve à l'appui au cas où l'interviewé nie ses propos ; l'enregistrement s'impose. Le recours au téléphone se justifie dans trois cas particuliers si nécessaires: si l'interview est très courte (ne dépassant pas les trois questions), si la relation unissant les deux protagonistes de l'interview est du type privé et si le temps mis pour se rendre sur place est déraisonnable<sup>30</sup>. Une fois, le produit fini, il prendra la forme habituelle : questions-réponses (forme qui peut convenir pour un témoignage)<sup>31</sup>.

Exemples :

- **Christian GOURCCUF :**  
« *Nous ne sommes pas les favoris* » ----- (08.12.2014) ;
- **SELLAL :**  
« *Il n'y aura ni retour du FIS ni dissolution de l'assemblée* » (11.06.2014) ;
- **L'économiste Mohamed Bouchakour au Soir d'Algérie :**  
« *Le crédit documentaire est une mesure monstrueuse* »-- (01.05.2012) ;
- **Louïza HANOUNE :**  
« *Chakib Khelil a été imposé à l'Algérie* » ----- (25.02.2013) ;
- **ZIARI au Soir d'Algérie :**  
« *La santé va mal, très mal* » ----- (08.07.2013) ;
- **PT**  
**HANOUNE dit non au « concept de transition »** ----- (26.01.2013) ;

---

<sup>30</sup> Jean-Blaise HELD: Op., cit, p.17.

<sup>31</sup> Ibid.

## Méthode de travail

- Pour une interview réussie, il faut savoir déterminer le « *bon* » interlocuteur, celui qui peut apporter les informations nouvelles aux lecteurs. Le journaliste doit s'y renseigner sur ses compétences, prises de position toujours en rapport avec la matière à interviewer. Primo, il doit prendre rendez-vous avec lui ; secundo, s'informer sur le sujet ; tertio, préparer une suite de questions en prévoyant les lignes rouges de l'interview afin de ne pas bloquer l'échange.
- Juste avant l'entretien, le journaliste doit réexpliquer les attentes de son interlocuteur, le thème global prévu ; trouver un terrain d'entente entre l'empathie et la directivité (trop d'identification affective, on risque de se faire « *mener en bateau* », et oublier l'itinéraire envisagé. Plus de directives, on risque de perdre des réponses qui pourraient s'avérer utiles. se faire repreciser en éclaircissant toutes les ambiguïtés; pour clore l'entretien, l'interlocuteur sera invité à synthétiser brièvement ses propos pour éliminer toute confusion.
- Ecrire : restituer l'interview en faisant un premier tri, également transposer certains mots ou expressions paraissant comme les clés de cette opération et ce après avoir réécouté l'enregistrement. Déterminer la thématique du message principal, prévoir un paratexte non déroutant (une titraille pourquoi pas provisoire suivie d'un plan). Transcrire le texte dans toute sa littéralité sans tomber dans l'illisibilité, et ce en évitant sa transformation en langage purement littéraire, car on peut être accusé de médisance. Il faut donc choir le « *juste milieu* ». Reformuler ses questions afin d'assurer une bonne compréhension liée à un sentiment d'un tout cohérent.
- Enfin de procédure, reprise et analyse minutieuse des titres qui ne disent pas tout et qui ne disent pas rien aussi, mais opter pour une titraille qui résume ce tout en quelques mots condensés « *un bloc* » qui attirent et non fuient ses les lecteurs ; suivie d'un chapeau qui justifie les vraies raisons de l'interview en question.

#### **4.10. Le portrait**

Art très délicat et épineux, parce que plus proche d'un genre littéraire que journalistique. Son objectif est de réaliser une description orale ou écrite d'une personne faisant la une de l'actualité (un acteur, un joueur, une célébrité, un journaliste, etc.) Cette présentation permet de mettre l'accent sur la personne dans son ensemble ou sur un aspect de celle-ci et de ses activités remarquables, soient positivement ou l'inverse<sup>32</sup>. Le portrait est passé de la presse populaire à la presse « *sérieuse* » pour des fins souvent tacites.

Le portrait est une marque personnelle du journaliste, dont chacun dispose de sa griffe le distinguant de ses homologues. La réplique de la ressemblance doit également être présente, cependant, on doit, et avant toute esquisse, travailler d'abord, la forme et la couleur dans leurs trois dimensions, ainsi que le cadrage, la prise de vue, le trucage, le plan, l'arrière fond et la légende. Car on peut faire plaisir au principal concerné, toutefois, faire preuve de méchanceté à son insu, de supériorité ou de cynisme ; exprimant des sentiments et des opinions contraires aux usages sociaux. On risque alors de céder la personne décrite d'un droit ou d'une propriété, en le rendant fou ou en l'écartant de soi et de son entourage ; peut être pour longtemps.<sup>33</sup>

#### **Méthode de travail**

- Collecter autant d'éléments permettant de purifier les caractéristiques morales ou physiques de la personne dont on veut broser le portrait. Prendre des renseignements nécessaires auprès de ses proches, sans écarter la consultation en toute netteté possible de la documentation disponible sur cette personne même Internet.
- Faire un premier portrait similaire et travailler la cohérence.

---

<sup>32</sup> Jean-Blaise HELD: Op., cit., p. 18.

<sup>33</sup> Ibid.

- Construire le portrait final en partant d'un trait physique spécifique ou d'un caractère moral le distinguant. une anecdote ou une citation en forme d'épigraphe (texte court en gros caractères qui précédant le portrait) servant à coiffer l'article et annonce le sujet en mettant en évidence les premières caractéristiques du personnage que l'on veut émerger en exergue.

Exemples :

- o **Hocine aït-ahmed**  
**L'intellectuel d'une révolution confisquée**----- (31.12.2015) ;
- o **FLN :**  
**Amar saidani un leurre ?** ----- (25.02.2013) ;
- o **Quatrième mandat**  
**Le peuple des miracles** ----- (24.04.2014) ;
- o 

<i>Le Bonjour du « Soir »</i>
-------------------------------
- o **Les Pachas du FLN** ----- (23.08.2015) ;
- o **Cheveux blancs** ----- (25.08.2015) ;
- o **Frères de combat et frères de sang** ----- (02.06.2015).
- o **Kaddour de hassine** ----- (09.08.2015) ;

#### 4.11. L'écho

Ce genre qui a fait le succès dans la presse du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle en intéressant une nouvelle vague. De nombreux quotidiens ont, plus ou moins récemment, réintroduit ce genre sous le titre de « *billet* », « *regard en coin* », « *plage de vie* »... Court commentaire personnel sur un fait d'actualité « *billet d'humeur* ». Dans notre quotidien, il possède l'appellation « *Le Bill'art du Soir* », qui est la rubrique culturelle du journal. Et la célèbre chronique « *Pousse avec eux* », de Hakim Laâlam. Occupant le bas de la dernière page, elle attire la majorité des lecteurs du Journal. Avec humour et dérision, le chroniqueur y traite de l'actualité essentiellement nationale, écorchant les hommes politiques et ridiculisant certains de leurs comportements. Se

voulant une sorte de sonneur d'alarme, il finit toujours ses papiers par cette phrase : ***"Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue."***

Ce genre journalistique a pour objet de rendre compte de manière humoristique d'une anecdote piquante, d'un comportement dégoûtant, d'un système fonctionnel administratif qui évoque l'atmosphère angoissante et absurde d'une attitude révoltante, d'un acte courageux, d'un fait divers amusant, bref d'un de ces à côtés de la « grande » actualité qui font également le sel de la vie.

Il s'écrit à la manière d'une confidence qui commencerait par : « *Tu ne connais pas la dernière ?* » et se poursuit sur le ton du récit. Si l'humour est le bienvenu, la rigueur journalistique (précision de l'info, vérification des sources) est encore plus nécessaire<sup>34</sup>.

#### Exemples :

- **4<sup>e</sup> mandat assis, 5<sup>e</sup> mandat couché !** ----- (18-19.04.2014) ;
- **Il aurait voulu, mais il est tout le temps dérangé par le père François !** ---  
----- (21.07.2015) ;
- **La ch'kara ne craint aucun AVC** ----- (21.01.2015) ;
- **Le Front est la nécessaire transition du Doberman vers le videur** -----  
----- (26.06.2014) ;
- **The artist !** ----- (22.05.2014) ;
- **Ça y est ! Super-Brouette a remanié !** ----- (24-25.07.2015) ;
- **Le langage des signes, langue nationale !** ----- (25.05.2014) ;
- **La facture oubliée !** ----- (16-17.05.2014) ;
- **Une urne, ça a combien de mamelles ?** ----- (22.01.2014) ;
- **Sus aux prêcheurs du désespoir ! Cassons-leurs les reins !** -(22.05. 13) ;

En guise de ces exemples, nous pouvons faire les remarques suivantes :

---

<sup>34</sup> Jean-Blaise HELD : Op., cit, p. 18.

- La présence presque obligatoire du point d'exclamation, soit au milieu des titres, soit à la fin ;
- L'emploi de la majuscule un peu partout, mais rien n'est gratuit ni naît du hasard: (Front, Doberman, Super-Brouette) ;
- La présence des emprunts, même si l'équivalent existe déjà dans la langue cible. A l'arabe (*ch'kara*) et à l'anglais (*the artist*) ;
- L'emploi de la troisième personne du singulier au début des titres sans antécédents, ce qui éblouit d'emblée les lecteurs. Ex : « Il aurait voulu, mais il est tout le temps dérangé ... » ;
- Des titres construits en propositions incohérentes.

Exemple :

### **Une urne, ça a combien de mamelles ?**

- La construction de quelques titres sur des modèles bien connus appartenant à des écrivains algériens de renommés,

Exemple :

### **La facture oubliée !**

Construite sur le modèle de « *La colline oubliée* » de Mouloud MAMERI ;

- Tendance récurrente à un écrit oralisé.

Exemple :

### **Ça y est ! Super-Brouette a remanié !**

- L'énumération redondante.

Exemple :

### **4<sup>e</sup> mandat assis, 5<sup>e</sup> mandat couché !**

## **Méthode de travail**

- S'assurer de l'authenticité et de la sincérité de l'information acquise.
- Suivre la traçabilité et l'évolution de cette information par exemple, une bévue (grosse erreur) administrative peut avoir été corrigée ou non, ce qui n'est pas la même chose.
- Essayer de trouver un ton beaucoup plus ironique ou sarcastique que l'habituel, qui fait dire aux lecteurs que c'est de l'oral et de l'écrit et qui introduit une pointe souvent en suspens.
- Ecrire dans un style d'humour et de dérision en ridiculisant, voire en écorchant certains comportements des hommes politiques car cette chronique se spécialise dans l'actualité essentiellement nationale.
- Choisir la bonne chute, tenter de surprendre le lecteur par un dénouement imprévisible.
- Enfin, choisir des titres un peu plus longs que dans les autres genres journalistiques en même temps déroutant ou biaisés ; qui nous font penser autre sujet que le thème traité dans l'article qui suit.

## **4.12. Le commentaire et l'éditorial**

Il s'agit de deux genres proches difficile à nuancer, car ils se confondent souvent, bien que chaque genre a ses propres principes qui leurs sont spécifiques :

Le commentaire a pour but l'interprétation et l'éclaircissement d'un fait en lui donnant un sens. Le journaliste utilise ses propres compétences en outre de ses connaissances pour mettre en exergue sa vision personnelle face à un tel ou tel évènement méritant un tel développement. Le commentaire ne possède nullement pas un coin réservé dans le journal, il peut se trouver n'importe où, généralement placé à

côté d'un article informatif<sup>35</sup>, sous forme d'encadré ou accompagné d'un signe distinctif. Cependant dans le notre quotidien en question, sa place est fixe ou peut être sacrée pour les lecteurs habitués.

Le commentaire dans « *Le Soir d'Algérie* » occupe la dernière, accession facile et habituelle pour le lecteur fidèle, une moitié de page réservée sous le nom de : « **Le Soir PANORAMA** », rédigée quotidiennement par différents journalistes à l'instar de : Ahmed HALLI « *Kiosque arabe* », Youcef MERAHI « *Tendances* » et Boubakeur HAMIDECHI « *Lettre de province* », Arezki METREF « *Ici mieux que là-bas* », Ammar BELHIMER « *A fonds perdus* ». Cela permet aux lecteurs de retrouver le commentaire de manière rapide à chaque parution quotidienne, attirés surtout par des titres colossaux, bien soignés et surtout très bien garnis par leurs accroches (premières phrases de l'article), dont on peut citer quelques exemples :

- **Quand le campus va au maquis...** ----- (14.05.2013) ;
- **Il y a mariages, et mariages** ----- (31.08.2015) ;
- **Ce n'est pas un jeu** ----- (22.01.2014) ;
- **Foot :**
  - **Pour quelques moments de ferveur patriotique** ----- (13-14.06.2014) ;
- **Camus au partage des eaux** ----- (06.10.2013) ;
- **La chaîne des livres** ----- (28.05.2014) ;
- **Malades au pouvoir, malade du pouvoir !** ----- (20.10.2013) ;
- **Un agenda nommé hasard** ----- (04.09.2013) ;
- **Balade dans le mentir/vrai** ----- (25.05.2014) ;
- **« Musulmans de auche »** ----- (01.04.2014) ;
- **Dans le troupeau uni, le loup n'est pas à craindre** ----- (26.06.2014) ;
- **Riyad joue avec le feu** ----- (06.01.2015).

Quant à l'éditorial, c'est un texte de réflexion ou d'humeur rédigé par le rédacteur en chef ou le directeur de la rédaction. Dans cet encadré, on donne les

---

<sup>35</sup>Yves AGNES: Op., cit, p. 63.

grandes orientations du journal équivalentes à une prise de position de l'ensemble d'une rédaction. Logiquement, l'édito devrait être réfléchi à plusieurs, ce qui est très rarement le cas. En revanche, la rédaction en chef désigne généralement les journalistes habilités à faire office d'éditorialistes ou s'accorde un droit de regard sur le contenu de chaque édit.

En principe, l'éditorial a une place fixe dans le journal, ce qui est le récurrent cas dans notre quotidien algérien d'expression française «*Le Soir d'Algérie*» dans «*Le Bonjour du Soir*» de Maamar FARAH, souvent occupant la partie gauche de la une du journal. Cela permet aux lecteurs de le retrouver rapidement à chaque parution. Le commentaire et encore plus l'édito nécessite une bonne maîtrise du sujet et de l'outil linguistique, une grande faculté d'analyse et une réelle aisance de style<sup>36</sup>. Cela se manifeste dans le style souvent métaphorique avec des titres trop courts, mais qui ressemblent à des pistolets chargés.

#### Exemples :

- **Dindon farci au...lièvre !** ----- (13.08.2013) ;
- **Le vieil homme et la maison blanche** ----- (05.08.2013) ;
- **Bonsoir, tristesse !** ----- (22.05.2013) ;
- **Les pelouses de la mort** ----- (25.08.2014) ;
- **La paix ne viendra pas toute seule...** ----- (07.08.2014) ;
- **Plumes en larmes !** ----- (20.01.2015) ;
- **Un pays de jeunes gouverné par des vieux** ----- (08.09.2014) ;
- **Si les savants savaient !** ----- (21.01.2015) ;
- **Ta maman aussi a des soucis de ménopause** ----- (19.08.2014) ;
- **Faites ce que je dis, mais...** ----- (18.08.2013) ;
- **Le syndicat de béni-oui-oui** ----- (08.10.2013) ;
- **Il pleut du bleu...** ----- (16.10.2014).

---

<sup>36</sup> Jean-Blaise HELD: Op., cit, p. 18.

## Méthode de travail

- Se concéder longuement du temps. Un éditorial, un commentaire doivent se développer pour acquérir certaine maturité, de plus ils ne doivent pas s'écrire « *à la va vite sur le gaz* ».
- L'objectif sera d'éclairer et non d'informer car le lecteur est censé connaître les faits et les évènements au préalable.
- Réfléchir d'avance sur les réactions ou plutôt les échos envisageables de la part des lecteurs ainsi qu'à leur développement au sein de la société et leurs répercussions prévisibles ou imprévisibles.
- Construire son canevas argumentatif selon un plan minutieux; envisager et prévoir de façon rigoureuse sa conclusion : l'itinéraire doit être tracé au début pour éviter tous les imprévus et les mettre à l'écart, on doit parfaitement savoir où l'on va et à quoi l'on veut arriver.
- Ecrire avec un style sans style pour qu'il soit à la portée de tout le monde, mais il doit rester vif avec un vocabulaire journalistique personnel et précis surtout ; le choix des mots est très intéressant, voire indispensable en évitant toute formule qui risque de faire mouche et éblouir la compréhension du lecteur.<sup>37</sup>
- On peut par ailleurs se contenter de l'à-peu-près, mais avec une certaine vigilance, voire distanciation.
- L'emploi fréquent des figures de rhétorique afin de fuir la censure et toute tentative de médisance, cela peut protéger en quelque sorte le journaliste qui peut se cacher derrière ses non-dits. (cas des exemples ci-dessus ; *Le vieil homme et la maison blanche, il pleut du bleu..., ta maman aussi a des soucis de ménopause, etc.*).

---

<sup>37</sup> Jean-Blaise HELD: Op., cit, p. 18.

- Faire appel aux proverbes et au dicton dans ses titre, cas de ces exemples mis en vigueur avec des points de suspension, et ce afin d'inclure et d'inculper le lecteur : *Faites ce que je dis, mais...ne dites pas ce que je fais.*

## **DEUXIEME PARTIE**

### **Description de la structure du titre**

**Dans**

***« Le soir d'Algérie »***

# **CHAPITRE PREMIER**

**Titres à la une**

**dans « *Le Soir d'Algérie* »**

**comme objets textuels**

## 1. Titres à la « Une », un relais textuel

La relation du titre avec ce que nous allons appeler le co-texte (le texte intérieur du journal) nous amène à lui attribuer la qualité de texte. L'une des raisons masquées était qu'il se choisit en fonction du sens qu'il exprimait, mais de celui que l'on veut appliquer à l'objet sémiotique, le texte intérieur. Car (entre ce que je pense, ce que je veut dire , ce que je crois dire, ce que je dis, ce que vous voulez entendre, ce que vous entendez, ce que vous croyez comprendre, ce que vous voulez comprendre, et ce que vous comprenez..... Il y a au moins neuf possibilités de ne pas s'entendre ! ) Francas De Vaclus.

Le seul référent du titre serait le texte auquel il renvoyait à l'intérieur du journal. Gérard Vigner a parlé d'une certaine manière de l'embarras quand au statut générique du titre lorsqu'il parle d'unité discursive restreinte à de micro-texte. Selon lui, le titre est un micro-texte de forme et dimension variables « mot, syntagme, phrase.... »<sup>1</sup>, dont la fonction est de designer à l'attention du lecteur-public un objet ou un système sémiotique qu'il soit : (texte, peinture, œuvre musicale, spectacle, etc.)

Claude Furet plus optimisé, présente le surtitre comme l'élément le plus important parce qu'il affirme son appartenance immédiate à une unité supérieure qui est le texte<sup>2</sup>. Or, ce n'est plus une structure avortée par rapport au texte intérieur, comme le disqualifie Gérard Vigner.

François Rastier donne à la notion du surtitre, « *un mode de régulation du contexte interne et externe (textualité et intertextualité)*<sup>3</sup>. Il permet enfin au texte de rester compréhensible alors même que la situation qui lui a donné

---

<sup>1</sup> G. VIGNER, (1980) : "Une unité discursive restreinte : le titre. Caractérisation et apprentissage" in "Le français dans le monde", n° 156, p. 1.

<sup>2</sup> C. FURET, (1995) : « Le titre, pour donner envie de lire », Centre de formation et de perfectionnement, Paris, p.10.

<sup>3</sup> F. RASTIER, (2004) : "Poétique et textualité" in "Langages", n° 153, Larousse, Paris, p.125.

*naissance, nu du moins prétexte, a disparu sans retour* ». Autrement dit, il est un cadre, un genre et un acte de modulation communicationnelle particulière.

Denise Malrieu (2004-73) poursuit dans le sens d'une conception sémiotique du genre : « *Le genre se définit à la fois par son appartenance à un domaine, par son contexte externe de communication (...), par son insertion dans les sur ensembles d'objets sémantiques (.) et par sa structure interne* »<sup>4</sup>. Aussi, ne peut avoir un certain nombre d'isotopies dans le surtitre, des agencements particuliers de la matière langagière (Eliseo Veron, 1988 : 3) qui le distinguent des autres journalistiques.

L'objet textuel (**OT**) qu'est le titre de presse se présente en somme fiévreuse. (Titre ? En centrant, soulignant..... ». Cette reconstruction segmente certes, les données textuelles mais elle les interprète avec son ouverture à d'autres textes. Sa nature implique des contraintes linguistiques et favorise l'émergence de valeurs morpho-dispositionnelles, typographiques, lexico-syntaxiques. On se trouve donc devant une unité de traitement considérée par Maurel comme plus réaliste et plus efficiente que la phrase. En effet, si nous voulons considérer le texte comme un tout signifiant, il faut appréhender de manière englobante tous les systèmes signifiants qui le constituent<sup>5</sup>. De facto, le texte se présente comme un objet transdisciplinaire, raison pour laquelle il est question de dépasser le plan du texte de la rhétorique classique (plan oratoire, principalement destinée au discours judiciaire) qui comporte l'exorde, la proposition et la division.

Cicéron, dans « *les divisions du discours déclare* » : « les discours se composent de quatre parties : deux à émouvoir les âmes, l'exorde et la péroraison : ce plan de texte centré sur l'un des trois genres que l'on distinguait

---

<sup>4</sup> D. MALRIEU, (2004) : "Linguistique de corpus, genres textuels, temps et personnes" in "Langages", n°153, mars 2004, Larousse, Paris.

<sup>5</sup> Ibid.

(le judiciaire, le délibératif, l'épidictique) pourrait-il s'appliquer à la complexité des formes discursives modernes ?).

Pour notre unité de traitement, on peut passer à une organisation morpho-dis positionnelle et syntaxique en tris de séquences :

- **Une séquence « situative » ;**
- **Une séquence informative ;**
- **Une séquence explicative ou présentative.**

Dans ce cas-là, la première séquence, on place les circonstances de l'information, dans la seconde, on donne l'essentiel de cette information quant à la troisième, elle vient apporter des précisions sur le contenu. En utilisant la nomenclature headlinese, cette structure première est le surtitre, la seconde est le titre, la troisième est le sous-titre.

Le surtitre fonctionne comme un topique, il met en place le cadre de l'information, il est supposé connu par des interlocuteurs, tous ses implicites aussi.

Exemple :

○ **Bouteflika en Algérie-----Surtitre**

Ce surtitre connote bien entendu que le président de la R.A.D.P est de retour en Algérie après une longue période de convalescence en France à l'hôpital de Val-de-Grace pour rééducation, et ce suite d'une atteinte d'un AVC. Cette information est thématique d'emblée, puisqu'elle est déjà connue par les lecteurs, en raison de la diffusion des images montrant sa rentrée en Algérie dans les différentes chaînes télévisées.

Mario Rossi propose du reste comme définition du topique : « *constituant de tête qui acquiert une valeur contextuelle référentielle*

ou inférentielle à laquelle s'ajoute, comme conséquence nécessaire de sa valeur première et de sa place dans l'énoncé, une valeur thématique »<sup>6</sup>. L'information se trouve dans le second segment, elle est mise en valeur : c'est le titre proprement dit, qui a une valeur thématique, ou les informations nouvelles, c'est-à-dire, non-connues par les lecteurs.

### ○ **Les répliques à un retour -----Titre**

Le sous-titre ici, vient apporter des explications présentées dans un ordre énumératif, afin de pouvoir les détailler dans le « *bloc-texte* ».

- **Un retour, un communiqué et des interrogations**
- **Quel rôle, désormais, pour Sellal ?**
- **Quelle durée pour la « période de repos et de rééducation » ?**
- **Réactions divergentes des partis**

Comme on le constate ici, le sous-titre présente d'emblée un ensemble d'interrogations en suspens que le lecteur doit feuilleter son journal dans toutes ses séquences, qui sont présentées avec un fond noir, une couleur de deuil, de pessimisme, de détresse qui explique un sentiment d'abandon et d'impuissance engendré par une situation difficile. C'est un pessimisme où la disposition de l'esprit tend à considérer les choses du mauvais côté, soit dans le présent, et pourquoi pas dans l'avenir, une couleur noire qui exhale de mauvaises odeurs.

Le texte à la une peut se présenter sous la forme de « *bloc* » (sans surtitre, ni sous-titre). Bien qu'il s'agisse d'un énoncé, il n'y est pas toujours possible de déployer toute la gamme de structures grammaticales.

Exemple :

### ○ **Il y a dix ans, la terre tremblait à Boumerdès** ---- (21 mai 2013, p.5)

---

<sup>6</sup> C. BONARDI, & N. ROUSSIAU, (1999) : « *Les Représentations sociales, Les Topos* », Dumond, p. 56.

La surcharge informative que porte en principe le titre ci-dessus, sans surtitre ni sous-titre avec toutes ses formes linguistiques et sémiotiques. Le sous-titre est le texte qui apporte d'avantage d'informations pour donner plus de détails aux lecteurs, les situer et les aguicher d'avantages.

Par ailleurs, comment interagissent les formes du lexico-syntaxiques et les autres formes sémiologiques pour constituer l'information essentielle qui environne la cohérence textuelle. Etant donné que le titre de presse nécessite une réorganisation et une structuration des sens qui se met au-dessus de toutes autres nécessités sémiotiques ou contextuelles.

### **1.1. Le surtitre ou séquence cadrative ?**

C'est un élément principal dans la titraille, le surtitre est un segment dont les caractères contrastés par rapport au titre servent à poser le cadre dans lequel celui-ci se développe. Les surtitres sont des titres additionnels qui surmontent le titre d'un article de presse.

Le surtitre doit être sobre, dépouillé en obéissant au parler peu pour dire plus. Quant à sa relation qui l'unit au titre, elle doit être fondée selon le manuel d'écriture journalistique, sur l'altérité sur un plan purement pragmatique : lorsqu'il est incitatif, il favorise un développement informatif du titre, inversement, lorsqu'il est informatif, le titre est incitatif. En fait, ces deux séquences partagent deux missions pragmatiques de manière alternée pour permettre un accès rapide et immédiat à l'information essentielle et référentielle avec une économie maximale du langage.

Exemple:

- **ILS ÉTAIENT STOCKÉS DANS 3 CONTENEURS EN  
PROVENANCE DE CHINE**

**Découverte de déchets radioactifs au port d'Alger**

----- (16-05-2013) -----

Nous remarquons ici que le journaliste accorde une importance majeure au surtitre, la preuve il est étalé en rouge, en gras, en majuscule de la première à la dernière lettre, en plus souligné avec l'emploi la de troisième personne du pluriel ; «  *Ils*  » qui renvoie directement au titre. Car c'est un pronom en suspens, le lecteur, d'emblée se posera la question axiomatique suivante : ce «  *Il*  » est l'antécédent de qui ou de quoi ? La réponse est rapidement liée au titre; (les déchets).

Exemple 2 :

o **Début du versement de la première tranche**

**AADL (souscription 2001-2002)**

**Dans l'anarchie**

----- (Lundi 06.05.2013) -----

Dans cet exemple, nous remarquons que le surtitre est un gras, en majuscule, en blanc avec un fond bleu, marque de pacifisme, souligné, énoncé nominalisé, avec un sigle (AADL) que les lecteurs Algériens décryptent aisément, ce qui n'est pas le cas pour un étranger. Ici, le surtitre est informatif par opposition au titre qui est trop incitatif, puisque le premier segment vient annoncer une bonne et une heureuse nouvelle pour les souscripteurs d'AADL des années 2001-2002, alors que le titre qui le suit est venu pour les décevoir par un mot déjà ancien, indésirable qui cause du déplaisir dont les lecteurs ne veulent pas le voir et le lire dans les journaux.

L'enjeu réside en tout cela, dans le rôle capital que doit jouer le surtitre par rapport au titre, sa conception et sa construction superficielle doivent être cernés en lexique massif, en béton, pour ne pas tout dire ou inversement, ne rien dire, mais en assumant sa construction morphosyntaxique est dite positionnelle.

### 1.1.1. Aspects formels de la relation du surtitre au titre

Le surtitre cadre du discours. D'après des études faites sur le titrage par Lydia-Mai Ho-Dac, plus particulièrement sur les composantes et les dimensions du texte, elle a affirmé que : « *le titrage développe le texte section, chaque section inscrivant son contenu dans un contenu général commun présenté par l'expression titre* »<sup>7</sup>.

En guise de cette citation, on ne peut guère isoler la relation sémantique que doit avoir un titre avec le texte qui le précède, étant lui-même un texte.

Exemple :

#### ○ Cloué au lit par la maladie

**Ait Ahmed absent au congrès du FFS** ---- (22. 05. 2013)

Sémantiquement parlant, les deux séquences se complètent, Ait Ahmed, le leader et le père spirituel du FFS est alité suite à la maladie, le résultat donc, est logiquement son absence au prochain congrès du parti. La relation ici entre surtitre et titre est une relation de cause à conséquence ou à effet, Il peut être découpé en plusieurs séquences se présentant des fragments en relation logique dans une structure. Le surtitre relève du cadrage, il est un introducteur de cadre : « *l'encadrement du discours crée un découpage en cadres, le contenu de chaque cadre étant à interpréter suivant un critère exprimé en initiale par un introducteur de cadre* »<sup>8</sup>

La notion de cadre du discours est développée par Charolles pour identifier un groupe d'unités qui doivent être traitées de la même manière, relativement à un critère plus au moins spécifié par une forme expressive

---

<sup>7</sup> L.M. HO-DAC, A. LE DRAOULEC, M. P. PERI-WOODLEY, (2001) : "Cohabitation des dimensions temps, espace et "phénomènes" dans un texte géographique" in "Cahiers de grammaire", n°26, p. 127.

<sup>8</sup> Ibid.

introductrice, et les surtitres peuvent être considérés comme des introducteurs de cadres (IC) du moment où ils sont en position initiale, non intégrés à la position qu'ils précèdent<sup>9</sup>.

Les (IC) sont par nature une expression référentielle pour s'indexer l'information initiale, et qui crée « *un univers situationnel réduit* » dans lequel les propositions qui suivent sont à interpréter. Dans un cadre thématique, les concepts utilisés se rassemblent autour d'un « *thème* » bien déterminé, commun aux deux séquences (surtitre-----titre).

Exemple :

○ **La santé paralysée aujourd'hui**

**Médecins, corps communs et paramédicaux en grève**----- (06.05.13)

Nous remarquons ici, qu'entre Ziari (ministre de la santé) et les praticiens (généralistes, spécialistes, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, psychologues et enseignants en paramédicale) c'est l'impasse, suite à la grande déception des syndicats du secteur de la santé. Le même thème est repris le 17.05.2013.

○ **Impasse dans la santé**

**Ziari durcit le ton**

**L'intersyndicale reconduit la grève**

Nous remarquons ici, devant le surtitre une lampe rouge qui ressemble à celle des feux de la signalisation routière et qui signifie réellement « *l'impasse* » ou voie sans issue qui exprime une position bloquée dont on ne voit aucune issue espérée dans l'horizon sanitaire.

---

<sup>9</sup> M. CHAROLLES, (1997) : « *L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et Espaces* », in « *Cahier de recherche linguistique* », n°6, Université de Nancy2, p. 4.

Quant au mot « *santé* », il confirme tous les employés de ce secteur, toutes catégories confondues, y compris le ministre qui « *durcit* » « *le ton* », ou c'est une tactique par laquelle, il essaie de spéculer ses adversaires directs en exerçant un ton dur afin défrayer ses antagonistes.

Le titre, si nous remarquons sa disposition, il est de forme étagée et en jaune, avec un fond noir, dont le jaune signifie la sécheresse de sources d'eau ou de discussion et un fond noir exprimant le désespoir d'une voie obscure.

En guise de tout cela, nous pouvons dire, que les deux séquences situent l'information en l'indexant comme s'effectuer dans certains univers de vérité et qui se réunissent autour du même thème.

Exemple :

○ **KHENCHLA :**

**9 personnes arrêtées pour soutien aux terroristes--** (21.05. 2013).

L'IC-titre : *KHENCHLA*, dans ce cas, est en réalité un (*IC-univers*) de discours qui porte sur la dimension espace (**DE**), plus précisément sur une localisation interne à la dimension phénomène (**DP**, qui concerne le phénomène dont on parle) : il nous informe sur le lieu où se passe ce phénomène. Khenchla permet de situer l'espace de vérité de l'évènement.

Exemple :

○ **Après trois semaines d'hospitalisation**

**Bouteflika en longue maladie-----** (21.05. 2013)

L'IC-univers porte sur la dimension temps (**DE**) et vient situer le fait évoqué en titre. La pertinence du titre (sa portée) doit à sa situation dans cet espace temporel et à la précision dudit espace. L'indépendance de la portée est totale : voici Bouteflika est toujours hospitalisé en France, c'est pour la

première fois qu'une source officielle française s'exprime sur la question, depuis son évacuation le 27 Avril 2013 vers l'hôpital du Val-de-Grace est sémantiquement, syntaxiquement et même psychologiquement senti comme « *complet* ».

Les valeurs du surtitre en principe sont des valeurs topiques du moment où elles constituent des unités qui n'entrent pas directement dans la structure de l'énoncé-titre. Une construction cognitive permet d'établir le lien entre le surtitre et la clause. Néanmoins, ces opérations d'intégration et d'autonomisation étant à la fois sémantiques, logiques, psychologiques, pragmatiques et syntaxiques. Il est tellement difficile donc de penser que l'usage d'une structure peu saturée sur le plan informatif, le surtitre, sera exclusivement topique.

Certes, la typographie et la morphologie du surtitre le détachent également de la clause titre (il n'est souvent lié à elle par aucun item lexical ou autre élément à valeur syntaxique), pour renforcer son caractère topique, mais il arrive que la construction du surtitre se confond avec une construction typiquement thématique.

### **1.1.2. La mise en page**

La titraille comporte une structure particulièrement visuelle, elle consiste l'architecture spécifique du « *Le soir d'Algérie* », cette dernière est un élément d'identité, avec une présentation conventionnelle qui adhère aux exigences de la forme posée et imposée par le journal, afin de servir la lisibilité globale des titres à la une et qui favorise, au premier abord, une « *périphérique* ». Cet habillage permet donc au lecteur de consulter, et de repérer dès la première page l'essentiel du contenu du journal. De la même, en feuilletant le journal, il se retrouve facilement grâce aux différentes phases de repérage, numéros des pages après chaque titre et qui font partie intégrante.

Le lecteur sait d'emblée où se trouve l'information essentielle qu'il recherche et reconnaît le jeu de pistes qu'il doit suivre pour la retrouver. A ce propos, Abastado confirme : « *La taille du titre, la surface qu'il couvre le corps des lettres forcent l'attention. La segmentation sur plusieurs lignes et le jeu des différents caractères produisent des effets de sens complexes* »<sup>10</sup>.

Quelques fois le contraste entre le titre et le surtitre est une règle d'écriture, Mais la présentation de ce contraste diffère d'un événement à un autre et selon la hiérarchie de l'information.

- Le surtitre peut être séparé du titre par les deux points (:)

Exemples :

- **khenchela :**

**9 personnes arrêtées pour soutien aux terroristes**---- (21.05.2013) ;

- **Santé :**

**Grève générale à partir de demain** ----- (05.05.2013).

La première importante remarque qui attire notre attention dans la une du soir d'Algérie et que le surtitre est souvent souligné, apparaît en majuscule partout, comme, il peut se présenter entièrement en petites majuscules.

Quant aux titres, la majuscule n'apparaît qu'en lettre initiale. Le titre qui suit est construit comme une phrase normale, mais mis en valeur par la taille d'écriture et la graisse.

Exemples :

- **L'empreinte d'Aït Ahmed**

**Le FFS s'est doté d'une présidence collégiale**- (26.05.2013) ;

---

<sup>10</sup> C. ABASTADO: Op., cit.p. 149.

○ **Téléphone MOBILE**

**L'Algérie, le marché en Afrique** ----- (20.08.2011) ;

○ **Constitution**

**La face cachée de l'article 88**----- (20.06.2014).

La hiérarchie la plus courante met l'information majeure sous son surtitre. L'espace accordé au titre dans ce cas dépend de la densité de l'activité, et donc du nombre de titres que l'on trouve à la une. La séquence-titre occupe plus d'espace (à cause de la police d'écriture) que le surtitre. C'est une question de lisibilité.

○ **Communication sur la santé de Bouteflika**

**Pourquoi Paris s'implique ?**----- (22.05.2013)

Aucune ponctuation ne sépare très souvent les deux segments. Mais le contraste entre eux est manifeste par l'aspect des caractères utilisés ainsi que la couleur d'écriture souvent avec un arrière fond de couleur identique.

Le surtitre est moins mis en évidence que le titre, même s'il arrive presque souvent souligné en capitales ou marqué d'une couleur différente. La relation de spatialisation à la cognition est complexe car quel est par exemple l'angle de lecture d'un titre ?

- Des formes les plus en évidence vers les formes les moins en évidence ?
- En suivant la progression spatio-temporelle des formes linguistiques matérialisées ?
- Du alors globalement (par groupe de lettres), le cerveau rétablissant en fonction de sa culture (de là une compétence de lecteur) le sens et la grammaticalité (Jacques André : 1993. 36) ?

- Les manuels de l'écriture journalistique recommandent souvent une présentation qui tient compte des pauses de la lecture. Les contraintes d'espace et de temps induisent souvent une telle rigueur.

Le surtitre doit être une annonce après laquelle on doit sentir une pause pour relever l'effet de l'information de la clause. Mais comme plusieurs études ont démontré que le titre est encore plus vu que lu, son espace, les marques graphiques qui le caractérisent, sa plus grande taille lui donnent une plus grande intrication à la séquence-titre que le sous-titre.

Exemple :

- o **La grève des boulangers massivement suivie**  
**Une journée sans pain---** (24.04.2013)

### **1.1.3. La ponctuation**

Chaque lecteur apporte une information synthétique sur le fond et la forme du journal. C'est pour cette raison que les signes de ponctuation dans les séquences (titres, surtitre, sous-titres, chapeaux, intertitres, etc.) sont importants, c'est leurs marques de reconnaissances, leurs bannières, qui les font sortir du lot et les rendent facilement identifiables parmi le flot immense de journaux offerts au lectorat.

Dans le journal «*Le Soir d'Algérie* », ce qui le spécifie souvent, c'est qu'entre le surtitre et la séquence-titre, la ponctuation à des fins elliptiques ou expressives par l'omission syntaxique d'un ou de plusieurs mots d'un énoncé, sans dommage pour le sens et c'est un fait aussi important, afin de ne pas tout dire et jouer le sous-entendu.

Les signes de ponctuation fonctionnelle comme les points, les virgules, les points virgules; hiérarchisent les séquences. Cette hiérarchie est autrement manifestée par la disposition spatiale et la typographie des séquences. Bosredon et Tamba parlent de titres à formule bisegmentale pour les titres dont les séquences sont liées par les deux points<sup>11</sup>. Pour GADET, La règle grammaticale importe moins que l'expressivité<sup>12</sup>. C'est pour cela qu'invariablement, on trouve l'usage de la majuscule et de la minuscule.

Exemples:

○ (a). **Bac :**

**Annonce des résultats aujourd'hui ?-----** (01.07.2013) ;

○ (b). **Egypte :**

**La fin du mythe islamiste-----** (21.05.2012) ;

○ (c). **Ben bada :**

**« Le prix du pain n'augmentera pas »-----** (04.011.2013) ;

Les deux points dans l'exemple (a) jouent le rôle de la copule : est-ce qu'on ? C'est-à-dire de l'interrogation directe, qui nécessite une réponse par un "oui" ou un "non".

- Est-ce qu'on annonce les résultats du Bac aujourd'hui ?
- Annonce-t-on les résultats du Bac aujourd'hui ?

Dans l'exemple (b), les deux points jouent le rôle de la préposition « en » qui indique la province, l'origine ou l'endroit, elle marque le lieu ici la fin du mythe islamiste en Egypte.

<sup>11</sup> B. BOSREDON, & I. TAMBA, (1992) : "Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un "deux points», in : "L'information grammaticale", n°54, pp. 36-44.

<sup>12</sup> GADET, (1997) : "La variation, plus qu'une écume", in "Langue française", n°115, pp.5-18.

Dans l'exemple (c), les deux points mettent en valeur une réplique de Ben bada, ils remplacent un verbe introducteur ou celui du « *dire* ».

Ben bada a dit : « ..... ».

L'autonomisation de ces segments de l'énoncé en fait des thèmes et justifie la minuscule en début de séquence- titre. Les deux points marquent une pause dans le discours, ils construisent une forme d'oralisation de l'écrit. Par cette pause, le locuteur voudrait faire effet, avec une annonce, triomphale, (cas de l'exemple b) où une annonce solennelle (exemple c).

## 2. Nature grammaticale et référence

### 2.1. Des noms propres

La référenciation se fait par un nom propre indiquant l'espace géographique où se déroule l'évènement et le lieu de l'information.

Exemples :

○ Khenchela :

**9 personnes arrêtées pour soutien aux terroristes**--- (21.06.2013) ;

○ Bouïra :

**Sept terroristes battus**----- (08.07.2013) ;

○ Bordj-Menaïel :

**Quatre morts dans l'attentat contre un bus** --- (20.02.2012) ;

○ M'sila :

**Tremblement de terre à Ben ilmen** ----- (01.12.2011).

Ces noms donnés en surtitres, s'assimilent à des concentrations des populations en zones souvent chaudes et urbaines en même temps. On rapporte toutefois des phénomènes qui pourraient inspirer de la tranquillité, la régularité

de la mise au premier plan de telle réalité peut contribuer un contexte autour de la dimension. On parlerait du surtitre comme d'un thème par rapport à sa position en tête du titre, il bâtit un univers de référence et permet la localisation.

Les IC- univers, Khenchela, Bouira, Bordj Menaïel, M'sila, mis en relation avec le titre et intégrés à la syntaxe, fonctionnent comme des compléments circonstanciels de lieu ou comme des datifs. On assiste à la perte de l'élément syntaxique fonctionnel (ainsi le désigne A. Martinet) en partant de la forme discursive interprétative aux énoncés de titre effectifs, cas des exemples ci-dessous :

- **9 personnes arrêtées à Khenchela pour soutien aux terroristes ;**
- **sept terroristes abattus à Bouira ;**
- **quatre morts dans l'attentat contre un bus à Bordj-Menaïel ;**
- **tremblement de terre à Beni Ilmen dans la willaya de Msila.**

Dans le titre du Mercredi 22 mai 2013 :

- **Pourquoi Paris s'implique ?**

Contrairement à l'apparence, Paris, le sujet ne signifie pas uniquement la capitale de la France, mais le contenu de Paris est : les officiels français décident, brusquement de communiquer sur la santé de Bouteflika qui a quitté l'hôpital militaire du Val-de-Grâce de Paris. Un communiqué annoncé le ministère français de la défense, l'information a été confiée à un journaliste du *Parisien*.

En réalité, Paris, est une figure de substitution, ce n'est pas le palais de l'Elysée. En lisant ce qui suit, c'est le ministère de la défense, un nom qui sert à désigner l'institution présidentielle. Sur le plan grammatical et sémantique, les sujets de la santé de Bouteflika sont de véritables éléments thématiques dans les derniers du journal « *Le soir d'Algérie* ».

Exemples :

○ **Bouteflika :**

**Pas de deuxième lecture** ----- (01.12.2011) ;

○ **Le doute des soutiens traditionnels**----- (08.04.2013) ;

○ **Qui dirige l'Algérie ?** ----- (17.07.2013) ;

○ **Abdelaziz Bouteflika :**

**L'imparfait du subjonctif** ----- (04.07.2013).

Ils sont dits thèmes secondaires par rapport aux IC-univers qui sont les thèmes principaux du titre. Le surtitre n'est donc pas seulement un élément thématique de l'informatique, il faut le voir comme une structure hors phrastique, un introducteur de cadre référentiel hiérarchiquement dominant le cadre de la séquence-titre et probablement celui du texte, ce thème en surtitre peut être une référence à une institution sociale. L'évènement rapporté se déroule à l'intérieur de l'institution nommée.

Exemple :

○ **El-Alia sous haute tension**----- (30.06.2013)

Il y a alors une situation de contextualisation de l'information, voire son institution en surtitre lui assure une certaine notoriété (commémoration de l'assassinat de Mohamed Boudiaf) car elle devient ou elle est connue comme un point référentiel saillant de la société. En effet, les valeurs psychologiques

du thème (information connue, partagée par les lecteurs de la communauté Algérienne) sont vérifiées dans les exemples suivants :

- **FLN- RND : Quels soutiens pour quels candidats ?**-----  
----- (10.04.2013) ;
- **Le RCD commente le débat parlementaire :**  
**Une partition réglée d'avance** ----- (01.02. 2011).

Les institutions en surtitre n'ont plus besoin d'éléments métalinguistiques pour leur construction référentielle. Elles sont connues, même si elles se présentent sous la forme acronymique. Le présupposé de pertinence ce que contient l'opération de topicalisations concerne l'énonciation du commentaire de LAMBRECHT, K: même si les topiques portent en eux tout un univers présupotionnel. Ce n'est qu'en relation avec le contenu de la clause que ces présupposés sont activés, mis en affection dans un sens attendu dans un autre<sup>13</sup>.

Dans les exemples ci-dessus, bien que simple lecteur, *FLN/RND*, font l'activité, c'est donc l'actualité de candidature, au présidentielles du mois d'avril 2014. Le *RCD*, un parti politique connu par son boycott éternel à tous ce qui est étatique, la valeur principale des noms propres en surtitre est une valeur topique du moment où ceux-ci désignent régulièrement des cadre spatiaux dans lesquels se déroule le mouvement de la clause. Toutefois, lorsque les personnages cités font l'essentiel de l'action, le surtitre devient un cadre thématique explicité par le titre.

## 2.2. Des noms communs ou SN

En surtitre, peut se présenter un objet concret, objet auquel la société attribue une valeur certaine. Le surtitre à une dimension thématique, par

<sup>13</sup> K. LAMBRECHT, (1994): « *Information structure and sentence form* », Cambridge University Press, Cambridge, p. 67.

rapport à celle du titre qui est souvent rhématique. Le surtitre doit d'emblée attirer l'attention des lecteurs, par sa taille, sa couleur, le poids des mots, le soulignement, la majuscule, etc. Comme il favorise la proximité des informations.

Exemples :

○ **Bac :**

**Annonce des résultats aujourd'hui ?**----- (01.04.2013) ;

○ **Le printemps arabe :**

**Une révolution contestée**----- (05.05.2013) ;

○ **Santé :**

**Grève générale à partir de demain**----- (05.05.2013) ;

○ **Constitution :**

**La face cachée de l'article 88**----- (30.05.2013).

Le Bac est un fameux examen qui connote la réussite, le succès, mais également non-nébuleuse, car c'est une victoire de fin d'un cursus assez long, qui ne marque pas de clarté, ni de netteté pour côtoyeur ordinaire, au contraire, aujourd'hui, il ne cherche pas uniquement la réussite à cet examen, mais avec une bonne moyenne qui veut dire, une bonne mention, ce qui favorise un bon choix, d'une filière recommandée. Cet annonce des résultats est attendue par les candidats, qui ont vécu des moments stressants, sur des charbons ardents ces résultats, puisque le site Internet de l'ONEC est encore une fois pris d'assent. (Office national des examens et concours).

Dans l'exemple (2), deux noms génériques, expriment des impressions et des sentiments printaniers, la première des quatre saisons de l'année, qui va du 21 Mars au 21 Juin, est le temps du jeune-âge ; de la jeunesse qui connote la révolte de la nature contre soi-même après avoir vécu le mauvais temps chez les arabes aujourd'hui, c'est la révolution du Jasmin, ce sont les manifestations

qui commencent en décembre 2010 en Tunisie avant de s'étendre à d'autres voisins. Le résultat est donc aujourd'hui le mot « *printemps* » a connu une extension ou une dérive sémantique, d'une saison de rose et une saison de révolte et de manifestation contre les régimes dictateurs, qui seront nécessairement privés de leur état de grâce, en les faisant tomber dans un état inférieur.

Dans le (3) exemple, on parle de la santé, déjà un sujet qui à son ampleur ces derniers temps, la preuve, « **SANTÉ** » en gras, en majuscule et en rouge, c'est pesant. Car le cœur du peuple algérien est déchiré entre deux rives, celle de la santé du président qui se fait soigné aux Val de Grace, et celle du secteur public qui est souvent le ministre du secteur M. Ziari qui vient de déclarer ceci : « *La santé va mal, très mal* » (08.07.2013), déjà ici un dilemme, entre le secteur lui-même et la santé du premier responsable du pays. En effet, une situation « *d'impasse* » que les responsables de la fédération des fonctionnaires de la santé affiliée au snapap « *regrettent* » selon leurs dires.

Dans le quatrième exemple, depuis la subite détérioration de l'état de santé de Bouteflika, plusieurs personnalités politiques exigent l'application de l'article 88 de la constitution. Bien que répondant à tous les cas de figure, cette disposition est quasiment impossible à mettre en vigueur dans la situation actuelle du pays, car le débat sur la capacité du président de la république à achever son troisième mandat s'est imposée ces derniers jours. La constitution, reste la carte d'identité emblématique du pays et la construction de la citoyenneté et l'identité symbolique en l'appartenance à ce territoire.

Le surtitre peut être un groupe nominal ou un nom support de l'information qui situe sur une situation psychologique, contextuelle, historique. La séquence-titre va expliquer le surtitre. Ce dernier aura alors avec le titre des relations logico-sémantiques tacites ou implicites de justification, d'englobement, d'addition, de cause à effet ou de finalité.

Exemples :

- (1). **Emploi du temps en Algérie**  
**40% des hommes déclarent s'occuper du ménage** ---- (01.07.2013) ;
- (2). **Crise de carburant à Tlemcen**  
**Des chantiers à l'arrêt et les transports paralysés**--- (01.07.2013) ;
- (3). **Impasse dans la santé, Ziari durcit le ton**  
**L'intersyndicale reconduit la grève** ----- (17-18.05.2013) ;
- (4). **Procès des assassins des enfants Haroun et Brahim**  
**« Catastrophe » et « Mami » condamné à la peine capitale**  
----- (22.07.2013).

Ici, le surtitre permet de comprendre le titre au niveau de la pertinence, il le place en contexte.

Dans l'exemple (1), « *emploi du temps en Algérie* » et comme le destinataire est hétérogène, le journaliste a contextualisé l'emploi de l'adverbe « *en Algérie* », il l'a bien situé. Le titre nous permet de savoir que le résultat de 40% ne concerne que les hommes, non pas les femmes, et précisément les hommes algériens, c'est-à-dire un débat Algéro-Algérien. On est dans la dichotomie informationnelle connu/nouveau, thème/rhème. Ce genre de surtitre soumet la vérité de l'information à la vérité des circonstances. Il représente alors une intertextualité, des informations déjà connues et entendues que l'on met en relation avec des informations nouvelles.

En (2), entre le surtitre et le titre, on a des relations logiques, de cause à conséquence (crise de carburant) finalité (chantiers à l'arrêt et les transports paralysés).

En (3), puisqu'il y a une impasse de dialogue avec un durcissement de ton de la part du ministre de la santé, la finalité est d'une issue logique, c'est la reconduction de la grève par les employés du corps médical et paramédical.

Et dans le 4<sup>e</sup> exemple, on a aussi des relations méta-textuelles (assassinat de deux enfants, l'un de 9 ans et l'autre de 10 ans en Mars 2013 à Constantine). Explication (condamnation des assassins à la peine capitale) comme il fallait s'y attendre.

Les noms communs mis entre guillemets, pour un étrangers, ils paraissent un peu flous, car il s'agit de catastrophe qui est le pseudonyme de « Oubira Hamza alias » et « Gouasmi Lyamine » dit : « Mami », se sont connus il y a plus de quatre ans en prison pour vol d'effets de fidèles dans une mosquée. Poursuivi tous les deux pour les chefs d'inculpation de Kidnapping, alors sexuel avec violence sur un mineur de sexe masculin et neutre avec préméditation, condamnés à la peine capitale.

Le nom commun ou le groupe nominal prennent des valeurs topiques que le rapport avec la clause soit inférentiel ou référentiel. L'absence de mots de jonction est l'une des raisons de caractère référentiel de la plupart de ces titres et de leur apparente autonomie. Mais il existe toujours une relation logique, contextuelle entre les différents segments, reconstruite mentalement pour donner une forme discursive et interprétative.

### **2.3. L'énumération et la coordination**

Le style d'une structure dans notre journal « *Le soir d'Algérie* » s'accommode et satisfait un principe de coordination et d'énumération. Les termes génériques sont en théorie les plus prisés. Mais quand sur la liste donnée chacun des constituants interpelle le lecteur à sa manière. A la une de notre quotidien, on procède presque rarement à l'énumération, par rapport à celle

effectuée dans les sous-titres. On peut interpréter cela comme une volonté de transparence, de refus de taire ce qui fait pour des généralités réductrices. Cette énumération, énonce l'un après l'autre les éléments d'un ensemble, en le fragmentant va grossir le trait et installer une certaine manière de voir l'énoncé-titre.

Exemple :

- **Ben Abdeslam, Merbah, et Gouraya lors d'une table ronde :**

### **Le règne de Bouteflika est le plus sombre depuis l'indépendance**

----- (26-27.07.2013) -----

Le règne de Bouteflika est long de près de 15 ans, il est considéré comme la plus sombre ère de la période postindépendance du pays. Ce constat n'est pas celui des traditionnels partis, mais de trois patrons de nouveaux partis qui sont nés dans la dynamique des réformes politiques initiées par le président de la république.

Le procédé d'énumération ici, tend à rendre cette idée du règne catastrophique de l'actuel président, comme un avis commun, que partagent les chefs de nouveaux partis quantifiés de jeunes.

- **Praticiens, corps communs et paramédicaux toujours en grève**

### **Les syndicats de la santé n'en démordent pas**-(21.05.2013)

Le surtitre ici, est référentiel, car il vient nous informer sur la continuité de la grève, c'est-à-dire, la rupture de mouvement des paramédicaux et des corps communs qui se poursuit puisqu'ils ont organisé hier un sit-in à l'intérieur du CHU Mustapha. La tutelle campe sur ses positions, alors que les syndicats du secteur n'en démordent pas.

Le procédé d'énumération vise de mettre tous le corps médical et paramédical dans le même panier, toutes spécialités confondues et sans exception : praticien, spécialistes, psychologues et paramédicaux. Le ‘*et*’, conjonction de coordination qui sert à lier les parties du discours et les propositions de même fonction, marque l'addition, qui est une opération arithmétique consistant à réunir les unités et fractions de nombres en un seul que en constitue la somme, l'addition est une action d'ajouter en incorporant.

Il arrive quelques fois que l'autonomie syntaxique et sémantique du surtitre paraisse totale, car il s'agit d'une proposition dite « indépendante ». Mais celle-ci peut avoir des liens anaphoriques avec la proposition du titre.

### **3. La séquence-titre**

#### **3.1. Formes, fonctions et valeurs discursives**

Selon Mardh, le titre est une intuition car bien qu'il soit difficile à en conscrire, surtout dans un ensemble rédactionnel journalistique, il est courant de le définir par opposition au texte<sup>14</sup>. Texte et structure d'un hypertexte, il est une unité discursive détachée de l'article, placée à sa tête ou de toute façon, une unité dont l'entrée précède celle de l'article. Il informe et fait partie d'un ensemble signifiant techniquement appelé titraile.

Nous avons souligné la nature contradictoire du titre, d'être un texte et de répondre ainsi à des critères de cohérence interne, mais aussi d'être partie d'un hypertexte par le texte intérieur qu'il appelle et par les discours qui, en le fondant lorsqu'on parle de titre comme objet d'analyse, il s'agit de cet item, d'une séquence du texte-titre à la une, d'un quotidien algérien d'expression française « *Le soir d'Algérie* ». En réalité, le titre peut être appelé énoncé-titre ou phrase-titre, qui se fait distinguer du surtitre et du sous-titre. Les éléments

---

<sup>14</sup> MÄRDH, (1980) : « *Headlines : on « the grammar of the English front page headlines in Lund Studies* », in English 58, CWK Gleerup, Lund, p. 14.

typographiques (graisse, couleur, taille de police) permettent d'isoler le titre des autres séquences textuelles.

Le titre peut être alors considéré comme « *le microcosme d'un macrocosme ou comme une partie représentant le tout* »<sup>15</sup>. Il emprunte souvent les expressions au texte qu'il représente, il fait très souvent appel au phénomène d'intertextualité en renvoyant le lecteur à un ailleurs qu'il devra reconstruire en recueillant les indices référant à ces connaissances intériorisées.

Cet emblème qui est le titre, peut donc, constituer, comme tout autre message linguistique, un support fiable de recherche et cela en le mettant en relation avec son cotexte mais aussi avec le monde dont il est inséparable (surtout en ce qui concerne les titres d'actualité, qui ont, une vie éphémère).

Inséparable, aussi, du circuit de communication, le titre est considéré comme une unité à part entière qui met en branle tous les éléments qui entrent dans tout acte d'échange. Il a un destinataire, souvent complexe (l'auteur, le rédacteur en chef, les journalistes consultants... etc.) et un destinataire virtuel ou inconnu, souvent muet, qui est lui aussi, difficile à cerner, du fait que le journaliste procédant par arrosage, ne sait pas précisément à qui, il adresse son message. (Le lecteur assidu ou occasionnel ou l'acheteur éventuel.....etc.), là, il y a complexité des instances émettrices et réceptrices.<sup>16</sup>

**Annonceur-----Agence----Message-----Cible**

**NB.** L'agence comprenant elle-même différents rôles-émetteurs : chef de publicité ; rédacteur-concepteur, photographe, graphistes...

<sup>15</sup> L. VAILLANCOURT : Op., cit. p. 87.

<sup>16</sup> K. ORECCHIONI (1999): « *L'énonciation* », Ed, Armand colin, p. 25.

Le lecteur, en achetant le journal, il signe un contrat de confiance qui stipule que le titre doit impérativement l'orienter en l'emmenant vers l'essentiel ou ce qui devrait être l'essentiel de l'information. Le titre « *filtre celles qui peuvent surprendre, piquer la curiosité inciter à acheter le journal* »<sup>17</sup>.

Les titres peuvent se présenter sous différents aspects et sous différentes formes, cela dépend des buts qu'ils veulent accomplir objectifs qu'ils tendent atteindre, à cet effet, ils pourront choisir de « *choquer, de biaiser la perspective de lecture en attirant l'attention sur un élément sans importance, de dissimuler un propos polémique que sous un titre innocent, de proposer un titre énigme ou sans solution* »<sup>18</sup>.

En guise de cette réflexion de L. Vaillancourt qui essaie de relancer des interrogations directes sur la responsabilité des locuteurs dans leurs discours, sur leurs implications volontaires ou involontaires soient-elles, voire sur le degré de subjectivité versé dans leurs énoncés-titres. C'est cette subjectivité d'énoncés par les principes fondamentaux du journalisme que nous allons essayer de traquer en le poursuivant jusqu'à leur capture.

Par les titres, on peut choquer selon L. Vaillancourt, cela signifie blesser, gêner, heurter les goûts de quelqu'un, dans ce cas-là, il s'agit d'un public virtuel, anonyme et pour agir contre ses bienséances, il faut s'attendre dans la majorité des cas, puisqu'il y a un stimulus choquant, mécaniquement parlant il y aurait en face, une réponse plus choquante, voire déséquilibrée.

Quant au dilemme ou à l'alternative dans laquelle il faut choisir toujours selon les moyens détournés, c'est-à-dire des moyens qui ne sont pas directs afin d'attirer l'attention d'un public assidu. C'est une arme à double tranchant, attirer en biaisant, c'est le double malheur que doit jouer un titre entre le vice et la vertu, qui constitue une propriété bénéfique et efficace pour bien agir en

---

<sup>17</sup> C. ABASTADO (1980) : « *Message des médias* », CEDIC, p. 149.

<sup>18</sup> L. VAILLANCOURT, dans un article web. Intitulé : « *La rhétorique des titres chez Montaigne* ».

bienfaisance. Dans un cas pareil, un titre biaisé doit jouer avec les mots de la langue, avoir des raisons d'être, il doit être parlant en disant peu, non le tout mais sans ne rien dire. Pour Furet : « *dans le titre, ce qu'il veut : (le lecteur) (...) c'est du béton, du massif, à la limite que chaque mot apporte une information* »<sup>19</sup>.

Par conséquent, la construction d'un titre doit servir à ce qu'« *en quelques dixième de secondes, au minimum en quelques secondes, informations et sensations assaillant le lecteur* »<sup>20</sup>. Pour cela, les journalistes utilisent des techniques pour capter, attirer l'attention des lecteurs et piquer leurs curiosité afin de les appâter, les piéger des guets-apens (traquenard : nm - piège pour animaux nuisibles).

Posé par les journalistes réside dans le fait que ces derniers « *essayent de créer une illusion d'oralité en se servant des termes argotiques et des structures syntaxiques abrégées* »<sup>21</sup>. Mais aussi en adoptant des commandements comme : éveiller l'intérêt en donnant au titre le caractère d'actualité, par le fait aussi d'éviter les titres obscures ou négatifs, ou encore en évitant les titres qui lus indépendamment du texte et qui n'ont aucune signification.

Comme il existe différents type de titres, parmi eux, nous pouvons citer en illustrant par des titres extraits de la une du quotidien algérien d'expression française « *Le soir d'Algérie* ».

### **3.1.1. Le titre fourre-tout**

Selon L. Vaillancourt, ce type de titres « *autorise tous les détours et permet de jeter sous lui, pêle-mêle, une succession d'anecdotes des plus*

---

<sup>19</sup> C. FURET, (1995) : « *Le titre pour donner envie de lire* », centre de formation et perfectionnement des journalistes, Paris, p. 53.

<sup>20</sup> C. FURET, (2006) : « *Le titre* », Ed, Métier journaliste, p. 7.

<sup>21</sup> R. FOULER, (1991) : « *Langage in the news* », London, New York, Routledge, cité par D.M. ENGEL de l'université of Wales Swansea dans : « *syntaxe à la une* » : Op., cit, p. 1.

*disparates* »<sup>22</sup>. Sa fonction identificationnelle est donc très atténuée, ce qui a pour but de délester en partie l'intitulé de ses obligations contractuelles. C'est-à-dire bloquer une voie pour canaliser le trafic sur des voies secondaires, et ce, en jetant des ordres en vrac et de façon confuse. Ces titres se caractérisent par l'usage fréquent des adjectifs indéfinis comme par exemple « *divers* » ou de terme généralisant comme « *chose* ». Le journaliste, en réalité utilise un chemin plus long que le chemin direct, c'est un grand écart par rapport au trajet direct curieux, mais qu'il soit révélateur d'une chose mystérieuse dont sa diversité crée la disharmonie entre les éléments d'un ensemble (titre-texte).

Exemple :

○ **Date de retour de Bouteflika au pays**

**(Mourad) Medelci ne s'avance pas**- (20-06-2013) - (page 6 au lieu, p. 7)

Déjà ici, il y a un double jeu indifférent, en un, à la page une du « *Soir d'Algérie* », on a : Medelci ne s'avance pas, alors qu'à l'intérieur du journal, à la page 7 au lieu de 6, comme c'est indexé à la une nous avons l'ajout du prénom de ce ministre, alors qu'il ne figurait pas dans la page vitrine: « Mourad Medelci ne s'avance pas ». Nous savons tous, que Medelci ou Mourad Medelci est l'actuel ministre des affaires étrangères.

Pour désigner un individu ou un objet, on peut se servir d'une ou de plusieurs propriétés qu'on attribue à cet individu ou à cet objet. Une description définie comme « *l'actuel d'Espagne* » désigne l'individu et la propriété qu'a cet individu : celle d'être actuellement le roi d'Espagne. Cette description indique que cet individu est le seul à posséder cette propriété. Pourtant, si nous disons « *le mari de la Reine d'Espagne* » cette description désigne le même individu. La désignation a été faite à travers une autre description définie.

---

<sup>22</sup> L. VAILLANCOURT : Op., cit.

Dans notre exemple : Medelci et Mourad Medelci, deux appellations qui font référence au même individu dans la mesure où l'individu en question possède la propriété singularisant que la description en sous-titre (le ministre des affaires étrangères) ; constitue sa signification.

Nom + prénom est donc un désignateur rigide puisque, quelle que soit la propriété qu'on lui attribue, il reste le même individu surtout qu'on a inséré sa photo légendée et en gros plan à droite du titre, en couleur à la une et en noir et blanc à la page 7. Nous voudrions donc montrer ici que le titre, en tant que nom propre partage la propriété d'un désignateur rigide.

Si nous accédons au référent par le sens des mots qui le constituent, nous aurons :

### **Nom propre + ne + verbe pronominal + pas**

J'accède au référent par ses constituants et par comparaison au sous-titre « le ministre des affaires étrangères préfère affirmer que la santé du président évolue de manière positive ».

**Det + n + det + n + adj + v (présent) + v (infinitif) que + dét + n + prép + n  
(en majuscule) + v (présent) + prép + n + adj**

Certes, il s'agit ici du même individu qui possède les mêmes propriétés les trois (M. Mourad + Medelci + Ministre). Mais le comble réside dans sa déclaration à minima, surtout quand il s'agit d'une esquive diplomatique de la question posée.

« *Préfère* » et « *affirmer* » : Le premier verbe au présent de l'indicatif et qui signifie : penser, estimer, considérer comme meilleur. Aimer ou apprécier mieux<sup>23</sup>, quant au verbe qui le suit, automatiquement à l'infinitif, par lequel

---

<sup>23</sup> LEXIBOOK (2005) : « *Dictionnaire électronique de français* », op., cit.

l'action est exprimée de manière vague, c'est-à-dire, elle n'est pas précise ni dans le temps ni par rapport à la personne qui énonce cette certitude, une chose que l'on tient pour vraie s'il s'agit dans ce titre d'une vérité, le journaliste a pu dire :

Medelci ou Mourad Medelci affirme que..... Afin de manifester les dits du ministre d'une manière indiscutable.

En troisième lieu, entre le titre et le sous-titre :

○ **Medelci ne s'avance pas**

**La santé du président évolue de manière positive**

Primo, il ne s'avance pas dans ses déclarations, délicat exercice pour ce choix des mots, puisque , si réellement la santé du président a évolué, le ministre sera obligé de s'avancer dans ses paroles, et puisque aussi il y a évolution, automatiquement , elle sera positive, donc à quoi sert bon cette adjonction de l'expression (de manière positive), alors qu'on peut considérer comme une emphase gratuite, par laquelle on procède à une exagération de ce qu'on éprouva dans le ton et le style des propos.

En guise de tout cela, on peut dire que c'est un fourre-tout, même la rupture de Medelci est caractérisée par une dégaine, qui est devenue elle-même une habitude ces derniers temps pour nos hommes politiques afin de fuir vers l'avant aux questions posées, car ils n'ont pas réellement de réponses topiques.

On considèrera à la fin que les titres partagent avec les noms propres le statut de désignateurs rigide référant au même objet unique quelles que soient les conditions d'énonciation et d'interprétation, ils peuvent se distinguer par leur capacité de suggérer du sens tout en identifiant leur référent.

### 3.1.2. Le titre sentence

Ce type de titre met l'accent sur la fonction illocutoire, il « *affirme* » sans conteste une idée particulière qu'il érige en dogme moral que le contexte va, par le biais d'exemple, mettre en question ou conforter<sup>24</sup>. Ce type de titre se caractérise par une stylistique neutre, épurée et rarement métaphorique. Ce sont des titres plus fermes, renforcés, raffermis, institués et établie où élever à un rang souvent dogmatique supérieur, ils se présentent et se posent en tant que politiquement supérieurs. Purifiés par le choix des mots, loin de toutes rhétoriques, dotés d'un style neutre qui ressemble à celui du procès-verbal.

En ce sens, on peut citer l'exemple suivant tiré de la une du journal « *Le Soir d'Algérie* » :

#### ○ Situation en Égypte

#### **Les « frères » algériens se dévoilent** ----- (29.07.2013)

Selon Furet, lorsque nous nous servons d'un titre pour désigner un référent, nous participons à une interaction sociale et le titre devient un acte de parole. Il est intéressant de savoir dans quelle situation, quand, pour qui et pour quels présupposés les interlocuteurs se servent des titres. Dans cet exemple, les « *frères* » ....., le lecteur se posera la question, pourquoi ce mot est mis entre guillemets étant donné qu'il est lexicographié.

Secundo, puisqu'il y a « *frères* » algériens, il y a donc « sœurs » et, en face il y a ceux qui ne sont pas frères, rapport d'animosité donc ou de ségrégation entre les mêmes citoyens algériens. Dictionnairement, « *frère* » vient de fraternité, qui exprime un lien de parenté, ou parle-t-on de frères musulmans ? Or, les non-musulmans, ne le sont pas donc ?

---

<sup>24</sup> L. VAILLANCOURT : Op., cit.

Tertio, « *se dévoilent* », donc, ils étaient voilés, ils ont enlevé le voile, à partir de cela, on peut découvrir une ou des choses qui étaient cachées et ignorées. Or, mettre les voiles dans le langage maritime signifie prendre la fuite, mais pourquoi s'enfuir et de qui s'enfuit-on ?

Cela s'analyse en liaison directe avec le surtitre qui vient le contextualiser, c'est une nouvelle escalade en Egypte avec la mort de dizaines de personnes dans des troubles entre partisans du président démissionnaire M. Morsi et les forces de l'ordre. Cet incident est la fibre qui a réveillé les « frères » aux visages poilus surtout en Algérie avec la montée au créneau de cette mouvance, « ces frères » algériens ou « *Ikhwa* », à qui le contexte égyptien est tombé telle une bénédiction pour se placer en leader de la mouvance islamiste dans le pays. Dans ce sens Leo Hoek écrit : « *En tant qu'énoncé intitulant, le titre se présente comme un acte illocutionnaire : le titre est le point d'accrochage où l'attention du récepteur (...) d'un texte se dirige en premier lieu ; la relation établie entre le locuteur (l'auteur) et l'interlocuteur (le lecteur) est conventionnelle tout par l'endroit où l'énoncé se manifeste fonctionnellement que par son contenu...* »<sup>25</sup>.

Dans cet exemple, le titre en tant qu'incipit, assure la désignation des « *barbus* » en tant que « frères » mais qui « *se dévoilent* » cette description nécessite une étude syntaxique, sémantique et pragmatique plus approfondie.

### o **Baccalauréat 2013**

#### **Les tricheurs ne seront pas graciés**----- (02.03.2013)

Titre à la une du quotidien "*Le Soir d'Algérie*", en caractères gras et blancs sur un fond bleu, en réalité pacifique, qui vient réduire l'intensité du choc car le verdict de la commission ministérielle est tombé ce Samedi 13 Août 2013, il confirme l'échec à l'examen du Baccalauréat des candidats auteurs de fraude et allège leur sanction qui passe de trois à une année d'exclusion. Dont

<sup>25</sup> L.H. HOECK, (1981) : « *La Marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle* », Mouton, La Haye, Paris, New York, p. 248.

le nombre était de 3000 candidats au bac, la commission installée par Baba Ahmed vient de rendre public sa sentence et ses conclusion.

Titre à la forme négative pour éliminer toute grâce et possible amnistie tant proclamée par les parents d'élèves, et ce, à cause de la massivité du fait par lequel les candidats n'ont pas respecté et volontairement les règles de l'examen, envie de réussir et de tirer avantage, en agissant avec mauvaise foi. En contre parti, ce geste n'est nullement pas toléré, ni amnistié, ni pardonné et ni épargné par la commission de Baba Ahmed.

Sur un plan organisationnel, un titre doit respecter la mise en page conventionnelle et adhérer aux exigences de la forme posée et imposée par le journal, afin de servir la lisibilité globale qui favorise, au premier abord, une lecture "*périphérique*".

Cette lecture apporte une information synthétique sur le fond et la forme du document. C'est pour cette raison que les marques typographiques des journaux sont d'une importance colossale, c'est leurs marques de reconnaissances, leurs bannières, qui les font sortir du lot et les rendent facilement identifiables parmi le flot immense de journaux offerts au lectorat.

Cet habillage, donc, titre, surtitre, sous-titre, image et typographie, permet aux lecteurs du quotidien algérien "*Le soir d'Algérie*" de le consulter, et de repérer dès la première page l'essentiel du contenu de ce journal.

De même, en feuilletant ce quotidien, on se retrouve facilement grâce aux différents éléments de repérage dont les titres font partie majeure et intégrante de cette indexation. Les lecteurs savent d'emblée où se trouve l'information qu'ils recherchent et reconnaissent le jeu de pistes qu'ils doivent suivre pour la retrouver : « *La taille du titre, la surface, qu'il ouvre, le corps*

*des lettres force l'attention. La segmentation sur plusieurs lignes et le jeu des différents caractères produisent des effets de sens complexes* ». <sup>26</sup>

### 3.1.3. Le titre réfractaire

Cette catégorie renferme tous les titres émis de manière vague ou incongrue, ils servent à camoufler un sujet polémique selon Luc Vaillancourt dans le but de « *Dévier l'attention, du moins à première vue, de l'enjeu réel du texte* »<sup>27</sup>. De même, elle englobe aussi les titres périphériques qui tournent autour du sujet « *Sans jamais mentir mais sans trop dire non plus* »<sup>28</sup>. Ainsi que les titres boucliers décrits par Luc Vaillancourt comme mettant l'accent sur « *La fonction perlocutoire* ».

Avant d'illustrer cela, nous avons jugé nécessaire de poser des bornes afin de délimiter notre terrain d'investigation, pour éviter toute dérive sémantique. Or, pour mener une quête solide, nous étions obligés de revoir ces définitions chez L. Austin « *Quand dire, c'est faire* ».

Bornons-nous à donner ces quelques exemples :

#### Exemple : 1

- Acte(A) -----Locutoire ;

Il m'a dit « **Tire sur elle !** » voulant dire par « tire » : tire, et se référant par « **elle** » à elle

- Acte(B) -----Illocutoire ;

Il me pressa (ou me conseilla, ou m'ordonna, etc.) de tirer sur elle.

- Acte(C.A) -----Perlocutoire ;

Il me persuada de tirer sur elle

<sup>26</sup> C. ABASTADO: Op., cit, p. 149.

<sup>27</sup> L.VAILLANCOURT: Op., cit.

<sup>28</sup> Ibid.

○ Acte(C.B)

Il parvient à me faire (ou me fit, etc.) tirer sur elle.

Exemple : 2

○ Acte(A) ----- Locutoire

Il me dit : « Tu ne peux faire cela. »

○ Acte(B) ----- Illocutoire

Il protesta contre mon acte

○ Acte(C.A) ----- Perlocutoire ;

Il me dissuada, me retint.

○ Acte(C.B) ----- Perlocutoire ;

Il m'arrêta, me ramena au bon sens, etc.

Il m'importuna

De façon analogue, on peut distinguer l'acte locutoire (Il a dit que...) de l'acte illocutoire (il a soutenu que...) et de l'acte perlocutoire « il m'a convaincu que/ de... » .

Nous avons donc distingué assez sommairement, trois sortes d'actes : le *locutoire*, l'*illocutoire*, et le *perlocutoire* .On remarquera que les effets de ce dernier sont de vraies conséquences, données de tout éléments conventionnel en vertu duquel celui qui promet, par exemple, est engagé par sa promesse<sup>29</sup> .

Il nous faudra donc distinguer entre l'illocutoire et le perlocutoire surtout, dans un premier temps, parler de l'emploi de langage pour soutenir, arguments à l'appui, ou pour avertir », par rapport à l'emploi du langage pour persuader, exciter, alarmer »<sup>30</sup> .

<sup>29</sup> J.L. AUSTIN (1970) : « *Quand dire, c'est faire* », Ed. du Seuil, Paris, pp.114-115.

<sup>30</sup> Ibid.

Les titres réfractaires, c'est du type qui résistent au choc en refusant de se soumettre aux tendances psycho-affectives surtout du journaliste sans se laisser ni s'influencer, ni touché par la gravité des événements.

Au contraire, c'est des titres émis de manière vague, qui servent à diminuer la tension des lecteurs, surtout quand il s'agit d'évènements modificateurs et qui touchent à la sérénité du pays. À ce titre, on peut citer les exemples suivant :

○ **Coupure de courant**

**Sonelgaz relativise** ----- (29.07.2013)

En ce mois de Juillet, la distribution d'électricité a été relativement perturbée dans certaines régions du pays, marqué par des températures caniculaires. Néanmoins, la Sonelgaz et malgré ces delestages, a considéré dans un communiqué que la situation est meilleure que celle ayant prévalu l'été 2012. Et ce en faisant perdre le problème des interprétations qui ont touché plusieurs zones du pays de son caractère perturbateur, surtout que ça se coïncide avec le mois de jeûne en le définissant par rapport à celui de l'an dernier.

La fonction perlocutoire ici réside dans « Par l'acte (x) je faisais (y) », l'acte qui est le titre à la une ici entraîne des effets considérables, que certains peuvent être imprévus ou non intentionnels, comme la coupure des routes par les citoyens suite à ces délestages répétés, ce qu'ils expliquent d'indifférence de la Sonelgaz. Or, cette fonction de perlocution des titres réfractaires, n'est pas inscrite directement dans l'énoncé, mais qui a un effet indirect sur l'interlocuteur (flatter, faire plaisir, faire peur, etc...). Par exemple, une interrogation dans un titre peut avoir pour objet non pas d'obtenir une information, mais de faire voir à son interlocuteur qu'on le fait participer à la décision (fausse interrogatoire)<sup>31</sup>.

---

<sup>31</sup>Larousse, (2012) : « *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* », M. DUBOIS, L. GIACOMO, L. GUESPIN, C. MARCELLESI, J. B. MARCELLESI, J. P. MEVEL.

Exemple 1:

- **Combien coutera l'Aïd ?** ----- (Mardi 30 Juillet 2013).

Après les dépenses du mois de Ramadhan, les Algériens devront faire face aux dépenses des fêtes de l'Aïd. Le point d'interrogation est apparent, il n'est pas réel, car le journaliste ici ne s'attend pas à une réponse de la part de ses lecteurs, au contraire, d'emblée, il les a assommés par le chiffre colossal dans son accroche (L'achat des vêtements va osciller entre 30 et 40 milliards de dinars) soit une hausse de 10% par rapport à l'année dernière.

Exemple 2:

- **Des partis, des ambitions et les idées ?**----- (30.07.13).

C'est un titre interrogatif dans sa formulation, mais comme disait Austin : « Par l'acte(x) je faisais (y) »<sup>32</sup>. Ici, on parle des candidatures pour les prochaines présidentielles, prévues en Avril 2014, se déclarent l'Algérie, la France et même la suisse. A ne croire que la démocratie algérienne est transfrontalière.

- L'interrogation réelle est :

- Pourquoi les partis politiques remplacent des ambitions personnelles par des idées ?
- Pourquoi des pauvres vivent dans un pays riche comme l'Algérie ?

Les réponses sont claires mais nécessitent une réflexion profonde est consciente de la part des lecteurs du quotidien algérien francophone « *Le Soir d'Algérie* ».

---

<sup>32</sup> J.L. AUSTIN : Op., cit, p. 199.

### 3.1.4. Le titre écran

En apparence, ce titre paraît tout à fait mal choisi et rompt par ce biais le contrat imposé par la titrologie car il manque de ce fait à la règle contractuelle et conventionnelle de pertinence qui veut que le titre soit " **Vrai**", représentatif à son propos.

Mais en réalité, c'est un type de titre qui ne s'est pas éparé de la norme titrologique car il ne peut cesser d'entretenir des relations solides avec l'art de titrer. Il est le vrai analogon d'un bon choix, et ce après la lecture du bloc-texte.

A cet effet, nous pouvons citer quelques exemples, tirés de la une du "*Soir d'Algérie*" suivis de brefs commentaires.

#### ○ **Conseil National du RCD formalise le boycott**

----- (06.02.2012) -----

Le RCD formalisera ce vendredi et comme d'habitude sa position qui ne sera jamais surprenante, au contraire, on s'accoutume au Boycott vis-à-vis des élections législatives le 10 mai prochain. Cette position qui ne sera guère, à coup certain, autre que le boycott, tant la religion éternelle du parti à l'égard de tous les rendez-vous électoraux est faite depuis des lustres : (*Le boycott, rien que le boycott*).

#### ○ **Tirs croisés entre le FLN, le RND et le MSP**

**L'ALLIANCE signe son acte de décès** ----- (31.10.2011)

La langue de bois continue ses pratiques malgré les longues années qui nous séparent de l'indépendance, une nouvelle génération est née, qui s'est épanouie sur le *Facebook*. On persiste à souffler dans le vent, on parle de tirs croisés de l'alliance, tout cela, pour nos jeunes est parti les pieds devant en mangeant les pissenlits par la racine. C'est absurde et qui ne mérite même pas d'être feuilleté.

○ **Zerguini remplace Cherouati**

**La Sonatrach, les personnes et les intérêts**

----- (18-19.11.2011) -----

Essayons de comparer ce titre à celui paru à la une

○ **Une journée sans pain**----- (24.04.2013).

A quel titre s'intéresse le lecteur ? Au premier, il s'agit de la Sonatrach certes, mais l'un est parti, l'autre vient de le remplacer c'est un non-événement pour la quasi-totalité des Algériens. Et ce qu'on parle de personnes normales ou de PDG ou DG au niveau de la Sonatrach. Quelle serait la valeur syntaxique de "les", c'est un déterminant, c'est-à-dire il est là pour déterminer à qui seraient ces intérêts après ce départ de l'un et l'arrivée de l'autre. Sémantiquement, il a la valeur d'un pronom possessif, c'est-à-dire, ces intérêts appartiennent et se rapportent à des personnes qui partent et à d'autres qui arrivent et qui les remplacent.

On a dû l'intituler comme suit :

○ **La Sonatrach :**

**Les personnes et leurs intérêts**

Quant au second titre qui joue le rôle d'une sentence, c'est une journée, certes, sans pain, qui veut dire, en Algérie, une journée de faim car la présence de la panetière de pain dans tous nos repas est indispensable, si ce n'est pas sacré. A cette classification, nous pouvons ajouter un autre type de titre, étudié par P. Charaudeau ; très prisé dans le milieu journalistique car il concorde très bien avec les besoins et les buts en questions.

### **3.1.5. Le titre scandale**

Ce genre, selon P. Charaudeau en plus d'être rapporteur, « *nous fait pénétrer dans un ordre du monde où l'explication des phénomènes échappe à la*

*rationalité socio-humaine* »<sup>33</sup>. C'est-à-dire que le lecteur se retrouve dans l'incapacité de reconstituer rationnellement la chaîne de cause à effet qui lui servira pour comprendre les faits relatés dans les journaux.

De ce fait, ces titres brouillent la grille de lecture et des lecteurs et les plongent directement dans l'incompréhension. Le journal décrit par conséquent le seul lieu indispensable vers le quelles individus se tournent pour trouver des réponses à leurs questions.

En somme, un titre peut détailler, accuser, hésiter, comparer des scandales, ironiser, suggérer, insinuer en choisissant d'être soi : informatif (les titres informatifs doivent répondre aux principales questions de référence tel que : qui ? quoi ? où ? quand ? et si possible à : comment ? Pourquoi ? Et avec qui ? Ils annoncent l'évènement ou décrivent le thème traité).

Allusifs soient-ils, les titres allusifs se composent comme des jeux de mots, ou incitatifs, ces titres sont un genre plus récent, ils constituent une sorte de commentaire à propos d'un fait déjà connu du public. Ces titres incitatifs, par le commentaire qu'ils offrent sur l'évènement a pour ultime fonction d'intéresser le lecteur et de l'attirer afin de l'inciter à acheter le quotidien. Aussi, ils se présentent rarement seuls, car la priorité des journalistes est d'intriguer le lecteur, et cela sans jamais le redouter. Ils sont de ce fait presque toujours accompagnés d'un surtitre ou d'un titre informatif, mais obligatoirement accrocheurs.

Pour plus d'application, nous avons choisis quelques titres extraits des unes du quotidien Algérien " *Le Soir d'Algérie*" afin de les faire suivre de brèves communications

---

<sup>33</sup> P. CHARAUDEAU: Op., cit, p. 115.

Exemple 1:

**Mémento**  
**Deux présidents**  
**Un International**  
**Et une honte**

L'international algérien, Islam Slimani est toujours à Alger, sans club. Dans la vaine attente d'un visa pour la France afin de pouvoir signer son contrat avec le FC. Nantes.

Le mot qui incite d'emblée notre curiosité et celle de tous les lecteurs du quotidien "*Le soir d'Algérie*", c'est bien "**une honte**" qui est une sensation pénible d'avoir été abaissé ou humilié , malgré son statut d'international , qui veut dire , épaulé par deux président , celui de son club le CRB , et celui de FAF qui n'ont pas pu lui faciliter l'obtention du visa.

Le plus scandaleux dans tout cela, en lisant le texte qui suit, on découvrira qu'un ancien coach français de l'USMA avait déclaré qu'il était entré en Algérie sans visa et c'est grâce à un coup de fil du président du club.

Exemple 2:

○ **Ils étaient stockés dans 3 containers en provenance de**  
**CHINE**

**Découverte de déchets radioactifs au port d'Alger**

----- (16.05.2013) -----

Titre consolidé par une image du port d'Alger en couleur, un titre qui va soulever un scandale obtenu auprès du public, une révélation d'actes honteux et blâmables, d'une affaire immorale qui a provoqué l'indignation de l'Etat algérien. Cette Indignation très fortement exprimée, esclandre, tapage dans ce titre qui a fait la une du "*Soir d'Algérie*". L'opération d'importation a été réalisée par une entreprise algérienne, le trafic est organisé dans le cadre d'un

réseau international. Une grande quantité de déchets radioactifs sous forme de pierres a été découverte par les services des douanes du port d'Alger. Ceci a suscité une réunion de coordination qui avait regroupé à Alger des responsables Algériens et Chinois.

○ **Un cadre algérien d'une société international dénonce :**  
**« *Le phosphate algérien est bradé* »**---- (Jeudi 20 Juin 2013)

Titre en gras, en majuscule, en noir, mis entre guillemets, sont le noyau d'introduire la citation d'un discours direct d'un cadre, haut responsable algérien d'une société internationale. Un discours sur lequel on veut attirer l'attention des lecteurs du quotidien "*Le Soir d'Algérie*" surtout par le mot ou le participe passé « **Bradé** » ou vendu à bas prix, suite à la mauvaise gestion. Lamine Chouiter, un des dirigeants responsable de la société international Agro-fertans, a accepté de dénoncer les pratiques en cours depuis des années aux seins de groupe Ferphos.

## **DEUXIEME CHAPITRE**

### **Du discours, aux tropes**

**dans**

***« Le Soir d'Algérie »***

## 1. Le discours du titre de presse

Le discours journalistique est un discours polyphonique, c'est-à-dire la superposition d'au moins deux énoncés : un énoncé d'un premier locuteur, ce qu'on va appeler (*L1*) est rapporté par un second locuteur (*L2*). Les deux discours se présentent comme au moins une double énonciation. On parle également de « *discours rapporté* ».

Dans ce discours, la manifestation du phénomène de distanciation/implication du journaliste du « *Soir d'Algérie* » autorise l'interprétation pragmatique du locuteur habituel qui met en scène ce qu'il lit de manière abstraite le texte (*titre*) comme s'il s'agit d'une pièce de théâtre avec un décor et des personnages imaginaires. [Aussi bien les discours représentés qui sont dits ceux qui sont pensés : la linguistique n'a nul besoin de faire la distinction entre le dire et le pensé puisqu'en tant que représentée la pensée est verbalisée].

A ce sujet, on distingue trois modalités classiques : Le discours direct (**DD**), le discours indirect (**DI**) et le discours indirect libre (**DIL**). La question qui s'impose: est-ce que les journalistes du quotidien algérien d'expression française du journal « *Le Soir d'Algérie* », dans leur formulation et leur confection en fabriquant les titres à la une de ce journal, utilisent-ils la même variété de forme ?

### 1.1. Le discours direct

« *Le discours (ou style) est direct quand un narrateur, répétant les paroles de quelqu'un, les reproduit telles qu'elles ont été dites : le discours direct maintient notamment toutes les formes liées à la personne de celui qui parlait ou à celle du destinataire (pronoms), au lieu où le locuteur parlait (opposition ici/là-bas), au moment où il parlait (temps des verbes)* »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> LAROUSSE, (2012): « *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* », Paris, p. 151.

De ce fait, on comprend que le porte-parole présente un cas d'hétérogénéité discursive et rapporte le discours tel qu'il a été formulé et prononcé, conserve la spontanéité l'authenticité du discours historique.

Le discours dans les titres est marqué par les indices typographiques comme les guillemets, les tirets, les deux points, la mise à la ligne ou un grand espacement. Ces signes marquent l'indépendance syntaxique du (DD) par rapport au verbe introducteur, quand il y en a un et marque l'objectivité, la fidélité, la distanciation du journaliste. Il est en effet souvent introduit par un support qui indique l'identité de celui qui parle et la manière dont il parle.

Exemples :

- **Amar Saïdani :**  
***« On a mal interprété mes propos »*** ----- (31.10.2013) ;
- **Mohamed Chafik Mesbah au « Soir d'Algérie » :**  
***« Pour une phase de transition démocratique »*** ---- (20.04.2014) ;
- **Moussa Touati :**  
***« Le pouvoir de l'argent succèdera à l'actuel »*** ----- (09.02.2014).

En guise de ces trois exemples, nous remarquons que le verbe introducteur est masqué, et ce pour la rapidité des enchaînements et pour les rapprocher d'avantage de l'oral.

- **Rebaïne :**  
***« Bouteflika, vous ne me faites pas peur ! »***  
----- (14.04.2014) -----

Les points d'exclamation ou les points d'interrogation, les indices de l'énonciation sont repris pour garder le mimétisme du contexte d'énonciation. Or c'est une imitation ou une ressemblance des gestes et des attitudes d'autrui de façon machinale, voire naturelle ou authentique.

Comme on peut trouver l'identification des deux protagonistes lorsqu'il s'agit d'un discours intercepté. Le locuteur-journal semble s'abstraire de l'énonciation et le met en scène, à la manière du texte théâtral les personnages :

- **L'ex-animateur du mouvement des arrouches rompt le silence : « je suis contre le 4<sup>e</sup> mandat »** -- (14.04.2014) ;
- **Abdelaziz Belaïd réplique à Saïdani :**  
**« C'est l'administration qui fraude, pas le DRS »** -----  
----- (27.10.2013) ;
- **Louiza Hanoune :**  
**« Les sorties de Saïdani, un appel direct à l'intervention étrangère »**----- (14-15.02.2014).

Dans ce dernier exemple, (les sorties de Saïdani) est ici, un complément du verbe de parole elliptique (*dénoncer, dénigrer*). Louiza Hanoune (*dénonce*) X à Amar Saïdani. X représente le discours rapporté et assume la fonction du COD d'un verbe elliptique. Ce discours est identifié grâce à son contexte.

- **Conférence de presse du colonel Ahmed Bencherif :**  
**« Bouteflika est inconscient »**----- (30.03.2014).

Dans cet exemple, il s'agit d'un discours écrit qui permet d'avoir les renseignements sur la manière dont on évoque l'intériorité des personnages et donc de quelle manière ils sont perçus.

Dans le (DD), le locuteur, quand il parle, il ne parle pas uniquement au journaliste ou au journal, mais il s'adresse par ses moyens à son public, à ses opposants ou à ses adhérents. Il manifeste sa liberté, son indépendance et même son courage de prise de position face à tel ou tel fait.

Exemples :

- **Le président du conseil national de la RASD au Soir d'Algérie :**  
***« L'armée marocaine est impliquée dans le trafic de drogue »***----- (21.08.2013) ;
- **Moussa Touati :**  
***« S'il n'y a pas un deuxième tour, c'est que la fraude est au rendez-vous »***----- (10.04.2014) ;
- **Younsi / EL-ISLAH :**  
***« Le système est au bord de l'implosion »***---- (15.09.2013).

Dans ces exemples, le journal de sa part se dédouane de tout procès de partialité. Bien qu'il se veuille neutre, il ne peut l'être entièrement. Dans le **DD**, le verbe introducteur peut à lui seul modaliser le discours cité. C'est le cas des exemples suivants :

- (a). **Son directeur de campagne l'a confirmé hier :**  
***« Benflis annoncera sa candidature dans quelques jours »***  
----- (05.01.2014) ;
- (b). **Hanoune exhorte le président :**  
***« Parlez, M. Bouteflika »***----- (22.01.2014) ;
- (c). **Abdelaziz Belaïd réplique à Saïdani :**  
***« C'est l'administration qui fraude pas le DRS »*** (27.10.13) ;
- (d). **Abdelaziz Belaïd tire sur Saïdani :**  
***« C'est irresponsable ! »***----- (09.02.2014) ;
- (e). **Des artistes disent :**  
***« Non au 4<sup>e</sup> mandat »***----- (11 .03.2014) ;

- (f). **Un cadre algérien d'une société international**  
**dénonce :**

**« *Le phosphate algérien est bradé* »**----- (20.06.2013).

Dans les exemples (a, c, d, e et f) avec les verbes introducteur : *confirmer, répliquer, tirer, dire* et *dénoncer* se trouvent un jugement des propos cités, ils impliquent également des discours précédents qui concernent les personnes présentés (le directeur de la campagne électorale de Benflis et A. Belaïd). Les verbes introducteurs impliquent aussi une attitude de réponse au propos déjà émis. Quant à l'exemple (b), *exhorter*, Louiza Hanoune, secrétaire général du PT incite le président de la république à parler, suite à son long silence dû à sa longue maladie, en lui tenant des propos très clairs, visant à convaincre l'opinion publique de sa bonne santé.

Toutefois, l'omission d'un verbe introducteur comme c'est le plus souvent dans notre corpus montre que même le nom (identifié ou propos) peut modifier la perception que l'on a d'un propos, du moment où il est chargé d'une histoire qui équivaut des antécédents bourrés de sens, liés logiquement à un contexte.

Lorsqu'on rapporte par les titres à la une les discours directs suivants:

- (a). **Benflis :**  
**« *J'interviendrai bientôt* »**----- (29.09.2013) ;
- (b). **Belayat :**  
**« *L'histoire retiendra que nous n'avons pas cédé* »**-----  
----- (30.09.13) ;
- (c). **Abdelaziz Rahabi au forum de liberté :**  
**« *Nous sommes installés dans la présidence à vie* »**-----  
----- (17.09.13) ;
- (d). **Ali Haroun au Soir d'Algérie :**

**«Le plus grand mal de l'Algérie réside dans ses dirigeants»**----- (29.01.2014) ;

○ (e). **Abdelmalek Sellal** :

**«La décennie d'enfer nous a immunisés contre les crises et les turbulences qui nous entourent»**-(02-03.08.2013) ;

○ (f). **Rachid Grin, politologue au Soir d'Algérie** :

**«On assiste à l'émergence d'un nouveau pôle d'opposition»**----- (10.04.2014) ;

○ (f). **Un cadre algérien d'une société international dénonce** :

**« Le phosphate algérien est bradé»** ----- (20.06.2013).

Lorsqu'on rapporte les cas des deux exemples (c) et (g), ici, l'information était officieuse, quitte le stade de rumeur et devient officiel. Le (DD) sert donc à donner une information en la confirmant, étant donné que le journal garde les propos exacts du locuteur.

Exemple :

○ **Faouzi Rabaine à Bordj-Menaïel** :

**«L'argent sale fiance la campagne électorale»**-(21.04.14).

Certainement, Faouzi RABAINÉ, le candidat aux élections présidentielles du 17 avril 2014, lors d'un meeting organisé à Bordj-Menaïel. Le candidat, dans un discours classique, comme à son habitude a commencé par fustiger le pouvoir qu'il accuse d'utiliser les moyens de l'état pour tenter selon lui toujours, d'imposer la reconduction du candidat président à vie à la tête de cet état. Le meeting fonctionne dans ces cas comme un droit de réponse par rapport à un discours en circulation. Les règles de ce droit de réponse ne sont fixées nulle part par l'autorisation à le faire est toute subjective. Le locuteur citant peut donner son opinion d'expert. Il n'exprime pas des

sentiments, mais il pose de véritables déductions qui annoncent des démonstrations rigoureuses.

Le journaliste, dans des réponses pareilles au titre, a choisi de mettre en valeur et en exergue un propos en fonction de la sensibilité d'un ensemble d'objectifs de son journal qui est « *Le Soir d'Algérie* » duquel, il en tire profit et bénéfice. L'énonciation neutre ne semble donc pas exister, comme dans tous les discours destinés.

Quand le discours doit garder l'authenticité de ses sources et que le locuteur-rapporteur- veut dévoiler plusieurs pans, face ou partie d'un riche entretien, nous pouvons assister à une alternance de discours direct et de discours narrativisé, le (DN) étant l'idée, le résumé de segments longs le tout donnant une impression générale de (DD) à forme énumérative.

Exemple :

o **BOUTEFLIKA EN ALGÉRIE**

**Les répliques à un retour :**

- **Un retour, un communiqué et des interrogations**
- **Quelle durée pour la « période de repos et de rééducation » ?**
- **Réactions divergentes des parties** ----- (18.07.2013)

En fait, la polyphonie est passée au point où on ne distingue plus l'instance d'énonciation. Maingueneau et P. Charaudeau (2002 : 194) recommandaient d'abandonner « *l'idée que le discours direct serait plus "fidèle" que le discours indirect et qu'il reproduisait des paroles effectivement tenues* ».

Cette alternance de types de discours montre le besoin d'efficacité, par la recherche de la maîtrise par le journal de la substance de propos de l'auteur. Cette efficacité réside à la fois dans la capacité à amener le lecteur à l'intégrer directement dans la communication avec l'énonciateur premier, dans la

possibilité que le message conserve sa crédibilité, mais également dans le maintien du caractère synthétique du support. Ce type de ‘discours direct’ est fréquent dans les titres à la une dans notre quotidien « *Le Soir d'Algérie* ». Les scripteurs de ces incipits médiatiques essaient de présenter l’essentiel des articles, des interviews surtout sans donner l’impression de travestir les propos du locuteur, car l’énoncé titre journalistique a une spécificité formelle, il est construit du type condensé.

## 1.2. Le discours indirect et narrativisé

D’après le dictionnaire Larousse 2012 : « *Le discours est indirect quand la phrase répétée et non pas reproduite telle quelle dans le récit, mais introduite par un subordonnant, généralement que (c’est-à-dire transformée en un syntagme nominal). Cette transformation entraîne aussitôt la disparition des marques d’énonciation je, vous, tu et impose des références de lieu et de temps non plus par rapport avec la personne qui a prononcé la phrase, mais avec la personne qui fait le récit en répétant les paroles* »<sup>2</sup>.

Dans le discours narrativisé (DN), le locuteur/énonciateur rapporte non pas des paroles, mais un acte locutoire, c’est-à-dire un ensemble de paroles prises comme événement. Autrement dit, on laisse le lecteur imaginer le récit des paroles citées, dont on n’a qu’une paraphrase lointaine. On parle également de (DN) en termes de psycho-récit.

### Exemples :

- (a). **Boutarfa répond à Hilary Clinton** ---- (24.06.2014) ;
- (b). **Saïd Saadi évoque l’Algérie de novembre et de la Soummam** ----- (06.10.2013) ;
- (c). **Benflis défie le cercle présidentiel** ---- (20.04.14) ;
- (d). **28 clubs décident de boycotter la compétition** ----  
----- (18.09.2010) ;

<sup>2</sup> LAROUSSE, (2012): « *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* » : Op., cit, pp. 151-152.

- (e). **Belayat dénonce un déni d'administration**-----  
----- (12.02.14) ;
- (f). **Tabboun soupçonne un deal entre le FFS et le pouvoir** ----- (22.05.2014) ;
- (g). **Morsi défie le tribunal et se dit toujours président**  
----- (05.11.2013).

Pourquoi et sous quelles formes Benflis peut-il défier le cercle présidentiel dans l'exemple (b) ? Il s'agit d'une interprétation du discours ou des attitudes de cet opposant ou concurrent du président éternel face aux supposés volontés du cercle présumé présidentiel. Même cas dans l'exemple (f) où : Morsi défie le tribunal et se dit toujours président.

Or, nous avons dans ces deux exemples ou énoncés, au moins une triple locution : celle de Benflis en Algérie (l'exemple b), et celle de Morsi en Egypte (l'exemple f), une locution présumée connue ou thématique par les lecteurs du journal « *Le Soir d'Algérie* » et qui peut être une pensée ou un propos effectif, un discours certainement prononcé mais toujours subjectif, car exprimant un point de vue presque commun sur la situation dans les deux pays. Celle du cercle présidentiel toujours dans les deux pays, l'Algérie et l'Egypte prenant position par rapport aux discours de Benflis et de Morsi, et c'est un autre discours subjectif mais non prononcé.

De ces deux discours évoqués, nous savons qu'ils sont des produits d'énonciateurs différents mais précis, la subjectivité discursive est posée (du moment où ils expriment des opinions diverses sur un sujet précis, l'un face aux élections prévues, l'autre face à son limogeage et à son emprisonnement). Cependant, nous n'avons aucun éléments de la production effective et donc des locuteurs.

L'énoncé du journal « *Soir d'Algérie* » se présente sous un effacement énonciatif, même en citant les noms des interlocuteurs (BENFLIS et MORSI), il est subjectif du moment où il rapporte des discours en les rapportant,

beaucoup plus en les interprétant. BENFLIS et MORSI peuvent-être, n'ont pas défié le régime de manière solennelle et directe, mais le journaliste ou le journal veut que ses lecteurs comprennent que "défier" est la prise de position des deux leaders. Ces simplifications énonciatives permettent d'orienter la nature des événements représentés, et les lectures guidées et recherchées, tout en gardant une apparente objectivité.

La différence entre le (DN) et le (DI) demeure au niveau du (DN) où il n'y a pas d'hétérogénéité énonciative, c'est-à-dire que seul le point de vue du locuteur-journaliste constitue la voix du texte.

Par contre dans le (DI), nous n'avons qu'un seul locuteur certes, mais le discours citant et le discours cité renvoient à deux énonciateurs différents. Le journaliste peut incorporer l'énonciation du locuteur représenté (Benflis ou Morsi) dans son propre énoncé. De ce fait, l'énoncé sera doublement subjectif, il s'agira donc de hiérarchiser les points de vues manifestant. Il est à constater que dans les titres de presse, et à cause de leur condensation constructive, un *verbum dicendi* (L. Rosier, 1999) est suivi d'une subordonnée complétive ou interrogative. Ce *verbum dicendi* ou verbe introducteur qui permet de résumer ou plutôt de rapporter les propos de quelqu'un est souvent éliminé dans les deux discours, soit (DI) ou (DN).

A ce propos, Maingueneau affirme : « *dès lors qu'il n'y a plus qu'une seule situation d'énonciation, celle du discours citant, au discours indirect le discours cité n'a plus d'autonomie* »<sup>3</sup>.

Le discours narrativisé, comme le discours indirect, provoque très souvent des contestations et des interprétations polémiques ou conflictuelles, étant donné qu'il est détaché de son contexte ou décontextualisé, c'est-à-dire déraciné ou éradiqué de ses conditions d'émission ou de production. Cette exclusion de contexte peut désorienter le lecteur, et ce en accusant

---

<sup>3</sup> D. MAINGUENEAU : Op., cit., p. 119.

l'énonciateur de médisance. C'est d'autant plus que la prise en charge énonciative semble être le fait de l'énonciateur-journal.

Exemples :

(a). **FLN : La protesta reprend**----- (21.10.2013)

Il s'agit d'une interprétation du journal des discours tenus par les opposants de Saïdani ou Abada et ses partisans ne comptent pas rendre les armes, sous-couvert du mouvement de redressement. Cette lecture est contestable, surtout dans les termes présentés : (*la protesta*), un terme tronqué par sa queue pour parler de la prestation, où l'opposition déclare ses intentions de redresser le parti-tout dans ce pays. Ce mouvement s'élève contre ce qu'on déclare illégitime, injuste, car considérant toujours que cette instance de désignation d'Amar SAIDANI à la tête du FLN, est frappée d'illégalité.

Deuxième terme (*reprend*), on reprend quoi ? Contre qui ? Pour quelle(s) raison (s) et quel serait le type de cette reprise ? Discours rapporté ou titre rédactionnel ? Le jeu sur le discours représenté permet de masquer ce qu'on appelle en Algérie ' *information institutionnelle* ', c'est-à-dire ce qu'ont dit les pouvoirs publics, par la neutralité rédactionnelle.

- (a). **Amar Saïdani :**  
**On a mal interprété mes propos**----- (31.10.2013) ;
- (b). **Sellal laisse entendre :**  
**La règle 49/51 pourrait être révisée pour les petits projets** ----- (19.06.2013).

Nous remarquons que les journalistes chaque fois réduisent la différence entre ces types de discours, en cachant par exemple le véritable énonciateur qui constitue la source du propos. Prenons le cas des exemples suivants qui affectionnent ce brouillage énonciatif :

- (a). **Education** :  
**C'est le pourrissement !** ----- (06.02.2014) ;
- (b). **Communication officielle** :  
**Le grand cafouillage** ----- (18.09.2013) ;
- (c). **Bouteflika bannit Belkhadem** ----- (27.08.2014) ;
- (d). **Politique française de l'immigration** :  
**Un constat inquiétant** ----- (27.05.2014) ;
- (e). **Bouteflika blinde les pouvoirs de Gaïd Salah** -----  
----- (21.09.2013) ;
- (e). **MSP** :  
**Le divorce** ----- (26.07.2012) ;
- (f). **Vacances** :  
**Cet été sera turc !** ----- (25.05.2011) ;
- (g). **Les boulangers seront moins taxés** -(11.08.2012) ;
- (h). **Chehib Khellil** :  
**La chute !** ----- (13.08.2013) ;
- (i). **Le prix des viandes rouges risque d'augmenter**-----  
----- (07.08.2014) ;

Ces propos reprennent tacitement les termes du discours officiel sur un procès intenté, mais la mise en évidence d'un énonciateur n'est pas possible. Nous avons l'impression d'être devant un effacement énonciatif, or la projection du journal sur le statut des énonciateurs dans l'avenir montre qu'il peut justifier d'une source officielle oblitérée pour les informations.

Dans les exemples ci-dessus, se confondent les propos : Sont-ils des discours directs, indirects ou représentés, voire mêlés à la polyphonie énonciative ou discours indirect libre, cette dernière proposition semble la plus *plausible*.

### 1.3. Le discours indirect libre

D'après le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage ce type de discours est supposé comme suit : « *dans le discours indirect libre, la substitution de pronoms et de référents je/ici/maintenant une fois faite, on supprime (on n'exprime pas) le subordonnant introduisant le discours indirect proprement dit* »<sup>4</sup>.

Le (DIL) se caractérise par un ensemble d'indices qui permettent l'identification de son style ; qu'on peut énumérer comme suit :

a- L'absence de marqueurs de subordination, il s'agit d'un mélange entre les paroles d'un personnage, ses pensées et l'intervention du locuteur-journaliste lui-même.

- (a). **Après l'arrestation des « cambistes » de Hydra et d'El Madania**  
**Nouvelles révélations sur le trafic de devises** - -----  
----- (28.06.2014) ;
- (b). **Blanchiment d'argent :**  
**Mode d'emploi** ----- (23.10.2013) ;
- (c). **2<sup>e</sup> round du dialogue inter-italien**  
**Une phase difficile est longue** ----- (10.03.2014) ;
- (d). **L'opposition à la recherche d'une convergence**-----  
----- (11.06.2014) ;
- (e). **Un président sérieusement affaibli** -(20.04.2013) ;
- (f). **Les Algériens maintenus dans l'ignorance**-----  
----- (25.04.13) ;
- (g). **Election présidentielle**  
**Le corps électoral convoqué ce jeudi** ---- (10.03.2014).

<sup>4</sup> LAROUSSE, (2012): « *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* » : Op., cit, p. 152.

Nous constatons suite aux exemples ci-dessus, que le journal « *Le Soir d'Algérie* » a gardé *l'esprit de la décision*, mais le propos n'est pas toujours le même. Nous assistons des fois à la nominalisation du verbe, le cas des exemples (a- *révélation : révéler*) ; (*blanchiment : blanchir*) ; (*recherche : rechercher*). L'emploi des adjectifs, le cas de l'exemple (*difficile, longue*). L'emploi des adverbes dans l'exemple (*sérieusement*).

En principe, la subjectivité apparaît dans les titres en (DIL) puisque l'élément introducteur peut orienter péjorativement ou méliorativement l'énoncé, comme il peut établir un certain degré de certitude par rapport aux propos rapportés.

Exemples :

- (a). **La contestation gagne du terrain**  
**Janvier fatal pour Ouyahia ?** ----- (03.01.2013) ;
- (b). **Nomination dans le secteur des transports**  
**Les syndicats maintiennent la pression sur Ghoul** -----  
----- (14.01.2014) ;
- (c). **Candidature de Bouteflika**  
**Le doute malgré l'insistance de Saadani** (14.01.2014) ;
- (d). **Bouteflika veut éviter le référendum**(10.04.2013) ;
- (e). **Saadani défie Louh** ----- (16.11.2014).

Le journaliste-rapporteur semble dans ces exemples des titres à la une du journal « *Le Soir d'Algérie* » n'avoir aucune relation avec les propos. Il se distancie nettement du discours cité, mais avec une prise en charge de l'information. L'oblitération du verbe dans les exemples (a) et (c) interdit une conjugaison qui permet aux locuteurs de mesurer de degré de leur certitude. Quant au journaliste, il essaie de jouer sur l'ambiguïté de la position du locuteur afin de prendre en charge certains nombres d'indices (*fatal, doute ...*) qui rendent pertinent ses propos, mais dont les sources ne garantissent aucune

crédibilité. Dans l'exemple (a) toujours, l'interrogation est une marque de l'incertitude, comme ça peut être une rumeur.

Toutes les postures énonciatives citées dans les exemples ci-dessus, montrent bien qu'un enjeu pesant et important se joue par l'emploi et le choix des vocables utilisés par le journaliste en général et dans le titre en particulier. L'objectif réside dans la captation des lecteurs pour des fins commerciales dites « marketing ». Tout cela figure nécessairement et obligatoirement à la une du Soir d'Algérie, l'effacement, la distanciation, l'adhésion, le rejet du journal est du journaliste important peu par rapport à l'image qu'ils veulent donner d'eux même. Toujours le titre mis en scène doit agir et faire réagir l'autre, positivement possible que négativement sur les lecteurs surtout potentiels.

## **2. Agir sur le locuteur : les fonctions pragmatiques**

Comme nous l'avons constaté précédemment, la construction phrastique ou inter-phrastique du discours-titre, a pour objet final en dehors de la commercialisation d'influencer le lecteur et ce, en attendant de lui un certain comportement, une certaine réaction positive, afin de changer certaines réalités. Le perlocutionnaire n'est pas uniquement lié à la construction phrastique, ou à la suite des phrases supposées discursives ; mais cet acte est bien attaché à l'intention communicative, à l'orientation que l'on donne au titre de presse qui constitue en lui-même un discours médiatique souvent guidé pour des fins bien précises.

Avant d'analyser les fonctions pragmatiques qui assurent les discours de presse, il serait nécessaire de mettre en exergue un pôle très important dans notre recherche, celui de la réception.

### **2.1. Le titre de presse, une instance de destination**

Dans toute communication médiatique, il y a une relation de base ; qui est l'égalité de l'interactivité de l'échange. J.L. Astin met en évidence dans sa

*onzième conférence* les éléments fondamentaux des réalisations de la parole, qui a permis d'établir un nouveau contexte pour faire la différence entre le constatif et le performatif en disant ceci : « [...] *devrait faire quelque chose (par opposition à simplement dire quelque chose), et être heureux ou malheureux (plutôt que vrai ou faux). [...] chaque fois que nous "disons" quelques chose, nous produisons et des actes de locutions (actes de dire quelque chose), et des actes d'illocution (actes de faire quelque chose)* »<sup>5</sup>.

Nous remarquons donc, qu'il y a le vouloir dire de la part du journaliste et son impact prévisible par lequel il peut influencer son lecteur. Cet impact peut être heureux, comme il peut être malheureux. Cela dépend des conditions de réception : « *Lorsqu'une telle énonciation ne parvient pas à faire ce qu'elle était destinée à faire, nous disons non pas qu'elle est fautive, mais qu'elle est malheureuse. Le malheur est dû, la plupart du temps à ce que les circonstances qui devraient accompagner le performatif ne se présentent pas « comme il faut »* »<sup>6</sup>.

En guise de cela, nous pouvons dire que l'instance de réception-public est plutôt imposée plus que désirée par le dispositif énonciatif (journaliste/lecteurs). On ne parle pas pour soi, mais pour autrui, l'information donc est destinée. En outre, cette dernière est imaginée et construite par le locuteur afin de changer certaines réalités. C'est pour cette raison là, que le journaliste soit censé à ne pas négliger la dimension humaine et interprétative chez les destinataires.

P. Charaudeau (1983) met en évidence un dédoublement du destinataire de toute communication par un circuit de quatre protagonistes :

- a. Le "je"(c) protagoniste de l'acte du langage et donc sujet agissant, le journal dans notre cas, puisqu'il est le premier adhérent de ses titres, selon ses positions politiques surtout.

---

<sup>5</sup> J.L. AUSTIN : Op., cit, p. 29.

<sup>6</sup> Ibid., p. 25.

- b. Le ‘‘je’’(é) : celui qui prend en charge l’énonciation en l’assimilant, puisque le journaliste est le sujet énonçant l’information en prenant ses distances.
- c. Le ‘‘tu’’(i), sujet interprétant que construit le sujet communicant ‘‘je’’, mais c’est un ‘‘tu’’ virtuel et qui constitue « *l’instance-cible à laquelle s’adresse l’instance de production en l’imaginant* ».
- d. Le ‘‘tu’’(d) est l’instance-public, « *celle qui reçoit effectivement l’information et l’interprète* ». c’est-à-dire le(s) lecteur(s) fidèle(s) et quotidiens du journal.

Nous pouvons illustrer cette subdivision des quatre protagonistes par l’exemple qui suit :

o **Viandes :**

**Ce que vous mettez dans votre assiette** ----- (17.08.2014).

Le ‘‘vous’’ ici désigne un lecteur du journal « *Le soir d’Algérie* », c’est le lecteur-cible. Maintenant, plusieurs lecteurs ‘‘parasites’’, les chalands qui passent, comme les lecteurs des unes peuvent se sentir concernés et interpellés par ce titre. Ce type de titre touche tous les consommateurs qui se rendent souvent à la boucherie du quartier et ce, sans avoir grande idée de provenance de la viande, de son acheminement ou de sa traçabilité. Ce type d’appel montre à suffisances les énergies déployées par ce quotidien pour mettre en exergue l’inclusion des tous les lecteurs, peut-être même arabophones. C’est donc pour le public que se construisent les genres discursifs.

Le schéma du dédoublement communicatif peut être représenté comme suit :

- a- Le ‘‘je (c)’’ : le contrôle douanier auquel est soumise la marchandise, le directeur du contrôle sanitaire et de l’hygiène alimentaire au ministère de l’agriculture et le directeur du

journal. Il s'agit ici d'un consensus de l'information, puisque le moindre défaut peut provoquer un grand malheur.

- b- le “*je (é)*” : le journaliste lui-même qui a pris en charge cette information alimentaire qui touche tous les consommateurs. Le message du titre semble destiné à provoquer une réaction “*heureuse*” chez l’interlocuteur-cible qui est le “*tu (i)*”.
- c- le “*tu (i)*” : l’ensemble des lecteurs y compris “*les parasites*”, tous ceux qui passent en lisant les unes des journaux, les curieux, peuvent se sentir concernés par ce type de titre, puisqu’il concerne leur vie et leur vivre.
- d- Le “*tu (d)*” : les lecteurs fidèles du journal « *Le Soir d'Algérie* », c’est à eux qu’on adresse effectivement et réellement cette information, et c’est à eux de l’interpréter authentiquement.

Cette myriade organisée des participants, dans le cadre de la communication médiatique écrite par le journal du Soir d’Algérie à travers ses différentes unes quotidiennes est orientée vers un sens unique, la sensibilisation des lecteurs fidèles, voire des fins commerciales.

Le message du titre du quotidien « *Le Soir d'Algérie* » semble aussi destiné à provoquer une réaction factitive chez l’interlocuteur-cible, le principe action-réaction ou stimulus-réponse behaviouriste. Le locuteur-journal existe par sa lecture, et ce sont ses lectures qui déterminent par conséquent son existence, son contenu et ses actions. Cela implique un public permanent et compréhensif adapté par ses désirs, ses fantasmes et ses intérêts. Ce public devient par conséquent un Co-énonciateur du point de vue d’Emile Benveniste, un public actif, dynamique et participant. Il est souvent séduit par les titres du journal par leur bonne confection et selon les désirs et les critiques des lecteurs

aussi, quelques fois trop exigeants, et ce, en évitant les titres ambigus, stéréotypés ou sacrifiés aux louanges gouvernementales.

Pour s'y adapter, « *Le Soir d'Algérie* » critique ouvertement les décisions ministérielles, qui ont besoin de quelques changements de la classe dirigeante en érigeant les contestations en héros.

Dans ce sens, nous pouvons citer les exemples suivants :

- (a). **Un « super magistrat » sur les traces de Chakib Khelil**----- (12.12.2013) ;
- (b). **FLN :  
La grande pagaille** ----- (25.06.2014) ;
- (c). **Un calvaire et une inégalité dans la prise en charge des malades** ----- (25.06.2014) ;
- (d). **Turbulences au sommet de l'état** --- (05.11.2013) ;
- (e). **Un quiproquo qui ajoute au soupçon** -- (04.04.14) ;
- (f). **Des pots de yaourt ont été lancés sur lui  
L'histoire rattrape Ouyahia à Oum El Bouaghi**-----  
----- (06.05.2014) ;
- (g). **Bouteflika est inconscient** ----- (30.03.2014) ;
- (h). **Quatrième mandat  
Nation en folie** ----- (30.03.2014) ;
- (i). **Farid est dans de beaux draps ! Chakib aussi !** -----  
----- (07.08.2013) ;
- (l). **Des poissons qui se prennent pour des lièvres !** -----  
----- (12.02.2014) ;
- (m).  

*Le Bonjour du « Soir » :*

  
- **Le bois, une matière noble** ----- (10.02.2014) ;

- (n). **Le football algérien à l'âge de pierre**-(25.08.2014);
- (o). **Ali Kafi torpille Bouteflika** ----- (11-12.04.2014).

Si nous analysons l'exemple (a) ou le « *super magistrat* » américain est à la poursuite du leader de l'affaire Sonatrach en l'occurrence l'ex-ministre de l'énergie, Chakib Khelil. Ce "héros" qui recherche la fuite vers l'avant et la légitimité à l'extérieur, « *Le Soir d'Algérie* » l'accompagne même à l'étranger, par une intervention américaine afin d'imposer la volonté populaire.

La communication référentielle marquée par l'engagement militant de ce journal à cette période a gravé l'histoire de la presse algérienne, étatique ou privée par sa libre expression et ce, en dénigrant les actes irresponsables de quelques personnes bien placées, voire de grosses pointures, en l'occurrence des exemples (b, d, f, i, j, l, m), dans lesquels on retrouve à la fois des discours explicites mais résignés, l'exemple (g), où un haut responsable le dit publiquement « *Bouteflika est inconscient* », un autre discours de résistance au quatrième mandat dans les exemples (f, g, h, j, m), où la population a jeté des pots de yaourt sur le président de campagne électorale du président handicapé mais éternel, consolidé par des titres assez lourds dénonçant sa candidature ("*Bouteflika est inconscient*", "nation en folie", "des poisons ... des lièvres", "Kafi torpille Bouteflika"). Un autre discours de désignation implicite des coupables du malheur général et de la victimisation après la mort du joueur camerounais "Ebossé" de la JSK à un jet de projectiles, cité dans l'exemple (l) « *le football algérien à l'âge de pierre* ». Le journal du « *Soir d'Algérie* » essaie de satisfaire l'idéologie et les préoccupations dominantes de ses lecteurs en mettant en scène une polyphonie discursive pour aller au-delà de l'information disponible et des entraves administratives.

En réalité dans « *Le soir d'Algérie* », nous pouvons parler autant d'échange dialogique entre les participants comme le disent J.M Adam et M. Bonhomme (2005 :37) de la publicité, il s'agit d'un discours « *se représentant comme un hybride énonciatif, il entremêle, pour se faire, un être monologique*

et un paraître dialogique ». C'est le sens qu'il faut donner au "ils" dans l'exemple suivant :

○ **Les Algériens sont-ils plus stressés que les Américains ?**

----- (10.09.2014) -----

Ce "il" est la manifestation interlocutive dialogique du 'vous' où la différence de l'autre. Dans cet exemple le "ils" désigne le "vous" (*Etes-vous plus stressés que les Américains ?*) feint qui met en présence le destinataire face au locuteur et qui l'invite à participer à l'élaboration de ce contenu. Ici, le journaliste essaie de consulter ses lecteurs, d'entrer en conférence avec eux et peut-être, pourquoi pas s'en rapporter à ce qu'ils décideront. Même cas dans l'exemple :

○ **Crise libyenne**

**Quel rôle pour l'Algérie ?** ----- (15.09.2014) ;

La plupart de ces questions sont ouvertes, et le locuteur-journal fait des esquisses de réponses ou annonce des révélations à l'intérieur du journal. Il n'arrive pas réellement à apprécier cette question, mais il arrive que celle-ci reste en suspens ou qu'elle soit fermée ou dénouée, et chacun peut supposer une réponse. En revanche cela n'empêche aucune orientation de ce questionnement qui montre bien le type de réponse mentale surtout que l'on veut provoquer chez les lecteurs.

○ (a). **La contestation gagne du terrain**

**Janvier fatal pour Ouyahia ?** ----- (03.01.2013) ;

○ (b). **Gratuité des soins**

**Mythe ou réalité ?** ----- (09.10.2014) ;

○ (c). **Insécurité aux frontières algériennes**

**Qu'en est-il de la coordination au sommet de l'état ?** ---  
----- (18.08.2014) ;

- (d). **Remaniement** :  
**Qui est concerné ?** ----- (09.11.2014) ;
- (e). **Tayeb Louh en meneur de la contestation ?** -----  
----- (10.11.2014) ;
- (f). **Lutte antiterroriste**  
**La stratégie a-t-elle changé ?** ----- (13.10.2014).

La plupart de ces questions sont à parenthèse ouverte, or ces actes interrogatifs sont nombreux dans la une du journal « *Le Soir d'Algérie* » parce qu'ils ont une valeur modale, une valeur qui permet aux journalistes de ce quotidien une certaine distanciation de leurs propos discursifs. Ces énonciateurs, par cette technique d'interrogation, mettent la balle dans le camp de leurs co-énonciateurs, qui peuvent à leur tour émettre une ou des réponses à travers ce genre de titres exhibés à la une. Par ses réactions, le lecteur fictif peut se manifester même virtuellement et malgré l'absence de ses réponses dans la réalité du journal. En outre, cette absence n'est pas résolue, puisque ce lecteur fidèle peut intervenir pour recadrer les titres-discours à l'aide des adresses électroniques parues souvent en bas de page de chaque article.

En guise de ce que nous venons d'étaler là-dessus, nous pouvons dire que le discours dans le titre du « *Soir d'Algérie* » joue, en définitive, sur l'implication des lecteurs par leur stimulation. Un titre bien soigné doit provoquer une adhésion chez son destinataire ou au moins, une réaction et des stratégies d'inculcation visant cet effet abondant.

## **2.2. Les fonctions pragmatiques des unes**

L'acte de langage n'est pas uniquement une forme, mais des sens qui viennent se greffer sur cette graphie colorée avec des arrières plans différents. L'énonciation fait le sens et le sens établit un rapport entre les signes ou les vocables plutôt et leurs usagers. Passer donc du constatif qui est la locution au performatif ou à l'illocution ; comment les paroles doivent être comprises et

interprétées au moment de la lecture. Tout cela mène le destinataire à ce qu'on appelle la perlocution, ou les effets attendus et espérés chez les lecteurs.

Emile Benveniste, dont on réduit à tout la conception de l'énonciation aux marques formelles et strictes du contexte, déclarait déjà que toute énonciation supposait un locuteur et un auditeur, « *et chez ce premier l'intention d'influencer l'autre en quelques manière* »<sup>7</sup>.

Si l'acte de langage sert à agir sur autrui et à travers ce dernier agir sur toute la société, il doit reposer sur les relations unissant les partenaires de la situation discursive avec des visées pragmatiques bien ciblées. On doit donc considérer l'énoncé-titre dans « *Le Soir d'Algérie* » comme un reflet authentique de la situation sociologique, traduisant les pensées et les intentions du journaliste. Selon Rabatel, l'intervention de l'énonciateur dans le discours fait de l'énoncé, directement ou indirectement, un acte de langage : « *Dès lors que le point de vu ne se limite pas à sa seule dimension constative, mais intègre un faire-voir, un faire-penser, un faire-agir, un faire-dire, fût-ce indirectement, dès lors que les énoncés cumulent une valeur descriptive, dénotant des états de faits et une valeur interprétative exprimant des jugements de l'énonciateur en vers les objets du discours dénotés, ces derniers équivalent à l'acte du langage indirect* »<sup>8</sup>. (2005.122)

Nous voulons envisager les énoncés-titre du journal « *Le soir d'Algérie* » dans leur globalité fonctionnelle et de distinguer cette analyse des précédentes, par lesquelles nous avons mis l'accent sur la syntaxe et la sémantique.

Ce choix se justifie par la conception que F. Balle a de la fonction d'une réalité sociale, à la fois comme « *sa finalité, son motif, se pourquoi cet élément a été officiellement mis en place, et comme l'ensemble de ces compétences*

---

<sup>7</sup> E. BENVENISTE, (1966) : « *Problèmes de linguistique générale* », Gallimard, Paris, p. 242.

<sup>8</sup> A. RABATEL, (2005) : "De la part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue", in " *Marges linguistiques*", n° 9, p. 122.

*telles que les apprécient ses bénéficiaires* »<sup>9</sup>. Nous allons étudier les macro-actes de langage pour mettre en évidence les multiples sens du discours des titres à la une de ce quotidien algérien d'expression française, essentiellement en fonction des usages auxquels ils sont destinés et ceux qui sont les siens effectivement.

### 2.2.1. La fonction informative

C'est une fonction d'une importance majeure qui porte sur le contenu des énoncés-titres, elle est des plus utilisées. Son champ d'application est extrêmement vaste puisqu'elle exclue qu'en titre « *pour ne rien dire* ». Cependant son maniement n'est pas simple car la notion d'informativité varie en fonction des destinataires et des contextes situationnelles<sup>10</sup>.

La fonction informative est généralisante par excellence, elle consiste à apporter de l'eau au moulin, au receveur une information qu'il n'a pas et qu'il ne connaît pas, c'est en quelque sorte rhématique ou l'information nouvelle. P. Charaudeau ne limite pas cet acte à la simple connaissance des événements, il y ajoute l'explication, il passe du constatif à l'illocutoire accompagné d'une certaine « *force* », ou passer du dire à celui du dit, comment il doit être reçu par le destinataire<sup>11</sup> ?

L'acte constatif est réalisé par un locuteur le plus souvent effacé sur le plan de l'énonciation. Le titre va annoncer l'évènement que le texte devra prouver. Cette fonction dite informative n'est pas dissociable de la fonction référentielle. L'article intérieur doit tisser dans le même sens du titre, il ne doit l'en dérouter, mais il doit répondre aux questionnements du titre de la une.

---

<sup>9</sup> F. BALLE, (1999) : « *Médias et sociétés* », Mont chrétien, Paris, p. 610.

<sup>10</sup> D. MAINGUENEAU, (2001) : « *Pragmatique pour le discours littéraire* », Nathan université, Paris, p. 107.

<sup>11</sup> P. CHARAUDEAU, (2007) : "Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un?" in Semen, n°23, "Sémiotique et communication. État des lieux et perspectives de dialogue", En ligne. p. 87.

Exemples :

- (a). **Les limites d'un terroriste qui largue sur les pétrodollars de DAESH**  
**Qui est l' « émir » Gouri ?** ----- (25.09.2014) ;
- (b). **Avec le niveau de 5<sup>e</sup> année primaire, Gouri ne distingue pas les enjeux religieux, idéologiques, politiques et sécuritaires entre AL QUAIDA et le tout nouveau mouvement islamiste** ----- (18.09.2014) ;
- (c). **Violent, cet « émir » se retrouve dans son milieu naturel avec les méthodes sanguinaires de DAESH**-----  
----- (25.09.2014) ;
- (d). **Il a rejoint le maquis en 1999, à l'âge de 22 ans, il est natif du petit village de Boudhar, sur les hauteurs de la ville de Si Mustapha** ----- (26-27.09.2014).

L'acte constatif peut être l'explication déjà connu des locuteurs.

Le journaliste du "*Soir d'Algérie*" élucide l'information dans les sous-titres à la une sans trop tarder et attendre ce que le bloc-texte intérieur devra prouver.

Cet énoncé (a) présuppose pour le lecteur du journal un savoir de l'antériorité du terroriste en question, en l'occurrence l'émir "*Gouri*", ses origines, son niveau culturel et intellectuel, ses traits moraux "*violent*", son âge, etc.... ce présupposé assure la félicité de l'acte informatif de ce genre de titres, puis qu'ils informent le lecteur sur ce qu'il ne sait pas par des informations fiables.

Qui savait que ce "*émir*" a le niveau primaire, même pas le CEP, qu'il est natif de Boudhar, très jeune, la preuve qu'en 1999, il n'a que 22 ans ? « *Le Soir d'Algérie* » est responsable de ses propos et cette responsabilité n'affaiblit

pas quand bien même, le public partagerait l'univers prépositionnel de ces informations. Bref, l'acte d'informer est un acte responsable.

En outre, commenter l'information revient à la voir de façon critique, que la dite critique soit positive ou négative. Au-delà de l'information, le titre de presse annonce une véritable analyse d'une situation complexe. Cela se fait par la présence de nombreuses marques de subjectivité.

Exemples :

- (a). **Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive**  
**Annulation de la cérémonie d'ouverture de l'année judiciaire** ----- (05-06.09.2014) ;
- (b). **Plan de bataille pour la CAN 2015**  
**Les incertitudes de Christian Gourcuff** -(06 .12.2014) ;
- (c). **Il tient son université d'été à Béjaïa**  
**Le FFS s'intéresse aux réseaux sociaux**- (03.09.2014) ;
- (d). **Le monde qui bouge**  
**Quand Londres et les capitales occidentales découvrent la barbarie des Djihadistes** -(04.09.2014) ;
- (e). **Trois jours après l'exécution d'Hervé Gourdel**  
**La Kabylie s'interroge** ----- (26-27.09.2014).

Ces exemples manifestent un ensemble d'éléments subjectifs qui relèvent du caractère performatif des énoncés-titres. Le premier acte par exemple implique que le locuteur ne connaît nullement pas les vraies raisons de cette troisième annulation consécutive de la cérémonie d'ouverture de l'année judiciaire. Le journaliste en posant ses vérités, en jugeant péjorativement que le président A. Bouteflika ne pourrait pas la présider suite à sa " *disponibilité* " et ce, malgré cet évènement phare pour lui depuis sa prise du pouvoir en 1999. Son absence a été plus remarquée et remarquable, voire, a été forcée suite à une période de convalescence, dû à un AVC (accident vasculaire cérébral). Le lecteur sous-entend cela, malgré les fausses manipulations par des déclarations

éblouissantes. Pour cela, il doit vérifier ses informations en lisant les pages intérieures du journal, car rien n'est donné d'emblée.

Dans le second titre, le journaliste utilise un vocabulaire stimulateur par lequel il veut provoquer les fans de l'équipe nationale algérienne (Plan-bataille), en contrepartie, le sélectionneur national C. GOURCUFF est dans le doute malgré les moyens dont il dispose et la qualité des joueurs qui sont dans son effectif. Le journaliste essaie d'accroître le sentiment d'inquiétude sur la difficulté de la CAN 2015 après le tirage au sort de la phase finale, même endossé du statut du favoris en puissance pour le sacre final qui se jouera, le 08 février 2015 à Bata (Guinée équatoriale).

Le journaliste veut revenir en rappelant et les lecteurs et le Breton ; coach de l'équipe national sur la difficulté de la tâche malgré les atouts valables pour disputer cette CAN, surtout après sa délocalisation du Maroc vers la Guinée équatoriale. Ce désavantage fait les incertitudes du Breton.

Dans l'exemple (c), où le *FFS* s'intéresse ou va s'intéresser aux réseaux sociaux malgré la démission morale et physique de son leader éternel en l'occurrence Hocine Ait-Ahmed. Le journal « *Le Soir d'Algérie* » invite ses lecteurs à plus de prudence dans la perception de l'évènement. Le journaliste ne dit pas explicitement « *méfiez-vous des affiches que vous lisez sur...* », Mais le lecteur doit sous-entendre cela, car on sous-entend une manipulation de la part des successeurs d'Ait-Ahmed avec une thématique nouvelle « *la révolution numérique, éthique, politique et développement du parti* » pour appréhender la manipulation sur les médias et les réseaux sociaux. Le journaliste veut sous-entendre aussi que le *FFS*, surtout avec le retrait officiel de son leader, est devenu moins crédible, moins tranchant dans ses positions politiques, moins engagé face au gouvernement malgré cette modernisation qui prétend certaine transparence. La preuve, le prétendu « *deal* » ne s'est pas concrétisé après deux gouvernements Sellal.

Par ailleurs dans l'exemple (d), le journaliste veut faire comprendre au public par le biais du verbe « *découvrir* » la violence, la barbarie et le danger des djihadistes que l'occident ne connaît peut-être réellement pas. Cela s'est fait par l'interpellation directe du locuteur sur la réalité présupposé d'une intention cachée de l'islamophobie. Le journal invite ses lecteurs à plus de prudence dans la perception des événements, par l'emploi d'un vocabulaire qui vise la prise de conscience de l'inquiétude que pourrait causer les djihadistes par leurs actes barbares et irresponsables. En outre, le disqualifiant « *barbarie* », signifie chez les grecs « *étranger* », et c'est étranger par rapport à l'islam, qui condamne ces actes primitifs et sauvages. Ces djihadistes est l'état d'un groupe considéré comme non civilisé, grossier et choquant dans ses comportements<sup>12</sup>. Notons qu'il faut signaler l'engagement et la prise de position du journaliste du « *Soir d'Algérie* », même subjectif, il relève du caractère *performatif pure* qui vise à dénigrer ce genre d'actes sauvages.

Alors dans l'exemple (e) dans lequel : La Kabylie s'interroge après l'exécution du français Hervé Gourdel par un groupe de terroristes. L'article intérieur du journal devra répondre aux questions sur quoi et pour quelles raisons posées dans le titre et l'imperfection informative de ce dernier même incitative, il ne sert qu'à construire une propre opinion en suspens : sur quoi s'interroge la Kabylie ? Pour quelles raisons on a exécuté cet alpiniste français ?

L'acte constatif peut être l'explication d'un fait isolé qui n'engage que ses exécuteurs, mais déjà connu par le lecteur. Le journaliste essaie d'élucider ce fait en lui apportant l'information nouvelle qui lui manquait. L'énoncé comporte un présupposé par lequel il relate l'histoire d'un kidnapping par son propre déplacement dans la forêt d'Ath-Ouaâbane de Tizi-ouzou dans la région de Tikjda, afin de reconstituer le puzzle de ce kidnapping.

---

<sup>12</sup> Le ROBERT pour tous, (1994) : « *Dictionnaire de la langue française* »

A ce propos, O. Ducrot confirme l'existence de nombreuses situations où l'on a besoin de : « *dire certaines choses et de pouvoir faire comme si on ne les avait pas dites, de les dire ; mais de façon telle qu'on puisse refuser la responsabilité de leur énonciation* »<sup>13</sup>.

### 2.2.2. Les titres argumentatifs

Le sens de tout énoncé coïncide avec des stratégies destinées à influencer sur autrui ; pour O. Ducrot et J.C Anscombe, argumenter c'est : « *présenter un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destinés à faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres) E2* »<sup>14</sup>, présenter ici signifie un emploi distinct :

L'énonciateur ne dit pas (E1) pour que le destinataire pense (E2), mais il présente (E1) comme devant amener axiomatiquement son interlocuteur à comprendre (E2). Mais d'un point de vue informatif, l'énoncé peut être désorienté, l'énonciateur vise le (E1) de manière positive que le destinataire comprend le (E2), même équivalant une certaine logique d'un (E2) positif, le co-énonciateur l'interprète de manière négative.

Exemple :

- **Son départ constitue la principale exigence des policiers**  
**HAMEL sera-t-il sacrifié ?** ----- (16.10.2014).

L'énonciateur présente dans ce titre un (E1), qui est le départ du grand patron de la sûreté nationale Abdelghani Hamel, en d'autres termes, ce dernier survivra-t-il à cette grogne visiblement profonde des policiers qui réclament sa tête ? Normalement, d'un point de vue strict, il est tout à fait possible que son interlocuteur doit saisir un (E2) qui sera logique dans son interprétation positive de cet énoncé-titre :

<sup>13</sup> O. DUCROT: Op., cit, p. 5.

<sup>14</sup> O. DUCROT et J.C. ANSCOMBRE, (1983) : « *L'argumentation dans le langage* », p.8.

○ **Hamel sera-t-il sacrifié sur l'autel de la paix dans les rangs de la police ?**

Cependant, d'un point de vue argumentatif, il apparaît une divergence inattendue en (1) et (2) : (1) est orienté vers la conclusion « *négative* ».

Par exemple : (Hamel ne sera jamais sacrifié comme l'est les traditions en Algérie, on ne pourra jamais nous limoger, on ne démissionne guère, le seul cas de limogeage ou de démission, c'est par la mort et quel que soit sa nature (cas de son prédécesseur l'assassiné dans son bureau; Ali TOUNSI). Malgré les pancartes brandies lors du rassemblement des policiers devant le siège d'El-Mouradia « *Hamel dégage !* ». La preuve que son supérieur, le ministre de l'état, ministre de l'intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz tente d'apaiser ce subit accès de colère de la police, en promettant de prendre en charge leurs revendications socio-professionnelles exprimées en sac et en vrac.

Dans un (E2) qui sera orienté vers une conclusion « *positive* », c'est que le directeur général de la sûreté nationale devrait vivre les pires moments de sa vie professionnelle, du moins celle qu'il a accompli à la tête de la police, lui dont l'autorité est incontestée. Il doit donc au moins ressentir l'échec de sa gestion d'un corps dont la discipline fut toujours un crédo, surtout qu'il n'a jamais été vraiment adopté par le corps de la police qu'il intégra en tant que DGSN par intérim après l'assassinat d'Ali Tounsi, venant de l'ANP (garde républicaine).

### **2.2.3. Les titres persuasifs**

Parmi les faits linguistiques pertinents pour l'étude de l'argumentation, l'attention a été immédiatement attirée vers le procédé de persuasion, une action de persuader quelqu'un ou l'amener à croire, à penser, à vouloir, à faire quelques chose par une adhésion et par une conviction. Quant à « *se*

*persuader* », soit à la forme pronominale, c'est se rendre certain et convaincu même à tout<sup>15</sup>.

A partir de cette brève définition, on peut se donner les moyens de persuader le public et ce, en cherchant à communiquer, c'est-à-dire en utilisant un « *savoir-dire* » dont la finalité est la manipulation des opinions pour obtenir l'adhésion<sup>16</sup>.

La structuration du titre de presse dans « *Le Soir d'Algérie* » relève des stratégies pragmatiques dont le perlocutoire et la conviction. La concision générique du texte contraint à une organisation de ces diverses séquences selon un schéma logique, dont chaque séquence étant un argument qui tend à convaincre les lecteurs. Dans notre quotidien « *Le Soir d'Algérie* », les locuteurs de ce journal utilisent des stratégies qui font appel beaucoup plus aux sentiments de leurs lecteurs ainsi qu'à leurs émotions. Il s'agit de l'interpellation de la recherche de la culpabilisation, de l'affectif, du vocabulaire de l'émotion, y compris les figures de rhétoriques évoquées d'une manière ou d'une autre dans leurs divers titres à la une. Or par ce type de titres, le journaliste a la volonté directe d'influencer ses lecteurs et d'imposer son point de vue. Cela peut se faire à travers un reproche.

- (a). **Un président sérieusement affaibli** -(29.04.2013) ;
- (b). **La colère du sud fait réagir les partis**-- (12.01.15) ;
- (c). **Un désaveu mondial au terrorisme**-- (12.01.2015) ;
- (d). **Ghardaïa ville fantôme**----- (13.01.15) ;
- (e). **Un cas du virus H1N1 confirmé à Alger**- (13.01.15) ;
- (f). **70 milliards de dollars pour le gaz de schiste** -----  
----- (12.01.2015).

Dans le dernier exemple, le chiffre en lui-même est l'argument que brandit le locuteur-journal pour reprocher au gouvernement de ne pas respecter

<sup>15</sup> Le ROBERT pour tous, (1994) : « *Dictionnaire de la langue française* », op., cit.

<sup>16</sup> P. CHARAUDEAU, (1997) : « *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social* », Nathan-INA, Paris, p. 15.

la loi fondamentale. Ce reproche sonne et raisonne comme une interpellation. Les chiffres très souvent présentés à la une du journal «*Le Soir d'Algérie*» valent plusieurs discours et arguments :

- (a). **Cinq terroristes abattus** ----- (12.10.2014) ;
- (b). **6 milliards de dollars perdus en un semestre** -----  
----- (19.11.2014) ;
- (c). **42 tonnes avariées chez un producteur privé** -----  
----- (25.08.2014) ;
- (d). **Grippe porcine se propage dans les écoles**  
**192 fermes affectées et plus de 900 bovins abattus** ----  
----- (10.08.2014).

L'appel à la prise de conscience citoyenne se fait plus fréquemment par des questions interpellatives. Selon P. Charaudeau, le public est pris à témoin de la mise en cause d'un individu ou d'une institution. L'énonciateur journalistique, terme de l'auteur désignant le sujet interrogeant met en cause un acte, un acteur politique ou social<sup>17</sup>.

Certaines questions font un appel direct à la réflexion du public et semblent avoir des réponses que le journaliste veut consensuelles. Cependant, ce dernier ne manifeste aucune contrainte explicite pour ses lecteurs.

#### Exemples :

- (a). **Elections présidentielles**  
**Et s'il y avait un deuxième tour ?** ----- (19.03.2014) ;
- (b). **L'après élections présidentielles**  
**Quel gouvernement pour Bouteflika ?** -- (20.04.2014) ;
- (c). **L'après présidentielle a déjà commencé**  
**Quel choix pour les opposants ?**----- (18-19.04.2014) ;
- (d). **Deux variantes s'imposent au staff technique**

---

<sup>17</sup> P. CHARAUDEAU : Op., cit, p. 6

- **Quelle défense axiale ?** ----- (12.06.2014) ;
- (e). **Les Algériens dépensent plus de 30 milliards de dinars, selon l'UGGAA**
- **Combien coutera l'Aïd ?**----- (19.06.2014) ;
- (f). **Lutte antiterroriste**
- **La stratégie a-t-elle changé ?** ----- (13.10.2014) ;
- (g).  

<i>Le Bonjour du « Soir » :</i>
---------------------------------
- **Indépendance ?**----- (16.07.2014) ;
- **Et le même algérien dans les geôles du roi ?** --- (06.08.2013).

Ce type de questions permet de mettre l'évènement dont on parle avec son contexte de production afin de contextualiser le lecteur et ne pas le laisser dans le flou. Bouteflika sera renommé le 17 avril prochain président de la R.A.D.P pour un quatrième mandat et dans l'absolu. Cependant, le journaliste s'interroge si ces élections déboucheront sur un deuxième tour, un second tour qui induirait forcément une vacance du pouvoir durant au moins 15 jours. Alors que cette disposition est faite spécialement par le législateur algérien pour qu'il n'y ait pas ni de deuxième tour, ni vacance de pouvoir dans les élections des algériens. La réponse est connue d'emblée par tous les Algériens, juste le journaliste veut la rendre consensuelle.

Il est de même pour les exemples (b) et (c). Dans l'exemple (f), l'auteur semble inviter les Algériens à la recherche du taux de dépenses qu'ils vont faire face à l'achat des vêtements des fêtes de l'aïd, des fruits, des légumes, surtout que tout cela vient après les dépenses colossales du mois sacré du Ramadan. Les lecteurs y adhèrent entièrement, étant donné que le journaliste, lui-même Algérien et fonctionnaire de l'état, et quelque soit son gain mensuel, il est touché par ce phénomène. Bref, les portefeuilles de la quasi-totalité des Algériens sont vidés, surtout une rentrée scolaire sera sur le seuil. Tous donc, nous sommes concernés. La stratégie persuasive est ; la recherche d'une

identification commune à celle du journal « *Le Soir d'Algérie* » et à celle de tous lecteurs confondus.

Nous pouvons dire que les réponses à ce genre de questions sont consensuelles, textuelles et contextuelles puisqu'elles reflètent explicitement un dur vécu d'un peuple dont sa majorité n'est pas productive. Cette persuasion est également une victimisation du citoyen ordinaire de manière permanente, le journal a indexé un coupable éternel tout distingué, en l'occurrence l'Etat algérien. En revanche, les lecteurs doivent comprendre par cela que, certes, le peuple est une victime, mais il doit faire face aux difficultés de la vie quotidienne et ne pas rejeter la plupart de ses difficultés sur l'Etat. « *Le Soir d'Algérie* » veut persuader ses lecteurs à faire le partage des difficultés et des intérêts entre l'Etat et lui.

Notons que l'utilisation d'un registre proche de son public, participe de ces stratégies de persuasion.

#### **2.2.4. Les titres ludiques**

Ce genre de titres se trouve souvent à la page (24) dans la chronique de Hakim Laâlam (*pousse avec eux!*) dans laquelle il évoque des sujets d'actualités avec de nombreux jeux stylistiques. Les particularités de ce genre imposent certaines précisions par un nombre minimal et condensé de vocables appartenant aux deux langues. Cela favorise le comique avec un développement ayant pour fonction de divertir et de séduire. Cependant, le comique des situations que l'on relève très souvent dans cette chronique burlesque avec des emprunts aux dialectes locaux, au registre familier et même souvent à la vulgarité qui soutient ses textes.

Le même phénomène, nous le retrouvons quotidiennement dans la chronique à la une (*Le Bonjour du « Soir »*) de Maâmar Farah, et ce avec des refrains de musique assez particuliers, des emprunts à l'arabe dialectal, comme à l'arabe académique, un jeu de mot très pesant et métaphorique à la fois. Cette

réalisation burlesque se fait surtout par les ruptures de registres de langues, par le sarcasme, par l'ironie, par des expressions figées des deux langues. A ce titre, nous pouvons citer quelques exemples extraits des deux chroniques, « *pousse avec eux* » et « *le Bonjour du « soir »* » et que nous essayons de commenter par la suite.

A-

***Le Bonjour du « Soir » :***

- (a). **Les arabes et les sous-arabes** ----- (25.09.2013) ;
- (b). **Fin du cirque Amar et Amara** ---- (18-19.04.2014) ;
- (c). **Télé-poubelle** ----- (20.04.2014) ;
- (d). **Vive le président virtuel !**----- (21.10.2013) ;
- (e). **Tab Djenanou et nos autres présidents** (12.08.14) ;
- (f). **Caravane to Bagdad** ----- (16.06.2014) ;
- (g). **Un pays de jeunes gouverné par des vieux** -----  
----- (08.09.2014) ;
- (h). **Ta maman aussi a des soucis de ménopause** -----  
----- (19.08.2014) ;
- (i). **V comme voté, comme volé...**----- (21.05.2014) ;
- (j). **Chronique du douar** -----20.06.2013) ;
- (k). **Valantaine ... Harchaïne ou Rotbaïne ?** (16.02.14) ;
- (l). **ENTV : 1 AL KHINZIRA : 0** ----(18-19.10.2013) ;
- (m). **Mazal Djenanus !** ----- (28-29.09.2012) ;
- (n). **Quand mon billet joue au « Rey-Rey »** (30.07.2014) ;
- (o). **Plus d'Evian et de Vichy ! OK ! El l'eau du robinet** ----  
----- (06.08.2014) ;
- (p). **Comment on dit : « Fakou » en espagnol ?**-----  
----- (20.07.2014).

B-

« Pousse avec eux ! »

- (a). **Vous ne pouvez pas faire appel à nous, nous sommes déjà morts !** ----- (30.03.2014) ;
- (b). **Des élections expliquées par des chiffres aux nuls en maths comme moi !** ----- (21.04.2014) ;
- (c). **Le langage des signes, langue nationale !** -----  
----- (25.05.2014) ;
- (d). **Un pays qui se vide ne fait jamais de bruit !** - -----  
----- (10.02.2013) ;
- (e). **A genoux, tête contre sol, je t'embrasse Algérie !** --  
----- (24.04.2013) ;
- (f). **Gouvernants sans éclats, ils devraient partir sans bruit !** ----- (09.10.2012) ;
- (g). **Il y a des WC plus propres que certains salons !** ---  
----- (16.08.2011) ;
- (h). **Quand t'es pas bon sur terre, tu seras tout aussi nul sur Mars !** ----- (16.06.2014) ;
- (i). **Amar au pays des merveilles, extrait du conte de la folie ordinaire en Algérie !** ----- (03.03.2014) ;
- (j). **El virage ! Ettourna ! Edoura !** ----- (09.06.2014) ;
- (k). **Bienvenue dans l'empire du fauteuil roulant connecté au fourgon cellulaire !** ----- (03.03.2014) ;
- (l). **Le président d'une moitié ! Et plus !** - (20.04.2014) ;
- (m). **4<sup>ème</sup> mandat assis, 5<sup>ème</sup> mandat couché !** -----  
----- (18-19.04.2014) ;
- (n). **Creuse, khoya, creuse !** ----- (03.11.2013) ;

- (o). **Une initiative à saluer ! Salut, l'initiative !** -----  
----- (12.03.2013) ;
- (p). **Le conseil du ministre !** ----- (17.10.2013) ;
- (q). **Le vrai faux conseil comme si vous y étiez ! Ou presque ! Ou pas ! Voyez avec Saïdani pour les détails -**  
----- (29.09.2013).

Suite à cette liste qui contient (34) titres choisis, (19) de chaque rubrique, nous remarquons deux points communs à tous ces titres ; *d'ordre typographique*, l'autre *d'un ordre sémiotique* ou plutôt rhétorique (l'exclamation et l'implicite).

#### 2.2.4.1. L'exclamation

Le signe d'exclamation est présent presque partout, surtout dans la deuxième chronique de H. Laâlem « *Pousse avec eux !* » déjà, d'emblée le titre de cette rubrique est marqué par le point d'exclamation, c'est un point de repère et de référence. Ici, il ne s'agit pas d'un acte de langage isolé, mais nous devons reconnaître ces incidents pragmatiques. D'abord à l'oral, l'intonation exclamative se caractérise par une voix plus forte et par une mélodie descendante. Cette intonation suffit souvent à assurer la cohérence sémantique. A l'écrit, elle est marquée par le point d'exclamation. On admet alors que ce type de phrase exprime la réaction du locuteur face à des faits réels ou imaginaires. Ce type se distingue du déclaratif et de l'impératif par une charge émotive, schématiquement parlant, il correspond à la fonction expressive du langage. L'exclamation dans les cas cités marque un soulagement d'une attente comblée marquée par une surcharge émotive génératrice.

« *OK !* » dans l'exemple (A.2) dans son contexte suffit pour comprendre la référence de l'exclamation.

Des expressions oralisées le plus souvent, avec lesquels le locuteur s'amuse. Cas des exemples **A** : (**b, d, e, f, h, k, l, p**) et dans les exemples **B** : (**g, i, j, k, m, n, p**).

D'autres titres portent l'expression de la sensibilité des médias écrits, le dépassement de l'information et le mode d'expressivité à l'écrit. On a tendance à croire que la langue des médias se limite à l'obéissance et à la soumission. Le discours du quotidien « *Le Soir d'Algérie* » contraint quand même cette tendance, surtout dans ces deux rubriques (*Le Bonjour du « Soir »*) et (*Pousse avec eux !*). Il met donc ses lecteurs dans une praxis communicationnelle et socio-politique et ce, en vue d'un résultat positif et d'une complicité réactive en même temps. A l'instar des exemples suivants :

- Dans (*Le Bonjour du « Soir »*), on peut citer dans la catégorie : A ; le cas des exemples : **b, d, g, h, i, p** ;
- Dans « *Pousse avec eux !* », dans la catégorie : B ; le cas des exemples : **c, e, i, m, o, p**.

L'exclamation peut orienter le locuteur sur les objets d'enthousiasme et de subjectivité d'une rédaction pareille. « *Le Soir d'Algérie* » se retrouve s'adresser directement au public afin de mettre en suspense la nouvelle qui doit en principe le rendre joyeux. Ce sont des facteurs d'expression par l'exclamation. Il ne faut cependant pas réduire la séquence-titre à une structure phrastique. Elle peut se développer autour de plusieurs phrases, souvent longues. On peut citer à titre d'exemple : A(**r**), B (**h** et **t**).

Néanmoins, les valeurs modales des phrases exclamatives ne respectent pas souvent les contraintes typologiques. Elles peuvent exprimer la demande ou l'ordre. Exemple : A (**s**), B (**e**) et (**q**). Les objets stylistiques peuvent toutefois, permettre une observation des jeux internes d'organisation de la signification dans la phrase de titre.

### **2.2.4.2. L'implicite**

Pour Barthes et les partisans de la sémiologie de la signification, le sens reçu ou le sens du dictionnaire est toujours parasité, transformé par la pratique sociale du signe. Et cette transformation fait autant partie du sens du signe que celui donné par le dictionnaire, car l'ensemble des systèmes de signes sont des faits sociaux ; ils sont à chaque instant implantés dans l'histoire, ils ne sauraient être indifférents à cette histoire, être neutre : « *L'écriture ...rapport entre la création et la société, elle est le langage littéraire transformé par cette distinction sociale, elle est la forme saisie dans son intention humaine et liée ainsi aux grandes crises de l'histoire* »<sup>18</sup>.

## **3. Rhétorique : A la recherche de la persuasion par les figures**

### **3.1. Les tropes**

Pour R. Jakobson, le style est un ornement du message, dont la visée de ce message reste en tant que telle. Le sujet parlant s'écarte donc de l'usage normal ou non marqué, du degré zéro de l'écriture (et de la parole), d'un style de base, d'un vernaculaire. Cet effet ayant pour but de capter l'attention d'une masse hétérogène de lecteurs. Le jeu stylistique s'annonce comme un véritable jeu de funambule entre la norme et l'écart.

La rhétorique est née d'une réflexion sur la nature conventionnelle du langage humain. Pour Emmanuelle Damblon : « *La rhétorique est de part traversée l'idée de convention. La conscience de la dimension conventionnelle du langage et des intuitions est d'ailleurs une condition nécessaire à la critique qui est au cœur de l'activité rhétorique* »<sup>19</sup>. Elle est certes une convention, mais cela n'empêche qu'elle soit une émotion car le discours et spécialement journalistique, doit produire des effets persuasifs.

---

<sup>18</sup> R. BARTHES, (1957) : « *Mythologie* », op., cit, p. 200.

<sup>19</sup> E. DANBLON, (2006) : "La construction de l'autorité en rhétorique" in Semen, n° 21, "Catégories pour l'analyse du discours politique", p. 3.

Les tropes par définition « *sont des figures par lesquelles on fait prendre un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot* »<sup>20</sup>.

Les tropes sont un détour pour causes stylistiques, qui exprime tout transfert ou modification de sens d'un mot ou d'une expression. On remarque qu'il y a autant de tropes qu'il y a de manières différentes de détourner la signification première d'un mot<sup>21</sup>.

Les tropes sont censés donc constituer un ensemble de ressources persuasives dont il faut évaluer les modes d'apparition (circonstances d'énonciation, ensemble de connaissances mobilisées) et le rapport au genre textuel. L'interprétation de ces formes sera principalement sémantique et référentielle.

### 3.1.1. Planche I

#### Ajout (élément(s) ajouté(s)) ou proposition

##### Le néologisme (Nouveau-né)

« *C'est l'emploi d'un mot nouveau (soit créé, soit obtenu par dérivation, composition, troncation, siglaison, emprunt, etc.... Néologisme de forme) ou emploi d'un mot, d'une expression préexistante dans un sens nouveau* »<sup>22</sup>.

Exemples :

*Le Bonjour du « Soir » :*

- (a). **La lettre de tata** ----- (26.06.2014) ;
- (b). **Quand tata se fâche** ----- (26.09.2013) ;

<sup>20</sup> D. MARSAIS, (2009) : « *Traité des tropes* », p. 8.

<sup>21</sup> Nicole RICALES-POURCHOT, (2003) : « *Dictionnaire des figures du style* », édition Armand Colin, Paris.

<sup>22</sup> Le Petit ROBERT, sens 2, 1994.

- (c). **Wokood !** ----- (30.04.2013) ;
- (d). **Il pleut du bleu** ----- (10.10.2014) ;
- (e). **Télé-poubelle** ----- (20.04.2014).

Dans les deux premiers exemples (*tata*) est un mot inventé et créé du mot français (*tante*), qui signifie la sœur de l'un des deux parents ou femme d'un oncle, une fois ce mot algérianisé, il représente aussi la partie affective du signifié (connotation) que sa partie cognitive (dénotation). Mais ce néologisme est diminutif car il ajoute une nuance de politesse a tendance ironique plutôt qu'affective.

Quant au troisième mot « *wokood* », c'est un emprunt non lexicalisé, mais calqué sur l'arabe (وقود), et qui signifie le carburant comme l'essence et le mazout. Le journaliste a le mot équivalent en français qu'est « *le carburant* ». Cet emploi a des effets purement sarcastiques. Cet emploi n'est nullement pas hasardeux, ni gratuit, étant donné que le lexème équivalent existe dans la langue cible. Cela se justifie par la lecture du bloc-textes qui suit ce titre. Le journaliste veut revenir sur la nationalisation du pétrole algérien par le président Houari Boumediène en février 1971, par la suite, ces stations ont été reprises par des filiales étrangères aux sigles de Shell. BP et Total et qui viennent écartier le drapeau orange, sigle de la Sonatrach, qui avait le don de nous apaiser et de faire naître en nous une fierté incommensurable.

Dans le quatrième exemple, le mot « *bleu* », adjectif de couleur, qui signifie aussi très peu cuit, en parlant de viande, ou marque cutanée résultant d'un coup. Quand cet adjectif est employé comme nom, puisqu'il appartient à deux parties du discours, ce qu'on appelle une translation en lexicologie. *Bleu*, nom signifie jeune recrue ou un fromage de lait de vache contenant des moisissures.

Néanmoins, ce n'est ni l'un ni l'autre, ici, on parle de manière hyperbolique de la police algériennes, le bleu est le référent du corps de la

sûreté nationale de la République qui est là et partout, et chaque fois que les gens se rassemblent, cette dernière les rappelle à l'ordre, et s'ils persistent, la matraque va les éparpiller, mais qui va disperser les policiers qui manifeste ? Le mot « *bleu* » se réfère peut être uniquement en Algérie aux tuniques bleues qui se lignent ouvertement cette fois-ci contre le sommet de leur hiérarchie. Pour un lecteur francophone extra-algérien, l'interprétation sera différente, et ce suite à la décontextualisation.

Autres procédés de néologisme qu'on peut citer brièvement dans les exemples titres qui suivent :

### 3.1.1.1. Par composition

- (a). **L'exo planète expliquée aux néophytes**(25.05. 14) ;
- (b). **Le « qui-tue-qui) n'est pas parisien !**-(08.01. 2015) ;
- (c). **Le syndicat des béni-oui-oui** ----- (08.10.2013) ;
- (d). **Tab Djnanou parle enfin !**----- (10.09.2013) ;
- (e). **Le roi, le pédophile et « Aliwood »** --- (04.08.2013) ;
- (f). **Qui t'a mis le couteau sous la gorge, camarade- patron ?**----- (13.10.2014).

### 3.1.1.2. Par dérivation

- (a). **Niveau cousina !** ----- (30.06.2014) ;
- (b). **Lamamra marche à Paris, les salafistes à Alger** ----  
----- (19.01.2015).

### 3.1.1.3. Par troncation

- (a). **Les paras de la 10<sup>ème</sup> division, avenue de l'ALN !** - ----  
----- (08.07.2014) ;
- (b). **Sadi et Boutef devraient être d'accord !**-----  
----- (06.01.2015) ;

- (c). **La main de l'étranger...et des téléés !** (18.01.2015) ;
- (d). **Qui a changé la déco ?**----- (13.05.2014).

**N.B :** Il s'agit d'apocope ou mots sans queue.

#### 3.1.1.4. Par siglaison

- (a). **Une télévision pour Si Mourad ; SVP !**  
(20.06.2013) ;
- (b). **Sellal en mode Bzzzz !**----- (17.03.2014) ;
- (c). **Allez ZDF, Allez**----- (27.05.2014) ;
- (d). **COD**----- (14-15.02.2014) ;
- (e). **Il y a des WC plus propres que certains salons** - ---  
----- (14.08.2011).

**N.B :** Il s'agit de sigles épelés.

#### 3.1.1.5. Par emprunt

- (a). **Le forcing des français**----- (09.10.2012) ;
- (b). **The artist !**----- (22.05.2014) ;
- (c). **Adeus Brazil !**----- (01.07.2014) ;
- (d). **Boomerang oriental**----- (16-17.01.2014) ;
- (e). **Destruktor**----- (26.07.2014) ;
- (f). **Caravane to Bagdad**----- (16.06.2014) ;
- (g). **La ch'kara ne craint aucun AVC !**----- (21.01.2015) ;
- (h). **El Meknine !**----- (24.06.2014) ;
- (i). **Quand mon billet joue au « Rey-Rey \* »** --- (30.07.14).

\* Le « *Rey-Rey* », en réalité est un emprunt à la langue arabe dialectal sous sa forme composée, lié par un trait d'union, mis entre guillemets, suivi d'un astérisque pour démontrer au lecteur que ce n'est pas du français, mais un xénisme qui n'existe pas dans la langue cible.

Par ailleurs, c'est un jeu de trois cartes (généralement trois Rois aux couleurs différentes), qui sont déplacées très rapidement par une main experte. Il s'agit de mettre la main sur la carte montrée au début du jeu. L'expression équivalente en français c'est « *A la louche* » qui signifie approximativement, sans compter et sans précision.

**N.B. :** Il s'agit dans ces exemples de pérégrinisme , où les mots sont empruntés à un vocabulaire étranger, (à l'arabe dialectal ou à l'anglais).

### 3.1.1.6. L'adjonction ou zeugme

C'est l'ajout d'une proposition tronquée dans laquelle on a éliminé un mot (en général un verbe) paraissant déjà dans la phrase ou proposition qui précède et dont le sujet est différent<sup>23</sup>. Voici quelques exemples tirés du « *Soir d'Algérie* » :

- (a). **La personne que vous avez appelée ne peut être jointe, (elle) n'est plus en ligne ou (elle) est hors champ ! ----- (16-17.01.15) ;**
- (b). **(Mets-toi) à genoux, (ta) tête contre le sol (et dis) je t'embrasse Algérie ! ----- (23.04.2014) ;**
- (c). **Le conseil ( de le ) ministre ! ----- (17.10.2013).**

---

<sup>23</sup> Nicole RICALES-POURCHOT(2003) : « *Dictionnaire des figures du style* » : Op., cit.

### 3.1.2. Planche II

#### Amplification

#### Développement ou gradation par addition d'éléments

#### « Exagération »

Amplifier une phrase, c'est-à-dire développer une idée, se fait généralement par des moyens linguistiques. Amplifier une réalité en l'exagérant pour attirer l'attention des lecteurs même admirateur sur elle<sup>24</sup>.

#### 3.1.2.1. L'hyperbole

Elle relève des tropes diffus qui se caractérisent par le fait qu'ils modèlent directement le décalage entre le signifié d'une expression et un message contingent, lié à la collocation dans un contexte ou un co-texte spécifique<sup>25</sup>. L'hyperbole amplifie le contenu du message, lie le signifié de la phrase au signifié contextuel. L'interprétation permet de réduire le propos à ses dimensions réelles. En fait, ce n'est pas le propos qui est pertinent pour l'interprétation, mais l'orientation argumentative de l'énoncé.

L'hyperbole selon Fontanier : « *augmente ou diminue les choses avec excès, et les présente bien au-dessus ou bien au-dessous de ce qu'elles sont, dans la vue, non de tromper, mais d'amener à la vérité même, de fixer, par ce qu'elle dit d'incroyable, ce qu'il faut réellement croire* »<sup>26</sup>. La métaphore hyperbolique marque donc un décalage entre le signifié et le message contextuel, et ce, par l'emploi de mots excessifs, favorables ou défavorables pour mettre en relief tel ou tel aspect d'une réalité.

Exemple :

- **Plumes en larmes** ----- (20.01.2015).

<sup>24</sup> Nicole RICALENS-POURCHOT, (2003) : « *Dictionnaire des figures du style* » : Op., cit.

<sup>25</sup> M. PRANDI (2002) : "Métonymie et métaphore : parcours partagés dans l'espace de la Communication" in Semen, n°15, "figures du discours et ambigüités", En ligne.

<sup>26</sup> P. FONTANIER, (1977) : " *Figures du discours* ", Flammarion, Paris, p. 123.

Dans cet exemple de la chronique « *Le Bonjour du Soir* » de Maâmar Farah dans l'intitulé est « *plumes en larmes* ». Même s'il s'agit en réalité d'une métaphore suite à la mort de l'un des piliers du « *Soir d'Algérie* » Abdelkrim Djaâd, qui publie souvent dans sa chronique à la page une accompagnée de sa photo « *Ruptures* ». Un hommage présenté à l'une des prestigieuses plumes d'Algérie mais profondément ancré dans les mémoires et dans la grande tradition de la presse algérienne. Il était proche des souffrances des gens, gardant toujours un œil vigilant sur les fourberies du monde politique, dont son cœur palpitant jusqu'au dernier soupir pour la cause identitaire.

Dans cette figure métaphorique qui représente en rhétorique une traditionnelle allégorie, considérée comme un cas particulier de la métaphore. Elle répond à une tendance psychologique que C. Bailly mettra plus tard en évidence : « *la plus grande imperfection dont souffre notre esprit, est l'incapacité d'abstraire absolument, c'est-à-dire de dégager un concept, de concevoir une idée avec la réalité concrète* »<sup>27</sup>. Or l'emploi du vocable « *plumes* » est personnifié par ce qui suit « *larmes* ». Cette figure consiste de manière exagérée, voire hyperbolique, vue la pesanteur du journaliste dans les médias écrits, même s'il s'agit de l'une des plus prestigieuses plumes d'Algérie. Elle sert de figuration sous forme humaine, dont les personnages sont dotés d'attributs spécifiques larmoyants. Cette représentation allégorique est une création purement imaginaire, qui personnifie les plumes d'Algérie.

#### ○ **Quatrième mandat**

##### **La campagne vire au cauchemar** ----- (06.04.2014).

Certainement, le mot « *cauchemar* » dans ce titre attire l'attention même des non-voyants, puisque et d'après toutes les définitions du monde, qu'elles soient vérifiées ou non, ce vocable est désagréable à l'ouïe comme à la vue. Il est en lui-même angoissant avant de désigner, d'après le Robert 1994 :

---

<sup>27</sup> Michel POURGEOISE, (2001) : « *Dictionnaire de rhétorique* » :, Armand Colin, Paris, p. 23.

(cauchemar : nom masculin « picard de cauchier « *presser* », latin *calcare* et du germane « *fantôme* », rêve pénible dont l'élément dominant est l'angoisse).

La question ici ne réside pas dans ce mot « *cauchemar* » mais dans ce qui précède, « *la campagne* », pourquoi vire-t-elle au cauchemar puisque le résultat est connu, voire reconnu par tout le monde, le futur président est l'éternel président même couché.

Cette figure donc consiste à exagérer l'expression d'une idée ou d'une réalité afin de la mettre en relief, comme si le journaliste croyait que toute hyperbole permise à l'instar de l'exemple de la fontaine : « *j'ai vu, dit-il, un chou plus grand qu'une maison/-et moi, dit l'autre, un pot aussi grand qu'une église, le premier se moquant, l'autre repris : tout doux/on le fit pour cuire vos choux* ».

○ **Campagne électorale à Batna**

**Marée humaine pour Benflis** ----- (06.04.2014).

Dans une première entrée, « *marée* » signifie un mouvement journalier d'oscillation de la mer, dû à l'attraction lunaire. Dans une seconde entrée, il s'agit d'une masse très importante de personne ou de chose. Bref, cette marée humaine qu'on juge exagérée à l'occasion de la campagne électorale des présidentielles d'Avril 2014, ou les images des différentes télévisions ont montré le contraire.

Nous pensons que le journaliste a voulu par le biais de ce vocable, montrer aux opposants du président élu et pour de bon, que le flux populaire de la ville natale de Benflis est en mouvement abondant. Dans cet exemple l'hyperbole se marie si bien à la métaphore pour ramener l'esprit à mieux la connaître. Nous pensons aussi que le journaliste a perdu le sens de la mesure, on dit de ce moindre événement (la campagne électorale) que les conséquences ne seront pas immenses, puisque le futur président est connu d'avance, et rien n'est laissé au hasard. Ce titre, à notre humble avis, à une portée incalculable.

○ **Belkadem à Bouira**

**« Si on perd les élections, je démissionne »**----- (07.11.2012).

Le titre ici paraît ordinaire, puisqu'il est rapporté au style direct, dont le journaliste du « *Soir d'Algérie* » n'a ramené aucune modification ni interprétation personnelle. Au contraire, il s'agit de propos du premier ministre chargé de la campagne électorale du président toujours assis, ces propos sont rapportés de manière authentique et analogique de bouche à oreille.

Or, ce qui attire notre attention, c'est le verbe « *démissionner* », qui nous paraît extra-Algérien, voir bizarre chez nos responsables, car en Algérie, même au su et au vu de tous nos responsables qu'ils sont assis sur des sièges éjectables, on ne démissionne jamais, ce mot est tombé dans la désuétude chez nous, il devient archaïque chez nos responsables qui n'ont jamais cessé d'être attachés aux deniers et aux biens de l'état, à ses désirs de possession. Bref, on ne peut guère cesser d'agir pour la satisfaction de leurs intérêts, abandonner le poste, ou céder sa place est devenu miraculeux, l'éponge n'est jamais jetée même battu ou abattu, hormis deux cas, le limogeage ou la mort, qui est plus fort que l'amour du siège, qu'on pensait éternel.

Cette figure donc se trouve chez les journalistes, les publicitaires et les politiciens, surtout pour attirer l'attention des lecteurs, des consommateurs ou de la masse surtout. C'est pour cette raison de ce genre d'hyperbole est dit : « *endor-mies* » lorsqu'elles font partie du langage courant et qu'elles ont perdu leur sens propre, à l'instar des exemples suivants :

○ (a). **Le dernier article d'A. E. Krim Djaâd**

**Nous n'avons plus d'hommes, il nous reste une femme**----

----- (20.01.2014) ;

○ (b). **Quand certaines plumes se « crashent »**-----

----- (25-26 .07.14) ;

- (c). **Nous avons même réussi à rendre les Japonais nuls**----- (08.06.2014) ;
- (d). **Benflis officiellement candidat à la présidence**  
**« Je n'ai aucun ennemi »**----- (20.01.2014).

Ce style imagé du journal « *Le Soir d'Algérie* » dégage comme une soupape à cette ambiance électorale d'une impossible adaptation aux règles d'une société présumée moderne et de la troncation des valeurs traditionnelles. Une atmosphère d'un irréalisme complet, signe que la logique et la raison sont incapable de fournir aux journalistes des réponses immédiates et convaincantes montrées par les exemples ci-dessus, d'où cette incessante quête de l'information extraordinaire marquée par la récurrence des métaphores hyperboliques. L'exagération, le grossissement du trait est l'essentiel du titre ci-dessus tiré de ce quotidien. Les images métaphoriques et hyperboliques sont courantes dans ce journal, surtout lorsqu'il faut mettre la langue au service d'un combat, et à chaque titre son combat.

### 3.1.2.2. La gradation

C'est une succession de mots en ordre croissant ou décroissant pour mettre en relief une idée.<sup>28</sup>

Exemples :

- **Je suis perdu, je suis mort, je suis assassiné**  
(Molière, L'avare) ;
- **« Escalade ou désescalade »**

Dans notre corpus, on a pu répertorier les exemples suivants :

- (a). **De reculade en reculade** ----- (06.10.2013) ;
- (b). **Selon un rapport d'une fondation européenne**

---

<sup>28</sup> Nicole RICALENS-POURCHOT : « *Dictionnaire des figures du style* » : Op ., cit.

**La politique algérienne de l'emploi reste à évaluer, réformer et rénover** ----- (26.12.2013) ;

○ (c). **Bouteflika a prêté serment**

**Une corvée et quelques promesses** ----- (20.04.2014) ;

○ (d). **Ghardaïa**

**Calme, arrestation et inquiétude** ---- (10-11.07.2015) ;

○ (e). **C'est le premier responsable qui le dit**

**Ziari : la santé va mal, très mal** ----- (08.07.2013).

Dans ces exemples, il s'agit de succession de termes, syntaxiquement équivalents, utilisés dans l'intention de convaincre les lecteurs et qui, généralement ont un sens de plus en plus fort : on a affaire à une gradation ascendante (ou climax), le cas des exemples :

- **évaluer ... reformer ... rénover ;**
- **Une corvée... quelques promesses ;**

La gradation descendante (appelée aussi anticlimax) est la plus utilisée dans notre corpus, en voici les exemples :

- **De reculade ... en reculade ;**
- **Calme ... arrestation... inquiétude ;**
- **la santé va ...mal...très mal.**

Cette figure de rhétorique consiste à disposer les éléments textuels en partant des valeurs de sens les moins fortes pour aboutir aux plus fortes, inversement à la gradation ascendante. Ces deux types ne se trouvent pas exclusivement dans les titres descriptifs, ils sont fréquents dans les titres argumentatifs qui ont des fins de conviction des lecteurs.

### **3.1.2.3. L'énumération**

C'est une figure de rhétorique qui permet d'inventorier les diverses parties d'un tout. Elle s'emploie le plus souvent pour développer une idée

générale ou pour conduire une description, brosse un portrait : « *Les sentiment, les scrupules, les progrès, l'esprit de doute , enfin toute la civilisation humaine, dépendent de ce fait étonnant que le langage vocal a remplacé tous les autres, jusqu'à ce point que le dessin, qui n'est que le geste fixé, a été déchu de son rang parmi les signes pour devenir une simple écriture* ». <sup>29</sup>

A cet effet, nous avons répertorié dans notre corpus les exemples suivants :

- (a). **Kadiria**  
**Deux gardes forestiers tués et deux autres blessés dans l'explosion d'une bombe**----- (24-07-2013) ;
- (b). **Réquisition de Benflis contre le système de Bouteflika**  
**« Ils ont bâti un état de fraude et de mensonge »**-----  
----- (13.04.2014) ;
- (c). **A cause de pluies torrentielles à l'ouest**  
**4 morts et 4 blessés à Sidi-Bel-Abbès** --- (11.09.2013) ;
- (d). **Guerre à Gangs à Baraki**  
**Cocktails Molotov, épées, couteaux...** ---- (30.10.2013) ;
- (e).  

<i>Le Bonjour du « Soir »</i>
-------------------------------

  
**Les arabes et les sous-arabes** ----- (25.09.2013).

Nous remarquons que ce procédé d'énumération dans ces exemples consiste à passer en revue ou donner partiellement les divers éléments de même nature : (b) (fraude...mensonge), (d) (Molotov, épées, couteaux), (e) (les arabes...les sous-arabes). Or, dans l'exemple (b), on peut ajouter la même fonction (*tuer*)

On établit aussi généralement une différence entre l'énumération et l'accumulation qui consiste, comme son nom l'indique, à « *accumuler* » des

<sup>29</sup> M. POURGEOISE,(2001) : « *Dictionnaire de rhétorique* » :, Armand Colin, Paris, p. 26.

termes afin de rendre une idée plus précise ou plus frappante. Ainsi, dans l'évocation suivante, le journaliste du quotidien « *Le Soir d'Algérie* » a successivement recours à l'accumulation, et ce, selon un rapport d'une fondation européenne.

- **La politique algérienne de l'emploi reste à évaluer, réformer et rénover**

### 3.1.2.4. La périphrase

D'après le dictionnaire de la rhétorique, c'est donner la même signification d'un mot sous une forme plus étendue, par un groupe de mots pour décrire une réalité sous forme de « *détour* ».

Dans notre corpus, les exemples sont rares, mais on a pu en inventorier quelques uns :

- (a). **Cap-Djinet**  
**« Bateau cassé » ce coin paisible**----- (20.08.2014) ;

○

*Le Bonjour du « Soir »*

- (b). **Un pays de jeunes gouverné par les vieux**- (08-09.2014) ;
- (c). **Le bois, une matière noble**----- (10.02.2014) ;
- (d). **Les bouffeurs du Ramadhan et ceux qui s'empiffrent de dollars** ----- (19.01.2015) ;
- (e). **Les « casse-crouteurs » de Tighzirt** ----- (21.07.2013) ;
- (f). **Tab Djenanou parle enfin !** ----- (10.09.2013) ;
- (g). **Le vieil homme et la maison blanche** ----- (05.08.2013) ;
- (h). **Ahmed Bedjaoui au Soir d'Algérie :**  
**« Nous n'avons que des films sans public »** -(02-03.01.15).

En guise de ces exemples que nous pouvons comprendre facilement leur renvoi, même si on ne nomme pas la réalité mais on la désigne par un ou plusieurs des caractéristiques ; elle est donc descriptive.

**A-** L'usage de la périphrase remplace un nom propre qui ne vient pas à l'esprit, le cas de l'exemple (f), « *Tab Djenanou* » pour désigner l'asserteur de cette célèbre expression prononcé à Sétif, à l'occasion de l'inauguration du 2<sup>ème</sup> campus universitaire. C'est ce qu'on appelle en rhétorique une pronomination (phrase historique ou légendaire).

- Tab Djenani..... (il)..... moi... Bouteflika ;
- Tab Djenanou... (ou)..... il..... Bouteflika.

Le cas aussi de l'exemple (g), « *le vieil homme* » pour désigner toujours le président toujours assis.

**B-** Elle peut embellir le réel ou l'atténuer. Cas de l'exemple (c), « *Le bois, une matière noble* » pour désigner la langue de bois, par laquelle nos politicien soufflent souvent dans le vent.

**C-** Elle peut être péjorative et réductrice. Cas de l'exemple (h), « *Nous n'avons de des films sans public* », pour désigner les films de série « **Z** » ou du navet.

**D-** Elle peut désigner une métaphore (transfert de sens par substitution analogique Cas de l'exemple (a) ; « *Cap-Djinet* » par « *le bateau cassé* », en l'embellissant par l'adjectif (paisible). Dans cet exemple, c'est une métonymie spécifique appelée synecdoque, (bateau cassé), figure où se retrouve l'une de ses caractéristiques (coin paisible). Le même cas dans l'exemple (b) « *Un pays de jeunes* » pour désigner l'Algérie, figure où se retrouve aussi une de ses caractéristiques (gouverné par les vieux).

E- Le terme de circonlocution est souvent employé comme synonyme de périphrase. Périphrase « *est littéraire et relatif seulement à la forme du discours, au lieu de circonlocution est de la langue commune et se rapporte au sens, aux idées. On se sert de périphrase pour embellir le discours et de circonlocution pour adoucir ce qui blesserait, pour écarter des idées désagréables, basses ou peu honnêtes* »<sup>30</sup>. Selon ce point de vue, nous remarquons la circonlocution dans l'exemple (d) ; « *les bouffeurs de Ramadhan* », et l'exemple (e) ; « *les casse-crouteurs* », pour exprimer de façon indirecte des non-jeuneurs durant le mois sacré. Voire, s'exprimer par des détours prudents et de manière familière.

### 3.1.3. Planche III

#### Atténuation

Plusieurs procédés permettent d'atténuer un discours soit qualitativement, soit quantitativement : Il s'agit de lui donner moins de force. Parmi ces figures, on a répertorié quelques une malgré leur rareté.

#### 3.1.3.1. La litote

C'est le fait de dire moins pour faire entendre plus. Le sens implicite est plus fort que le sens explicite, où le lu est plus expressif que le vu. Dans ce sens on peut citer les exemples suivants :

- (a). **Benflis officiellement candidat à la présidence**  
**« Je n'ai aucun ennemi »** ----- (20.01.2014) ;
- |                               |
|-------------------------------|
| <i>Le Bonjour du « Soir »</i> |
|-------------------------------|
- (b). **Je t'aime, moi non plus !** ----- (08.02.2015) ;
- (c). **Le beau bilan que voici !** ----- (28.10.2013) ;
- (d). **Vive le président.. virtuel !** ----- (21.10.2013) ;

<sup>30</sup> Littré : Op., cit.

- (e). **Bien sûr que ce n'est pas de la brosse** ----- (12.01.2015) ;
- (f). **Bouteflika meilleur joueur à Tchaker ... sur canal 4M** -----  
----- (08.03.2014).

En guise de ces exemples que nous essayons d'analyser brièvement, nous pouvons dire que, d'après le dictionnaire de la rhétorique, dans le premier exemple, la litote est marquée par la double négation, négation grammaticale et négation lexicale, autrement dit la négation du contraire.

Quand Benflis déclare qu'il n'a aucun ennemi, cela signifie qu'il en a plein, la négation grammaticale est dans la formule : « *Je n'ai...aucun* », et la négation lexicale dans le vocable « *ennemi* », car en politique, l'animosité est le trait dominant, pour dire: « *J'ai que des ennemi* », la preuve, les résultats du scrutin présidentiel du mois d'avril 2014 l'on démontré.

Le même cas pour l'exemple (b), construit sur le célèbre modèle de Corneille «*Va, je ne te hais point* », déclaration adressée à Rodrigue par Chimère qui veut lui faire entendre au contraire qu'elle l'aime toujours. En revanche ce titre est calqué sur celui de : ABLALI, D. (2007) "*Sémiotique et sic : je t'aime moi non plus*" in Semen, n°23, "*Sémiotique et communication. État des lieux et perspectives d'un dialogue*".

Le même cas dans l'exemple (e), primo, par l'insistance confirmative « *bien sûr*», secundo, par la négation « *ce n'est pas* », pour vouloir dire le contraire ; servilement flatteur afin de louer excessivement, plutôt faussement quelqu'un pour plaire et séduire. Et comme disait le proverbe : « *La flatterie est une fausse monnaie, qui n'a de cours que par notre vanité* ». (La Roche Foucault)

Dans les exemples (c – d - f) la litote est devenue satirique, marquée le point d'exclamation, dans ce cas là, on l'appelle une « *tapinose* » ou « *tapéinose* ». L'objectif est de calmer les esprits par la profération de paroles exprimant les émotions, comme son origine l'indique : « Latin exclamane, de

ex- et clamane «appeler », qui signifie « *calmer* ». Par l'adjectif « *beau* » et le verbe « *vive* », le journaliste essaie de calmer son indignation et son innocence pour proclamer et calmer en même temps les esprits effervescents.

### 3.1.3.2. L'exténuation

C'est rendre plus « *mince* » une idée en la substituant à une autre moins vigoureuse et d'apparence anodine et sans danger. Dans la titrologie du quotidien « *Le Soir d'Algérie* », l'exténuation est fréquente car elle peut servir à des intensions ironiques.

A cet effet, on peut citer les exemples suivants :

○ (a). **Belkadem**

**« On a toujours besoin d'un père même malade »** -----

----- (11-12.04.2014) ;

○ (b).

*Le Bonjour du « Soir »*

- **Pas de problèmes !** ----- (06-07.09.2013) ;

○ (c). **Education**

**Un appel à la grève reste lettre morte** ---- (27.01.2014).

L'exténuation ici est employée comme un véritable « *type d'énoncé* » en raison des effets, riches et variés, qu'elle permet aux journalistes du « *Soir d'Algérie* » de l'exploiter à fond, car elle correspond parfaitement à la politique d'un pays comme l'Algérie, et l'exemple (a) le justifie de manière claire et très nette.

### 3.1.3.3. L'hypocorisme

C'est un emploi des mots qui se veulent doux, caressants, bien souvent choisis parmi la gent animale<sup>31</sup>. Souvent, il s'agit de mots familiers utilisés pour flatter une personne qu'on connaît surtout, mais ça avoir un penchant satirique dans la presse écrite.

Exemples :

○

*Le Bonjour du « Soir »*

- (a). **Dors en paix ma petite Dalila...** ----- (14.05.2013) ;
- (b). **Coucou, revoilà le lièvre !** ----- (16-17.05.2014) ;
- (c). **Dindon farci aux lièvres** ----- (13.08.2013) ;
- (d). **Lettre de tata** ----- (26-06-2014).

Ce langage des titres est proche du langage familial et enfantin et que l'on trouve parfois dans l'argot et dans certaines dialectes algériens afin d'exprimer une attention affectueuse, quelques fois satiriques, comme c'est le cas dans l'exemple (c) où le dindon signifie à l'occasion des élections présidentielles, le président actuel et éternel même candidat, et les lièvres sont les autres candidats qui vont l'aider dans sa course au palais d'El-Mouradia et accéder au podium.

### 3.1.3.4. L'euphémisme

D'après le dictionnaire de la rhétorique, c'est une expression atténuée d'une notion dont l'expression directe aurait quelques chose de déplaisant « *Mettre des gangs* »<sup>32</sup>.

<sup>31</sup> Michel POURGEOISE, « *Dictionnaire de rhétorique* », op., cit, p. 62.

<sup>32</sup> Ibid., p. 67.

C'est une figure d'embellissement pour émuquer des idées dures, désagréables ou tristes, pour le rendre supportable. Il arrive qu'on remplace le mot à éviter par un groupe de mots (périphrase).

L'exemple le plus fort dans notre corpus reste celui du 08 février 2015, par lequel le journaliste du journal « *Le Soir d'Algérie* » annonce le décès de Assia DJEBBAR à Paris.

### ○ **Assia DJEBBAR n'écrira plus**

L'écrivaine est décédée Vendredi 06 février 2015 à Paris à l'âge de 78 ans, des suites d'une longue maladie. Celle qui a écrit : « *Quand j'écris toujours comme si j'allais mourir demain. Et chaque fois que j'ai fini, je me demande si c'est vraiment ce qu'on attendait de moi puisque les meurtres continuent. Je me demande à quoi ça sert. Sinon à serrer les dents et à ne pas pleurer* ».

L'euphémisme dans ce titre vise l'atténuation qui consiste à éviter d'énoncer cette très mauvaise nouvelle, voire désagréable en soi, triste et choquante, le journaliste ici a pu employer d'autres expressions comme : Assia Djebbar est morte, elle est décédée, elle a tiré sa révérence, elle nous quitte à jamais, elle a avalé son extrait de naissance, elle est partie les pieds devant ou elle a mangé les pissenlits par la racine. Mais il a opté pour l'expression : « *elle n'écrira plus* », suite à sa vocation littéraire très célèbre universellement en utilisant le futur simple qui signifie à son tour 'pour de bon, à jamais ou à l'éternité.

Cette dernière expression est plus douce, plus facile à accepter même chargée de connotations trop pénibles.

Pour mieux illustrer, nous pouvons citer d'autres exemples :

### ○ (a). **Un président sérieusement affaibli** -(29.04.2013) ;

Pour ne pas dire inconscient ou grièvement malade.

- (b). **Le dernier soupir de Boabdil** ----- (17.03.2014) ;  
Pour ne pas dire mort ou décédé.
- (c). **Égypte**
- **La rue a tranché**----- (17.01.2011).  
Pour ne pas dire « *Moubarek dégage !* », on ne veut plus de vous.

Dans ce dernier exemple, on comprend bien que l'euphémisme se justifie essentiellement, ce qui est malheureusement un cas très fréquent. L'euphémisme a des conséquences importantes sur l'évolution sémantique d'une langue. « *Maladie sérieuse* » pour ne pas dire « *grave* » ou « *irréversible* ».

### 3.1.4. Planche IV

#### Complicité / Participation

Certains titres se caractérisaient par la complicité, la participation ou la demande de participation de l'un ou de l'autre, du journaliste ou du lecteur. Parmi ces figures, on peut citer :

#### 3.1.4.1. L'interrogation

C'est le fait de poser des questions afin de solliciter l'accord, la participation, confondre, semer le doute, émouvoir... Cette figure trouve naturellement sa place en rhétorique en tant que procédure oratoire, principalement dans le genre judiciaire<sup>33</sup>.

A cet effet, on peut citer les exemples suivants :

- (a) **.Départ de Saâdane**

---

<sup>33</sup> Michel POURGEOISE, « *Dictionnaire de rhétorique* » : Op., cit, p. 69.

- **Les Algériens sont-ils ingrats ?**----- (06-09.2010) ;
  - (b). **Contribution**  
**Le gaz de schiste ou pas ?** ----- (28.01.2015) ;
  - (c). **Education**  
**La grève peut-elle être évitée ?** ----- (06-07.02.2015) ;
  - (d). **La pétition pour l'élection de Belkhadem prend forme**  
**Vers un FLN bicéphale ?** ----- (26.06.2014) ;
  - (e). **Santé publique**  
**Faut-il avoir peur de la fièvre d'Ebola ?** -- (14.08.2014) ;
  - (f). **Crise libyenne**  
**Quel rôle pour l'Algérie ?**----- (15.09.2014) ;
  - (g). **Des partis politiques s'expriment**  
**Que faire pour la Libye ?** ----- (18.08.2015) ;
  - (h).  

<i>Le Bonjour du « Soir »</i>
-------------------------------
- **Jusqu'où ira la presse « caniveau » ?**----- (14.05.2014).

L'interrogation sert à exprimer le doute pour confondre ceux auxquels elles s'adressent ou pour les émouvoir ou solliciter leur accord, ou encore les faire participer à la tension contextuelle, à un questionnement parfois intimiste... « Fausses questions ». Ce cas paraît très émergent dans les exemples : (b), (c) et (e).

L'interrogation peut même exprimer une vérité générale à valeur sentencieuse ; cas des exemples : (a), (d) et (g).

Selon Fontanier, il existe deux formes d'interrogation, « *l'interrogation figurée* », le cas des exemples cités et expliqués, et « *l'interrogation banale* », simple forme de questionnement qui attend une réponse « *du doute, de l'ignorance ou de la curiosité par laquelle on cherche à s'instruire ou à*

*s'assurer d'une chose* ». <sup>34</sup>Cas des exemples : (b), (f) et (h), y compris peut-être même l'exemple (a), « *les Algériens sont-ils ingrats ?* », une interrogation qui contient et du doute et de la curiosité.

### 3.1.4.2. L'apostrophe

« *L'apostrophe, c'est la titraille de l'éloquence* », dit Paul-Louis Courier. Et d'après le dictionnaire de la rhétorique, l'apostrophe est une figure par laquelle on ne se «*détourne* » du développement principal pour s'adresser à des êtres absents ou inanimés.

« *Interpellation dérangeante* » <sup>35</sup>

Cette figure consiste donc à interpeler dans le but de prendre à partie, de donner des conseils ou des ordres, de faire des reproches ou d'exhorter.

Dans notre corpus Nous avons relevé les exemples suivants :

○

*Le Bonjour du « Soir »*

- (a) **.Pleure, Ben M'hidi...** ----- (05.05.2014) ;
- (b) **.Hanoune exhorte le président :**  
« ***Parlez, M. Bouteflika*** » ----- (22.01.2014) ;
- (c) **.Lettre ouverte de Saïd Saâdi à Dahou Ould-Kablia :**  
**« *Démissionnez !* »** ----- (20.12.2014) ;
- (d) **.Le président du comité des marins-pêcheurs :**  
**« *C'est la mafia qui gère la pêche* »** ----- (03.01.2013) ;
- (e) **.Le port d'Alger éclaboussé par un nouveau scandale**----- (03.02.2013).

<sup>34</sup> P.FONTANIER, op ., cit, p. 108.

<sup>35</sup> Nicole RICALES-POURCHOT, « *Dictionnaire des figures du style* », op ., cit.

Nous constatons que ces figures consistent à interpeler dans le but de ; primo, de déranger, secundo ; de prendre partie et de donner des conseils, des ordres ou de faire des reproches et d'exhorter.

L'exhortation de Hanoune à Bouteflika dans l'exemple (b), l'ordre de Saïd Saâdi à Dahou Ould-Kablia dans l'exemple (c), les déclarations dérangeantes du président du comité des marins dans l'exemple (d), voire l'exemple (e). Le chroniqueur de la rubrique du « *Le bonjour du 'Soir'* » s'adresse à un être mort en l'occurrence « *Larbi Ben M'hidi* » et le conseille de pleurer dans sa tombe sur l'état actuel et le devenir d'un pays pour lequel il a été sacrifié, dans l'exemple (a). En grammaire, l'apostrophe est un mode d'énonciation discursive qui permet de désigner un destinataire animé ou personnifié auquel on adresse la parole afin d'attirer son attention. L'apostrophe correspond à la fonction phatique du langage<sup>36</sup>. « *Ô Satan, prend pitié de ma longue misère !* » (Baudelaire).

### 3.1.5. Planche V

#### Contraste/opposition

L'effet de contraste ou d'opposition peut se produire entre formes grammaticales (négatif/affirmatif), entre deux vérités ou deux idées, ou entre l'intention du locuteur et son discours.<sup>37</sup>

Parmi ces figures, nous pouvons citer en illustrant par quelques exemples (titres à la une du quotidien algérien d'expression française « *Le Soir d'Algérie* » les figures de rhétorique suivantes :

#### 3.1.5.1. Opposition entre deux vérités (L'antithèse)

Selon la célèbre définition de la Bruyère : « *L'antithèse est une opposition de deux vérités qui se donnent du jour l'une à l'autre* » (Le Grand Robert, 1994).

<sup>36</sup> Nicole RICALES-POURCHOT, « *Dictionnaire des figures du style* », op ., cit.

<sup>37</sup> Ibid.

« *Les deux infinis* »

La force de l'antithèse réside dans l'expression de contraste à l'état pur et dans la forme symétrique qui les met en valeur. Les termes antithétiques appartiennent à la même catégorie grammaticale (verbe, nom, adjectif...) et n'ont pas le plus souvent la même fonction grammaticale (sujet, complément, attribut...) <sup>38</sup>.

Concrètement l'antithèse se manifeste généralement grâce aux rapprochements de deux antonymes, qu'ils soient lexicaux ou grammaticaux. En ce sens, nous inventorions les exemples qui suivent :

○  
***Le Bonjour du « Soir »***

- (a). **Vos vérités, mes mensonges** ----- (14.07.2015) ;
- (b). **Fausse cibles et vraie dépendance** ----- (11.05.2014) ;
- (c). **Déperdition scolaire**  
**Les garçons quittent l'école plus tôt que les filles**-----  
----- (07.10.2014) ;
- (d). **Quatrième mandat**  
**Un homme a gagné, une nation a perdu**----- (20.04.2014) ;
- (e). **Contribution**  
**« film » humain contre coran divin**----- (27.07.2015) ;
- (f). **Polémique**  
**C'est permis pour les uns, c'est interdit pour les autres**----  
----- (16.01.2015) ;
- (g). **Refus massif des consultations autour de la révision constitutionnelle**

<sup>38</sup> Nicole RICALES-POURCHOT, « *Dictionnaire des figures du style* », op ., cit.

**Vers un dialogue à sens unique**----- (13.05.2014) ;

○ (h). **Le dernier article de Abd-Elkrim Djaatt**

**Nous n'avons plus d'hommes, il nous reste une femme** ----

----- (20.01.2015) ;

○ (i). **Ahmed Bedjaoui au Soir d'Algérie**

**« Nous n'avons que des films sans public »** (02.03.02. 15) ;

○ (j). **Un pays de jeunes gouverné par les vieux** -----

----- (08.09.2014).

Comme il nous paraît clair dans les exemples ci-dessus, nous constatons que la pensée antithétique s'exprime idéalement grâce à une symétrie formelle. Souvent on a des jugements, à la différence de l'oxymoron, l'antithèse ne se limite pas à la simple juxtaposition, dans un même syntagme, de deux termes de sens opposé. Cette véritable figure de pensée peut s'exprimer à l'aide de mots qui ne sont pas nécessairement des antonymes. Le cas de l'exemple (i) : « *Nous n'avons que des films sans public* », sans public désigne les films de série "Z" ou de navet.

L'antithèse peut être un élément essentiel du style comme dans l'exemple (b) : « *Les garçons quittent l'école plus tôt que les filles* », et aussi dans le dernier article de A.Djaâd avant de rendre l'âme : « *Nous n'avons plus d'hommes, il nous reste une femme* ». En ce sens Pascal disait : « *Ceux qui font les antithèses en forçant les mots sont ceux qui font des fausses fenêtres pour la symétrie: leur règle n'est pas de parler juste mais de faire des figures justes* ».

### **3.1.5.2. Opposition entre deux mots**

#### **3.1.5.2.1. L'oxymoron**

Comme C'est noté ci-dessus, par opposition à l'antithèse, l'oxymoron est la juxtaposition de deux mots sémantiquement opposés ou que leur sens rend

théoriquement incompatible<sup>39</sup>. D'après Larousse du 20<sup>ème</sup> siècle, l'oxymoron est défini comme : « *Alliance de mots qui consiste à rendre une fine nuance de pensée au moyen d'une expression en apparence contradictoire* ».

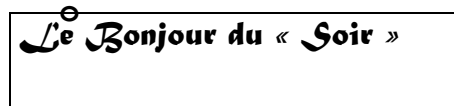
« *Intimité inattendue* »

Dans notre corpus, nous avons relevé quelques exemples qui illustrent nettement ces définitions.

o (a). **Un parti fragile et en perte d'influence**

**RND, grandeur et décadence**----- (20.10.2013) ;

o (b).



- **Sens dessus, sens dessous** ----- (05.08.2014) ;

o (c). **Mouvement de libération nationale**

- **Victoire et déboire** ----- (04.02.2015) ;

o (d). **Réponses du premier ministre aux députés**

**Les dits et les non-dits de Sellal** ----- (06-07.06.2014) ;

o (e). **Contribution**

**Débat de l'avenir ou de dérive** ----- (22.07.2014).

Cette figure consiste donc à unir deux mots que leur sens rend théoriquement incompatibles. (Grandeur ≠ décadence, dessus ≠ dessous, victoire ≠ déboire, dits ≠ non-dits, avenir ≠ dérive). Ce sont des mots qui appartiennent ici à la même catégorie grammaticale (des noms).

L'interprétation de ces titres qui, en général n'est pas ambigu car le contexte suffit à faire comprendre les intentions des journalistes.

<sup>39</sup> Nicole RICALENS-POURCHOT, « *Dictionnaire des figures du style* », Op ., cit.

L'oxymoron dans ces titres permet d'exprimer des réalités complexes ambiguës ou apparemment contradictoires.

L'oxymoron, qui peut encore se définir comme « *L'assertion contradictoire des contraires* » ( J. Martineau), ne se forme pas uniquement avec des antonymes. Ainsi on peut considérer ce titre extrait de la chronique « *Le Bonjour du Soir* » de Maâmar Farah comme un véritable oxymore, surtout que le président du pays, même sur une chaise roulante, il n'a pas encore tiré révérence consolidé par des les trois points de suspension, pour fuir à la censure.

- (f). **Vive le président ... virtuel!** ----- (21.10.2013).

### 3.1.5.2.2. L'attelage

C'est le fait de coordonner deux mots, dépendants d'un même verbe, sémantiquement opposés ou que leur sens rend théoriquement incompatibles. Or, Cette figure consiste à atteler, associer au même verbe la même préposition des compléments de nature sémantique différente (souvent association abstrait / concret).

*«Couple mal assorti »<sup>40</sup>*

Cette figure est recherchée souvent par les journalistes du quotidien « *Le Soir d'Algérie* », car elle procure l'effet de surprise et d'étrangeté.

Exemples :

(a).

*Le Bonjour du « Soir »*

- **Les pieds-noirs et les pieds nickelés**----- (30.05.2013) ;

○ (b). **Le vieil homme et la maison blanche**(05.08.2013) ;

---

<sup>40</sup> Nicole RICALES-POURCHOT, « *Dictionnaire des figures du style* », op ., cit.

- (c). **Leur humanité, notre sécheresse ...** - (30.10.2014) ;
- **Le « Courage » saoudien et la lucidité française**-----  
----- (20.10.2013) ;
- (d). **Benflis à propos de révision constitutionnelle**  
**« Une fuite en avant et une diversion »**--- (19.05.2014) ;
- (e). **V comme voté, comme volé...** ----- (21.05.2014) ;
- (f). **Frères de combat et frères de sang**--- (02.06.2015).

Nous remarquons que dans le premier exemple, il s'agit d'un *zeugme*, puisque l'adjectif de couleur « *noir* » ne s'oppose pas dans ce contexte, lié par un trait d'union au nom « *pied* » et qui désigne les « *harkas* » à l'adjectif autonome « *nickelés* » qui signifie « *propre* ». Il s'agit ici donc d'une fausse coordination.

Il peut y avoir attelage et *zeugme*, cas du deuxième exemple.

- **« Le vieil homme »**-----**Bouteflika**
- &**
- **« La maison blanche »**-**Là où réside le président des États-Unis**

Explicitement parlant dans cet exemple, mais ici, on veut faire allusion à El-Mouradia où réside le président de la R.A.D.P. La conjonction « *et* » lie les deux propositions du discours mais qui n'ont pas la même fonction, le « *et* » donc ne marque pas l'addition, mais l'opposition et « *maison blanche* » c'est en référence à la résidence présidentielle de Bouteflika. Même remarque au niveau du dernier exemple « *V...voté, volé* », ici on a une association de deux mots sémantiquement hétérogènes même grammaticalement homogènes.

Cette figure est traditionnellement appelée de façon imagée « *attelage* » parce que les deux verbes « *voter* » et « *voler* » sont attelés ou rattachés par la conjonction « *comme* » qui joue un rôle de comparaison, et qu'on peut

remplacer par « *tel que* ». Le journaliste veut, peut-être, amuser les lecteurs avec une telle construction fautive.

En dépit de la volonté acharnée des journalistes du quotidien « *Le Soir d'Algérie* », il y a si peu de différence entre attelage et zeugme qui peuvent être souvent confondus. L'essentiel qu'il s'agit de rattacher deux mots ou deux propositions de natures, soit sémantique ou grammaticale, hétérogènes.

### **3.1.5.3. Opposition entre l'intervention du locuteur et son discours**

#### **3.1.5.3.1. L'antiphrase**

Il s'agit ici d'interpréter le discours des titres qui, en général, n'est pas apparemment ambigu, car l'intention du journaliste et le contexte suffisent à eux seuls de rendre explicite le vouloir dire.

Cette figure d'après le dictionnaire de la rhétorique, c'est une contre vérité <sup>41</sup>; elle consiste « à employer un mot, une phrase, une locution dans un sens contraire au sens véritable par ironie ou euphémisme »<sup>42</sup>.

#### **« *Le faux dissimule le vrai* »**

C'est prêcher le faux pour faire entendre le vrai. En réalité, l'antiphrase est une contradiction entre le référent (le sujet dont on parle) et le discours (ce qu'on en dit).

Le journaliste ne cherche pas à tromper ni à leurrer; on ne peut s'y méprendre : le contexte politique, économique, social, sportif...etc. Suffit, en effet, à faire comprendre que l'intention du journaliste est de faire entendre le vrai en disant le faux. Cette figure est fréquente dans « *Le Soir de l'Algérie* » comme la litote (dire moins pour faire entendre plus). Bref, c'est une figure très productive et très expressive. Dans ce sens, nous avons répertorié quelques

---

<sup>41</sup> Nicole RICALENS-POURCHOT, « *Dictionnaire des figures du style* » : Op ., cit.

<sup>42</sup> Le Petit ROBERT, 1994.

exemples tirés de la une du même quotidien, afin de mieux illustrer cette figure et son emploi récurrent par nos journalistes suite à son impact adhésif.

Exemples :

○

*Le bonjour du « Soir »*

- (a). **Les pelouses de la mort** ----- (25.08.2014) ;
- (b). **La vérité comme antidote**----- (17.08.2014) ;
- (c). **Le beau bilan que voici !** ----- (28.10.2013) ;
  - (d). **Benflis officiellement candidat à la présidence**  
**« Je n'ai aucun ennemi »**----- (20.01.2014) ;
  - (e). **L'EN depuis hier à Bello Horizonte**  
**Diabes rouges et secrets verts !**----- (16.06.2014) ;
  - (f). **Benflis à propos des propositions de révision**  
**constitutionnelle**  
**« Une fuite en avant et une diversion »**--- (19.05.2014).

Nous constatons que l'antiphrase est employée dans ces titres par ironie, soit un mot (*pelouse*), soit une locution (*beau bilan*), (*la vérité comme antidote*), soit une phrase (*je n'ai aucun ennemi*) sont utilisés dans un sens contraire à leur véritables significations: en parlant du premier exemple, on dira que les pelouses sont faites d'herbe serrée et courte pour pratiquer le beau football ou autre discipline, hélas, en Algérie, la mort d'Ebossé l'avant centre camerounais de la JSK cette année a montré d'autre fonctions à ces pelouses, voire, le deuxième exemple, lorsque Benflis déclare qu'il n'a aucun ennemi, c'est juste pour dire le contraire, il n'a que des ennemis. La preuve, les 5% qu'il a eu dans le scrutin présidentiel du mois d'avril 2014.

L'antiphrase est aussi une arme double tranchons, car elle peut designer une flatterie ou une ironie; flatterie dans l'exemple (d), « *diabes rouges et*

*secrets verts* » et forme d'ironie dans les exemples (c) et (e); « *la vérité comme antidote* » et « *le beau bilan que voici !* ». L'antiphrase suppose souvent une complicité ou une entente tacite avec un tiers qui comprend que le journaliste exprime le contraire pour faire comprendre le vrai. Autrement dit, l'antiphrase est un tour grammatical et la contrevérité est un tour d'esprit.

### 3.1.6. Planche VI

#### Interruption /coupure

C'est une discontinuité brutale au niveau du mot, du syntagme, d'une gradation, du cours logique des idées ou de l'énonciation du discours.

##### 3.1.6.1. La réticence

D'après le dictionnaire de la rhétorique; au sens courant c'est la suppression ou l'omission volontaire de quelque chose qu'on s'apprêtait à révéler. En rhétorique, elle est forme particulière « *d'aposiopèse* ». L'écrivain ou l'orateur interrompt brutalement son propos pour passer brusquement à un autre, mais de façon telle que l'auditeur ou le lecteur peut aisément suppléer ce que cette omission laisse sous-entendre<sup>43</sup>. D'après le Robert, c'est une: « *figure consistant à s'arrêter avant d'avoir exprimé sa pensée mais en laissant entendre ce que l'on tait* »<sup>44</sup>.

#### «Point d'orgue »

Pour mieux illustrer ces deux définitions, nous pouvons citer les exemples suivants, suivis de commentaire.

○

**Le bonjour du « Soir »**

- (a). **La paix ne viendra pas toute seule ...** ----- (07.08.2014) ;

<sup>43</sup> Michel POURGEOISE : « *Dictionnaire de rhétorique* », op. cit, p. 78.

<sup>44</sup> Le ROBERT, (1994) : « *Dictionnaire historique de la langue française* », op., cit.

- (b). **Plus nigauds que nous tu meurs ...** ----- (22.05.2014) ;
- (c). **Sèche tes larmes Narjés ...** ----- (05.05.2013) ;
- (d). **Hymne pour une défunte ...** ----- (30-31.08.2013) ;
- (e). **Faites ce que je dis, mais ...** ----- (18.08.2013) ;
- (f). **La médaille et ... sons revers !** ----- (21-22.08.2013) ;
- (g). **.Vive le président ... virtuel** ----- (21.10.2013).

Nous remarquons que tous les titres se terminent par les trois points de suspension à l'écrit et par le silence ou la pause à l'oral, hormis, l'exemple dans (f), et (g) où le silence est au milieu. Cette interruption n'est ni gratuite, ni hasardeuse. Au contraire elle est pour des raisons beaucoup plus psychologique; cette pause (...) est traduite par une hésitation qui tend à la recherche d'un mot qu'on ne trouve pas ou qu'on devrait taire, une surprise, une menace, une frayeur ..., dont l'initiative est laissée aux lecteurs afin de trouver ce mot délaissé, vue le contexte social, politique, économique ... .

En outre, cette suppression est chargée d'allusion, comme elle représente un procédé efficace pour créer le suspens. On emploie cette figure par diplomatie ou par ménagement, dont le rôle est laissée au lecteur surtout fidèle du Soir d'Algérie, car cet emploi est fréquent, surtout dans la rubrique du « *Bonjour du Soir* », rédigée par Mâamar Farah. Or, ça ressemble aux exercices à trous qu'on propose aux apprenants, sans donner de propositions.

Enfin, nous pensons que la réticence dans le Soir d'Algérie est souvent naturelle et spontanée dans les titres, surtout dans cette rubrique, où l'on ne prend pas la peine de finir ses phrases, pensant être compris à mi-mot; l'interruption peut donc aussi être due à l'incitation, voire l'obligation que veut exercer le journaliste sur ses lecteurs afin de lire tout le reste du texte.

### **3.1.7. Planche VII**

#### **Ironie / Humour**

##### **Comment faire passer l'ironie ou l'humour par les titres?**

Il existe plusieurs possibilités de faire passer l'humour ou l'ironie dans le discours médiatique, surtout par les titres à la une qui constituent la vitrine de toute lecture, et ce grâce à des stratagèmes qu'on essaie d'étayer figure par figure.

##### **3.1.7.1. L'antithèse**

C'est une opposition entre deux pensées dans un discours afin d'en faire ressentir les différences (thèse contraire). Certaines formes d'antithèse relèvent de l'ironie par le caractère surprenant et disproportionnée des faits antithétiques.

##### Exemples :

○

***Le bonjour du « Soir »***

- **Frères de combat et frères de sang**----- (02.06.2015).

(1)----- (2)

Le propos de la seconde proposition prend toute sa valeur en opposition avec la première. On croit toutefois déceler un sarcasme dans la manière dont le procès de la seconde proposition est présenté.

L'ironie rend le lecteur complice d'une information qui demande de la distance par rapport à la logique absurde qu'elle mobilise, en reliant une cause donnée à une conséquence sans rapport avec elle: (*combat* → *frères* → *sang*). Ici, l'enjeu est dans le vocable « *sang* », d'une première vue, on dira qu'ils sont frères par le sang, mais « *sang* » dans ce contexte est la conséquence logique de

tout combat; (la mort, le carnage, tuer, victime) tout ce qui provoque la mort. Le journaliste, dans cet exemple veut se moquer des islamistes intégristes par ce jeu de mots, ces slogans et ces insuffisances.

- **V comme voté, comme volé**----- (21.05.2014).

«*Voter*» équivaut logiquement «*voler* » du point de vue du journaliste. Telle est la désignation du climat électoral algérien que le pouvoir présente. L'ironie porte sur le contraste entre la grande éloquence du deuxième verbe «*voler*», signe de système mafieux du pouvoir en place (du point de vue du journaliste), en l'absence d'une vision stratégique politico-économique. Le journaliste a également fait appel à une équation mathématique  $v \rightarrow \text{voter} \leftrightarrow \text{voler}$ . Il a joué sur la lettre initiale des deux verbes, (**v**) équivaut (*voter*), on doit voter, même si on ne vote pas, ils votent à notre place, et cela équivaut logiquement (*voler*), c'est-à-dire, ils se maintiennent dans les airs même sans ailes, mais grâce au scrutin par lequel, ils nous dépouillent de nos biens sans notre consentement et s'emparer de la chaise même roulante. Le journaliste de la chronique du « *Bonjour du Soir* » retourne ironiquement au contraste entre les deux vocables d'un côté, même si le second est polysémique, Mâamar Farah en tire profit de cette deuxième entrée, pour en fuir à la censure, et les situations contextuelles du pays en l'occurrence aussi des actes du pouvoir.

La preuve, le titre de sa chronique interpelle les lecteurs dans son contraste flagrant: *Bonjour*  $\neq$  *Soir*, cet oxymoron nous laisse réfléchir sur le sarcasme de la titraile à la une du « *Soir d'Algérie* », même si on le lit le matin, puis qu'on le livre aux Kiosques chaque matin et au chant du Coq. Alors l'ironie est dans le journal en soi de sa livraison à sa lecture, du « *Bonjour du Soir* », arrivant à « *Pousse avec eux* » afin de clore sa lecture par la célèbre expression antithétique de Hakim Laâlam: «*Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue* ».

o **Mouvement de libération nationale**  
**victoire ou déboire**----- (04.02.2015).

Cette ironie est une autre forme de satire du mouvement de libération nationale mise au devant des ses contrastes. L'antiphrase joue sur la crédulité des lecteurs naïfs. Il faut donc se référer au contexte, c'est-à-dire les conditions de production, ou les conditions qui ont poussé le journaliste à titrer de telle ou telle manière. Mais le journal prend un risque très important, dans une situation pareille où l'opposition commence à se relever et à se réunir contre un système présumé solide, la crédibilité du journal aurait pu en pâtir et subir des conséquences fâcheuses à cause de cette prise de position.

○ **Contribution**

**Langue nationale ou daridja**----- (21-22.08.2015).

Un titre pareil singularise le discours du journal comme le Soir d'Algérie et demande que le lecteur mobilise un ensemble de savoirs linguistique et sociolinguistique pour la compréhension. Mais les jeux du langage ne s'appliquent pas seulement au niveau du signifié des unités linguistiques mais aussi au niveau des signifiants.

### 3.1.7.2. Le calembour

C'est le fait d'ironiser ou faire de l'humour en jouant sur une équivoque de mots. Le calembour est un rapprochement de deux mots phonétiquement semblables pour créer une équivoque. Cette forme de langage peut avoir une fonction essentiellement ludique, or, on joue sur les similarités phoniques à partir d'expression populaire, c'est le défigement.

Exemples :

○  


- (a). **Crash: que cachent les français?** ----- (20.08.2014) ;
- (b). **Si les savants savaient !** ----- (21.01.2014) ;
- (c). **Mad Max en turban et vrais commanditaires**- (24.08. 14) ;

- (d). **La faf chez fafa** ----- (03.01.2013) ;
- (e). **Les faux fuyants de Ziari** ----- (08.09.2013) ;
- (f). **Le syndicat des béni-oui-oui** ----- (08.10.2013) ;
- (g). **Sens dessus dessous** ----- (05.08.2014) ;
- (h). **Moussa Hadj et Hadj Moussa** ----- (07.11.2012) ;
- (i). **Fin de cirque Amar et Amara** ----- (19.04.2014) ;
- (j). **Vendredi de pierres et de prière au Caire** -- (26.07.2013) ;
- (k). **Les arabes et les sous-arabes** ----- (25.09.2013) ;
- (l). **Les verts en routes vers la gloire** ----- (01.05.2015) ;
- (m). **Il pleut du bleu** ----- (10.10.2014) ;

Nous constatons que le jeu de mots semble très complexe ici, la paronymie entre:

**Crash / cachent**

**Savant / savaient**

**Mad / max**

**Faf / fafa**

**Faux / fuyants**

**Dessus / dessous**

**Amar / Amara**

**Pleut / bleu**

**Pierres / prière**

Ainsi l'homonymie entre *vert / vers* et l'inversion dans *Moussa Hadj / Hadj Moussa*, montre la capacité du journaliste à manier les ressources de la langue pour des fins souvent satiriques. Le fondement de la double validation

de cette homo-paronymie réside dans la double perspective que l'on a de la langue: objet statique ou équilibre dynamique.

Ce dernier cas pose comme hypothèse que le locuteur a à sa disposition plusieurs états de langues (ou «code»). Ce choix entre différents codes est une position relevée chez les ethnolinguistes dans leurs recherches sur le «*code switching* ».

Par conséquent, nous remarquons ici, que la plupart des calembours sont formés à partir de deux phénomènes linguistiques: la polysémie mêlée à la paronymie et l'homophonie. Cette figure n'a pas bonne presse dans le milieu médiatique, où les lecteurs assimilent le calembour au mauvais jeu de mots. Une célèbre remarque est faite dans ce sens par G. Lanson: «*le calembour est la forme la plus basse du sentiment des sonorités verbales: voilà pourquoi il lui arrive de rapprocher les grands artistes et les grands imbéciles*»<sup>45</sup>.

Quoi qu'il en soit, la valeur stylistique des calembours demeure très faible et les effets manquent toujours d'élégance. Cela est sans doute dû au fait que la relation sémantique entre les termes homonymiques est toujours très lâche.

En revanche, le calembour n'abandonne guère l'espace journalistique, surtout dans « *Le Soir d'Algérie* », plus spécialement la chronique de Mâamar Farah « *Le Bonjour du Soir* » à la une et celle de Hakim Lâalam «*Pousse avec eux*» occupant le bas de la dernière page que se trouve aujourd'hui le succès populaire de notre quotidien.

Comme nous avons sélectionné quelques structures de défigement relatif à des expressions figées et à la culture générale.

○ (a). **Nouvelle contribution de N. Boukrouh**

**Tel président, telle constitution**----- (17.05.2014) ;

Sur le modèle de → *Tel père, tel fils*

<sup>45</sup> G. LANSON: cité dans le Grand Robert, 1994.

○

*Le Bonjour du « Soir »*

- (b). **Faites ce que je dis, mais ...** ----- (18.08.2013) ;  
→ *faites ce que je dis, mais ne dites pas ce que je fais*
- (c). **Le vieil homme et la maison blanche** ----- (05.06.2013) ;  
→ Titre commun à Ernest Hemingway  
→ « *Le vieil homme et la mer* »
- (d). **Bône connexion** ----- (23.03.2015) ;  
→ Bône, c'est la ville d'*Annaba*, au lieu de l'adjectif féminin «*bonne*».

Les journalistes partent dans leur titraille du fait que le lecteur algérien est un lecteur bilingue ou plutôt multilingue, et que le français ne lui représente aucune difficulté dans son décodage ni dans sa lecture.

### 3.1.8. Planche VIII

#### Taux morphologique

C'est une manière qui sert à jouer avec la forme des mots dans l'intention de créer un effet, soit par l'inversion ou la suppression de lettres ou de syllabes, soit par le télescopage, soit par l'emploi de mots de familles proches<sup>46</sup>.

#### 3.1.8.1. L'aphérèse

C'est la suppression de la ou des premières syllabes d'un mot. C'est un mot sans tête, son emploi est très rare dans le journal du Soir d'Algérie.

Exemple :

- **Un Net sans bavure** ----- (25.05.2014).

<sup>46</sup> Michel POURGEOISE, « *Dictionnaire de rhétorique* », op. cit, p. 80.

Nous remarquons ici la troncation de la tête du mot «**Internet**» pour une nette économie du langage.

### 3.1.8.2. L'apocope

Suppression de la ou des dernières syllabes d'un mot. C'est un mot sans queue.

Exemples :

- (a). **La main de l'étranger et des téles**--- (18.11.2015) ;
- (b). **Sadi et houtef devraient être d'accord** -(06.01.15).

D'autres figures par lesquelles les journalistes «**jouent**» avec la phonétique, les sons des mots, pour créer certains effets comme l'expressivité, la mise en relief, l'obsession ou la grivoiserie, et ce, par la répétition de sons, d'expression ou de terminaison.

### 3.1.8.3. L'homéotéleute

Rapprochement dans une même phrase, de mots ayant même terminaison (un suffixe, de préférence à une désinence verbale).

Exemples :

- (a). **Il pleut du bleu ...** ----- (16.10.2014) ;
- (b). **Victoire et déboire** ----- (04.02.2015) ;
- (c). **Vendredi de pierres et de prière au Caire**-----  
----- (26.07.13) ;
- (d). **Les verts en route vers la gloire**----- (01.02.2015) ;
- (e). **Fin de cirque Amar et Amara** ----- (19.04.2014) ;
- (f). **Débat de l'avenir ou de dérive** ----- (22.07.2014).

### 3.1.8.4. L'assonance

Retour suggestif de sons vocaliques à intervalles rapprochés.

Exemples :

- (a). **La politique algérienne de l'emploi reste à évaluer,  
réformer et rénover** ----- (06.09.2014) ;
- (b). **Contribution  
Le plaisir de lire, le goût de nos enfants et le désir de  
continuer à s'instruire** ----- (07-08.08.2015).

### 3.1.8.5. L'épanode

C'est la répétition d'une expression ou d'un mot donnant au titre un caractère obsessionnel, voire comique.

Exemples :

- (a). **Moussa Hadj et Hadj Moussa** ----- (07.11.2012) ;
- (b). **Les pieds noirs et les pieds nickèles** -- (30.05.13) ;
- (c). **Ziari: la santé va mal, très mal**----- (08.07.2013) ;
- (d). **Le syndicat de béni-oui-oui** ----- (08.10.2013).

Une autre figure fait partie des jeux syntaxiques et de symétrie dans laquelle le journaliste « *joue* » avec la disposition des mots ou des propositions de la phrase, créant souvent un effet de symétrie.

### 3.1.8.6. La réversion

Reprendre en les inversant les termes d'une proposition pour former une nouvelle proposition se sens différent. C'est la forme la plus primitive du chiasme.

Exemples :

- (a) **Faites ce que je dis, mais ...**----- (18.08.2013) ;
- (b) **La paix ne viendra pas toute seule ...** (07.08.2014) ;
- (c) **Le vieil homme et la maison blanche** (05.08.2013) ;
- (d) **Les dits et les non-dits de Sellal** - (06-07.06.2014) ;
- (e) **Je t'aime, moi non plus !** ----- (08.02.2015).

Ces expressions figées sont construites :

- (a)- Sur le modèle : « *Fais ce que je dis, mais ne dis pas ce que je fais* ».
- (b)- Sur le modèle de : « *Le malheur ne viendra jamais seul* ».
- (c)- Sur le célèbre titre d'Ernest Hemingway : « *Le vieil homme et la mer* ».
- (d)- Sur le titre de Roland Barthes : « *Le dit et le non-dit* ».
- Sur le célèbre modèle de Corneille « *Va, je ne te hais point* », déclaration adressée à Rodrigue par Chimère qui veut lui faire entendre au contraire qu'elle l'aime toujours. En revanche ce titre est calqué sur celui de : ABLALI, D. (2007) "*Sémiotique et sic : je t'aime moi non plus*" in Semen, n°23, "*Sémiotique et communication. État des lieux et perspectives d'un dialogue*".

### 3.1.9. Planche IX

#### Mise en relief /insistance

«*Faire valoir* » en mettant en évidence par des moyens sémantique ou psycholinguistique. Dans ce sens, nous étayerons les figures avec des exemples (des titres à la une du Soir d'Algérie) qui les illustrent et les mettent en relief, soit d'un fait, soit d'un évènement, soit d'une réalité par des moyens sémantiques ou psycholinguistiques: transfert d'idée, exagération, contraste,....etc.

### 3.1.9.1. La métaphore

D'après le dictionnaire de la rhétorique de N.Ricalens- Pourchot, c'est une substitution analogique. Mise en relief d'une réalité en la transférant dans un champ sémantique différent mais présentant une certaine similitude.

Selon les termes de C.Klein- Latand<sup>47</sup>, on distingue la métaphore in praesentia et les métaphores in absentia.

#### 3.1.9.1.1. La métaphore in praesentia

Dans cette figure a et b, c'est à dire que le comparé et le comparant sont présent dans la phrase; il manque le mot outil, c'est pour cette raison là, on nomme cette figure «*Comparaison abrégée*».

##### Exemples :

- (a). **Evocation**  
**Mahmoud Darwich ou le feu lyrique**----- (10.03.2013) ;
- (b). **Cap-Djinet**  
**«Bateau cassé» ce coin paisible** ----- (20.08.2014) ;
- (c). **Le football algérien à l'âge de pierre** - (25.08.14) ;
- (d). **Ahmed Ben bitour**  
**«Je ne serai pas un lièvre»**----- (03.11.2013) ;
- (e). **La vérité comme antidote**----- (17.08.2014) ;
- (f). **Des poissons qui se prennent pour des trières**- ----  
----- (12.02.2014) ;
- (g). **Les pelouses de la mort**----- (25.08.2014).

En guise de ces exemples, nous pouvons considérer ces métaphores comme des figures «microstructurales», c'est à dire leurs existences dans les titres sont manifestes, or soumises d'emblée à la bonne interprétation et

---

<sup>47</sup> Cité dans : *Dictionnaire des figures du style*, de Nicole Ricalens – Pourchot, op ., cit , p.73.

matériellement, elles sont isolées. Même si dans quelques exemples, en l'occurrence (**d**) et (**f**) ces tropes ont pour effet de détourner un mot de son sens propre et habituel. (Lièvre, au sens propre est un mammifère rongeur proche du lapin, et qui vit en liberté). Le sens figuré du mot «*Lièvre*» dans ces deux titres renvoie au lièvre utilisé dans les courses des super athlètes afin d'accélérer le rythme de ces derniers. Ici, on parle des courses (élections présidentielles) vers El-Mouradia afin de leur donner plus de crédibilité, le président candidat doit avoir des concurrents de performances. Il y a ceux qui ont refusé et d'autres qui ont accepté malgré leur petite taille sur le terrain de la politique d'une part, et qu'ils ne font partie de ce domaine d'une autre part. C'est pour ces raisons là, le journaliste du Soir d'Algérie les compare aux «*poissons*».

Notons que la métaphore est l'une des figures de rhétorique les plus importante. Elle joue un rôle essentiel dans la formulation ou la conception des titres de presse, elle est fréquemment employée. Car elle représente l'un des processus majeurs de la production de la titrairie médiatique, et l'on retrouve son importance à la une surtout.

### **3.1.9.1.2. La métaphore in absentia**

La métaphore peut être dite in absentia quand la mention explicite du comparé (**Cé**) est absente. Reste le comparant avec son sens métaphorique, qui seul étant «*marqué* », le récepteur ou le lecteur doit fournir un effort d'interprétation plus important, aussi la phrase formulée ou prononcée ne doit en aucun cas être prise «*au pied de la lettre*».

Ce genre de métaphore peut être généralement difficile à décoder d'autant plus qu'elle est le résultat d'une vision personnelle du journaliste; c'est pourquoi le rôle du contexte est très important dans ce genre de situation, empêchant toutefois des ambiguïtés comme dans les exemples suivants :

Exemples :

○ **Contribution de N. Boukrouh**

**Le clou qui dépasse appelle le marteau**----- (09.10.2014).

Dans cet exemple, il s'agit d'une métaphore dévalorisante, puisqu'elle consiste à employer des mots qui se rapportent à des choses pour parler des personnes, c'est ce que Richard Arcand (p.63) appelle « *dépersonnification* », «*Le clou*» signifie les citoyens entêtés qui éprouvent certaine désobéissance, et le «*marteau*» ce sont les forces de l'ordre. C'est un appel direct à la matraque.

○ **Kellil- Bedjaoui :**

**L'étau se resserre**----- (07.08.3013).

L'étau est un instrument muni de mâchoires qui fixe en le serrant un objet que l'on veut travailler. Au sens métaphorique, l'étau désigne en réalité la balance et la gloire qui symbolisent la justice ou de la guerre contre les dilapidateurs des deniers publics.

Dans cet exemple comme d'autres tirés du même journal, la métaphore est appelée vive, selon l'expression forgée par Paul Ricœur, car elle est originale et neuve, en contraste avec celle appelée morte, qui est une métaphore lexicalisée, c'est-à-dire dont le sens est reconnu dans le dictionnaire et employée couramment, en voici quelques exemples :

○ (a). **Jusqu'où ira la presse « caniveau » ?** (14.05.2014) ;

○ (b). **Ahmed Ben Bitour**

**« Je ne serai pas un lièvre »** ----- (03.11.2013) ;

○ (c). **La sonnette d'alarme de sellal** ----- (04.04.2015) ;

○ (d). **Bonsoir, tristesse !** ----- (22.05.2013) ;

○ (e). **Sauf les bipèdes** ----- (27.07.2013).

D'après (Le Petit Robert 1994), filer une métaphore, c'est la développer longuement et progressivement. On appelle donc métaphore filée, une construction cohérente où l'image se prolonge de façon prévue ou imprévue. Dans ce sens, on peut citer les exemples suivants :

- (a). **La main de l'étranger et des télé** --- (18.01.2015) ;
- (b). **4<sup>ème</sup> mandat**  
**La fable de l'occasion qui vaut mieux que le neuf** -----  
----- (16.03.14).

L'argot et le parler populaire sont de grands créateurs de métaphores hardies, pleines d'audace, imprudentes, culotés et effrontés, toujours dans « *Le Soir d'Algérie* » sous forme de périphrases, surtout par lesquelles on désigne le président de la République, comme :

- (a). **.Tab Djenanus parle enfin !** ----- (10.09.2013) ;
- (b). **L'Algérie, un bateau sans cap** ----- (07.09.2014) ;
- (c). **L'hymne pour une défunte...** ----- (13.10.2014) ;
- (d). **Le Vieil homme** ----- (05.08.2013) ;
- (e). **.Ta maman aussi a des soucis de ménopause** - ----  
----- (19.08.2014) ;
- (f). **Dindon farci au ....lièvre !** ----- (13.08.2013) ;
- (g). **Mazal Djenanus !**----- (29.09.2012).

Dans l'exemple (e), on désigne par «*ta maman*», qui est à l'origine un terme affectueux employé par les enfants pour désigner leur mère, ici, il est employé au sens métaphorique désignant l'Algérie, mère de tous les Algériens et les Algériennes, qui a dépassé l'âge de la fécondité et qui devient stérile face la production de braves gens à l'instar de Ben M'hidi, Amirouche, Si Lhawes, Boumedienne, et la liste est trop longue, cette mère est devenue ménopause et inapte à produire un président à l'image et à la grandeur d'un pays continent en l'occurrence de l'Algérie.

### 3.1.7.2. La métonymie

D'après le dictionnaire (Le Petit Robert, 1994), la métonymie est un procédé de langage par lequel on exprime un concept au moyen d'un terme désignant un autre concept qui lui est uni par une relation nécessaire « *la cause pour l'effet, le contenant pour le contenu, le signe pour la chose signifiée* ». Bref, un mot pour un autre. La métonymie consiste à remplacer l'effet le lieu, l'un est en relation avec l'autre, relation de contigüité. On dira par exemple :

- (a). **Les lycéens dans la rue** ----- (25.02.2014) ;
- (b). **Grève générale à Tamanrasset ville, In- Salah et Inghar**  
**Le Sud marchera aujourd'hui contre le gaz de schiste**-----  
----- (15.01.2015).

Dans l'exemple (a) « *la rue* » représente la « *marche* », « *la manifestation* » : Ces mots sont en relation de contigüité, la rue étant le lieu de cette marche. L'un et l'autre mot appartiennent au même champ sémantique (ensemble structuré de sens), soit celui de la manifestation ou celui de la marche contre le seuil des cours à préparer au baccalauréat de fin de l'année scolaire 2014/2015.

De même, dans les deux exemples suivants :

- (a). **Il pleut du bleu ...** ----- (16.01.2014) ;
- (b). **Bonjour d'El- Mouradia** ----- (18.04.2014).

Il est bien évident que ce n'est pas le bleu qui pleut, mais il s'agit de la tenue des policiers qui ont envahi la rue menant au palais d'El-Mouradia (la résidence du président de la république) dont leur nombre est très important, plutôt colossal.

Ces deux exemples illustrent un rapport d'appartenance et de contigüité, «El-Mouradia », c'est le domicile du président qui vient de réussir aux

élections d'avril 2014 et qu'il soit les bienvenues encore une 4<sup>ème</sup> fois dans son palais. Quant au bleu, il désigne la couleur de la tenue des policiers qui revendiquent leurs droits.

La métonymie est un terme général pour couvrir une variété de transferts différenciés par le genre de relation existant entre le terme employé et son référent.

On peut dire que dans l'exemple (c), il s'agit de synecdoque, C. KLEIN-LATAUD remarque (p. 69) : « *Que le choix de l'objet choisi pour en désigner une autre par la métonymie et la synecdoque n'est pas neutre. Utiliser, pour désigner les femmes, la métonymie jupon ou celle de robe, ne revient pas au même. (...). Il avait une peur malade des Jupons qui lui fait baisser les yeux dès qu'une cliente le regardait en souriant* ». Le second exemple est emprunté à Rostand : "*Grâce à vous, une robe est passée dans ma vie*". *Une robe, c'est la femme des cours d'amour; le jupon, c'est la femme que l'on court et que l'on trousse ; même figure mais de valeur opposée* »<sup>48</sup>.

---

<sup>48</sup> Cité dans : « *Dictionnaire des figures de style* », Nicole RICALENS-POURCHOT.

## **TROISIEME CHAPITRE**

**L'énonciation et la subjectivité**

**des titres de presse à la une**

**dans**

**« *Le Soir d'Algérie* »**

## 1. La modalisation

C'est un phénomène purement linguistique qui, a depuis plusieurs années attiré l'attention des linguistes tels que : P. Charaudeau et D. Maingueneau qui ont souligné l'importance de ce phénomène, qui rend compte, d'une part de l'identité du sujet énonciateur, d'autre part, de son attitude et de sa position idéologique. Ces dernières peuvent être implicites ou explicites, dues à un comportement motivé, trouve naissance en se servant de modalités (appelés modalisateurs par C. K. Orecchioni) appartenant au langage.

De ce fait, la modalisation est un facteur essentiel dans le langage des titres, qu'ils soient placés à la une ou à l'intérieur du journal. Par le biais des éléments modalisateurs, il est impossible au titrologue de poser une opinion, une impression ou une réflexion. Or, ce sont des éléments primordiaux dans la construction du sens. Pour P. Charaudeau : « *la modalisation ne constitue qu'une partie du phénomène de l'énonciation, mais elle en constitue le pivot dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur, lui-même et à son propos* ». <sup>1</sup> Elle se place de ce fait en amont de toute construction, et c'est grâce à elle que le sens prend son entière valeur significative. Elle désigne : « *l'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé, attitude qui y laisse des traces de divers ordres (morphèmes, prosodie, [...]). Beaucoup de ces traces sont des unités discrètes, alors que la modalisation est un processus continue* » <sup>2</sup>.

Par conséquent, l'étude de l'identité ainsi que l'attitude du titre est étroitement liée à leur analyse car ces éléments sont très révélateurs de la subjectivité de la titrairie. De plus, et allant dans ce sens, il est nécessaire de reprendre la différenciation posée par C. Bally en 1932, entre ce qu'il nomme *Dictum* et *Modus*. En effet, cette division (*dictum & modus*) est tout à fait nécessaire car elle « *consiste à opposer le son de l'énoncé à l'attitude que le locuteur marque à l'égard de son dire* » <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> P. CHARAUDEAU, & MAINGUENEAU, D, (2002) : « *Dictionnaire d'analyse du discours* », Le Seuil, Paris, p.382.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> G. E. SARFATI, (1997) : « *Eléments d'analyse du discours* », Ed, Nathan, Paris, p, 19.

Cette division est à l'origine de la subjectivité très fine qui dépend du rapport des locuteurs avec les modalisateurs. Ces derniers forment un processus qui prend de la valeur en fonction de la façon dont ils sont entrepris. Et c'est à partir de ce principe qui paraît incontestable et que l'on doit admettre afin d'établir une démonstration pour attester à l'étude des modalisateurs, mais aussi à rechercher la manière dont le locuteur ou le titrologue utilise ce langage des titres pour exprimer des points de vue, qui semblent en réalité, différents des autres titres à la une des autres journaux.

### Dictum (DIT)

Énonciation..... (PRISE EN CHARGE).....Énoncé

### Modus (DIRE)

**Modus vivendi (n.m)** : accommodement, transaction ou compromis mettant en accord deux parties adverses.

## 2. Les modalités

Par la modalisation « *un locuteur nuance ses affirmations, émet des réserves, fait des restrictions* »<sup>4</sup>; et c'est par la catégorie des modalisateurs, c'est à dire des procédés signifiant qu'il signale « *le degré d'adhésion (forte ou mitigée /incertitude/ rejet)* »<sup>5</sup>, vis-à-vis des contenus qu'il énonce.

Par conséquent, ces modalisateurs, sont des mots ou des éléments de la langue, qui font intervenir et qui trahissent un jugement ou un sentiment particulier dans l'énoncé, c'est-à-dire que les titrologues, à l'aide de ces éléments énoncent par les titres à la une surtout des valeurs, des évaluations, par le fait qu'il recouvrent des formes linguistiques porteuses « *D'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet parlant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit* »<sup>6</sup>.

<sup>4</sup> C. ABASTADO, (1980) : « *Message des médias* », CEDIC, p. 124.

<sup>5</sup> C. KERBRAT-ORECCHIONI, (1980) : « *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage* », A. Colin, Paris, p. 133.

<sup>6</sup> G. E. SARFATI : Op., cit, p. 23.

### 3. Modalisation et point de vue

La modalisation est l'ensemble des procédés qui, dans un discours permettent de traduire le point de vue du locuteur (sa subjectivité, ses préférences, ses sensations).

Une modalisation exprime :

- soit une certitude plus ou moins forte ;
- soit une évaluation positive ;
- soit une évaluation négative.

Exemple 1:

- **Première réunion sans Bouteflika** ----- (17.09.2013).

Bouteflika ne peut en aucun cas se rendre à El –Mouradia pour présider une réunion, et surtout, faire face à une quarantaine de personne. Il préfère donc pour le moment "*sévir*" à partir de sa résidence privée. Ici le titre annonce une certitude forte par le privatif "*sans*".

Exemple 2:

- **Le tramway au ralenti** ----- (05.09.2013).

Ici, il s'agit d'une évaluation négative par l'emploi de la locution adverbiale "*au ralenti*" qui veut dire, en diminuant la vitesse et avec un régime lent. Cela est dû essentiellement à la grève des conducteurs, seulement quatre rames roulent sur les douze habituellement existantes.

Exemple 3:

- **Les relais de Bouteflika réactives** ----- (04.08.2013).

De même dans ce titre à la une et en gras, consolidés par les photos en gros plan des trois têtes connues, primo, celle de son frère Saïd Bouteflika, secundo, au milieu, celle de Saidani et l'extrême droite celle de Belayat.

L'évaluation est jugée négative dans ce titre à la une par l'emploi du nom masculin pluriel "*les relais*", un mot qui signifie: "*chiens de chasse à course qui remplacent ceux qui sont fatigués*" Cela évoque une course de relais qui signifie aussi "*une épreuve de course ou des équipes se relaient à certaines distances*".<sup>7</sup>

La question qui s'impose, est ce que le mot "*relais*" dans ce titre est doté d'une première signification qu'on vient de donner "*chien de chasse*", ou bien celle du verbe "*relayer*" qui est un verbe transitif et qui signifie prendre le relais de/ou "*retransmettre une émission de radio ou de télé par un émetteur principal, qui est un dispositif destiné à retransmettre en amplifiant les signaux radioélectriques reçus*"<sup>8</sup>.

#### Exemple 4:

##### ○ **Khalil-Bejaoui : L'étau se resserre** ----- (07.08.2013).

La justice italienne avance sur le dossier Sonatrach , c'est de nouvelles révélations dans l'affaire Saipem –Sonatrach . Les aveux de l'ancien directeur des opérations de ladite entreprise enfoncent un peu plus Chakib Khelil, et que l'argent lui a été directement donné. Ici c'est une évaluation positive pour ce public, par l'emploi de deux mots de grosses pointures.

- Primo, "*étau*" qui est un instrument muni de mâchoires qui fixe en le servant un objet que l'on veut travailler. Ici, il ne s'agit pas d'objet, mais d'un homme qui avait son poids dans l'Etat algérien, c'est l'ex-ministre de l'énergie.
- Secundo, "*se réserver*", qui est un verbe pronominal et qui signifie "*devenir plus étroit, plus dense*". Car l'étau est serré d'avantage que les deux mâchoires commencent à se rapprocher de plus en plus.

Deux célèbres noms liés par un trait d'union (*Khelil–Bejaoui*) : Syntaxiquement, ce trait d'union fait la liaison entre deux graphèmes pour avoir un seul mot. Sémantiquement cette union est expliquée par une entente entre deux individus, associés, regroupés en collectivité, c'est une union d'un duo. Selon les

<sup>7</sup> LEXIBOOK, (2005) : « *Dictionnaire électronique de français* ».

<sup>8</sup> Ibid.

éléments de l'enquête révélés par le quotidien Italien, l'ex-ministre de l'énergie était surnommé " *le vieux*" tandis que " *Bejaoui* " était connu sous le nom du " *jeune* ", c'est une entente harmonieuse entre deux âges distincts.

### 3.1. Les procédés de modalisation

Parmi les procédés de modalisation, on peut employer dans les titres surtout:

#### 3.1.1. Un vocabulaire péjoratif

Quant au vocabulaire péjoratif, il comporte une idée de mal qui déprécie la personne ou la chose désignée, en diminuant sa valeur marchande par exemple. Déprécier, c'est ne pas apprécier à sa juste valeur en la déconsidérant afin de faire perdre de sa vraie valeur en émettant à son propre sujet des jugements défavorables.

Exemple:

○ **Hadj 2013 :**

**La saison de toutes les déceptions** ----- (05.08.2013).

L'expression soulignée contient deux mots qui sont à souligner ici dans ce titre à la une, toujours dans le journal "*Le Soir d'Algérie*" sont: *Toutes* et *Déceptions*. *Toutes*: adj. qui signifie « *l'ensemble de...* », « *A chaque période donnée* », « *n'importe quel, quiconque* », « *extrêmement, complètement* », « *la totalité, l'ensemble..* ». Toutes ces définitions excluent toute exception, c'est-à-dire, elles sont pour l'inclusion et la conception de tous genres de déceptions avec toutes ses confusions, ce qui révèle un désespoir sur tous les plans, pour causes de :

- Primo, la réduction des quotas des hadjis, une baisse de 20%, c'est-à-dire sur 36.000 personnes tirées au sort, seules 27800 auront droit cette année.
- Secundo, exclusion des plus jeunes candidats par la commission nationale du hadj.
- Tertio, la propagation du coronavirus, dit syndrome respiratoire du Moyen – Orient, Selon l'OMS, 66 cas ont été détectés aux lieux Saints dont 38 décès.

Enfin, un hadj plus cher pour les Algériens cette saison 2013. Plus cher que les années précédentes, avec une hausse de prix inévitable. En résumé, le mot « *déception* » est dit péjoratif, parce qu'il est venu lui-même décevoir les hadjis algériens. C'est un concept qui contient une idée dépréciative de la chose désignée (le hadj 2013), en diminuant les quotas et ses valeurs spirituelles.

### 3.1.2. Un vocabulaire mélioratif

C'est un vocabulaire qui présente ce dont on parle d'une façon favorable, c'est-à-dire qui présente des conditions adéquates pour se développer et s'accomplir. Ce vocabulaire mélioratif montre de bonnes dispositions à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose.

On emploie un vocabulaire mélioratif (ou appréciatif, laudatif) pour exprimer un point de vue positif, valorisant ; qui peut contenir des louanges, ou on trouve des paroles qui manifestent l'estime que l'on porte à quelqu'un. Bref, c'est un éloge, par lequel on émet un jugement favorable à son sujet.

#### Exemple

##### ○ **Un président ambitieux** ----- (01.10.2013).

Le mot qu'il faut souligner dans ce titre à la une dans "*Le soir d'Algérie*" est sans doute "*ambitieux*", ce qui signifie que, BOUTEFLIKA à encore et pour toujours de l'ambition au siège d'El-Mouradia, puis qu'il envisage d'organiser des échéances dans les prochains mois, et ce, après plusieurs mois de silence, malgré son état de santé critique, basculé par les délais. Le président, même en chamboulant en quelque sorte le protocole, il a fait son déplacement jusqu'à El-Mouradia et satisfaire à l'obligation institutionnelle de réunir et présider le conseil des ministres.

Or, le mot "*ambitieux*" est venu dans ce titre contrarier l'opinion qui est faite par quelques partis de l'opposition, même si cette apparition paraît "*plus que forcée*" estimera Djilali Sofiane.

"*Ambitieux*" connote que le président de la république détient toujours un désir de réussite politique surtout, un désir ardent et incandescent. Cela exprime, que notre président est passionné par un quatrième mandat affiché ouvertement dans le dernier paragraphe du communiqué du conseil du ministre, "*notre ambition est grande, mais elle est à la mesure de l'Algérie et des aspirations de ses enfants.*" (*Le soir d'Algérie*, du 01.10.2013, page 5).

Enfin un président ambitieux, même s'il n'arrive pas à se lever de sa chaise, c'est tout le problème de l'Algérie, a affirmé la caricature du journal à la page 2.

a- Des phrases exclamatives pour la traduire des sentiments forts, une émotion vive.

Exemples :

- **Bonsoir tristesse!** ----- (22.05.2013) ;
- **Patriotes francophones !** ----- (08.04.2013) ;
- **Bonnes vacances !** ----- (26.06.2013) ;
- **Vive l'arabisation !** ----- (20.02.2012) ;
- **Ciel, mon dinar !** ----- (09.04.2013).

C'est un ensemble de titres extraits du journal quotidien francophone "*Le Soir d'Algérie*", spécialement la rubrique quotidienne toujours à la une "*Le Bonjour du Soir*", l'exclamation est utilisée par le locuteur pour interpréter des sentiments ou une émotion. L'interlocuteur est alors invité à partager ce sentiment ou cette émotion. Le titre exclamatif est souvent introduit par un adverbe (*comme ! que!*) ou un déterminant exclamatif (*quel!*).

Le type exclamatif peut se combiner avec chacun des autres types de phrases, interrogative, déclaratif ou injonctif.

Ces exclamations citées en cinq exemples, ne sont pas employées pour poser des questions implicites, néanmoins, elles l'y sont pour exprimer l'étonnement qu'éprouve le journaliste de cet article (Maâmar FARAH) devant cet ensemble de phénomènes ou de choses désignés (tristesse, francophonie, vacances, l'arabisation et

le dinar). Ces phrases exclamatives sont marquées par le point d'exclamation sur le plan de l'écrit et par l'intonation descendante et allongée surtout sur le plan de l'oral.

**b-** Les auxiliaires modaux pour évoquer la probabilité ou la nécessité

On appelle auxiliaire de mode les modaux comme devoir, pouvoir et falloir suivis de l'infinitif pour évoquer la probabilité ou la nécessité. Probable, c'est celui qui a des chances sérieuses de se produire, sans certitude absolue, c'est à dire vraisemblable.

**c-** Le conditionnel pour exprimer l'incertitude, ce mode est personnel, il exprime une action incertaine, soumise à une condition, c'est, en quelque sorte, le mode de l'imaginaire et de l'hypothèse.

**d-** Les verbes de sentiments ou d'opinion comme craindre, penser, estimer, croire, etc.

Nous pouvons aussi rajouter : les structures syntaxiques (verbe - sujet...), décalage énonciatif de divers ordres (ironie, discours rapporté...) signaux typographiques (guillemets)...

Comme nous pouvons aussi faire aussi appel aux : aspects verbaux : accompli, non accompli, mais aussi « *Certaines transformations libres : négation, passif facultatif, nominalisation : une négation implique toujours l'existence ou la présence qui est niée ; le passif permet de supprimer l'agent ; la nominalisation neutralise les valeurs temporelles et modales* »<sup>9</sup>.

Néanmoins, cette classification est très aléatoire et nous allons nous baser dans notre travail sur le découpage fait par C.K. Orecchioni, qui englobe une grande partie de ces éléments dans la classe des modalisateurs, et qui reclasse les autres catégories tel que : décalage énonciatif ou signaux typographique sous d'autres titres (dans un journal, ces éléments conditionnent la lecture, en donnant un aspect d'oralité au texte. La typographie et la mise en page d'un article en déterminent de ce fait, la réception et l'interprétation. Par conséquent, la manipulation de ces éléments peut renseigner sur

---

<sup>9</sup> C. ABASTADO : Op., cit, p. 125.

les prises de position et les mises à distance qu'effectue l'énonciateur vis-à-vis de son discours.).

#### 4. Les adjectifs

C'est un mot adjoind directement ou indirectement au substantif avec lequel il s'accorde, et qui le qualifie ou le détermine. Cette catégorie de modalisateurs est l'une des plus édifiantes ; instructive et constructive, en ce qui concerne la rétention et l'accumulation des mots en charge subjective.

Par elle, entre autre, l'énonciateur dévoile, en plus du sens littéral « *la place d'où l'on énonce* »<sup>10</sup> et surtout à signifier, « *la place d'où l'on énonce surtout pas* »<sup>11</sup>. Par leur biais, l'énonciateur peut porter des appréciations, « *des jugements de valeur, il les situe par rapport à des catégories d'opposition comme bien /mal, mélioratif/ péjoratif...* »<sup>12</sup>.

Cette catégorie complexe, renferme un large panel d'adjectif qui implique selon un axe graduel, un très grand nombre de qualificatifs ; auquel D. Maingueneau associe « *Les unités lexicales qui lui sont liées dérivationnellement* »<sup>13</sup>. Disposés selon le degré de leur charge subjective.

**Objectif.....Célibataire.....Jeune**

**Subjectif.....Petit.....Bon<sup>14</sup>**

Dans notre travail, nous avons basé notre classification sur le découpage développé par C.K Orecchioni, et qu'elle représente comme suit<sup>15</sup>:

<sup>10</sup> D. MAIGUENEAU, (1991): « *L'analyse du discours* ». Ed, Hachette, p.33.

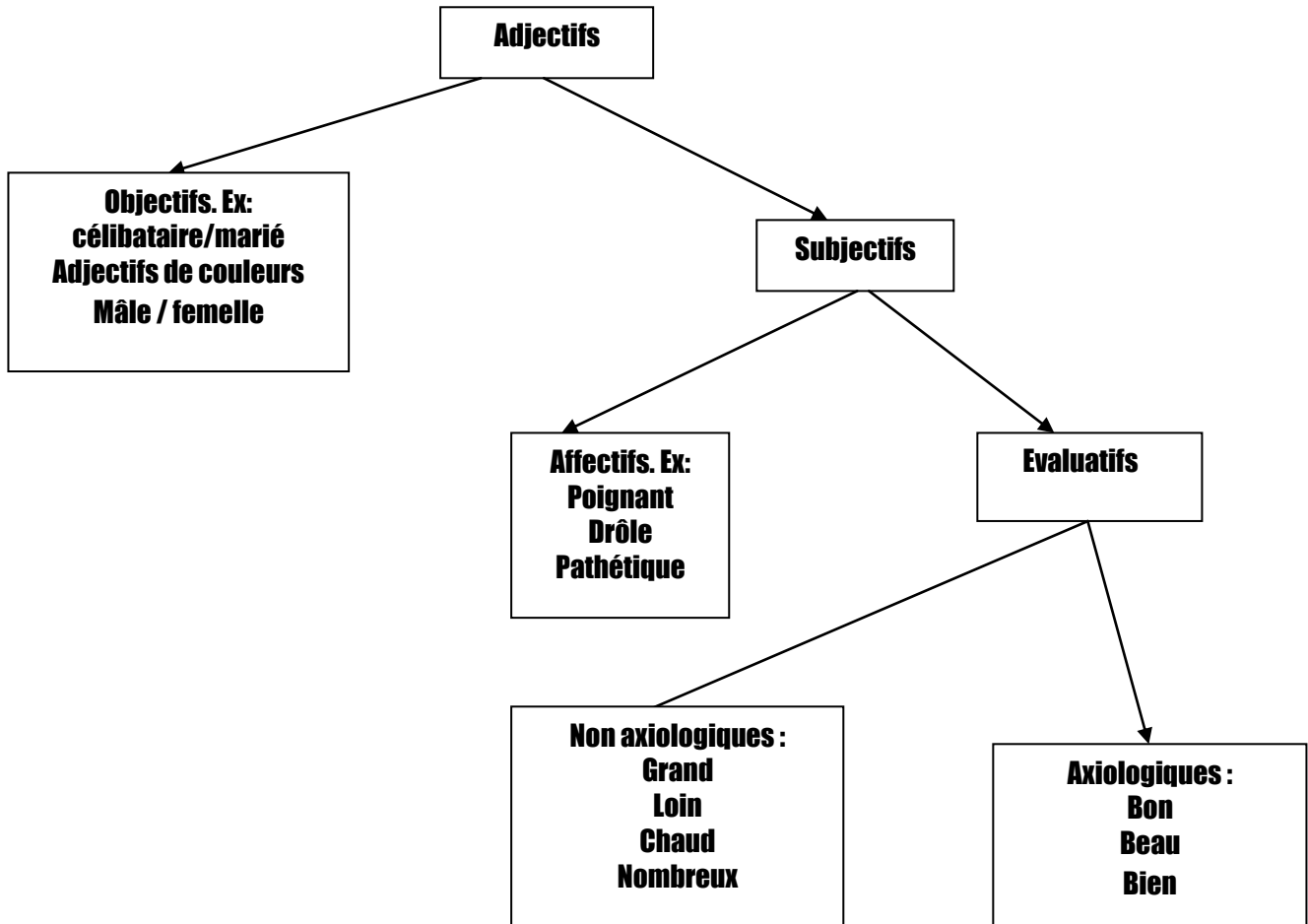
<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> Ibidem., p. 11.

<sup>13</sup> Ibidem., p. 120.

<sup>14</sup> L'axe graduel de la charge subjective des adjectives selon : C.K ORECCHIONI: « *L'énonciation* », Ed. Armand Colin .1999, p. 81.

<sup>15</sup> Classement des adjectifs selon : C. K. ORECCHIONI : Op., cit, p. 94.



La précision du découpage est très importante, comme le dit C. K Orecchioni, il est primordial de: «*Prendre conscience du fait que l'axe d'opposition objectif /subjectif n'est pas dichotomique, mais graduel* »<sup>16</sup>. Cette précision s'ajoute à un autre postulat qui atteste que les «*Unités lexicales sont en elles-mêmes (en langue) chargées d'une dose plus ou moins forte de subjectivité* »<sup>17</sup>.

Par conséquent, tout titre produit par le journal " *Le Soir d'Algérie*" est foncièrement subjectif. Les mots sont de ce fait des interprétations, des expressions qui reflètent des points de vue et qui remettent en cause le penchant, idéologique, philosophique, psychosocial du journaliste qui confectionne ces titres

Les titres, par ce biais, ne servent souvent pas à transcrire " *la réalité*", mais ils forment une sorte d'interprétation d'un point de vue. Dans ce sens, un titre est un lieu

<sup>16</sup> C. K. ORECCHIONI: Op., cit, p. 81.

<sup>17</sup> Ibid.

où s'exposent implicitement ou explicitement, les jugements, conscients ou inconscients d'un journaliste ou d'une équipe journalistique. En somme; en usant des titres, l'énonciateur (le journaliste) proclame : «*Le monde est une représentation* »<sup>18</sup>.

#### 4.1. Les adjectifs objectifs

Ce type d'adjectif est décrit par C.K Orecchioni comme s'efforçant « *de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel* »<sup>19</sup>. Selon elle, ce genre fait partie de la construction du discours, dont sa forme dénotée est dotée de « *Contours relativement stables* »<sup>20</sup> ; c'est-à-dire qu'ils ne donnent pas à voir ou à sentir des jugements marqués par une distanciation flagrante du moi du journaliste, en exhibant une « *Neutralité de surface* »<sup>21</sup>.

Selon D. Maingueneau, ces adjectifs sont : « *Définissables indépendamment de toute énonciation particulière et permettent de délimiter des classes* »<sup>22</sup>. Par conséquent, le récepteur n'a pas besoin de : « *Nécessairement de prendre en considération la personne qui l'exprime ni les circonstances dans lesquelles elle s'exprime (...) afin de les interpréter* »<sup>23</sup>.

La situation d'énonciation correspond aux circonstances de temps (moment de l'énonciation) et de lieu (lieu d'énonciation) dans lesquelles est produit l'énoncé. Elle varie, en particulier, selon l'identité du locuteur et celle de l'interlocuteur. En revanche, dans un emploi pareil, le moment de l'écriture est éloigné des événements racontés, c'est-à-dire, l'énoncé n'est pas ancré dans la situation d'énonciation il est coupé d'elle de manière presque radicale.

---

<sup>18</sup> P. BOURDIEU: Op., cit, p. 101.

<sup>19</sup> C. K. ORECCHIONI, (1999): Op., cit, p. 80.

<sup>20</sup> Ibid.

<sup>21</sup> G.E.SARFATI: Op., cit, p. 47.

<sup>22</sup> D. MAINGUENEAU, (1993) : « *Elément de linguistique pour le texte littéraire* », Ed. Dumond, Paris, p. 123.

<sup>23</sup> C. K. ORECCHIONI: Op., cit, p. 166.

Dans le discours journalistique, le titre objectif est, non seulement, prisé mais revendiqué par les journalistes ; d'ailleurs nous pouvons retrouver facilement les marques d'objectivité, traditionnellement jugées comme objectives dans notre corpus (les titres à la une du journal quotidien d'expression française "*Le Soir d'Algérie*"). Pour plus de clarté, nous avons répertorié quelques exemples de titres et que nous avons classé selon la grille de C.K Orecchioni, dans la liste suivante:

#### 4.1.1. Type d'adjectif

##### 4.1.1.1 Adjectifs dénotant un état ou une appréciation particulière

Exemples :

- **Le décret présidentiel, l'ultime arme de Bouteflika**----- (13.09.2013) ;
- **Lakhdaria :**
  - **Arrestation d'un dangereux terroriste** ----- (03.07.2013) ;
- **L'énigmatique annulation du conseil des ministres** ----- (26.09.2013) ;
- **Sortie du système éducatif « monolithique »** ----- (26.09.2013) ;
- **Bac:**
  - **Résultats catastrophiques** ----- (03.07.2013) ;
- **Belkhadem, l'invité surprise**----- (06.08.2013) ;
- **Accident de la route :**
  - **Un jeudi meurtrier à Ain-Defla** (17-18.09.2010) ;
- **Communication officielle:**
  - **Le grand cafouillage** ----- (18.09.2013) ;
- **Situation difficile dans les hôpitaux** ----- (20.03.2013) ;
- **Première réunion sans BOUTEFLIKA** ----- (17.09.2013) ;
- **Boudiaf, il y'a 21 ans, l'espoir assassiné** ----- (28-29.06.2013) ;
- **L'impossible équation** ----- (23.09.2013) ;
- **Un improbable scénario**----- (03.06.2013) ;
- **Une autre tripartite en décembre** ----- (24.09.2013) ;
- **Importante découverte de pétrole près de Bechar** ----- (25.10.2011) ;

- **Deux gardes forestiers tués et deux autres blessés dans l'explosion d'une bombe**----- (24.07. 2013) ;
- **Situation difficile dans les hôpitaux** ----- (20.03.2013) ;
- **Bouira:**  
**Un terroriste abattu** ----- (30.09.2013) ;
- **Situation politique :**  
**Le constat alarmant du FFS** ----- (17-18.09.2013) ;
- **MOSTAGHANEM:**  
**17 Harraga portés disparus** ----- (29.09.2013).

#### 4.1.1.2. Adjectifs dénotant une appartenance ethnique ou religieuse

Exemples :

- **La Tunisie vit au rythme de la lutte antiterroriste** ----- (05.08.2013) ;
- **Mohamed VI a été plus royaliste que le roi** ----- (06.08 2013) ;
- **Le printemps arabe :**  
**Une révolution contestée** ----- (05.05.2013) ;
- **Israël s'associe au printemps arabe** ----- (06.05. 2013) ;
- **Le FFS s'est doté d'une présidence collégiale** ----- (26.05.2013) ;
- **Les "frères" algériens se dévoilent**----- (29.07.2013) ;
- **Péril islamiste sur la Tunisie**----- (25.10.2011) ;
- **Un ressortissant Chinois brièvement kidnappé** ----- (28.02.2012) ;
- **Égypte :**  
**La fin du mythe islamiste**----- (01.07.2013) ;
- **Tunisie :**  
**La contagion égyptienne ?** ----- (05-06.07.2013) ;
- **Satellite algériens et composants israéliens** ----- (05.06.2013) ;
- **L'emprise des télécommandes Wahabistes** ----- (05.08.2013) ;
- **Révolutions arabes : Enfin dans le vif du sujet**----- (08.07.2013).

### 4.1.1.3. Adjectifs relevant l'appartenance ou trait géographique

Exemples :

- **Les abonnés algériens brouillés** ----- (24.07.2013) ;
- **« Le phosphate algérien est bradé »** ----- (20.06.2013) ;
- **Murci chasse les 11 violeurs de gamins marocains** ----- (07.08.2013) ;
- **Satellites algériens et composant israéliens**----- (05.06.2013) ;
- **Un ressortissant chinois brièvement kidnappé** ----- (28.02.2012) ;
- **Les familles des réfugiés syriens fuient les lieux** ----- (02.08.2012) ;
- **Deux millions d'Algériens menacés de pénurie** ----- (02.08.2012).

### 4.1.1.4. Les Adjectifs numériques

Exemples :

- **Le groupe des 14 dénonce l'arbitraire** ----- (02.10.2013) ;
- **La face cachée de l'article 88**----- (30.05.2013) ;
- **Deux importants chefs d'Aqmi éliminés** ----- (21.07. 2013) ;
- **Treize constructeurs étrangers en course**----- (26-27.07.2013) ;
- **Deux millions d'Algériens menacés de pénurie**----- (02.08.2012) ;
- **Bejaïa :**
  - **4 décès dans une noyade à Tichy** ----- (01.07.2013) ;
- **Sonatrach empoche 50 millions de dollars de dividendes** (28.02.2012) ;
- **28 clubs décident de boycotter la compétition**----- (17-18.09.2010) ;
- **Sept étrangers enlevés mercredi au Niger** ----- (17-18.09. 2010) ;
- **Il y a dix ans, la terre tremblait à Boumerdès** ----- (21.05.2013) ;
- **Bouïra:**
  - **sept terroristes abattus**----- (08.07.2013) ;
- **Bordj-Menaïl :**
  - **Quatre morts dans l'attentat contre un bus** ----- (20.02.2012) ;

- **Bouteflika:**  
**pas de deuxième lecture** ----- (01.12.2011) ;
- **FLN :**  
**3 Hommes pour un fauteuil** ----- (07.03.2013) ;

#### 4.1.1.5. Les adjectifs de couleurs et de justice

Exemples :

- **Les robes noires en grève à partir d'aujourd'hui** ----- (25.10.2011) ;
- **Les pieds noirs et les pieds nickelés !** ----- (30.05.2013) ;
- **Sellal trace ses lignes rouges** ----- (12-13.04.2013) ;
- **Obsèques "rouges" pour Hugo Chavez** ----- (08-09.03.2013).

Après avoir élaboré cette liste, nous pouvons apporter un commentaire particulier dans ce sens, en ce qui concerne : les adjectifs de couleurs dans « *Le soir d'Algérie* », en effet, même si ces adjectifs font partie de la catégorie des objectifs, ils donnent, dans notre corpus une coloration très particulière aux événements décrits, car ils expriment un point de vue et apportent une appréciation connotée, au-delà de toutes les définitions dictionnaires, or en dépassant le périmètre sémantique de la signification dans son état premier.

Par conséquent, même si ces adjectifs, font traditionnellement partie des adjectifs objectifs, ils peuvent endosser, prendre la responsabilité comme dans ces exemples, une autre signification subjective et appréciative sur les informations.

#### 4.2. Les adjectifs subjectifs

Cette catégorie, étroitement liée aux jugements de valeur et aux jugements appréciatifs, se subdivise en deux grandes catégories:

**a-** Les adjectifs affectifs, qui concernent les affects, les sensations, les émotions, les sentiments et les états affectifs provoqués par des impressions.

**b-** Les adjectifs évaluatifs : ils concernent les appréciations et les jugements de valeur, qui déterminent ces valeurs d'une manière approximative.

La présence de ces deux catégories révèle les sentiments, les valeurs ou l'opinion de l'auteur, c'est-à-dire qu'ils montrent l'effet des événements sur les locuteurs. A l'inverse des adjectifs objectifs, les adjectifs subjectifs se caractérisent par des contours flous qui manquent de clarté, de précision et de netteté.

En effet, ils sont porteurs d'une charge (cette charge subjective, naît « *en prenant appui sur ses compétences culturelle et idéologique, un certain "saut interprétatif" »*<sup>24</sup>. Plus ou moins marquée de subjectivité qui implique l'énonciateur dans son discours ; ne pouvant en aucun cas se distancier et prendre de la longueur entre ce qu'il dit ou ce qu'il écrit par le fait d'éliminer tout écart et toute différence entre ces deux moments, l'énonciateur ne peut guère garder ses distances , ni rester dans la réserve sans s'engager vis-à-vis de son discours .

De plus ces adjectifs sont dépendants du contexte et de la situation d'énonciation, ils ne se font pas isolément du contexte de production. Un adjectif subjectif ne décide pas de soi-même par contre, il est soumis au facteur spatio-temporel de réalisation.

D'ailleurs, D. Maingueneau déclare dans ce sens que : « *les adjectifs ne s'interprètent qu'à l'intérieur de l'énonciation singulière dans laquelle ils figurent* ».<sup>25</sup>

Exemple :

- **L'assourdissant silence de Baba-Ahmed** ----- (22.10.2013).

L'adjectif dans ce titre à la une dans "*Le soir d'Algérie*" est placé avant le nom « *silence* » (antéposé). Ce placement peut affecter au sens ; au lieu de dire « *le silence assourdissant* », on postposant l'adjectif et en attirant l'attention des lecteurs sur le nom, l'inverse s'est produit. Cela explique que ce silence du ministre de l'éducation nationale est rendu sourd en un laps de temps, puisqu'il est fatigué par le bruit causé

<sup>24</sup> C. K. ORECCHIONNI, (1999): Op., cit, p. 107.

<sup>25</sup> D. MAIGUENEAU, (1993): Op., cit, p. 123.

par les enseignants (CNAPEST) et face au pourrissement dans le secteur de l'éducation. Ce titre est une copie presque parfaite de celui du 15 septembre 2013 à la une toujours du même journal "*l'assourdissant silence du FFS* " consolidé par la photo en gros plan du leader du parti « *Hocine Ait-Ahmed* ».

#### 4.2.1. Les adjectif affectifs

Cette catégorie englobe tous les adjectifs impliquant « *en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent* »<sup>26</sup>. Une réaction émotionnelle, une impression, ou un engagement affectif de la part de l'énonciateur ; par exemple de la pitié, de la sympathie, de la colère, de l'indignation, du mécontentement, de l'inclination ou de la souffrance.

A ce propos, C. Kerbrat Orecchioni déclare que « *les adjectifs affectifs énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet* »<sup>27</sup>.

##### Exemples :

- **Un bijoutier assassiné et son magasin vidé à Béchar** ----- (06.09.2010) ;
- **Le 29 juin 1992, l'Algérie perdait Boudiaf**  
**Il y a 21 ans l'espoir ssassiné** ----- (28-29.06.2013) ;
- **Bac:**  
**Résultats catastrophiques** ----- (03.07.2013) ;
- **Bouteflika en longue maladie** ----- (21.05.2013) ;
- **La petite Nadia tué par une voisine** ----- (29.07.2013) ;
- **Ziari:**  
**« La santé va mal, très mal»** ----- (08.07.2013) ;
- **L'étonnante annonce de Djoudi (ministre des finances)** ----- (29.10.2013) ;
- **Un jeudi meurtrier à Ain Defla** ----- (17-18.09.2010).

<sup>26</sup> D. MAIGUENEAU, (1993): Op., cit, p. 122.

<sup>27</sup> C. K. ORECCHIONI, (1999): Op., cit, p. 95.

Par l'emploi de ce vocabulaire , ou cet ensemble varié d'adjectifs, l'énonciateur cherche à susciter les mêmes émotions ou sentiments qu'ils ressent , chez celui qui le lit ou l'écoute ; et cela dans un but bien précis , résumé par C.K. Orecchioni comme tel « (...) *en affectivant ainsi le récit , l'émetteur espère que la répulsion , l'enthousiasme ou l'apitoiement qu'il manifeste atteindront par ricochet le récepteur , et favoriseront son adhésion à l'interprétation qu'il propose des faits* »<sup>28</sup>.

Malgré le désir , même implicite d'objectivité , émis et proclamé par notre quotidien " *Le soir d'Algérie* " , nous avons rencontré dans notre corpus , un assez grand nombre d'adjectifs de ce type , dans les exemples cités ci-dessus , les adjectifs utilisés touchent aux thèmes généraux de la terreur ( *assassiné*), ( *tué* ),( *meurtrier* ) , de la peur ( *vidé* ), de l'incertitude ( *longue*) de la stupeur et de l'indignation ( *catastrophiques*), ( *étonnante* ) , ( *mal*), etc. Leur charge affective est très puissante, et elle dénote de l'extrême violence et du désarroi ressenti lors du déroulement de ces événements.

L'usage de ces adjectifs accentue l'image dramatique que veulent apporter les journalistes aux lecteurs, et cela même si ces adjectifs sont attribués, quelques fois, au discours de personnes qui ne font pas forcément partie des lecteurs profanes de ce quotidien. Cette accentuation est accompagnée d'un bon nombre de signaux typographiques , dont la charge affective est connue par les lecteurs car faisant partie de la connaissance encyclopédique nous pouvons donner quelques exemples des titres du journal "*Le soir d'Algérie*".

Exemple :

- **Situation inquiétante à la BEA**  
**Suite au recouvrement des crédits**  
**Accordés à la clientèle privée**  
----- (13.10.2013) -----

---

<sup>28</sup> C. K. ORECHIONI, (1999): Op., cit, p. 140.

Ce titre à la particularité de figurer sous une forme étagée de plusieurs lignes posées en pavé sur le côté gauche d'une photo de la banque extérieur d'Algérie et en couleur plus ou moins sombre, puisque la situation au sein de la BEA est inquiétante. Les voyants au sein de cette banque sont au rouge, suite aux rapports d'inspection qui font ressortir une situation grave des crédits accordés à la clientèle privée.

Exemple :

○ **La liste « secrète » d'Amar Saâdani** ----- (23.10.2013)

C'est un « *titre d'enquête* » qui a été doublement marqué. En effet, l'adjectif "*secrète*" est mis entre guillemets, ce marquage spécifique indique dans la plupart des cas l'appartenance de l'énoncé à un locuteur externe, ce qui n'est pas le cas dans ce titre qui cite explicitement que « *Amar Saâdani* » le nouveau secrétaire général du front de libération nationale. Or, c'est un titre aux allures de commentaire, qui est le produit exclusif du journaliste, qui par ce marquage a voulu laisser penser ses lecteurs qu'il a fouillé ce document secret (la liste des nouveaux membres du bureau politique). Cette révélation "*secrète*" est le fruit d'une recherche que le journaliste a menée dans les bas fonds des dossiers du FLN, auquel cet accès n'est pas habituellement à la portée de tout le monde. Par cette typographie marquant l'adjectif "*secrète*", le journaliste a voulu attirer et fixer son chaland et client fidèle qui passe.

Exemple :

○ **Les députés dénoncent  
la gestion opaque  
du fonds de régulation**

----- (31.10.2013) -----

Sous sa forme étagée en trois lignes, superposées sur la photo de l'APN de l'intérieur, cette présentation dans le titrage à la "une" estampille une empreinte spéciale dans un pays comme le nôtre, et qui atteste l'authenticité de cette transposition de la réalité de la non-transparence du fonds de régulation des recettes (FRR). Cette

surenchère dans le titrage donne au lecteur impression qu'il va être initié, et introduit dans une sphère où l'information rare et précieuse est mise à sa disposition.

Exemple :

○ **Lakhdaria:**

**Arrestation d'un dangereux terroriste** ----- (03.07.2013).

Titre posé au deux lignes, squattant presque toute la longueur de la page. Sous sa forme haute et centrée, il attire le regard en un clin d'œil, car il est écrit en caractère gras ; marquée par les deux points (:) qui expriment ici le lieu de l'arrestation et de la personne arrêtée, présentant aussi le titre comme apparent.

Exemple :

○ **accidents de la route**

**« Un jeudi meurtrier à Ain Defla »** ----- (17-18.09.2010).

Ce titre sous forme de constat : " *jeudi dernier, les routes de la wilaya de Ain Defla ont été particulièrement meurtrières avec deux accidents qui ont fait 4 morts et 6 blessés* «, il se présente sous une forme d'un titre posé au-dessus d'un bloc de texte compacte écrit en gras et posé dans le coin droit de la page une du journal "*Le soir d'Algérie*". Le titre est écrit en gras, précédé d'un surtitre souligné "*accidents de la route*" et mis entre guillemets, ce qui démontre que c'est le journaliste qui offre son point de vue et son opinion au lecteur et qui l'accentue par ces marques d'écritures.

En marge de ces remarques, nous pouvons ajouter une autre observation concernant les points d'interrogation, de suspension et d'exclamation exploités dans la une du journal autour desquels se déroule notre quête dans les unes du quotidien algérien d'expression française "*Le soir d'Algérie*". En effet, ces outils typographiques peuvent être des facteurs de transmission d'éléments affectifs aux lecteurs. Nous pouvons prendre à titre d'exemple les cas suivants :

○ **Ziari: « La santé va mal, très mal »** ----- (08.07.2013).

Ce titre paru à la une le 08 juillet 2013 , en gras et en jaune, est très particulier , car en plus d'être chargé émotionnellement , du fait de l'utilisation des deux points et des guillemets qui montrent que ce ne sont pas les propos du journaliste où ce dernier essaie de donner une vie et de l'émotion particulière à son titre, et ce en attirant l'attention des lecteurs , du fait que ce sont les propos du premier responsable du secteur de la santé . Monsieur Ziari, le ministre de la santé publique qui le dit de manière franche solennelle et sentencieuse.

Ce titre donc , est doublement chargé , car d'une part , il fait appel à des procédés typographiques particuliers , ceux du style directe , les deux points et les guillemets, et d'autre part , il fait renaître une image scandaleuse de l'an 2013 ; une image qui provoque la honte , l'immoral et la révolte et qui touche la représentation collective d'un secteur très sensible dans une Algérie présumée moderne et riche, une image psychique, gravée dans la mémoire du citoyen algérien et faisant partie intégrante de la thématique de l'horreur.

### Exemple :

#### o **Les Algériens sont-ils ingrats ?** ----- (06.09.2010)

Dans ce titre, qui possède une marque typographique intéressante, car il y a usage du point d'interrogation, mais cet usage est particulier puisque le journaliste, même s'il n'apparaît pas clairement, il reprend les paroles du coach National Rabah Saâdane, suite à son départ de la barre technique de l'équipe nationale et continue son discours.

Ce titre donc, est en rhétorique une figure passive qui consiste à adresser des questions sur des énoncés passifs, à l'auditoire ou à un adversaire, ces questions qui n'appellent pas de réponses et qui sont utilisées comme un mode de présentation les plus frappante, car il prend une forme de devinette, lancée au lecteur, avec un léger suspense. Or le journaliste ne s'attend pas à une réponse de la part de ses lecteurs.

Par conséquent, nous pouvons dire que grâce à ces marques, le journaliste interpelle le lecteur, et suscite son intérêt et sa curiosité, mais aussi, il insiste sur la réponse de cette devinette (*sont-ils ingrats ?*). Ce procédé a pour but de créer et de générer en produisant un sentiment d'étonnement chez les lecteurs, et suite à sa qualification en coupe du monde de l'EN après 24 ans d'absence, dont la dernière datait de 1986 au Mexique, et c'était lui-même son artisan et chef d'orchestre. Aujourd'hui les algériens vis-à-vis de Saâdane, paroles interprétées par le journaliste, ne manifestent aucune reconnaissance pour le bien qu'a fait cet homme. D'une autre manière, cette terre algérienne est-elle ingrate puisqu'elle ne récompense pas ses enfants des efforts qu'ils ont déployé à son égard, ce qu'il l'a dépourvue de grâce et de charme.

Exemple :

○ **Brahimi et Yebda  
rassurent...**

----- (10.11.2013) -----

Dans cet exemple, le titre proposé par les journalistes de la rubrique sportive dans "*Le soir d'Algérie*", à quelques jours du rendez-vous face au Burkina Faso, ou les deux joueurs Grenadins Brahimi et Yebda ont rejoint le stage des verts. Le journaliste de cette rubrique a utilisé les moyens typographiques pour mettre en avant ses informations, sous forme étagée, en deux lignes. Ce titre est centré, occupe le haut de la page une, avec un fond vert, puisqu'on parle des verts. Le journaliste a repris le commentaire d'un journaliste de la télévision espagnole, qui, à l'occasion du derby andalou, nos deux internationaux, cités en titre et qui ont fêté comme il se doit l'éclatante victoire contre Malaga (3 buts à 1).

Alors, ces deux joueurs ont rejoint le stage des verts avec un moral gonflé à bloc, ce phénomène de suspens est coupé par des points de suspensions. Le journaliste a pour but, en plus de celui de susciter l'intérêt de ses lecteurs, puisqu'il s'agit d'un dernier match barrage des éliminatoires de la coupe du monde qui se déroulera en 2014 au Brésil, surtout que l'écart n'est qu'un seul but. Le journaliste vise par cette coupure marquée par les points de suspension renvoyer ses lecteurs à l'article auquel

fait référence le titre à la page 13. Le fait marquant de ce titre c'est celui de la page une, ne manifeste pas identiquement à la page 13, là où on trouve :

○ **Brahimi, double passeur**

Ce titre est consolidé par une photo extraite du match qu'ont joué vendredi nos internationaux face à Malaga, avec une légende qui explique le grand rôle qu'a joué Brahimi dans ce match, fragmenté par l'intertitre suivant :

○ **Brahimi  
a été l'un des artisans  
du succès face à Malaga**

Il s'agit d'un intertitre à forme étagée occupant le milieu du bloc-texte, qui vient renforcer le titre et son image et empêcher le lecteur de fuir, en lui marquant cette pause, si ce dernier se fatigue, même si le texte n'est pas trop long, le journaliste l'a fragmenté en deux parties équitables, dont chacune comporte quatre paragraphes par cet intertitre, qui, à mon avis répond au suspens marqué par les points de suspension.

○ **Brahimi à nouveau décisif, Yebda stabilisateur**

Cette volonté de tronquer l'énoncé-titre par les points de suspension, est totalement subjective, de la part du journaliste (c'est lui l'énonciateur), qui veut mettre l'accent sur le degré de l'importance de ces deux joueurs, dans la situation finale se jouera à Blida. Le journaliste fait un rappel du titre et de l'importance des deux Grenadins dans l'intertitre par deux adjectifs qualificatifs, qui pèsent lourd chez le lecteur francophone (*décisif & stabilisateur*).

Ce travail de répercussions rejoint ce qu'on a confirmé dans les chapitres précédents dans la hiérarchisation des informations et de l'intervention par sélection montre bien que le travail de tri et de classement se permet de tous les éléments possibles, surtout typographiques pour mettre en avant une information, et lui donner

une signification et une collaboration émotionnelle particulière selon le but ciblé qu'on s'est fixé d'atteindre.

Cette remarque rejoint le commentaire fait par P. Charaudeau qui affirme à ce propos que : « *Le traitement, c'est la manière de faire, la façon dont l'informateur décide de rapporter langagièrement (et ironiquement si il a recours à l'image) les fait qu'il a sélectionnés, en fonction de la cible qu'il a prédéterminée, avec l'effet qu'il a choisi de donner. Autrement dit, il va de l'intelligibilité en soi, celle-ci dépend des choix, c'est qu'il dépend et qu'il laisse ; qu'il ment en évidence certain faits et en laisse d'autres dans l'ombre* »<sup>29</sup>.

#### **4.2.2. Les adjectifs évaluatifs**

D'abord partant de la définition suivante donnée par Larousse : « *On appelle méthode évaluative, la procédure par laquelle, on analyse le contenu, on soumet aux sujet des propositions dont ils ont à établir les termes, ou qu'ils ont à apprécier. Généralement, les jugements à porter sont réduits à des réponses par plus ou moins. Ainsi, on classe les sujets ou les groupes selon le degré qui est choisi le plus fréquemment* »<sup>30</sup>.

Cette catégorie des adjectifs évaluatifs renferme cet ensemble par lequel le journaliste cherche à faire partager ses valeurs et à faire admettre son point de vue par l'énonciateur ; implique un jugement de valeur émis par celui qui énonce. Ajouté à cela, ce genre d'adjectifs est lié à des contextes bien précis, ils sont d'ailleurs employés pour apporter, non pas « *une information classifiant sur le nom* »<sup>31</sup>, mais plutôt « *une appréciation déterminante à son sujet* »<sup>32</sup>.

---

<sup>29</sup> P. CHARAUDEAU, (1997): « *Le discours d'information médiatique, La construction du miroir social* », Ed. Nathan, p. 37.

<sup>30</sup> LAROUSSE, (2014) : « *Le dictionnaire Linguistique et des sciences du langage* ».

<sup>31</sup> D. MAIGUENEAU, (1993): Op., cit, p.125.

<sup>32</sup> Ibid.

A leurs sujets et L. Kerbrat Orrechioni déclare : « *les adjectifs évaluatifs sont tous subjectifs dans la mesure où ils reflètent certains particularités de la compétence culturelle et idéologique du sujet partant, mais ils sont à des degrés variables* »<sup>33</sup>.

Elle enchaîne en disant que ces degrés de variabilité changent d'une société à une autre, mais, ils sont stables au sein d'une même et unique communauté. Plus complexe que la catégorie précédente, elle se découpe à son tour, en deux grandes sous-catégories (voir le schéma du classement des adjectifs).

#### 4.2.2.1. Les adjectifs évaluatifs non analogiques

Ce genre est très spécifique car il comprend « *Tous les adjectifs qui, sans énoncer de jugements de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur (...) impliquant une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet* »<sup>34</sup>.

Cette évaluation se fait selon une norme relative. Cette norme n'a pas de valeur en soi, mais dépend d'autres facteurs car elle est posée par les locuteurs d'une société, par conséquent, elle n'est pas forcément la même d'une communauté linguistique à une autre, comme si elle est incomplète ou insuffisante, plutôt subjective, elle est une sorte de barème sur lequel les locuteurs jugeraient leurs jugements. A ce propos C. K. Orrechioni déclare : « *L'usage d'un adjectif évaluatif est relatif à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objet donnée* »<sup>35</sup>.

Dans notre corpus nous sommes retrouvés à ce type d'adjectif, et nous les avons répertoriés et classés comme suit :

- **Gros contrat d'armement en perspective** ----- (28.10.2013) ;
- **La liste « Secrète » d'Amar Saïdani** ----- (23.10.2013) ;
- **Benflis colle un zéro pointé à Bouteflika** ----- (25.03.2014) ;
- **« l'argent sale finance la compagnie électoral »** ----- (02.04.2014) ;
- **Confusion totale à Ghardaïa** ----- (17.03.2014) ;

<sup>33</sup> L. K. ORRECHIONI: Op., cit, p. 106.

<sup>34</sup> Ibid., p. 97.

<sup>35</sup> L. K. ORRECHIONI: Op., cit, p. 97.

- **Bataille serrée chez les avocats** ----- (23.03.2014) ;
- **Vaste mouvement au sein de la police** ----- (08.06.2014) ;
- **FLN :**
  - La grande pagaille !** ----- (25.06.2014) ;
- **Un « super magistrat » sur les traces de Chakib Khelil** ----- (12.12.2014) ;
- **Lourdes accusations contre le DRS** ----- (04.02.2014).

Les adjectifs sélectionnés ont été choisis en mesure de sens global des titres ainsi que les contextes dans lesquels ils ont été émis, qui, ajoute ou modifie le sens initial du dénoté.

Cette catégorie des adjectifs évaluatifs non axiologique a une charge objective qui laissent voir un descriptif, qui ne sont pas inhérents aux : objets, personnes, situations...etc. C'est-à-dire qu'ils ne font pas parti de leurs trait qualificatifs habituels ; mais ce sont des éléments ajoutés et attribués par l'énonciateur.

A cet effet, on peut reprendre quelques adjectifs suscités, et qui manquaient d'inhérence aux :

**a- Objets :**

- **Faouzi Rebaine à Bordj-Menaiel :**  
**« *L'argent sale finance la campagne électorale* »**

C'est un argent qui n'est pas propre, il est souillé, désagréable et fâcheux parce qu'il cause du déplaisir, sous toutes ses formes, cet argent ou cette richesse monétaire qu'elle représente est en train de financer la campagne électorale du président.

Le candidat aux élections présidentielles de 17 Avril 2014, Faouzi Rebaïne a animé un meeting populaire, et comme d'habitude, ce dernier a fustigé dans son discours le pouvoir qu'il accuse d'utiliser les noyaux de l'Etat pour imposer la reconduction de Bouteflika à la tête de l'Etat.

En guise de cette déclaration assez lourde de la part de Rebaine par l'emploi de l'adjectif « *sale* », le journaliste dégage toute responsabilité en mettant le titre même à la une, mis entre guillemets, précédé d'un sous-titre souligné et en rouge, plus les deux point du discours direct.

**b- Personnes :**

- Un « *super magistrat* » sur les traces de Chakib KHELIL----- (12.12.2013).

La justice Américaine a chargé ce super magistrat du dossier de Chakib Khelil, comme vient de l'indiquer le bureau de l'association nationale de lutte contre la corruption. Ce magistrat est qualifié de « *super* » entre guillemets, puisqu'il s'agit de paroles des membres du bureau de l'association rapportées par le journaliste du journal « *Le Soir d'Algérie* ».

Cet adjectif qualificatif évaluatif non-axiologique signifie, supérieur, extra, qui est au-dessus, en haut, qui est plus important, plus fort. Ce magistrat donc est qualifié par les membres de ce bureau, c'est-à-dire des algériens, lui, est américain, de magistrat qui a une plus grande valeur, d'un rang hiérarchique plus important. L'adjectif " *Super* " est synonyme de " *Extra* ".

**c- Situations :**

- **Ghardaïa : Situation très grave ;**
- **Bataille serrée chez les avocats ;**
- **Vaste mouvement au sein de la police ;**
- **Lourdes accusations contre le DRS.**

Dans ces titres, les adjectifs soulignés (*grave, serrée, vaste, lourde...*) ne donnent pas une propriété inhérente aux noms qualifiés : situation, Bataille, mouvement, accusations...).mais, ils apportent un constat évaluatif sur le type de chaque situation, sans exprimer un jugement de valeur ou sans laisser paraître un quelconque engagement affectif.

Nous retrouvons cette idée chez D. Maingueneau qui déclare : « *Les évaluatifs non-axiologiques supposent une évaluation(...) fondée sur une double norme, interne à l'objet et spécifique à l'énonciateur. Autrement dit l'emploi de ce type d'adjectif dépend de l'idée que l'énonciateur se fait de la norme d'évaluation convenable pour une catégorie d'objet donnée* »<sup>36</sup>.

En effet, tous les adjectifs peuvent changer d'un sens à un autre (implicite ou connotatif), et cela dépend des situations de l'émission de la production, et surtout de la réception la prise en compte de contexte ainsi que du contexte sont très importants dans l'interprétation de ces qualificatifs.

#### **4.2.2.2. Les adjectifs évaluatifs axiologiques**

C'est une classe qualifiée de particulière, elle repose sur deux règles.

- a. Une première règle certifie que : « *l'on ne peut pas comparer axiologiquement que les objets qui appartiennent à la même catégorie* ». (Voir à ce sujet, la rubrique consacrée aux adjectifs objectifs.)
- b. La seconde règle spécifie que tous ces jugements sont dépendants voire relatifs, car ils ne décident pas d'eux-mêmes, ils sont soumis au système d'évaluation des locuteurs pour réaliser. (système éthique, esthétique, déontologique...etc.).

Ces adjectifs sont soumis à des prises de position du locuteur qu'elles impliquent selon D. Maingueneau « *Une double norme liée à l'objet support de la propriété et à l'énonciateur(...)* »<sup>37</sup>, il reprend sa suite de propos en remettant en mémoire « *qu'il ne faut pas oublier que les jugements de valeurs les plus « personnels » s'appuient sur des codes culturels et que suivant les contextes, le même adjectif apparaîtra plus au moins subjectifs* »<sup>38</sup>.

Dans notre corpus, l'émergence de plusieurs titres portant des marques axiologiques, nous pouvons citer les exemples suivants :

---

<sup>36</sup> D. MAIGUENEAU, (1993) : Op., cit, p. 122.

<sup>37</sup> Ibid.

<sup>38</sup> Ibidem.

- **Colère chaouie** ----- (17.03.2014) ;
- **Télévision nationale, pas bouteflikienne** ----- (25.03.2014) ;
- **Bouteflika, meilleur joueur à Tchaker...sur canal 4 M** -- (07-08.03.2014) ;
- **« Bouteflika est inconscient »** ----- (28-29.03.2014) ;
- **« Système mafieux dégage ! »** ----- (28-29.03.2014) ;
- **Nous ne pouvons concevoir un pays avec un président malade**  
----- (28-29.03.2014) ;
- **Roky Drabki, merci d'exister** ----- (11.03.2014) ;
- **Amar Saâdani sacrifié par les siens** ----- (06.02.2014) ;
- **Consolation pour des êtres mortels** ----- (28.05.2014) ;
- **GHARDAIA :**  
**Calme précaire** ----- (19.05.2014) ;
- **Rencontre (presque) imaginaire avec Abdelkader Alloula** (21.05.2014) ;
- **Vers un FLN bicéphale ?** ----- (26.06.2014) ;
- **La longue marche de l'Algérie vers la démocratie** ----- (25.05.2014).

Suite à ces exemples, nous avons pu constater que leur caractère ouvertement subjectif, leur a valu une exclusion de plusieurs genres de discours même journalistiques. Or, cette catégorie d'adjectifs, jugée plus subjective que celle de non-axiologique. Selon la situation, une appréciation apparaît sous forme d'un jugement de valeur, soit négatif ou positif lié toujours à l'intention du sujet parlant, en fonction de son point de vue, mais non aux éléments qu'il qualifie, ce qui leur donne un caractère purement relatif de celui qui énonce. C'est pour cette raison-là, qu'ils peuvent être refusés et controversés par d'autres locuteurs qu'ils n'ont pas la même opinion.

Par exemple, si nous prenons les cas de titres suivants :

- **Colère Chaouie**
- **Télévision nationale, pas Bouteflikienne**
- **Bouteflika inconscient**
- **Roky Drabki**

Si l'on considère la deuxième norme où tous les jugements soient négatifs ou positifs sont dépendants et relatifs au système d'évaluation, que cette dernière, appréciation est laissée aux locuteurs algériens surtout, du journal "*Le soir d'Algérie*" beaucoup plus. Car ces derniers connaissent le jeu de mots sur le plan soit esthétique, ethnique, ou déontologique de leur journal.

L'exemple de "*Drabki*" ou celui "*qui frappe sur le tambour*" nom d'agent équivalent en français, "*Derbouka*" ou "*le tambour*", signifie l'instrument à percussion formée d'une caisse cylindrique tendue par des peaux sur lesquelles on frappe avec des baguettes.

Dans ce titre, il ne s'agit pas de l'instrument, mais de la personne qui joue de cet instrument, en référence au président de la république. Si vous n'êtes pas accoutumés à cette rubrique, vous allez sans doute mal interpréter le titre, et ce n'est qu'en lisant sa traîne, dans le passage : « *Monsieur Roky Drabki, s'il est en bonne santé, comme vous dites, qu'il monte donc sur scène de son pas rapide habituel et qu'il prononce ses grands discours passionnés de sa voix cristalline que nous connaissons si bien !* »<sup>39</sup>.

Comme l'a signalé D. Maingueneau dans la citation ci-dessus, c'est un jugement de valeur le plus personnel, soumis à un code purement culturel et surtout le contexte de production, voire de réception. La preuve, le journaliste a fait appel à un vocable de la langue arabe, ce qui le rend incompréhensible par un lecteur étranger.

Même lecture pour les autres adjectifs évaluatifs non axiologiques des titres sélectionnés : « *meilleur* », « *inconscient* », « *mafieux* » et « *malade* ». L'usage de ces adjectifs renseigne sur la vision de ce journal envers le président et son entourage. Cependant, ces adjectifs peuvent être controversés par un autre locuteur, si ce dernier n'est pas forcément accoutumé aux mots récurrents de ce quotidien.

### ○ **Colère chaouie**

---

<sup>39</sup> Passage extrait de la chronique de Maâmar FARAHA, (*Le bonjour du « Soir »*), du quotidien algérien d'expression française « *Le Soir d'Algérie* ».

Voilà un autre titre qui illustre en force la présentation de la colère de la communauté " *Chaoui*" en Algérie contre les propos du premier ministre " *Sellal*" en même temps directeur de campagne électorale du président " *Bouteflika*", que sa sortie et ses déclarations ont mis le feu aux poudres dans la région des Aurès.

Dans ce titre, le journaliste du " *Soir d'Algérie*" a pu utiliser l'article indéfini " *des*" pluriel de " *un*" et de " *une*" pour que " *Chaouie*" soit un nom et non un adjectif, afin de poser le fait que la colère " *chaouie*" est distincte de celle des kabyles, des Touaregs et de tous les autres Algériens...etc.

Cet adjectif a été employé dans un contexte autre que cette situation électorale et qui a enflammé des réactions à travers les réseaux sociaux, assaillis par les répliques de chaouis.

## **5. Les adverbes**

Ce sont des mots invariables qui peuvent modifier le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe. Par le biais de ces mots le scripteur fait partager aux lecteurs la façon dont il évalue le sujet dont il traite. Cet emploi laisse transparaître de la subjectivité à travers le dispositif énonciatif du journaliste qui dénote sans doute son positionnement en tant que sujet écrivain ou parlant.

Parmi ces modalisateurs, nous retrouvons les adverbes ou locutions adverbiales d'opinion, de manière, d'intensité ou de sentiment.

### **5.1. Les adverbes de sentiment**

C'est la catégorie la plus révélatrice de l'engagement affectif des énonciateurs dans leurs discours, qui concerne les affects, les sensations, les émotions, et les sentiments. Or, ces états sont provoqués par des impressions et qui échappe à tout raisonnement ressenti au contact d'un phénomène extérieur.

En effet, c'est par le biais de l'emploi de ces adverbes que filtre l'état émotionnel et qui modifie l'état de conscience, voire trahir la partie d'objectivité des journalistes qui l'emploient.

Exemples :

- (a). **Rebaine :**  
**« Bouteflika, vous ne me faites pas peur ! »** ----- (14.04.2014) ;
- (b). **Le terrorisme frappe encore** ----- (21.04.2014) ;
- (c). **Encore mort d'hommes à Ghardaïa** ----- (06.02.2014).

Ces adverbes que nous venons de citer, ont été utilisés pour exprimer avec intensité un état émotionnel (exemple a), un défi, un refus de soumettre au président. Candidat par le président de « *AHD 54* », candidat lui aussi aux présidentielles 2014 qui s'est dit indigné et qu'il répliquera que les menaces de Bouteflika ne lui faisaient pas peur et que rien ne l'empêchera de dénoncer toute tentative de fraude.

Dans l'exemple (b), où un point de vue de l'énonciateur sur le sujet du terrorisme, par l'emploi de l'adverbe "*encore*" qui signifie souvent, toujours et qui marque la persistance d'un état ou d'une action, et frapper de nouveau, inclure et insérer les lecteurs, pourquoi ne pas les impliquer dans cette affaire. Or, ce qui rend cet adverbe marquer les sentiments, c'est qu'il est précédé de deux mots faisant la peur, l'inquiétude et l'angoisse en réaction psychologique face à ce danger réel.

Ce sont les militaires qui ont laissé leur vie, alors que cinq autres ont été blessés, certains d'entre eux se trouvent dans un état jugé grave. Exemple (c), cet adverbe est placé tout au début, mais suivi de "*mort*", ce qui évoque l'horreur et la peur de nouveau. Le journaliste par le moyen de cet adverbe laisse filtrer son point de vue, sa manière de percevoir les événements ou la coloration particulière qu'il donne à ce sujet, surtout quand il est précédé d'un sous-titre (*l'état se montre impuissant*). Alors face à cette impuissance que le journaliste s'est montré puissant.

## 5.2. Les adverbes d'intensité

Ces adverbes servent le locuteur à exprimer, avec force, dans un énoncé, l'impact de l'information ou le degré d'adhésion de l'énonciateur qui lui semble importants. Ces adverbes expriment aussi le niveau de puissance et de force, quelques fois de la quantité même mesurée suivant le contexte.

### Exemples :

- (a). **Ziari :**  
    « **La santé va mal, très mal** » ----- (08.07.2013) ;
- (b). **Morsi défie le tribunal et se dit toujours président** --- (05.11.2013) ;
- (c). **La marche flambe toujours** ----- (06.07.2014).

Ces adverbes ont été utilisés pour exprimer le degré de force et le niveau de puissance par lesquels se sont déroulées les actions. (Exemple a), cet adverbe d'intensité décrit l'amplitude de l'état de la santé, un état jugé préoccupant, lourd de conséquences, un secteur qui va de mal en pis. Ici l'adverbe "*très*" est synonyme de "*plus*" qui veut dire ; plus mal, plus mauvais et plus fâcheux et cela à travers la perception faite par le journaliste scripteur du quotidien "*Le Soir d'Algérie*".

Dans l'exemple b, l'adverbe "*toujours*", n'a pas la même signification ou plutôt le même sens, puisqu'il s'agit d'un même signifiant. Dans (l'exemple b), le chef d'Etat islamiste destitué Mohamed MORSI a martelé qu'il est *encore maintenant* le président légitime d'Egypte.

Quant à l'exemple (c), « *le marché flambe toujours* », cet adverbe acquiert le sens de « *à chaque fois, sans cesse, éternellement même après une semaine qui s'est déjà écoulée du mois de Ramadhan, les prix sont toujours inaccessibles* »<sup>40</sup>.

---

<sup>40</sup> LEXIBOOK, (2005) : « *Dictionnaire électronique de français* ».

### 5.3. Les adverbes d'opinion

Si l'adverbe de circonstance « *modifie* » est un mot, l'adverbe d'opinion « *modifie* » plutôt est une proposition ; et si l'adverbe de circonstance équivaut à un complément circonstanciel, l'adverbe d'opinion équivaut, lui à tout une proposition<sup>41</sup>.

Ces adverbes sont très particuliers et qui ont comme caractéristiques de pouvoir exprimer un avis personnel ou un jugement sur quelque chose ou quelqu'un. Ils peuvent être d'affirmation, de doute, de négation ou d'interrogation.

Exemples :

- |                                 |
|---------------------------------|
| <i>Le Bonjour du « Soir » :</i> |
|---------------------------------|
- (a). **Tab Djenanou parle enfin !** ----- (10.09.2013) ;
- (b). **Et après ?** ----- (07-08.02.2014) ;
  - (c). **Que la joie demeure !** ----- (26.06.2014) ;
  - (d). **« Je n'ai jamais cru aux droits offert sur un plateau d'argent »**  
----- (07-8.03.2014) ;
  - (e). **Pourquoi je n'ai pas mis les pieds en Europe depuis 37ans** -----  
----- (04.11.2013) ;
  - (f). **La carte chifa valable partout** ----- (24.09.2012) ;
  - (g). **Coucou, revoilà le lièvre !** ----- (16-17.05.2014) ;
  - (h). **Une copie presque parfaite !** ----- (11.09.2013) ;
  - (i). **« Le candidat de FLN n'est pas encore connu** ----- (07.11.2013) ;
  - (j). **« Oui, il y a eu dépréciation du dinar »** ----- (07.11.2013) ;
  - (k). **D'où viendra notre salut ? De nous ou de l'étranger ?** --(03.04.2014).

Ces adverbes décrivent et jaugent le degré d'adhésion de l'énonciateur dans ses titres : (exemple **a, f, g** et **j**), respectivement ; « *enfin, partout, revoilà et encore* » peuvent en effet passer de la certitude absolue du locuteur vers ses opinions vers une prise de distance, confession de son incertitude. De doute dans les exemples (b, h)

<sup>41</sup> ALBERT HAMON, (1993) : « *Grammaire* », édition Hachette Livre, Paris, p. 88.

« *Que* et *presque* » pour exprimer une incertitude et une hésitation à peu près et qui n'est pas tout à fait.

La négation dans les exemples (c, i) « *ne...jamais et encore* » ces adverbes peuvent trouver leur sens négatif initial signifiant à aucun moment et en aucune circonstance et qui peuvent aussi marquer la persistance d'un état ou d'une action.

Enfin l'interrogation dans les exemples (d, e et k). Le (d) « *après* » qui marque le défi à tendance provocatrice qui refuse de se soumettre. L'exemple (e) « *Pourquoi* », on cherche les motifs et les causes ainsi que les raisons de ce refus de (*Mettre les pieds en Europe depuis 37ans*).

#### 5.4. Les adverbes de manière

Ces adverbes sont utilisés par le locuteur pour exprimer, une façon d'être, de faire ou de penser, de se comporter en société, de s'exprimer ou de faire des mouvements.

Exemples :

- (a). **Ce qui s'est réellement passé à Kidal** ----- (04.11.2013) ;
- (b). **Quand Mokri réplique à Sellal** ----- (28.10.2013) ;
- (c). **Comment nous avons déployé le drapeau algérien aux Champs Elysée ?** ----- (14.07.2014) ;
- (d). **Comment sera choisi le vice-président ?**----- (08.10.2013) ;
- (e). **Sellal recadre violemment Saidani** ----- (30.10.2013).

L'adverbe (a) « *réellement* » renseigne sur la manière qu'a eue le journaliste énonciateur d'appréhender les événements effectifs à Kidal. L'exemple (b) « *Quand* », cet adverbe n'est pas interrogatif, puisque la phrase a une tendance ironique pour montrer le décalage politique flagrant au niveau de la détention du pouvoir entre le président du MSP (Mokri) et le premier ministre (A. Sellal) en prévision du rendez-vous électoral du mois d'avril 2014. L'adverbe (Quand) dans ce titre exprime une façon de se moquer du président du MSP qui signifie (*depuis quand... ?*) et c'est une

complicité explicite du journaliste pour défendre la raison du plus fort et non celle du meilleur.

Dans les exemples (c et d) par le « *comment ?* » on cherche la manière, la façon ou les moyens par lesquels il y 56 ans, le 14 Juillet 1958, l'emblème national avait été brandi lors du défilé aux Champs-Élysées par un groupe de jeunes algériens aux cris de « *A bas l'Algérie française, Tahia El Djazair* »<sup>42</sup>. Cela ne veut pas dire qu'il ne concorde pas avec le point de vue de l'énonciateur. Au contraire on y adhère solennellement, voire publiquement.

## 6. Les verbes subjectifs

Ce genre de verbe exprime une charge émotionnelle, propre à la personnalité de chacun, elle est dépendante totalement de l'appréciation du journaliste-énonciateur, comme elle est différente d'un verbe à un autre. Tout cela dépendra de plusieurs facteurs qui entrent en jeu et dotent ces verbes d'une tendance purement et clairement subjective, soit exprimés intentionnellement ou l'inverse. L'essentiel que le lecteur sache dès le premier clin d'œil la nature de chacun d'eux.

### 6.1. Les verbes de sentiment

Ce sont des verbes affectifs provoqués par les impressions qui ont une disposition à l'amour, l'émotion et l'altruisme. Ils décrivent souvent l'avis personnel des énonciateurs. Leur charge affective fait d'eux des verbes foncièrement subjectifs. De ce fait l'usage de ce genre des verbes par les journalistes, surtout des titre à la une est souvent bannie par ces derniers, car ils impliquent et s'impliquent malgré eux.

Dans notre corpus, nous avons pu constater l'utilisation de ce genre dans "*Le soir d'Algérie*" que nous avons répertorié quelques exemples dans la liste ci-dessus :

- (a). **Réveillez l'africain qui dort en vous !** ----- (13.05.2014) ;
- (b). **Sauvez la République** ----- (16.02.14) ;

---

<sup>42</sup> Extrait d'un témoignage émis par Ammar LAYACHI, ancien membre de la wilaya V historique.

- (c). **Des poissons qui se prennent pour des lièvres** ----- (12.02.14) ;
- (d). **Les épreuves jugées abordables** ----- (29.05.2014) ;
- (e). **Benflis colle un zéro pointé à Bouteflika** ----- (25.03.14) ;
- (f). **Bel-Abbes, Ghardaïa : silence, on tue !** ----- (15.07.2014) ;
- (g). **Ces ministres qui étonnent** ----- (07.07.2014) ;
- (h). **Tout à gagner !**----- (30.06.2014) ;
- (i). **Pas le moment de s'enflammer** ----- (24.06.2014) ;
- (j). **Pour les soldats, c'est fait ! Pour le DRS, c'est fait ! Et les imams ?** -----  
----- (12.06.2014) ;
- (k). **Le colonel Bencherif soutient Benflis** ----- (06.02.2014) ;
- (l). **L'autoroute qui tue** ----- (08.05.2014) ;
- (m). **Nous n'avons plus d'hommes, il nous reste une femme** -----  
----- (11.03.2014) ;
- (n). **Nous avons même réussi à rendre les japonais nuls !** -(08.06.2014) ;
- (o). **Ces filières qui font rêver les bacheliers** ----- (08.07.2014) ;
- (p). **Le marché flambe toujours** ----- (06.07.2014) ;
- (q). **Pleure, Ben M'hidi...** ----- (30-31.08.2013) ;
- (r). **L'amour trionphe à la colonne Voirol** ----- (06.10.2013) ;
- (s). **Benflis défie le cercle présidentiel** ----- (20.04.2014) ;
- (t). **Une consultation minée par les refus** ----- (23-24.05.2014) ;
- (u). **Le pouvoir perd la main** ----- (12.05.2014) ;
- (v). **Je sais, ça ne se fait pas...** ----- (12.05.2014) ;
- (w). **Que la joie demeure !**----- (26.06.2014) ;
- (x). **Ça «bouchonne» partout** ----- (11.09.2013) ;
- (y). **Saïdani provoque une contre campagne** ----- (26.02.2013) ;
- (z). **Ils veulent être président** ----- (04.11.2013).

Au cours de toute cette longue liste, nous sommes arrivés à en conclure que les journalistes dans "*Le soir d'Algérie*" ont utilisé cet ensemble de verbes comme accessoires ou d'outils qui sont en réalité très utiles à cette activité afin de les présenter

sur ce panneau qui n'est que la une ou la vitre de leur journal, pour s'en servir de déguisement face aux lecteurs habituels de ce quotidien qui ressemble à une panoplie de verbes exprimant :

- **L'espérance et le souhait**

Exemples : (a, b, h, i, o, r, w) ;

- **Le désir et le plaisir**

Exemples : (c, e, g, j, k, n, s, v, y, z) ;

- **La compassion ou le sentiment qui porte à partager les malheurs d'autrui**

Exemples : (d, m, p, q, u) ;

- **La crainte et l'inquiétude**

Exemples : (f, l, t, y, x).

Ces verbes, nous les avons quand même répertoriés car leur sélection par les journalistes est une manière d'emprunter la voix des lecteurs afin d'exprimer les sentiments dominants ces dernières années. Par conséquent, ce choix de titres pareils par les scripteurs est d'autant plus révélateur de la manière d'exprimer les affres et les tourments des douleurs physique et morale de l'actualité algérienne par une voix indirect, même par celle des personnages.

## **6.2. Les verbes d'opinion et de jugement**

Ce genre de verbe est très particulier, car il renferme des verbes qui expriment une opinion, qui renseignent sur un avis, une idée sur les choses, une manière de penser du locuteur afin qu'il appréhende l'information qu'il développe.

Par le biais de ses verbes, nous pouvons savoir si le journaliste adhère aux éléments qu'il développe dans son discours des titres à la une du soir d'Algérie. Ou, au contraire s'il se méfie ou se distancie avec ce dont il a la charge de relater ou d'informer. « *Les verbes d'opinion (renseignent sur le degré d'assurance avec lesquels les locuteurs adhèrent à leurs croyances* »<sup>43</sup>.

---

<sup>43</sup> C. K. ORECCHIONI: Op., cit, p. 188.

Ces verbes d'opinion, nous les avons regroupés dans la liste ci-dessous :

- (a). **Le plus dur reste à faire pour l'ES Sétif** ----- (20.08.2013) ;
- (b). **Les islamistes algériens se veulent offensifs** ----- (20.08.2013) ;
- (c). **Le gouvernement recule** ----- (25.07.2013) ;
- (d). **Bouteflika blinde les pouvoirs de Gaïd Salah** ----- (12.09.2013) ;
- (e). **Le roi perd son calme** ----- (08-09.11.2013) ;
- (f). **Les syndicats de la santé n'en démordent pas** ----- (21.05.2013) ;
- (g). **Je sais, ça ne se fait pas...** ----- (12.05.2014) ;
- (h). **4<sup>e</sup> mandat : Un homme a gagné, une nation a perdu** -- (20.04.2014) ;
- (i). **Nous n'avons plus d'hommes, il nous reste une femme**(11.03.2014) ;
- (j). **Mohamed Aïssa déclare la guerre au salafisme** ----- (24.06.2014) ;
- (k). **Hamrouche prévoit « l'effondrement » du système** ---- (25.03.2014) ;
- (l). **Belayat dénonce un « déni d'administration »** ----- (12.02.2014).

Cette liste renferme une variété de verbes d'opinion par lesquels les journalistes du quotidien « *Le soir d'Algérie* » ont pu exprimer différents points de vue sur des situations hétérogènes qui méritent d'être analysés. Et ce en allant des avis les plus incertains aux plus affirmés.

Or les journalistes ont exprimé par leurs moyens le fait qu'ils étaient, soit sûr des éléments qu'ils rapportaient (Exemples : a – c – d – e – i – j – k - m) ou au contraire qu'ils marquaient une certaine réserve de la par rapport à leurs dires et aux commentaires qu'ils faisaient sur l'actualité (Exemples : b - f - g - h - l).

Par l'utilisation de ces verbes, le locuteur donne son interprétation des évènements qu'il rapporte, et délivre sa vision des choses. Ces verbes, donc, porteurs de jugements, de révélations, et d'impressions gravées et laissées dans les mots. Par ces exemples, nous pouvons avoir une idée concrète sur le point de vue et la position de l'énonciateur envers les sujet d'actualité qu'il développe.

## 7. Les déictiques : (Shifters ---- ou ---- Embrayeurs)

Ces éléments ont été introduits pour la première fois par les travaux de R. Jakobson sous le nom de *Shifters* dont la traduction française est embrayeurs. En effet les déictiques sont définis comme formant « *une classe de mots dont le sens varie avec la situation* »<sup>44</sup>.

Ces éléments englobent des mots tels que des pronoms personnels, des adverbes de temps et de lieu, ainsi que des emplois de temps verbaux renvoyant au moment de l'énonciation. Ils servent à ancrer l'énoncé dans la situation de communication et leur sens dépend intégralement du contexte d'énonciation. Par conséquent, ils sont considérés comme des mots vides ou creux et qui obtiennent différentes charge sémantiques d'un contexte ou d'un autre, et cela en fonction de la situation et les partenaires du discours.

D. Maingueneau précise à ce propos qu' : « *Il serait inexact de prétendre que les embrayeurs ne possèdent pas de signifié, de valeur sémantique stable à travers leur emplois, car manifestement, « chaque embrayeur possède une signification général propre* »<sup>45</sup>.

Cette idée a été même soulevée par C. Kerbat Orecchioni, qui déclare que : « *Ce qui varie avec la situation, c'est le référent d'une unité déictique, et non pas son sens, lequel reste constant d'un emploi à un autre* »<sup>46</sup>.

Pratiquement, ces embrayeurs comme le signifie leur appellation servent à embrayer de langue au discours. Or, du virtuel au réel et à l'actuel, du collectif à l'individuel, du lexique <sup>47</sup>au vocabulaire et de l'abstrait au concret. Grâce aux différentes combinaisons des propos émis par les différents émetteurs, ces embrayeurs servent à les actualiser en faisant référence aux multiples situations d'énonciation.

---

<sup>44</sup> C. K. ORECCHIONI, (1999): Op., cit, p. 39.

<sup>45</sup> D. MAINGUENEAU, (1993): Op., cit, p. 5.

<sup>46</sup> C. K. ORECCHIONI, (1999): Op., cit, p. 41.

<sup>47</sup> D. MAINGUENEAU, (2000): Op., cit, p. 89.

D'ailleurs D. Maingueneau explique cela en disant : « (*« Je » par exemple désigne toujours celui qui parle*), mais il se caractérise par le fait qu'on identifie son référent en s'appuyant sur l'environnement spatio-temporel de chaque énonciation particulière où il figure ».

Dans le même sujet des embrayeurs et leur attachement dire et avec la situation de production ou d'émission C. K. Orecchioni ajoute : « *L'ensemble des mécanismes qui font correspondre à certaines unités linguistiques certains éléments de la réalité extralinguistique* »<sup>48</sup>.

D'après le dictionnaire de linguistique : « *On appelle déictique tout élément linguistique qui, dans un énoncé fait référence à la situation dans laquelle cet énoncé est produit ; au moment de l'énoncé (temps et aspect du verbe) ; au sujet parlant (modalisation) et aux participants à la communication ; Ainsi les démonstratifs, les adverbes de lieu et de temps, les pronoms personnels de, les articles(...) ils constituent les aspects indiciels du langage* »<sup>49</sup>.

Or, ces éléments de références à cette situation de communication (sujet, moment et lieu) forment la *deixis*. Quant aux éléments linguistiques qui concourent à situer l'énoncé, c'est-à-dire à l'embrayer sur la situation sont des déictiques, à ce sujet : « *la deixis est donc un mode particulier d'actualisation qui utilise soit le geste (deixis mimique), soit des termes de la langue appelés déictiques (deixis verbale)*. »<sup>50</sup>.

U. Weinreich signale les facteurs suivants de la situation de communication comme pouvant être utilisés pour la deixis :

- a. L'origine du discours (« *le je de 1<sup>e</sup> personne* ») et l'interlocuteur (« *le tu de 2<sup>e</sup> personne* ») ;
- b. Le temps du discours, modifiant le verbe, parfois le nom, parfois la phrase comme un tout ;
- c. Le lieu de discours ;
- d. L'identité de deux actes de discours.

<sup>48</sup> C. K. ORECCHIONI, (1999): Op., cit, p. 41.

<sup>49</sup> LAROUSSE, (2012) :« *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* », Op., cit, p. 132.

<sup>50</sup> Ibid., p. 133.

Exemple :

○ **J'ai vu Pierre, il va bien.**

Le pronom « il » y'est substitué à Pierre, dont le sujet a constaté l'identité de référence avec le premier Pierre.

Les déictiques sont, par conséquent, des éléments subjectifs, même si C. K. Orecchioni les considère à l'instar de Weinreich, 1972, comme « *un sous ensemble des unités « subjectives », qui constituent elles-mêmes un sous ensemble des unités énonciatives* »<sup>51</sup>. Ces événements sont subjectifs, car, tout simplement, c'est l'émetteur qui les introduit de son bon gré, à bon vouloir et selon la convenance de son bon plaisir, leur introduction dans les énoncés est volontaire et ce afin de juger l'intensité de leur fréquence dans le discours.

### **7.1. Les embrayeurs de personne (ou les pronoms personnels)**

Cette catégorie se subdivise en trois grandes branches, que D. Maingueneau a recensées comme suit :

- a. Les pronoms personnels de première et de deuxième personne : je, tu, nous et vous ;
- b. Les déterminants : mon/ton, notre/votre et leur formes féminines et pluriels.
- c. Les pronoms : le mien, le tien /le nôtre, le vôtre et le leurs formes au féminin et au pluriel.

Dans notre corpus, nous avons constaté que les journalistes du « *Soir d'Algérie* » n'ont pas trop usé de pronoms personnels hormis dans la campagne électorale des présidentiels d'Avril 2014 et autres événements. Néanmoins, nous avons recensé ces embrayeurs dans les titres à la une de ce journal dans les déclarations des personnes interviewées lors de cette campagne.

En effet, ce journal a donné la parole aux candidats suite à cet événement, ainsi qu'à des consultants politiques, économiques, religieux et universitaires de l'Algérie

---

<sup>51</sup> C. K. ORECCHIONI, (1999): Op., cit, p. 78.

toute entière. Et c'est lors de ces déclarations qu'il y a eu exploitation des embrayeurs de personne comme le montre les exemples ci-dessous :

- **Comment nous avons déployé le drapeau algérien aux Champs-Élysées**  
----- (14.07.2014) ;
- **Abderrahmane Belayat :**
  - **« ceux qui agissent sur instructions sont connus »** ----- (04.02.2014) ;
  - **« L'histoire retiendra que nous n'avons pas cédé »** ----- (30.09.2013) ;
- **M. Hamrouche :**
  - « Un projet qui nous ramène en arrière »** ----- (25.05.14) ;
- **Nous n'avons plus d'homme, il nous reste une femme** ----- (11.03.2014) ;
- **Nous avons même réussi à rendre les japonais nuls !** ----- (08.06.2014) ;
- **Ils veulent être président** ----- (04.11.2013) ;
- **Et s'il y avait un dernier tour ?** ----- (19.03.2014) ;
- **Il dénonce une intimidation**  
**Un membre de la coordination nationale de Barakat arrêté à Batna** -----  
----- (04.11.2013) ;
- **Amar Ghoul :**
  - « Nous avons entamé la collecte des signatures au profit de Bouteflika »**  
----- (02.02.2014) ;
- **Ils contestent la nouvelle réglementation les régissant les gérants des auto-écoles menacent** ----- (02.02.2014) ;
- **Rachid Grin, Politologue, au soir d'Algérie :**
  - « On assiste à l'émergence d'un nouveau pôle d'opposition »** (10.4.2014) ;
- **Mousa Touati :**
  - « Il n'y a pas un deuxième tour, c'est que la fraude est au rendez-vous »** --  
----- (10.04.2014) ;
- **A. Rahabi :**
  - « Nous sommes installés dans la présidence à vie »** ----- (17.09.2013) ;

○

***Le Bonjour du « Soir » :***

- **Tu parlerais, toi, l'essence à 130 DA ?** ----- (28.07.2013) ;
- **Comment on dit «Fakou» en espagnol ?** ----- (31.07.2013) ;
- **Les bouffeurs du Ramadhan et ceux qui s'empiffrent de dollars** - (15.07.2013) ;
- **Zeus vous souhaite la bienvenue !** ----- (01.08.2013) ;
- **Et vous voulez une rallonge ?** ----- (09.02.2014) ;
- **Ils greffent des neurones sur des souris et nous, on veut tuer...Mickey Mouse!** -  
----- (08-09.08.2014) ;
- **Boycott ? j'ai dit boycott ?** ----- (08-09.11.2013) ;
- **Dort en paix, ma petite Dalila...** ----- (14.05.2013) ;
- **Parlez-nous de Chakib, et laissez tranquilles Ghrib et Menad**----- (07.05.13) ;
- **Réveillez l'africain qui dort en vous** ----- (13.05.2014) ;
- **Plus nigauds que nous, tu meurs...** ----- (22.05.2014) ;
- **Notre pot et ceux qui tournent autour** ----- (30.10.2013) ;
  - **L'ex-animateur du mouvement des arouches rompt le silence :**  
***« Je suis contre le 4<sup>e</sup> mandat »*** ----- (14.04.2014) ;
  - **La CNLTD réagit à l'interdiction de sa conférence :**  
***« Il y a affolement, du pouvoir »*** ----- (22.07.2014) ;
  - **Présidentielles 2014 : un 4<sup>e</sup> mandat est-il possible ?** ----- (27.10.2013) ;
  - **A. Sellal :**
- ***« La décennie d'enfer nous a immunisés contre les crises et les turbulences qui nous entourent »*** ----- (02-03.08.2013) ;
- ***« Il est temps pour la génération postindépendance de diriger le pays »*** -----  
----- (01.04.2014) ;
  - **Belkhadem à Bouira :**  
***« Si on perd les élections, je démissionne »*** ----- (07.11.2012) ;
  - **Départ de Saâdane :**  
**Les algériens sont-ils ingrats ?** ----- (06.09.2010) ;

- **Il y a dix ans, la terre tremblait à Boumerdès** ----- (21.05.2013) ;
- **A. Benflis :**
  - **« je suis confiant et serein »**
  - **« Je n'ai jamais fait une traversée du désert. L'Algérie n'est pas un désert. »**
  - **« Je reste militant du FLN, mais je ne suis pas candidat du FLN »**
  - **« Je suis à l'écoute des gens. L'écoute est une excellente conseillère »** ---  
----- (30.01.2014) ;
  - **« ceux qui ont détourné l'argent public seront traduits devant la justice »** ----- (27.03.14) ;
  - **« Je ne crois pas à une opposition à la carte »** ----- (02.04.2014) ;
  - **« Nous devons réduire la dépense publique »** ----- (01.04.2014) ;
  - **« J'interviendrai bientôt »** ----- (29.09.2013) ;
  - **« ils ont bâti un Etat de fraude et de mensonges »** ----- (13.04.2014) ;
- **Mme Zohra Drif au Soir d'Algérie :**
  - **« Je n'ai jamais cru aux droits offerts sur un plateau d'argent »** -(8.3.14) ;
- **Meeting de Benflis à Mascara :**
  - **« je veux rassembler les algériens »** ----- (24.03.2014) ;
- **A. Bensalah au Soir d'Algérie :**
  - **« Dire qu'il y aura fraude est une accusation trop facile »** - (23.03.2014) ;
- **A. Sellal au Sénat :**
  - **« Il n'y aura ni retour du FIS, ni dissolution de l'assemblée »** -(11.06.14) ;
- **A. Tastaout :**
  - **« Il nous faudra trois exploits pour passer au second tour »** -(11.06.14) ;
- **Auto-écoles :**
  - **Ce qu'il faut savoir, comment devient-on examinateur** ---- (19.05.2014) ;
- **M. Hamrouche à propos de la révision constitutionnelle :**
  - **« Un projet qui nous ramène en arrière »** ----- (25.05.2014) ;
- **Amar Saidani :**
  - **« On a mal interprété mes propos »** ----- (31.10.2013) ;
- **Mohamed Chafik Mesbah :**

- **« Ce que je sais de Chadli »** ----- (09.10.2012) ;
- **L. Hanoune :**  
**« Je ne suis pas la fille du parti unique »** -- (06.04.2014) ;
- **M. Mebarki, ministre de l'enseignement supérieur au Soir d'Algérie :**  
**« Le niveau des étudiants dépend de la formation initiale qu'ils ont reçue »**----- (30.07.2014) ;
- **Karim Younes au Soir d'Algérie :**  
**« Je garde intacte l'envie de me battre pour mes idées »**--- (06.11.2013) ;
- **Le stade du 5 Juillet sera-t-il fermé avant 2015 ?** ----- (23.09.2013).

### 7.1.1. Les déictiques situationnels

Ces déictiques exigent de l'interlocuteur le recours au cotexte (c'est ce qu'on a recensé dans la plupart des cas), au contexte, et aux connaissances encyclopédiques pour leur interprétation.

D'après le dictionnaire de linguistique, « On appelle situation l'ensemble des conditions ou facteurs extralinguistiques (psychologiques, sociaux et historiques) qui déterminent l'émission d'un (ou de plusieurs) énoncé à un moment donné du temps et en un lieu donné. En linguistique, on parle plutôt de contexte ou de contexte situationnel »<sup>52</sup>. Ce type de pronoms est plus délicat, car il incite le lecteur à mieux chercher dans le bloc-texte ou l'article, ou à travers d'autres titres avoisinant, des indices pour mieux interpréter et savoir ce qu'il a sous ses yeux et à qui fait référence le pronom.

Exemples :

a. **A. Benflis :**

« **Nous devons réduire la dépense publique** »----- (01.04.2014).  
(En référence au futur Etat qui sera présidé par le candidat au présidentielle du mois d'Avril 2014, au cas où il sera élu président du pays).

---

<sup>52</sup> LAROUSSE, (2012) : « *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* »: Op., cit, p. 434.

b.

***Le Bonjour du « Soir » :***

- **Tab Djenanna, nous aussi** ----- (06.11.2013).  
(En référence à l'ancienne vague de journalistes qui se sentent dépassés et qui ont froid aux yeux) ;
  - **Plus nigauds que nous, tu meurs...** ----- (22.05.2014).  
(En référence aux consommateurs de tous les produits purement importés ; quant au pronom "Tu ", il situe le consommateur qui essaye de faire l'exception).
  - **Faites ce que je dis, mais...** ----- (18.08.2013).  
("Je" en référence à l'ex-ministre de l'éducation qui ordonne les enseignants du secteur éducatif d'appliquer à la lettre le programme scolaire, malgré les défaillances éprouvés au vu et au su de tous les pédagogues. Un contenu des cours est chargé d'idéologie obscurantiste alors qu'il devrait s'ouvrir sur la connaissance universelle et le progrès. Quant à ses enfants c'est-à-dire Benbouzid, Ils sont là où l'on ne joue guère avec l'avenir des générations futures, là où ce dernier n'a aucune chance d'imposer ses réformes).
  - **Gardez votre « démocratie », vos avions et vos BHL !** ----- (01-02.08.2014).
- c. ( En référence aux américains envahisseurs de l'Irak en 2003, qui se foutent des arabes avec leur « *démocratie* » et leurs « *droits de l'homme* » D'après le journaliste de cette rubrique ( *Le Bonjour du « Soir* »), « Maamar Farah » avec ces deux chevaux de Troie insidieux, les américains ont longtemps trompé la naïveté des arabes, que chaque fois ils applaudissent énergiquement l'arrivée de troupes blindées des USA, sous le voile des nations unies. Ces croisades, c'est pour la mainmise sur les richesses pétrolières, l'affaiblissement d'une puissance régionale. Le résultat est au-dessus de toute espérance pour Israël et ses protecteurs.

- **Sans moi !**----- (13.03.2014).

(En référence à son Bouteflika, qui sera d'après le journaliste réélu sans aucun doute pour un 4<sup>e</sup> mandat le 17Avril 2014, et à minuit de date sus-citée. Cette conviction sera confirmée solennellement et son excellence, même inconscient et sur une chaise roulante ou sur une civière sera le futur président). Cependant, le lecteur, ne saura pas à qui renvoie ce "moi" qu'en lisant le troisième et le dernier paragraphe de cette rubrique dans la célèbre expression anaphorique ou l'appellation médiatique, «*Tab Djenanou* ».

**d. Sellal à Tizi-Ouzou :**

**« Personne ne nous fait peur »**----- (07.04.2014).

(En référence au candidat éternellement président (*Bouteflika*) et à son directeur de campagne électorale (*Sellal*)).

**e. A. Tasiaout :**

**« Il nous faudra trois exploits pour passer au second tour »**----- (11.06.2014).

(Le pronom "il" est impersonnel, il ne remplace ni une personne ni une chose, c'est un sujet apparent. Quant au pronom "Nous" donc situe le "Onze" des verts qui seront sur le terrain afin de permettre aux fennecs de passer en huitième de finale).

**f. Sellal à propos de crash du vol AH5017 :**

**« Nous avons fait ce qu'il fallait »**----- (27.07.2014).

(En référence à "l'Algérie " ou " l'Etat algérien" dont Sellal est le chef du gouvernement. La preuve est qu'à la une du journal on trouve dans le titre le pronom "nous", à la page 5 avec le même titre, cependant modifié avec un surtitre identique, nous lisons « *L'Algérie a fait ce qu'il fallait* » c'est-à-dire le pronom "nous" renvoie à l'Algérie puisque dans le texte qui suit ce titre, Sellal déclare : « *L'Algérie a pleinement accompli son devoir* ». Autrement, il suggère que l'Algérie est premier Etat à détecter le lieu de drame.

Des remarques qu'on a tirées des exemples cités peuvent se résumer comme, suit :

### **A. Le "il" et le "ils" :**

Nous pouvons dire que le « *il* » dans les exemples ci-dessus, ne fait pas référence à la même personne, dans d'autres, il est un sujet apparent, il ne remplace rien, ni une personne ni une chose, le cas de l'exemple : « *ce qu'il faut savoir...* ». Ces exemples montrent, donc, bien que ces formes sont vides et que c'est le journaliste qui dans ces cas les remplit d'une signification différente à chaque fois selon le contexte.

### **B. Le " Nous " et le " vous " :**

Ces déictiques sont considérés comme des « *personnes amplifiées* »<sup>53</sup>, des formes strictes « *je* », « *tu* », nous pouvons les schématiser comme suit:

- Je +je (+je...)→**Belayat : « l'histoire retiendra que nous n'avons pas cédé »** ;
- Je +tu (+Tu...) → **« Parlez-nous de Chakib... »** ;
- Je + il (+Il...) →**Tasfout : « Il nous faudra plusieurs exploits »** ;

En ce qui concerne le « **Vous** », c'est une catégorie particulière, car elle exprime soit :

- Tu+ tu (+Tu...)→ **Zeus Vous souhaite la bienvenue** ;
- Tu+ il (+Il...) →**Rebaine : « Bouteflika, vous ne me faites pas peur ».**

### **C. Le "On" :**

Ce pronom est pris de caméléon, étymologiquement signifie « un nom » : (= homme), peut, comme le nom, être introduit par l'article défini élide (l'on = homme), à titre d'exemple : ici l'on chante, ici l'on rit. Il a toutes les fonctions du nom, il est utilisé pour désigner une personne ou un groupe de personne en général. Il n'a pas de signifié particulier, mais il s'adapte selon la situation<sup>54</sup>.

**a- Rachid Grim : « On assiste à l'émergence d'un nouveau pôle d'opposition » ;**

<sup>53</sup> D. MAINGUENEAU, (1981) : Op., cit, p. 14.

<sup>54</sup> HAMON ALBERT, (1993) : « *Grammaire, guide pratique* », édition Hachette Livre, Paris, p. 75.

**b- Amar Saidani : « On a mal interprété mes propos » ;**

**c- Belkhadem : « Si on perd les élections ... ».**

La première remarque que l'on peut faire, est celle qui souligne le fait que ces personnes sont, sans exception, mis dans la bouche de personne et extraites. Par conséquent, le discours appartenant à des locuteurs précis. D'ailleurs ce pronom est employé dans notre corpus pour remplacer des personnes politiques (exemples a, b et c) où le « on » désigne non seulement, Grim, Saidani et Belkhadem, mais aussi tous les politiciens algériens, « on » donc réfère au « nous inclusif » et au moi dans l'exemple du « bonjour du soir » : *Comment On dit fakou en espagnol ?*

Néanmoins, nous faisons remarquer que pour connaître le référent, il est primordial au lecteur de sortir du champ réservé uniquement au titre pour recueillir les informations nécessaires et pour retrouver le sujet du discours, cette recherche d'indices et d'antécédents peut s'effectuer dans l'espace para textuel du titre (surtitre, sous-titre, chapeau, incipit, début du premier paragraphe, etc.). Ces éléments forment l'environnement direct dans lequel se trouve le titre, c'est-à-dire dans la page une ou dans les pages qui suivent. A cet effet, nous avons constaté suite à cette analyse des pronoms que les journalistes du « *Soir d'Algérie* » posent les titres comme des annonces publicitaires, en imposant des instructions qui « *Induisent avec force des parcours virtuels de lecture. Ces instructions ont pour but de réduire les risques de déperdition de l'information et de canaliser l'attention des lecteurs réfractaires indifférents ou pressés* »<sup>55</sup>.

En résumé, on peut dire que le pronom défini "on" n'acquiert sa valeur réelle que dans son contexte, en effet, il peut servir de substitut de tous les pronoms. Or il n'a pas de signification fixe, mais il est interprétable exclusivement dans le contexte dans lequel il est émis.

---

<sup>55</sup> J. M. ADAM, M. BONHOMME, (1997) : « *L'argumentation publicitaire : Rhétorique de l'éloge et de persuasion* », édition Nathan Université, p. 89.

### 7.1.2. Les déictiques anaphoriques

D'après le dictionnaire de linguistique : « *En rhétorique, l'anaphore est la répétition d'un mot (ou d'un groupe de mots) au début d'énoncés successifs, de procédé visant à renforcer le terme ainsi répété* »<sup>56</sup>.

Exemple :

« **Mon bras qu'avec respect toute l'Espagne admire** »

« **Mon bras qui tant de fois a sauvé cet empire** » (Corneille, le cid).

En grammaire l'anaphore est un processus syntaxique consistant à reprendre par un segment, un pronom en particulier, un autre segment du discours, un syntagme nominal antérieur.

Exemple :

- **Des vacances, j'en ai vraiment besoin** → Il y a anaphore par « *en* »
- **Femme, enfants, vieillards, tous étaient venu** → il y a anaphore dans «*tous*»

Le segment représenté est dit *antécédent*. Or c'est la reprise d'élément du discours dit *anaphorique*<sup>57</sup>.

Dans notre corpus les déictiques anaphoriques remplacent des mots qui suivent. Les exemples qui suivent sont extraits toujours de la une du quotidien algérien d'expression française "*Le Soir d'Algérie*".

- **Ils dénoncent la passivité du pouvoir public** ----- (14.07.2014) ;

A la page 3 et juste dans le chapeau, nous lisons :

« **Les Mozabites renouent avec la protestation. Hier encore, ils ont investi la rue** ».

<sup>56</sup> « *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* »: Op., cit, p. 36.

<sup>57</sup> J. M. ADAM, M. BONHOMME, (1997) : Op., cit, p. 89.

Dans le surtitre du même article, nous lisons à la une :

- **Il est chargé de mené la consultation autour de la révision de la constitution**

----- (11.05.2014) -----

Juste dans le même titre toujours, nous saurons que le pronom " *il* " est l'antécédent de :

- **Ouyahia : La double peine !**

Toujours à la une et en haut de la page du *Soir d'Algérie* :

- **17 morts et 93 blessés durant la seule journée de jeudi**

Dans l'accroche du 1<sup>er</sup> paragraphe, nous trouvons ceci :

**Dix-sept personnes sont mortes et 93 autres ont été blessés dans 46 accidents de la circulation survenus jeudi...**

- **Vers une amnistie fiscale et judiciaire ?** ----- (03.04.2014).

Dans le chapeau et la une, nous lisons cette reprise :

« **Une amnistie fiscale et judiciaire, voir général, serait-elle à l'ordre du jour du gouvernement... ?** »

- **Constitution consensuelle** ----- (surtitre)

**L'ANR décline ses propositions** ----- (titre)

Dans le chapeau à la page 3, nous saurons facilement décrypter le sigle du titre : **ARN**

**L'Alliance nationale républicaine (ARN)**, qui a déjà déclenché l'affaire de participer au processus de consultations autour du projet de révision constitutionnelle, décline les principales propositions qu'elle compte émettre.

- **2 terroristes éliminés à Boumerdès** ----- (le titre) ----- (14.05.2014).

En bas de ce titre à la une, nous pouvons lire dans le chapeau le texte suivant :

« Ils ont été éliminés dans la commune de Keddara, localité située à une dizaine de kilomètre au sud de Boudouaou, dans le centre-ouest de la wilaya de Boumerdès ».

○ **Mandat d'arrêt contre Chakib Khelil** ----- (surtitre)

**Le parquet de Milan lance procédure** ----- (titre)

« Le parquet de Milan s'apprête à lancer la procédure d'émission d'un mandat d'arrêt international contre Chakib Khelil... » - (Chapeau). p.3

○ **Alger :** ----- (surtitre)

**Vaste mouvement au sein de la police** ----- (titre)

« Un vaste mouvement dans le corps de la police national a été opéré ce samedi au sein de la sureté de la wilaya d'Alger... » 1<sup>er</sup> paragraphe.

○ **Bouazouai Amar, directeur d'études statistique au CNES :** ----- (surtitre)

**« Il faut au moins 8% de croissance pendant 10ans »** ----- (titre)

« il faut au moins 8% de croissance par an, pendant 10ans », relève le directeur d'études statistiques...) ----- (chapeau) ----- (20.06.2013), p.4.

○ **Mort naturelle ou empoisonnement ?** ----- (surtitre) ----- (14.10.2013)

**Les Révélations de médecin soviétique de Boumediène** ----- (titre)

«Les révélations d'Evgueni Tchazou, médecin-chef.... Remet au goût du jour les conditions encore élucidées de la mort de H. Boumediène...»--- (chapeau)-- (page.3)

○ **A. Benflis :** ----- (surtitre)

○ **« Je suis confiant et serein »** ----- (titre), p.1----- (30.01.2014)

- **« Je n'ai jamais fait une traversée du désert »** ----- (sous-titre)

- **« Je suis militant du FLN... »** ----- (Sous-titre)

- **« Je suis à l'écoute des gens... »** ----- (Sous-titre)

○ **Mohamed Chafik Mesbah :** ----- (surtitre) ----- (09.10.2012)

**« Ce que je sais de Chadli »** ----- (titre)

- **Il a annoncé une solution qui aurait pu être aventureuse** ----- (Sous-titre)

- **Il aurait pu décapiter symboliquement partout la hiérarchie militaire**-- (sous-titre)

- o **Deuxième semaine de grève dans l'éducation**--(Titre) - (18-19.10.2013)

Seconde semaine de grève dans le secteur de l'éducation...----- (Chapeau)

- o **Versement des pensions de retraite** ----- (surtitre) ----- (12.12.2012)

**Algérie poste perd l'exclusivité**----- (titre)

« Algérie poste perd l'exclusivité en matière de domiciliation et de versement des pensions de retraite... »----- (Chapeau), p.4.

- o **Téléphone mobile de 3<sup>e</sup> génération** ----- (surtitre) ----- (22.08.2013)

**Le 15 septembre, date limite pour les offres** ----- (titre)

« Le 15 septembre, 2013 est la date limite pour le dépôt des offres relatives à l'octroi de trois licences de téléphone mobile de troisième génération (3G)... »----- (Premier paragraphe, p. 5)

- o **Sortie médiatique d'Achour Abderrahmane** --- (surtitre) --- (25.07.2013)

**Le président de la prison démis de ses fonctions** ----- (titre)

« Le directeur de la prison Serkadji a été démis de ses fonctions suite à l'entretien accordé au journal arabophone Echourouk par le prisonnier milliardaire Achour Abderrahmane ... »----- (Chapeau)

- o **Population carcérale** ----- (surtitre) ----- (17.18.05.2013)

**60.000 tenus dans 131 prisons**----- (titre)

« 60.000 détenus séjournent à travers les 131 prisons du pays, selon le directeur général de l'administration pénitentiaire »----- (Chapeau).

- o **Rebaine : « Bouteflika, vous ne me faites pas peur ! »**----- (14.04.2014).

En référence à Bouteflika et sa compagnie "vous" et l'antécédent de Boutef, c'est un "vous" d'excellence et de majesté. Ce type de déictique a pour caractéristique de reprendre un élément du discours produit en amont et renvoyant au cotexte.

## 8. Les déterminants

Dans un sens large, et d'après le dictionnaire de la linguistique : « *Les déterminants sont les constituants du syntagme nominale qui dépendent du nom (...)* En ce cas, les déterminants sont les articles, les adjectifs, les compléments du nom ; ce sont les éléments qui actualisent le nom (déterminé), qui lui donnent ses déterminations. »<sup>58</sup>

Par ailleurs, et dans un sens étroit, voire courant, d'après toujours ce dictionnaire : « *Les déterminants forment une classe de morphèmes grammaticaux, dépendant en genre et en nombre du nom qu'ils spécifient. Les déterminants sont les articles, les possessifs, les démonstratifs, les adjectifs interrogatifs, relatifs, les numéraux* »<sup>59</sup>.

### 8.1. Les articles

C'est le plus humble de compagnon du nom : il précise, avant tout, le genre et le nombre du nom qu'il introduit.

On distingue trois sortes d'articles : Le défini, le partitif et l'indéfini.

#### 8.1.1. L'article défini

Etymologiquement il a une valeur démonstrative, mais selon le cotexte, il peut exprimer d'autres valeurs (possessive, indéfinie, affective : laudative ou péjorative)

Exemple :

- **Les verts éliminés (2-1) malgré un match héroïque** ----- (01.07.2014) ;
- **Bouteflika perd le soutien des moudjahidine** ----- (13.03.2014) ;
- **Les grandes vacances commencent !** ----- (03.08.2014) ;
- **L'Algérie s'engage dans la fabrication de silos** ----- (25.07.2013) ;
- **Le forcing des français** ----- (09.10.2012) ;

<sup>58</sup> LAROUSSE, (2012) : « *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* » : Op., cit, p. 140.

<sup>59</sup> Ibid.

### 8.1.2. L'article partitif

Etymologiquement, il s'agit de l'article défini précédé de la préposition de (du = de le ; des = de les), il indique que l'on considère qu'une partie d'un tout, d'une masse, d'un ensemble<sup>60</sup>.

Exemples :

- **La justice déclare illégale la grève des postiers** ----- (22.08.2013) ;
- **Deuxième semaine de grève dans l'éducation** ----- (18-19.10.2013) ;
- **RND :**  
**La contestation gagne du terrain** ----- (09.10.2012) ;
- **ENTV- AL JAZEERA :**  
**Les dessous d'un bras de fer** ----- (14.10.2013) ;
- **Vers l'indemnisation des ex-détenus du sud** ----- (08.06.2014).

### 8.1.3 - L'article indéfini

Etymologiquement, l'article indéfini est :

- Au singulier, une atténuation numérale un, une (j'attends un ami)
- Au pluriel, une atténuation de l'article partitif des (j'attends des amis)
- Au singulier, il ne précise pas l'identité, au pluriel il ne précise pas la quantité.

Exemples :

- **Bouira :**  
**Reddition d'un terroriste** ----- (08.06.2014) ;
- **Benflis plaide pour une « transition générationnelle apaisée »**  
----- (16.02.2014) ;
- **Justice :**  
**Leger mouvement dans le corps des magistrats** (11.05.2014).

<sup>60</sup> A. HAMON: Op., cit, p. 48.

**NB.** Des se réduit à de devant un nom pluriel précédé d'un adjectif

Exemples :

- **EN :**  
**De nouvelles surprises début janvier** ----- (12.12.2012) ;
- **Égypte :**  
**De nouveaux responsables des frères musulmans arrêtés** ----  
----- (22.08.2013) ;
- **Sidi Bel-Abbas :**  
**Des kidnappeurs de jeunes filles sous les verrous** -----  
----- (07.04.2014) ;
- **Farid dans de beaux draps ! Chakib aussi !** ----- (07.08.2013) ;
- **Décès de deux supporters :**  
**Vers de nouvelles révélations**----- (09.10.13).

## 8.2. Les adjectifs

Le nom s'emploie rarement seul : il est généralement « *introduit* » par un adjectif (nous venons de voir que l'article, étymologiquement, est aussi un adjectif).

On distingue trois sortes d'adjectifs, qu'on essaie d'illustrer par des exemples (titres à la une du *Soir d'Algérie*) :

### 8.2.1. Les adjectifs dits pronominaux (en rapport avec les pronoms)

Comme l'article, ils « *déterminent* » le nom. Ils sont cinq : le possessif, le démonstratif, l'indéfini, l'interrogatif, le relatif (rare).

#### 8.2.1.1. L'adjectif possessif

Cet adjectif à deux séries de formes, *atônes* et *toniques* (accentuées), dont les plus courantes sont les atones, les secondes sont rares. Les atones ou (« les non-accentuées ») : mon, ton, son... avec un seul possesseur, et un ou plusieurs objets.

Dans notre corpus ces emplois sont très fréquents, presque quotidiens, on peut citer quelques exemples dans la liste ci-dessous :

○

*Le Bonjour du « Soir »*

- **Avec ma gueule de ...** ----- (04.08.2014) ;
- **L'urgente pressante est sous votre nez !** -----  
----- (22.01.14) ;
- **Quand mon billet joue au « Rey-Rey » [\*]** -----  
----- (30.07.2014) ;
- **Sèche tes larmes Narjès...** ----- (05.05.2013) ;
- **A mon frère et ami Saâd Bouokba** ----- (24.10.2013) ;
- **Sofiane Feghouli se confit au Soir d'Algérie :**  
***« Je suis impatient de rejoindre mes frères en sélection »***-----  
----- (04.05.2014) ;
- **Le pôle des forces du changement dénonce :**  
***« Le régime s'emploie à faire passer en force son initiative »***--  
----- (26.05.2014) ;
- **Sellal annule son meeting à Batna** ----- (04-05.05.2014) ;
- **Les grévistes campent sur leur position**----- (tonique)  
----- (21.04.2014);
- **Son directeur de campagne l'a confirmé hier :**  
***« Benflis annoncera sa candidature dans quelques jours »***----  
----- (05.01.2014) ;
- **Ali Haroun au Soir d'Algérie :**  
***« Le plus grand mal de l'Algérie réside dans ses dirigeants »*** --  
----- (29.01.2014) ;
- **Tayeb Belaiz aux candidats qui se plaignent de dépassement :**  
***« Apportez vos preuves »***----- (28-29.03.2014) ;
- **Ils sont à leur 12eme jour de grève de la faim** ----- (tonique)

- Les étudiants de l'ISMAS ne désarment pas** ----- (07.03.2013) ;
- **Le CNES maintient son mot d'ordre de grève** ---- (07.03.2013) ;
- **Arrivée en 4<sup>e</sup> position**  
**Hanoune satisfaite de son classement** ----- (20.04.2014) ;
- **Poste les grévistes campent sur leur positions** -(21.08.2013) ;
- **Ali Haroune :**  
**« Habib Réda et ses souvenirs »**----- (29.05.2014) ;
- **Amar Saidani sacrifié par les siens** ----- (06.02.2014) ;
- **Leur meeting a été autorisé par la wilaya d'Alger**  
**Le gouvernement cède devant les boycottteurs** (19.03.14) ;  
**Ils demandent leur droit à la conduite**  
**Les handicapés réclament des véhicules aménagés** -----  
----- (19.03.2014) ;
- **3G+ :**  
**Les opérateurs choisissent leurs wilayas exclusives** -----  
----- (22.10.2013) ;
- **N. Boukrouh :**  
**« D'où viendra notre salut ? De nous ou de l'étranger ? »** -----  
----- (03.04.2014) ;
- **L'ambassadeur du Maroc reprend son poste aujourd'hui** -----  
----- (03.11.2013) ;
- **Karim Younes au Soir d'Algérie :**  
**« Je garde intacte l'envie de me battre pour mes idées »** -----  
----- (06.11.2013).

**Remarque**

Outre sa valeur essentielle de possession, l'adjectif possessif peut exprimer divers nuances : le respect, la déférence, le mépris, l'ironie, l'affection, la tendresse, l'habitude.

### 8.2.1.2. L'adjectif démonstratif

Cet adjectif a deux séries de formes :

Formes	Singulier		Pluriel
	Masculin	Féminin	M & F
<b>Simple</b>	Ce (cet)	cette	Ces
<b>Composées</b>	Ce (cet) ... ci	Cette... ci	Ces... ci
	Ce (cet) ... là	Cette... là	Ces... là

Cet adjectif est comme le possessif, il remplace le nom ; il le « *détermine* » comme son nom l'indique, il montre, il démontre ; dans la langue parlée, il s'accompagne volontiers d'un geste de la main, d'un signe de la tête.

Exemples de notre corpus montrant l'emploi récurrent de ces adjectifs démonstratifs.

- **Ce que révèle l'expertise (affaire CNAN)** ----- (15.07.2013) ;
- **Les lycéens en grève ce lundi** ----- (07.10.2013) ;
- 

*Le Bonjour du Soir*

- **Avez-vous beaucoup d'amis comme cela ?** (21.07.2014)

### 8.2.1.3. L'adjectif indéfini

D'origine et de formes diverses, il marque soit : une qualité, une identité, une différence, une similitude ou une ressemblance. On range parmi les adjectifs indéfinis dans notre corpus les exemples qui suivent :

- **Marche du RCD pour le boycott de l'élection présidentielle**  
**Plusieurs milliers de manifestants à Tizi-Ouzou** -(16.04.2014);
- **Allemagne – Algérie**  
**Ce soir à 21h. Tout à gagner !** ----- (30.06.2014) ;
- **Halilodzic, une autre histoire algérienne** ----- (07.07.2014) ;

- **Les verts éliminés (2 – 1) malgré un match héroïque**  
**Merci pour tout** ----- (01.07.2014) ;
- **Recueil de signatures par les partisans de Bouteflika ; tous dans le flou** ----- (05.04.2014) ;
- **Benflis :**  
**« Je n'ai aucun ennemi »** ----- (20.01.2014) ;
- **Son directeur de campagne l'a confirmé hier :**  
**« Benflis annoncera sa candidature dans quelques jours »** ----  
----- (05.01.2014) ;
- **Tassili Airlines au centre d'un autre scandale** -- (12.03.2013) ;
- **TAJ**  
**Amar Ghoul s'en prend « aux autres candidats »** --- (09.04.14) ;
- **Hadj 2013**  
**La saison de toutes les déceptions** ----- (05.08.2013) ;
- **Transport**  
**Vers une autre grève des cheminots** ----- (23.04.2014) ;
- **Selon Sidi Saïd**
- **Une autre tripartite en décembre** ----- (24.09.2013) ;

*Le Bonjour du Soir*

- **L'autre internationale terroriste** ----- (22.07.2014) ;
- **Quand certaines plumes se « *crashent* »** -(25-26.07.14).

**Remarque**

Comme les adjectifs possessifs et démonstratifs, ils remplacent généralement l'article et « **détermine** » le nom.

**Chaque est toujours au singulier, plusieurs toujours au pluriel**

#### 8.2.1.4. L'adjectif interrogatif

Il n'a qu'une forme, mais cette forme varie en genre et en nombre. *Quel ?* (MS)  
*Quelle ?* (FS) – *Quels ?* (MP) – *Quelles ?* (FP).

Dans notre corpus, nous avons pu répertorier quelques exemples cités comme suit :

- (a). **L'après élection présidentielle. Quel gouvernement pour Bouteflika ?** (20.04.2014) -----Qualité ;
- (b). **Education :**  
**Quelle issue pour la grève ?** (17.10.2013) -----Rang ;
- (c). **Après la réunion du conseil des ministres**  
**Quel agenda pour Bouteflika ?** (01.10.2014) -----Quantité ;
- (d). **Bouteflika en Algérie**  
**Les répliques à un retour** ----- (18.07.2013) :
  - (d1). **Quel rôle, désormais, pour Sellal ?** ----- Laudative ;
  - (d2). **Quelle durée pour la « période » de repos et de rééducation ?**-----  
-----Rang ;
- (e). **L'après présidentielle a déjà commencé**  
**Quels choix pour les opposants ?** (18-19.04.2014) --Quantité ;
- (f). **EN :**  
**Quelle défense axiale pour les verts ?** (12.06.2014)-- Qualité ;
- (g). **Education**  
**Quelle feuille de route pour la nouvelle ministre ?** (12.05.14)  
----- Qualité ;
- *Le Bonjour du Soir*
- (h). **Quel rapport avec Lekhmissi et le ministre MAK des relations avec la France ?** (29.06.2014) -----Qualité.

L'adjectif interrogatif a plusieurs nuances, il interroge sur : la qualité (a, f, g, h), l'identité, la quantité (c, e) ou le rang (b, d2). Il peut avoir une valeur laudative (d1) ou péjorative, comme il peut exprimer la joie ou la douleur.

### 8.2.1.5. L'adjectif numéral

A- L'adjectif numéral cardinal, se présente sous l'aspect d'un mot simple (un, deux, trois...) ou sous l'aspect d'un composé (dix-sept, quatre-vingts, cinq-cents, etc.)

Comme l'article et l'adjectif pronominal, il introduit, il « *détermine* » le nom. On le rencontre souvent et presque quotidiennement à la une du « *Soir d'Algérie* », surtout quand il s'agit de titres de faits divers. Dans ce sens nous pouvons citer les exemples suivants :

- (a). **Le MCA et l'USMA disputent demain la coupe d'Algérie :  
Une finale cinq étoiles ----- (30.04.2013) ;**
- (b).  

*Le Bonjour du Soir*

**Tu paierais l'essence à 130 DA ? ----- (28.07.2013) ;**
- (c). **Réalisation de six nouvelles centrales électriques  
Treize constructeurs étrangers en course ---(26-27.07.2013) ;**
- (d). **L'opération de Sour-El-Ghozlane commence à livrer ses secrets  
Deux importants chefs d'Aqmi éliminés ----- (21.07.2013) ;**
- (e). **Victimes d'un attentat à la bombe  
Deux gendarmes tués et trois autres blessés à Biskra -----  
----- (30.07.2013) ;**
- (f). **Kadiria  
Deux gardes forestiers tués et deux autres blessés dans l'explosion d'une bombe ----- (24.07.2013) ;**

- (g). **Bouira**  
**Sept terroristes abattus** ----- (08.07.2013) ;
- (h). **Sidi-Bel-Abbès**  
**Un ancien doyen et trois professeurs universitaires accusés de plagiat** ----- (28.04.2013) ;
- (i). **Affaire de l'assassinat de l'ex-P/APUS de Tizi-Ouzou**  
**Peine capitale requise à l'encontre de deux accusés** -----  
----- (06.03.2013) ;
- (j). **Mostaganem :**  
**17 Harraga portés disparus** ----- (29.07.2013) ;
- (k). **Les examens de fin d'année commencent demain**  
**Deux millions d'élèves à l'épreuve** ----- (27.05.2014) ;
- (l). **Deux terroristes éliminés à Tipaza** ----- (25-26.04.2014) ;
- (m). **Brahimi au FC Porto pour 5 ans** ----- (17.07.2014) ;
- (n). **Boumerdès**  
**Deux terroristes éliminés à Aït-Amrane** ----- (19.08.2013) ;
- (o). **Blida :**  
**Explosion de deux bombes artisanales** ----- (26.09.2013) ;
- (p). **FLN :**  
**3 hommes pour un fauteuil** ----- (07.03.2013) ;
- (q). **Le 29 juin 1992, l'Algérie perdait Boudiaf**  
**Il y a 21 ans, l'espoir assassiné** ----- (28-29.06.2013) ;
- (r). **Education :**  
**5% des enfants ne sont pas scolarisés** ----- (28-29.06.2013) ;
- (s). **La campagne électorale débute aujourd'hui**  
**Vingt-et-un jours pour convaincre** ----- (23.03.2014) ;
- (t). **Complexe d'El-Hadjar**  
**Tliba et les 500 millions dollars d'Arcelor** ----- (21.07.2014).

**Remarque**

Cet adjectif numéral cardinal employé seul, est précédé d'un article, il devient un *nom*.

Exemples :

- **La réunion prévue hier interdite**  
**Le groupe des 14 dénonce l'arbitraire** ----- (02.10.2013) ;
- **Education, santé, gouvernance, contrôle des derniers publics...**  
**Benflis colle un zéro à Bouteflika** ----- (25.03.2014).

L'article numéral cardinal exprime essentiellement un nombre précis, une quantité précise d'êtres ou de choses.

Parfois il prend curieusement la place d'un cardinal, pour indiquer une date (année, jour, heure) ; les parties d'un ouvrage ; les numéros d'une rue, les noms de souverains.

Exemples :

- **Métro :**  
**Ligne Haï El Badr – Ain Naadja. Le projet livré à la fin 2016**  
(28-29.06.2013) ----- Année ;
- **Sofiane Djillali :**  
**« En 2008, la constitution a été changée par un coup de force »**  
(28.04.2013) ----- Année ;
- **Les 116 passagers ont tous périés dans l'accident. Le mystère du crash de l'AH5017** -----  
- (25-26.07.2014) ----- numéro de vol + nombre de passagers ;
- **Constitution**  
**La face cachée de l'article 88** (30.05.2013) ; Numéro d'article ;
- **Début aujourd'hui du vote à l'étranger**  
**Un avant-gout du 17 avril** (11,12 .04.14) ----- (date).

**B-** L'adjectif numéral ordinal est formé à l'aide du suffixe (-ème) ajouté à l'adjectif cardinal correspondant. Dans les composés, seul le dernier élément prend le suffixe (trente-huitième).

Dans notre corpus, ce genre de numérotation ordinale paraît fréquent, et ce, suite aux multiples événements que connaît notre pays. A cet effet, nous pouvons citer les cas exemples suivants :

○

*Le Bonjour du Soir*

- **Premières visions** ----- (13.02.2014) ;
- **Téléphone mobile**
  - L'Algérie 5<sup>e</sup> marché en Afrique** ----- (21.07.2013) ;
- **Le gouvernement a examiné hier la loi de finance 2014**
  - Première réunion sans Bouteflika** ----- (17.09.2013) ;
- **Djamel Zenati et Houari Addi lancent un appel à l'ANP :**
  - « Le 4<sup>e</sup> mandat va approfondir les fractures »*** --- (14.04.2014) ;
- **L'ex-animateur du mouvement des Arouches rompt le silence :**
  - « Je suis contre le 4<sup>e</sup> mandat »*** ----- (14.04.14) ;
- **Présidentielle 2014**
  - Un 4<sup>e</sup> mandat est-il possible ?** ----- (27.10.2013) ;
- **Ghaza :**
  - Près de 650 Palestiniens tués au 16<sup>e</sup> jour des agressions israéliennes** ----- (24.07.2014) ;
- **Objectif premier de coups d'état militaires discrets** -----  
----- (06.05.2013).
- **Ils sont à leur 12<sup>e</sup> jour de grève de faim**
  - Les étudiants de l'ISMAS ne désarment pas** ----- (07.03.2013) ;
- **Ils ont organisé un sit-in, jeudi, à Tizi-Ouzou**
  - Des artistes disent *« non au 4<sup>e</sup> mandat »***----- (28,29.03.2014) ;

- **La première « affaire » entre Khellil et Bedjaoui** -(21.08.2013) ;
- **Assassinat d'un 4<sup>e</sup> mozabite à Ghardaïa** ----- (07-08.04.2014) ;
- **Chafik Mesbah au forum de liberté :**  
***« Il n'y aura pas de deuxième tour »***----- (15.04.2014) ;
- **Finale de la super coupe de l'Algérie [Mobilis]**  
**USMA et MCA pour le 1<sup>er</sup> titre de la saison** --- (08-09.08.2014) ;
- **Exigence des syndicats pour le Bac 2014/2015**  
**La fiche de synthèse contre une deuxième session** -----  
----- (02.04.2014).

## **COMMENTAIRE**

Concernant les différentes catégories des déterminants, nous pouvons dire qu'ils désignent d'une première vue le(s) nom(s) qu'ils accompagnent. Mais cela n'empêche nullement pas l'implication du journaliste ou l'équipe des journalistes chargée de la titrologie dans ce quotidien algérien d'expression française « *Le Soir d'Algérie* ». C'est-à-dire que ces déterminants désignent l'instance énonciative, en responsabilisant le staff des journalistes en question, en outre, ils servent à préciser le contenu de l'information fin d'éviter toute mauvaise interprétation et fuir à la censure.

Par contre, en lisant la titrairie ; soient : les surtitres, les titres, sous-titres ou les chapeaux, nous pouvons dire que les journalistes sont plongés dans la réalité des événements et se situent par rapport à toutes les conditions vitales. Eux aussi, sont des citoyens algériens mais qui doivent représenter la réalité sans aucune trahison. Par ailleurs, ils sont contraignés par des clauses et des indications très restreintes qui délimitent certaines libertés. Situés dans le cœur de l'événement, ils doivent assurer une crédibilité médiatique qui répond positivement aux attentes des lecteurs. Cette manière journalistique implique indirectement le lecteur habituel ou fidèle, en le prolongeant sur place, or le lecteur aussi est visé, par extension par l'emploi fréquent des déterminants dans les titres à la une de notre quotidien.

## 9. Le temps des verbes

Le temps dans toute énonciation est un facteur clé et un processus indispensable, c'est grâce à lui, que les événements s'enchaînent chronologiquement pour assurer une cohérence stricte du titre, qu'il soit oral ou écrit. En face d'une compréhension stricte et sans aucun bruit qui vient la parasiter et qui sera en outre accessible et possible aux lecteurs potentiels.

Cette réflexion est faite par E. Benveniste qui affirme que : « *l'énonciation est indissociable d'un processus de temporalisation par lequel précisément le lecteur s'approprie la langue* »<sup>61</sup>.

Cette forme d'embrayeurs est spécifique, car « *les marques de présent, passé est futur sont attachés au radical du verbe (...) et ont pour repère le moment de leur énonciation* »<sup>62</sup>.

Le temps axial du discours est le présent par excellence, c'est le temps de référence de l'énonciation ; c'est au tour de lui que se situent tous les autres temps, soit ceux du passé, soit ceux du futur, et c'est à partir du présent que ces temps s'organisent dans tous les actes énonciatifs. D. Maingueneau, à ce propos déclare que : « *c'est par rapport à son propre acte d'énonciation que le locuteur ordonne la chronologie de son énoncé et l'impose à l'allocutaire* »<sup>63</sup>. Le cas d'organisation chronologique n'est pas spécifique uniquement à la langue française, mais le présent est une référence aux autres temps dans toutes les langues du monde, cela permet de situer les faits qui sont situés, soit avant soit après le moment de l'énonciation, ainsi ceux qui les conditionnent et conditionnent leur production.

Le présent est un temps journalistique connotant de multiples significations subjectives qu'objectives. C'est grâce à ce lui que le journaliste marque ses traces malgré ses tentatives de distanciation en s'abstenant de prise de position face aux variétés des événements qu'il rapporte.

---

<sup>61</sup> E. BENVENISTE, (1966) : « *Problèmes de linguistique générale* », Gallimard, Paris, p. 123.

<sup>62</sup> D. MAIGUENEAU, (2000): Op., cit, p. 88.

<sup>63</sup> D. MAIGUENEAU, (1999) : « *L'énonciation en linguistique française* », Ed Hachette, p. 36.

## 9.1. Le présent

D'après le dictionnaire de linguistique, on appelle « *présent un temps situant l'énoncé dans l'instant de la production du discours, dans le « maintenant », le point zéro à partir duquel se définit la durée. Le présent s'exprime par de affixes verbaux (ils viennent) ou par des adverbes (il vient aujourd'hui). Le nom présent est donné aux formes (...), qui sont utilisées aussi comme « non-passé » et « non-futur », [...] »<sup>64</sup>. Ce temps et le centre de gravité ou de base du discours, c'est à partir de lui que se règlent les autres temps (passé et futur).*

Néanmoins, même s'il « *marque indubitablement la coïncidence du procès de l'énoncé avec le moment de son énonciation, il s'avère malheureusement impossible d'assigner une limite nette à ce que l'on considère comme l'actualité de cette énonciation* »<sup>65</sup>.

Concernant notre travail de recherche, nous avons recueilli un nombre très important de verbes au présent, de titres à la une du journal «*Le Soir d'Algérie* », et que nous avons répertorié dans la liste qui suit :

- (a). **Projet de révision constitutionnelle**  
**Le MSP décline l'offre de concertations** ----- (26.05.2014) ;
- (b). **Des chercheurs du GRAAG sont catégoriques :**  
**« *Aucun séisme ne peut être prévu* »** ----- (17.08.2014) ;
- (c). **Djaballah dénonce les « faux salafistes »** --- (17.08.2014) ;
- (d). **Eradication des marchés informels**  
**L'opération patine toujours** ----- (15-16.08.2014) ;
- (e). **Le professeur Kamel Sanhadji au Soir d'Algérie :**  
**« *Les pouvoirs publics doivent se préparer à toute éventualité* »**----- (14.08.2014) ;
- (f). **Les présidentielles 2014**  
**Les vieux réflexes refont surface** ----- (31.03.2014) ;

<sup>64</sup> LAROUSSE, (2012):« *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* » : Op., cit, p. 378.

<sup>65</sup> D. MAIGUENEAU, (1999) : Op., cit, p. 36.

- (g). Sid Ahmed Ghozali :  
**« Le pouvoir se rapproche de l'implosion »** ----- (18.03.2014) ;
- (h). Sofiane Djillali :  
**« Bouteflika n'a pas le droit moral de se présenter aux élections »** ----- (18.03.2014) ;
- (i). Elections présidentielles  
**Touati doute de la crédibilité du scrutin** ----- (18.03.2014) ;
- (j). Il tient à Jijel sa toute première université de l'été  
**Le CIA prépare sa rentrée** ----- (12.08.2014) ;
- (k). Campagne électorale  
**Sellal annule son meeting à Batna** ----- (04-05.04.2014) ;
- (l). Elle l'a rencontré après la cérémonie d'investiture  
**Hanoune demande des élections législatives anticipées à Bouteflika** ----- (10.08.2014) ;
- (m). Sofiane Fighouli se confie au Soir d'Algérie :  
**« Je suis impatient de rejoindre mes frères en sélection »** -----  
----- (04.05.2014) ;
- (n). Conférence de presse du colonel Ahmed Bencherif :  
**« Bouteflika est inconscient »** ----- (30.03.2014) ;
- (o). Espagne  
**Murcie chasse les 11 fois violeur de gamins marocains** -----  
----- (07.08.2013) ;
- (p). La justice italienne avance sur le dossier Sonatrach  
**Khelil – Bejaoui : l'étau se resserre** ----- (07.08.2013) ;
- (q). Egypte  
**Morsi défie le tribunal et se dit toujours président** (05.11.13) ;
- (r). La demande de réunion du comité n'a pu être déposée à la wilaya d'Alger  
**Belayat dénonce un « défi d'administration »** --- (12.02.2014) ;

- (s). **Le Bonjour du Soir**  
**Des poissons qui se prennent pour des lièvres** -(12.02.2014) ;
- (t). **Païement de rançons à Al-Quaida**  
**Alger et Madrid calment le jeu** ----- (17-18.09.2013) ;
- (u). **Après le pont télémy**  
**L'amour trionphe à la colonne Voirol** ----- (06.10.2013) ;
- (v). **Université d'été des jeunes du RCD**  
**Said saadi évoque l'Algérie de Novembre et de la Soummam** --  
----- (06.10.2013) ;
- (w). **Vol de bétail à Berrahal (Annaba)**  
**La population et les gendarmes neutralisent ... des policiers** --  
----- (28-29.09.2013) ;
- (x). **Intervention militaire au Mali**  
**La communauté internationale hésite** ----- (28-29.09.2012).

### **COMMENTAIRE :**

Dans cette longue liste, nous avons pris juste quelques exemples de tout un ensemble colossal, ces titres contiennent des verbes conjugués tous au présent de l'indicatif, ce temps situe les évènements sur des axes temporels différents.

Concernant l'exemple « e » (*Les pouvoirs publics doivent se préparer à toute éventualité* ), le verbe « *devoir* » exprime le futur proche, mais cet effet est généré par la préparation aux imprévus, ici, il a la fonction d'un semi-auxiliaire, quant au verbe « *se préparer* » il prolonge la durée du présent dans le futur.

D'autres verbes de cette liste sont conjugués au présent de l'indicatif non pas à la forme active, mais à la forme pronominale, réciproque dans l'exemple « p », (*l'état se resserre*), « *se resserrer* » ; verbe conjugué à la forme pronominale réciproque, puisqu'il est composé de deux mâchoires qui se resserrent l'une contre l'autre, mais dans l'énoncé, sur deux célèbres personnalités qui ont fait la une cet été. La forme réciproque dans l'exemple « q », (*Morsi défie le tribunal et se dit toujours président*) où l'action de « *se dire* » est faite par un seul sujet qui est le président déchu.

Pour conclure avec ces généralités de ce temps « le présent », on peut dire que c'est un temps qui exprime avant tout une action actuelle, en train de se produire au moment où l'on parle. Ce présent qu'on appelle actuel indique souvent et selon la valeur du verbe, une action instantanée ou continue.

**a- Instantanée dans les exemples :**

- (a)- Le MSP **décline**....) ;
- (f)- Les vieux réflexes **refont**... ;
- (q)- Morsi **défie**...).

**b- Continue dans les exemples :**

- (d)- L'opération **patine** toujours) ;
- (e)- Les pouvoirs **doivent** se préparer... ;
- (g)- Le pouvoir **se rapproche**... ;
- (j)- Le CLA **prépare** sa rentrée... ;
- (l)- Hanoune **demande**...).

**Le présent peut exprimer encore plusieurs nuances :**

**a- Une action habituelle (présent d'habitude)**

Dans les exemples :

- (x)- la communauté internationale **hésite** ;
- (r)- Belayat **dénonce**... ;
- (i)- Touati **doute** de la crédibilité du scrutin

**b- Un fait passé, même lointain (présent historique ou de narration)**

Dans les exemples ;

- (k)- Sellal **annule**... ;
- (s)- Des poissons qui **se prennent**... ;
- (v)- Saïd Saadi **évoque**...

**c- Une vérité générale**

- (u)- L'amour **trionphe**... ;
- (n)- Bouteflika **est** inconscient ;
- (h)- Bouteflika n'**a** pas le droit moral de se présenter...

**d- Un passé récent ou un futur proche**

- (r)- la justice italienne **avance** sur le dossier Sonatrach... ;
- (b)- Aucun séisme ne **peut** être prévu... ;
- (j)- Il **tient** à Jijel sa toute première université de l'été.

**e- Une action future, présentée comme certaine et déjà acquise**

- - (m)- Faghoul : « je **suis** impatient de rejoindre... » ;
- - (g)- Le pouvoir **se rapproche** de l'implosion ;
- - (p)- Khelil – Bejaoui : l'étai **se resserre**.

## **9.2. L'imparfait, le passé simple et le passé composé**

Ces temps apparaissent exprimer la passé, marquent en fait « *La coïncidence entre le procès et un point de repère qui est passé* »<sup>66</sup>, c'est-à-dire le moment de référence, ou le repère temporel de l'imparfait est antérieur, il n'est autre qu'un « *moment dont l'énonciateur parle* »<sup>67</sup>.

L'imparfait est le plus subtile des temps du passé. Il exprime avant tout une action inachevée (imparfaite), en cours au moment où une autre action passée se produit ; c'est le présent du passé, car il exprime des nuances parallèles au présent, ce temps peut exprimer :

- Une action qui **dure dans le passé** ;
- Une action **habituelle** (imparfait d'habitude) ;
- Une action **située à un moment précis** ;
- **Un passé récent** par rapport à une autre action passée ;
- **Un futur prochain** par rapport à une autre action passée.

<sup>66</sup> D. MAIGUENEAU, (1999) : Op., cit, p. 86.

<sup>67</sup> Ibid.

L'imparfait est un temps non ponctuel, certes, l'action se déroule dans le temps, néanmoins, il a besoin d'une ancre plus particulière pour pouvoir se situer et se fixer de manière précise. C'est pour cette raison là qu'il est toujours lié à d'autres temps, comme c'est défini ci-dessus. A des temps comme le présent, le passé simple ou le passé composé, dit « *perfectifs* », c'est-à-dire « *qui envisage l'action du point de vue de son achèvement* »<sup>68</sup>. Tandis que l'imparfait présente « *la toile de fond, les décors, les commentaires* »<sup>69</sup>. L'imparfait est par conséquent constructif de l'arrière-plan.

Le passé simple exprime souvent une action morte, qui n'a aucun lien avec le moment de l'énonciation, essentiellement un fait achevé, à un moment précis de l'histoire, c'est un temps de narration, qui s'oppose à celui du discours, sans idée de durée (au contraire de l'imparfait). C'est un temps du récit par excellence (dans la langue écrite), il présente les faits de manière successive afin d'assurer une certaine chronologie dans le temps, par opposition à l'imparfait, temps de décor et de description, il présente les faits multiples, simultanés, en tableau continu. Comme il exprime les faits, les événements et les actions, c'est un temps actif.

Quant au passé simple, il exprime essentiellement une action passée, entièrement accomplie, sans date précise (ce qui le distingue du passé composé). Souvent dans la langue familière et parlée, il remplace le passé simple, et exprime alors une action passée et morte à la fois, qui n'a aucun lien avec le présent, comme il peut exprimer aussi une action passée dont le résultat est au présent.

Le passé composé peut exprimer aussi d'autres nuances :

- a. **Une antériorité** par rapport à un présent ;
- b. **Une action achevée**, dont les effets durent encore ;
- c. **Une action souvent constatée** (vérité générale) ;
- d. **Une action future proche** (présentée comme déjà accomplie) ;
- e. **Une action future antérieure** (en subordonnée « conditionnelle »).<sup>70</sup>

<sup>68</sup> Collection Microsoft Encarta, 2005. 1993–2004.

<sup>69</sup> D. MAIGUENEAU, (1999) : Op., cit, p. 88.

<sup>70</sup> A. HAMON: Op., cit, pp. 162-164.

Dans notre corpus, nous avons pu inventorier la liste suivante :

IMPARFAIT	PASSÉ COMPOSÉ
<p><b>a- Contribution</b> Et s'il <u>perdait</u> (par N. Boukrouh) (16.04.2014) ;</p> <p><b>b- Il y a dix ans, la terre <u>tremblait</u> à Boumerdès</b> (21.05.2013) ;</p> <p><b>c- Rassemblement de Barakat</b> La mobilisation <u>n'était</u> pas au rendez-vous (28,29.03.14) ;</p> <p><b>d- Elections présidentielles</b> Et s'il y <u>avait</u> un deuxième tour ? (19.03.2014) ;</p> <p><b>e- Sellal à propos du crash du vol <u>AH5017</u> :</b> « Nous avons fait ce qu'il <u>fallait</u> » (27.07.2014) ;</p> <p><b>f- Il ne <u>s'était</u> pas tenu depuis l'année dernière :</b> Un conseil des ministres aujourd'hui (25.09.2013) ;</p> <p><b>g- Kamel Sanhadji :</b> Cette maladie qui <u>couvait</u> décime notre bétail (10.08.2014).</p>	<p><b>h- Quatrième mandat</b> Un homme <u>a gagné</u>, une nation <u>a perdu</u> (20.04.2014) ;</p> <p><b>i- Amar Ghoul l'annonce officiellement :</b> « Nous <u>avons entamé</u> la collecte des signatures au profit de Bouteflika » (02.02.2014) ;</p> <p><b>j- Mme Zohra Drif au <u>Soir d'Algérie</u> :</b> « Je <u>n'ai jamais cru</u> qu'aux droits offerts sur un plateau d'argent » (07-08.03.2014) ;</p> <p><b>k- Amar Saidani :</b> « On <u>a mal interprété</u> mes propos » (31.10.2013) ;</p> <p><b>l- Benflis à Chlef et Sétif :</b> « Ceux qui <u>ont détourné</u> l'argent public seront traduits devant la justice » (27.03.2014) ;</p> <p><b>m- Gros contrat</b> Comment SNC Lavalin <u>a survécu</u> à Chakib Khelil ? (26.02.2013) ;</p> <p><b>n- Sellal à propos du crash du vol <u>AH5017</u> :</b> « nous <u>avons fait</u> ce qu'il <u>fallait</u> » (27.07.2014) ;</p> <p><b>o- Victimes du crash du vol AH5017</b> « aucun corps <u>n'a été identifié</u> pour le moment » (1,2.08.2014) ;</p> <p><b>p- Consommation</b> Les dépenses des ménages <u>ont triplé</u> en 10 ans (06.11.2013) ;</p>

	<p><b>q-</b> <u>IRIS-SAT lance son nouveau téléviseur High-tech</u> L'UHD TV « made in Algeria » <i>est né!</i> (26.05.2014);</p> <p><b>r-</b> <u>DjahidYounsi [Islah]:</u> « <i>la maladie du président a paralysé le pays</i> » (26.05.2013) ;</p> <p><b>s-</b> <u>L'empreinte d'Aït-Ahmed</u> Le FFS <i>s'est doté</i> d'une présidence collégiale (26.05.13) ;</p> <p><b>t-</b> <u>Le Bonjour du Soir</u> Boycott ? J'<i>ai dit</i> boycott ! (08-09.11.2013) ;</p> <p><b>u-</b> <u>Affaire du pédophile gracié au Maroc :</u> Mohamed VI <i>a été</i> plus royaliste que le roi (06.08.2013) ;</p> <p><b>v-</b> <u>A l'initiative de Rahabi, Ferrad et Adimi</u> Un front anti-révision constitutionnelle <i>est né</i> (25.09.2013) ;</p> <p><b>w-</b> <u>Le Bonjour du Soir</u> Le nouveau téléspectateur algérien <i>est arrivé !</i> (22.10.2013) ;</p> <p><b>a'-</b> <u>Belayat :</u> « <i>l'histoire retiendra que nous n'avons pas cédé</i> » (30.09.2013) ;</p> <p><b>b'-</b> <u>A. Malek Sellal :</u> « la décennie d'enfer nous <i>a immunisé</i> contre les crises et les turbulences qui nous entourent » (02-03.08.2013) ;</p>
--	--

	<p><b>c'</b>- Le gouvernement des « technocrates » s'essouffle : Un vaste remaniement <u>est prévu</u> à la rentrée (10.08.2014) ;</p> <p><b>d'</b>- <u>4<sup>e</sup> mandat pour Bouteflika</u></p> <p>Les gardes communaux <u>ont dit</u> non (10.03.2014) ;</p> <p><b>f'</b>- <u>Le Bonjour du Soir</u></p> <p>Nous <u>avons</u> même <u>réussi</u> à rendre les japonais nuls ! (08.06.2014) ;</p> <p><b>g'</b>- L'un des acteurs de cet acte de bravoure raconte comment nous <u>avons déployé</u> le drapeau algérien aux Champs-Élysées (14.07.2014) ;</p> <p><b>h'</b>-Belayat et Abada dénoncent le fait accompli de Saidani : « Le candidat du FLN <u>n'est</u> pas encore <u>connu</u> » (07.11.2013) ;</p> <p><b>i'</b>- Karim Djoudi : « Oui, il y <u>a eu</u> dépréciation du dinar » (07.11.2013) ;</p> <p><b>j'</b>- <u>FLN</u></p> <p>Comment le clan <u>a imposé</u> Saidani ? (30-31.08.2013).</p>
--	---

### COMMENTAIRE :

On donne le nom d'imparfait à un ensemble de formes verbales du français constituées d'une racine verbale et d'un affixe exprimant le passé (-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient). L'imparfait situe l'énoncé dans un moment indéterminé avant le moment présent ou avant le moment du récit. Cette détermination est susceptible

d'être interprétée comme une durée, une répétition, une continuité, un état, aussi bien qu'un instant précis ; il s'oppose au passé historique ou passé simple<sup>71</sup>.

Nous remarquons que presque la quasi-totalité des verbes conjugués à l'imparfait, même si cet emploi est un peu fréquent dans les titres à la une du « *Soir d'Algérie* » exprime *un état* (perdait, était), *la continuité* dans l'exemple « **g** » (couvait), *l'instant précis* dans l'exemple « **b** » (il y a dix ans, la terre tremblait).

Ce processus qui s'établit entre les deux plans est donc indispensable et c'est grâce à leur alchimie que le discours d'organise. L'imparfait revête alors un rôle particulier de celui de « *préciser l'identité, le caractère, les émotions... des personnages, à fournir des informations sur l'atmosphère et les localisations spatio-temporelle, à donner des commentaires, etc.* ».<sup>72</sup>

Concernant l'imparfait, nous remarquons que « *Le Soir d'Algérie* » ne l'utilise pas trop dans la construction de ses titres à la une, ce qui n'est le cas pour le passé composé surtout, qui explique des actions passées dont le résultat est au présent.

---

<sup>71</sup> LAROUSSE, (2012) : « *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* », op., cit, p. 240.

<sup>72</sup> D. MAINGUENEAU (1999) : Op., cit, p. 88.

### 9. 3. Le futur

« *Le futur* » est un temps situant l'énoncé dans un moment après l'instant présent, après le « *maintenant* ». Le futur s'exprime par des combinaisons d'affixes verbaux (il viendra, ils prendront), par des adverbes (il vient *demain*) ou par des auxiliaires (il *va* venir)<sup>73</sup>.

Ce temps que beaucoup de personnes verront comme une manière de « *situer un évènement dans le futur* »<sup>74</sup>, a des vertus plus ou moins réductrices que cela, car il permet d'exprimer à travers les énoncés ce que D. Maingueneau appelle : « *La tension modale* », c'est-à-dire, un ensemble de sentiments, de sensations et de réactions éprouvées par le sujet parlant ou par les interlocuteurs.

Cette catégorie de temps regroupe deux sous-classes :

#### 9.3.1. Le futur périphrastique (FP)

Ce genre de futur se présente sous la forme de « *aller + verbe à l'infinitif* », et qui exprime un temps très distant du moment de l'énonciation ; D. Maingueneau déclare à ce propos : « *Loin de devoir être considéré dans le cadre restrictif d'un futur « proche », constitue un paradigme qui se substitue dans un grand nombre de contextes où le procès visé est fort éloigné du ME* »<sup>75</sup>.

A cet effet, nous pouvons citer les exemples suivants tirés toujours de la une du journal : « *Le Soir d'Algérie* » :

- **Ali Haddad :**  
**« Le FCE projette de créer un label "Original-Algérie-Garantie" »**----- (27.04.2015) ;
- **Rouïba**  
**Les travailleurs de la zone industrielle menacent d'investir la rue**----- (11.02.2015) ;

<sup>73</sup> LAROUSSE, (2012) : « *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* » : op. cit., p. 212.

<sup>74</sup> D. MAINGUENEAU, (1999) : Op., cit, p. 101.

<sup>75</sup> Ibid., p. 98.

- **Ce qui va changer en 2015**----- (02-03.01.2015) ;
- **Faut-il enterrer les fennecs ?**----- (25.01.2015) ;
- **Compétitions continentales**  
**Le plus dur reste à faire pour l'ES Sétif**----- (20.08.2013) ;
- **Auto-écoles :**  
**Ce qu'il faut savoir** ----- (19.05.2014) ;
- **Meeting de Benflis à Mascara :**  
**« Je veux rassembler les Algériens »**----- (24.03.2014) ;
- **Nour-EddineBoukrouh :**  
**Les quarante jours qui vont ébranler l'Algérie**-- (13.03.2014) ;
- **Le rêve peut commencer !** ----- (19.01.2015) ;
- **Fermeture de marchés de bestiaux. La disponibilité des ovins pourrait diminuer** ----- (24.08.2014) ;
- **Karim Younes [Ex-président de l'APN] :**  
**«Un peuple qui arrive à se suffire sur le plan alimentaire est un peuple qui peut affronter tous les autres défis »**  
----- (22-23.08.2014) ;
- **Grippe :**  
**Ce qu'il faut savoir sur l'épidémie actuelle** ----- (08.02.2015) ;
- **Championnat national amateur**  
**28 lubs décident de boycotter la compétition**  
----- (17-18.09.2010) ;
- **Sofiane Djillali :**  
**« Bouteflika n'a pas le droit moral de se présenter aux élections »**----- (18.03.2014) ;
- **A cinq mois de l'élection présidentielle**  
**Ils veulent être présidents** ----- (04.11.2013) ;
- **Le prix de la cigarette va augmenter en 2015** ---- (05-08.2014).

La périphrase en général est une figure de rhétorique qui substitue au terme propre est unique une suite de mots, une locution, qui le définit ou le paraphrase. Dans les exemples ci-dessus, on a pu remplacer des locutions soulignées par des verbes au futur simple.

- « Le FCE **projettera** la création... » ;
- Les travailleurs... **menaceront** l'investissement... ;
- Ce qui **changera**... ;
- Le plus dur **restera**....

Cette notion de périphrase a permis aux journalistes du « *Soir d'Algérie* » de rendre compte aux lecteurs fidèles plusieurs notions par la même forme française, une langue analytique, par laquelle, ils tendent à exprimer par des mots graphiquement différents et relativement autonomes les uns des autres, et parfois séparables par des propositions ou par des locutions de négation à l'instar des exemples suivants :

- un peuple qui arrive **à** se suffire...
- 28 clubs décident **de** boycotter...
- Bouteflika n'a **pas** le droit moral **de** se présenter...

En principe, la périphrase ou le futur périphrastique (FP) relève de la syntaxe, alors que la locution verbale relève du lexique.

### 9.3.2. Le futur simple (FS)

Cette forme de temps plus traditionnelle, a selon D. Maingueneau, tendance à être substituée par le (FP), qui est une forme parlée qu'écrite. Néanmoins le choix de tel ou de tel autre forme verbale implique autre chose que l'éloignement temporel, en effet, l'utilisation de ses temps connote aussi «une prise en charge plus ou moins forte de son énoncé par l'énonciateur »<sup>76</sup>. On donne le nom de futur simple à un ensemble de formes verbales du français constituées d'une racine verbale et d'affixes verbaux et exprimant le temps futur.

<sup>76</sup>D. MAIGUENEAU, (1999): Op., cit, p. 99.

Par son emploi, le journaliste, assume l'information qu'il donne, même non-réalisée, puisqu'elle est projetée et lancée d'avance. Or, au contraire, il met une barrière marquée entre lui et les propos qu'il envisage ou plutôt, qu'il anticipe. Selon D. Maingueneau « *Dans le FP l'énonciateur pose son énoncé comme certain, validé, alors que le FS relève du non-certain, pose des procès hors-validation* »<sup>77</sup>

A cet effet nous pouvons exposer les exemples qui suivent :

- **Polémique Hanoune -Ministre de la culture**  
**Que répondront les députés du PT ?** ----- (27.04.2015) ;
- **Vacances 2011**  
**Cet été sera Turc** ----- (25.05.2011) ;
- **Révision de la constitution**  
**Comment sera choisi le vice président ?**----- (08.10.2013) ;
- **Abdelkader Bensalah au Soir d'Algérie :**  
**« Dire qu'il y aura fraude est une accusation trop facile »** -----  
----- (23.03.2014) ;
- **Ahmed Benbitour :**  
**« Je ne serais pas un lièvre »** ----- (03.11.2013) ;
- **Grève dans l'éducation**  
**L'avenir se décidera ce wee-kend**----- (13.02.2014) ;
- **Relancé dans la loi de finances 2015**  
**Le crédit à la consommation attendra**----- (15.03.2015) ;
- **Grève générale à Tamanrasset ville, in Salah et Inghar**  
**Le sud marchera aujourd'hui contre le gaz de schiste** -----  
----- (15.01.2015) ;
- **Benghebrît mise sur des séances de rattrapage**  
**L'examen du baccalauréat aura lieu à la date prévue** -----  
----- (23.03.2015) ;

<sup>77</sup> D. MAIGUENEAU, (1999): Op., cit, p. 100.

- **Burkina Faso 3 - Algérie 2**  
**La finale se jouera à Blida** ----- (13.10.2013) ;
- **AbdelhafidTasfaout :**  
**« Il vous faudra trois exploits pour passer au second tour »** ----  
----- (11.06.2014) ;
- **Prestations médicales**  
**Le niveau de remboursement par la CNAS restera insuffisant -**  
----- (28.05.2015) ;
- **Les Algériens dépenseront plus de 30 milliards de dinars,**  
**selon l'UGCAA, combien coûtera l'aïd ?** ----- (30.07.2013) ;
- **Première sortie publique d'Ali Benflis depuis dix ans :**  
**« J'interviendrai bientôt »** ----- (29.09.2013) ;
- **L'écrivaine est décédée vendredi soi à Paris**  
**AssiaDjebar n'écrira plus** ----- (08.02.2015) ;
- **Transition démocratique**  
**La conférence nationale se tiendra le 7 juin** ---- (15.02.2014) ;
- **Propos insultants du MAE Marocain**  
**Alger ne répondra pas** ----- (13.07.2014) ;
- **Ghoul et Benyounès à Tizi-Ouzou :**  
**« Après le 17, on s'expliquera... »** ----- (02.04.2014) ;
- **Benbada :**  
**« Le prix du pain n'augmentera pas »** ----- (17-18.05.2013) ;
- **Benflis à Mila et Constantine :**  
**« J'approfondirai la réconciliation »** ----- (31.03.2014) ;
- **Selon le professeur Boukrami :**  
**La baisse des prix du pétrole s'accélérera en 2016** -----  
----- (18.09.2014) ;
- **Tourisme :**  
**Les agences de voyages paieront moins d'impôts** -----  
----- (06-07.09.2013) ;

- **3G :**  
**Ce que devra payer l'abonné** ----- (19.08.2013) ;
- **Belayat :**  
**« L'histoire retiendra que nous n'avons pas cédé »** -----  
----- (30.09.2013) ;
- **Ali Benflis, hier, à Ghardaïa :**  
**« Je ne mettrai un terme à la crise dans la région »** -----  
----- (28.03.2014) ;
- **Baccalauréat 2013**
- **Les tricheurs ne seront pas graciés** ----- (02-03.08.2013) ;
- ***Le Bonjour du « Soir »***
- **Ce fantôme vous hantera longtemps !**----- (16,17.03.2012) ;
- **Jusqu'où ira la presse « caniveau » ?**----- (14.05.2014).

Partant du fait que le futur simple relève du *non-certain* selon le dictionnaire de conjugaison et selon Maingueneau et c'est le constat confirmé et vérifié dans notre corpus. Nous remarquons dans les exemples ci-dessus que dans ces titres, les journalistes ne s'engagent pas dans le virtuel par l'emploi du futur simple, cet usage se restreint dans des propos rapportés au style direct et qui n'engage que leurs énonciateurs, cas des exemples : (*d-e-k-n-r-t*) ou rapporté au style indirect libre, exemples (*f-h-i-j-l-m-p-y*), ou exprimant des vérités même dans l'avenir, à l'instar de l'exemple « o » : (*Assia Djébar n'écrit plus*). Par contre, les journalistes ont utilisé aussi et en grand nombre dans les titres à la une du journal « *Le Soir d'Algérie* » le futur antérieur.

### 9.3.3. Le futur antérieur

Ce nom est donné à un ensemble de formes verbales du français constituées de l'auxiliaire avoir (ou être) et d'un participe passé, l'auxiliaire étant lui-même affecté des affixes verbaux du futur. Le futur antérieur traduit la catégorie de l'aspect (*procès*

*accompli*) et celle du temps (*procès dont l'achèvement se fait après l'instant de l'énoncé*)<sup>78</sup>.

Exemple :

Dès qu'il aura fini, qu'il vienne.

A ce propos, nous avons répertorié quelques exemples malgré leur rareté :

- **Les boulangers seront moins taxés**----- (01.08.2012) ;
- **Le stade du 5 juillet sera-t-il fermé avant 2015 ?** (23.09.2013) ;
- **La production nationale pourra-t-elle être relancée ?** -----  
----- (24.12.2014) ;
- **Hamel sera-t-il sacrifié ?** ----- (16.10.2014) ;
- **Les concessions des plages seront maintenues** (04.04.2015) ;
- **Amar Ghoul sera-t-il entendu ?**----- (04.02.2015).

Nous constatons que les exemples sont :

- primo, du *type interrogatif* ;
- secundo, à *la forme passive* qui équivaut en réalité le futur simple actif.

Cela montre que, les journalistes sont dans l'incertain, et c'est pour cette raison qu'ils veulent se distancier à ne pas s'engager dans les médisances, c'est une marque de scepticisme ou la mise en réserve, cette technique est très répandue dans les milieux journalistiques, comme réponse aux besoins de transparence et de fidélité informative vis-à-vis les lecteurs du journal.

---

<sup>78</sup> LAROUSSE, (2012) : « *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* »: Op., cit.

## 9.4. Le conditionnel

Ce temps en particulier, d'après le dictionnaire de linguistique est donné au futur dans le passé, il est employé au lieu du futur simple dans une complétive dépendant d'un verbe au passé :

Exemple :

Je pensais que tu viendrais (vs) Je pense que tu viendras

En effet, dans le milieu journalistique, les journalistes ne sont pas obligés de présenter les informations en toute certitude ; et allant de soi si l'incertitude est confirmée dans leurs données, c'est pour cette raison qu'ils tendent à l'utiliser, et ce afin de mettre en exergue les informations qui ne sont pas certaines et surtout quand elles ne sont pas vérifiées.

A cet effet, nous pouvons étayer nos propos par les exemples des titres à la une du quotidien « *Le Soir d'Algérie* » comme suit :

- **Energie-Espagne**  
**Sonatrach pourrait acquérir 30% de gaz naturel fenosa -----**  
----- (05.09.2013) ;
- **Sellal le laisse entendre**  
**La règle 49/51 pourrait être révisée pour les petits projets ----**  
----- (19.06.2013) ;
- **D'importants changements prévus prochainement**  
**Amar Saâdani remplacerait Bensalah au Sénat-(09.02.2015) ;**
- **Pétrole**  
**Pourquoi les prix pourraient remonter ----- (12.02.2015) ;**
- **Brésil-2014**  
**Touring Voyages prendrait en charge 2500 supporters -----**  
----- (05.01.2014) ;

- **Une semaine après l'exécution d'Hervé Gourdel**  
**L'« Emir » Gouri et ses complices seraient encerclés** -----  
----- (01.10.2014) ;
- **Saipem a fourni des documents à la justice américaine**  
**Chakib Khelil pourrait être inculpé aux USA** ---- (30.10.2013) ;
- 

***Le Bonjour du « Soir »***

- **Tu parlerais, toi, l'essence à 130 DA ?** ----- (28.07.2013).

En guise des titres inventoriés ci-dessus, nous pouvons constater que, ce temps révèle le point de vue du journaliste envers son discours qui est par ce biais affaibli et mis sous réserve. Le conditionnel peut « également jouer le rôle d'une prospectif »<sup>79</sup>. Car il permet à l'énonciateur « D'anticiper la suite des évènements sans recourir à un véritable futur »<sup>80</sup>.

Emile Benveniste donne le nom de prospectif au futur périphrastique français, opposé au futur ordinaire.

Exemple :

Il va partir, il devait venir ----- VS ----- Il partira.

Cela nous mène à parler de la « *protase* » qui est la subordonnée conditionnelle placée en tête de phrase, qui prépare la conséquence ou la conclusion exprimée dans la principale qui suit, appelée « *apodose* ».

Par cette dernière, on désigne la proposition principale qui ; placée après une subordonnée conditionnelle (*dite protase*), on indique la conséquence ou la conclusion. Ainsi, dans la phrase :

Si Pierre oublie encore l'heure du rendez-vous, je vais me fâcher.

<sup>79</sup> D. MAIGUENEAU, (1999) : Op., cit, p. 107.

<sup>80</sup> Ibid.

(Protase) ----- (Apodose)

La principale « *je vais me fâcher* » est l'apodose, et « *Si Pierre oublie encore l'heure du rendez-vous* » est la protase<sup>81</sup>.

En effet, si on applique cela sur l'exemple (h) de la liste ci-dessus, on aura :

- **Tu parlerais, toi, l'essence à 130 DA ?**

« *Tu parlerais* », est la protase, entant que subordonnée conditionnelle placée en tête de la phrase, et qui prépare la conséquence ou la conclusion exprimée dans la seconde principale qui la suit : « *l'essence à 130 DA* » qui représente l'apodose.

Ce temps a été largement utilisé dans notre corpus, cela révèle bien le besoin du non-certain et la distanciation explicitement affichée par les journalistes du « *Soir d'Algérie* » envers les titres qu'ils rédigeaient et les éléments qu'ils posaient dans leur journal.

En revanche, ce temps qui marque une neutralité même tacite dénote autre fait : il montre que nos journalistes ont délibérément laissé filtrer, et passer ses informations étalées à la une du journal par le tamis, sans forcément être sûr de leur véracité, leur exactitude et leur fidélité. Cela en témoigne l'authenticité et la sincérité dans la présentation des titres.

Ce genre de comportement pose l'énonciateur-journaliste en maître absolu, de l'information sans pour autant lui infliger de ses écrits. D. Maingueneau révèle à ce propos que : « *L'énonciateur se trouve donc à même d'envisager tout ce qu'il veut puisque par le conditionnel il peut asserter un fait indépendamment de toute réalisation* »<sup>82</sup>.

---

<sup>81</sup> LAROUSSE, (2012) : « *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* », Op., cit, p. 289.

<sup>82</sup> D. MAIGUENEAU, (1999) : Op., cit, p. 108.

## **CONCLUSION GENERALE**

En définitive, tout au long de notre recherche, appartenant à ce corps des sciences du langage au sein d'une sphère médiatique, par laquelle nous voudrions faire œuvre utile dans le domaine de la titrologie, par une étude qui s'est voulue analytique sur un plan purement linguistique, dont la matière grise est quotidiennement disponible et chaque matin, en plus diversifiée. Ce genre textuel qu'est le titre de presse à la une dans le quotidien algérien d'expression française, en l'occurrence ; « *Le Soir d'Algérie* », comporte trois séquences linguistiques dépassées d'une autre sémiologique. La confection de ces titres se construit elle-même et pour elle-même une signification particulière du message à transmettre qui le rend tangible, voire accessible.

Or cette confection se fait comme disait van djk : « *Le besoin d'informer et le besoin de vendre vont tous les deux dans le même sens pour une détermination de la forme syntaxique, stylistique, lexicale et rhétorique même graphique des titres* »<sup>1</sup>. Cependant, titrer est une tâche délicatement épineuse et qui n'appartient nullement pas à tous les journalistes de ce quotidien. Au contraire, titrer est un art en soi réservé à certains journalistes professionnels dans le domaine la titrologie, dont leur objectif final estimé est d'atteindre, séduire, accrocher, voire capter le maximum possible de lecteurs-public avec deux priorités vaillamment indiscutables ; celle de persuader et celle de convaincre en séduisant ce public pour l'achat de ce journal, voire sa consommation en le lisant, et pourquoi pas le ranger, le conserver en le sauvegardant dans sa boîte à archive ou dans sa bibliothèque, peut-être le feuilleter ou le revoir un jour. Titrer donc, est une haleine redoutablement liée à des séquences linguistico-syntaxiques génératrices de significations incertaines.

Cela se justifie par le fait que la découverte d'un titre de presse procède d'une appropriation très subjective dans laquelle, en premier lieu, le contenu est autre du contenant (titre vs texte), voire déroutant<sup>2</sup>. En effet, et suite au ménage que nous avons fait au cours de ce chantier, nous avons remarqué que les titres de ce quotidien ne sont pas hermétiques, au contraire, ils paraissent d'une première vue compréhensibles.

---

<sup>1</sup> V. DIJK, (2006) : « *Politique, Idéologie et Discours* », in Semen, n°21, "Catégories pour l'analyse des discours politiques", En ligne.

<sup>2</sup> J. MOURIQUAND, (1997) : "L'Écriture journalistique", P.U.F., Coll. "Que sais-je", Paris, p. 87.

voire accessibles mais avec une certaine prudence et avec vigilance, puisque ces titres ne disent pas tout, en face, ils ne disent pas rien, par conséquent, ils peuvent nous dérouter surtout à un niveau déjà soulevé en problématique, en l'occurrence celui « *...du miroir par le titre* », qui demeure un statut vérifiable, car nous avons rencontré et pas mal de fois et au cours de nos lectures quotidiennes constantes surtout, des titres à côté des contenus textuels qu'ils chapeautent, ou peut-être les contredisant carrément, c'est ce qu'on appelle en littérature « des titres de faux fléchage », aversion qu'ils partagent avec les titres sur-vendeurs, mais là, il s'agit souvent d'un jeu avec le lecteur qui s'amuse à son tour de cette exagération et en redemande quand-même. Cela exprime les liaisons solides à caractère synthétique du genre et de l'organisation en : surtitre, titre, sous-titre, chapeau et intertitre, plus l'apport de l'image souvent légendée, ainsi que leur morpho-disposition à la une dans « *Le Soir d'Algérie* » concourant souvent de sa part à l'action et à la réaction sur et du lectorat.

Par conséquent, nous pouvons affirmer que ; « *la théorie du miroir par le titre, avancée par les journalistes n'est pas totalement exacte et n'est pas défendable d'un point de vue purement linguistique. Cela se justifie par le fait que la découverte d'un titre de presse « procède d'une appropriation très subjective dans laquelle en premier lieu... le contenu n'a rien avoir* »<sup>3</sup>. Cela signifie que depuis toujours, le discours journalistique cultive « l'idéologie du miroir », une vision assez simpliste héritée et inspirée des anciennes théories sur le processus de communication, s'est opacifiée avec les travaux des chercheurs en énonciation, qui l'ont considérée comme « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'énonciation* »<sup>4</sup>. En outre, l'organisation de l'ensemble des éléments constituant la titraille (titre, surtitre, sous-titres, chapeau, etc....) sont liés au caractère synthétique du genre et concourent à l'action sur le lecteur. En vrai, le titre est, pour tout dire, un acte autonome de langage et un acte textuel ayant une identité propre.

---

<sup>3</sup> J. MOURIQUAND, (1997) : Op., cit, p. 87.

<sup>4</sup> E. BENVENISTE, (1970) : « *L'appareil formel de l'énonciation* » in, « *Problèmes de linguistique générale 2* », Gallimard, Paris, p. 12.

Le but de ce mécanisme en l'occurrence le titre, qualifié souvent de massif, est d'agir sur le lecteur afin de le faire réagir ; peu importe la nature de sa réaction, positive, négative ou neutre, l'essentiel c'est qu'il réagisse face au phénomène de la titraille. Le lecteur du quotidien « *Le Soir d'Algérie* », même si le journal se lit le matin, n'est pas un simple récepteur, mais un co-énonciateur, qui, malgré sa passivité dans la confection de ces titres, en effet, il ne participe pas dans leur fabrication, mais par son achat quotidien de la version papier, même électronique, il devient un actant principal dans cette charnière communicative.

Ce tissage combiné et logique, en l'occurrence, l'élaboration de ces micro-textes, aspire à convaincre ses lecteurs dans l'apparence, mais très souvent occultée par la fonction persuasive de ses titres exposés expressément à la une. Ces microstructures est en d'autres termes l'expression d'une subjectivité journalistique s'adressant en vrai à une autre subjectivité, qui n'est que celle que celle du lectorat. Cela rejette l'idée qui voulait que l'on ignore le sujet qu'on doit analyser dans les textes écrits, surtout dans les journaux, c'est-à-dire que les fonctions ; poétique et marketing ne doivent pas primer sur celle de référentielle.

En parallèle, et vu sa complexité, notre quotidien se veut l'ami fidèle de son public et ce par la diversité quotidienne de ses titres que je perçois à mon humble avis de redondants quelques parts, mais de responsables face aux lignes rouges institutionnalisées par le quatrième pouvoir et qu'on n'ose jamais dépasser dans le domaine de la presse. Quant à la spécificité de la titraille dans « *Le Soir d'Algérie* » (surtitres, titres, sous-titres, chapeaux, intertitres, etc.), souvent massive, avec un vocabulaire distinct, elle n'est pas le prix du hasard, par ailleurs, elle est le résultat logique de certaines crises politico-socio-économiques qu'a vécu et que vit notre pays ces dernières années surtout à cause de la dévalorisation ou la dépréciation du dinar algérien ainsi que la chute libre des prix du baril et qui ont laissé, certaines séquelles sur le quotidien du citoyen comme la cherté infernale de la vie, suite à la flambée impitoyable des prix, le chômage ainsi que la propagation rapide de quelques fléaux sociaux, tels que les crimes, les suicides, la violence, les vols, le divorce, etc. Ces facteurs colossaux qui sont d'une atroce gravité, ont avantagé de manière flagrante

l'émergence remarquable de la subjectivité à la une de notre quotidien et ce par, par exemple :

**a-** Sur un plan typographique :

- L'usage abusif des guillemets ;
- L'emploi fréquent du gras ;
- Des titres qui prennent toute la largeur de la page ;
- Le choix des couleurs sombres à l'instar du noir ou du gris.

**b-** Sur le plan de la hiérarchisation des informations ; souvent les infos nationales priment au détriment des infos internationales, surtout à certains temps avec la longue maladie de son excellence, l'affaire Khalifa-Bank, l'affaire OULTACHE-TOUNSI, l'affaire SONATRACH 2, ainsi que quelques problèmes socio-économiques.

**c-** Le choix des citations, des expressions figées, les adjectifs, des adverbes, du style indirect libre, etc.

Par ce travail, nous cherchions à mettre en relief, qu'en plus du fait que la langue possède, à des degrés relatifs, des lieux où peut s'insinuer et se graver la notion de subjectivité, que ces composants de la langue nous dotent d'une idée précise sur les partis pris des personnes mises en exergue à la une de notre quotidien par le discours direct ou indirect libre rapportés par les journalistes.

Par ailleurs, « *Le Soir d'Algérie* » est un locuteur collectif, doté d'une personnalité peut-être complexe, mais en face, et malgré cette complexité, il est responsable de ses énoncés, surtout ceux des énoncés-titres. En fait, cela n'est pas abstrait ; de la même manière que l'on a des individus locuteurs de ce quotidien algérien, avec leur complexité et leur diversité dans la construction et dans l'interprétation mentale de ces segments, ces locuteurs collectifs, sont hétérogènes de genres disparates, avec leurs contradictions, mais aussi avec leurs constances. Le locuteur du journal « *Le Soir d'Algérie* » est responsable de son image symbolique, de

son éthique qu'il veut faire diffuser et faire partager avec son lectorat, élément fondamental de la mémoire sociale des Algériens.

Le titre à la une dans ce quotidien montre bien que ce journal est un support, certes, textuel, mais muni d'un fond culturel, pas uniquement dans le sens de culture historique, mais dans un sens de culture de l'actualité. C'est une sorte de mise à jour constante et endurente des mémoires sociales et individuelles des lecteurs, plus ou moins fidèles. Tout cela s'est vérifié, au cours de notre recherche, sur le plan linguistique par le lexique actualisé dans les titres, du moment où celui-ci est souvent puisé des réalités algériennes. Sur le plan de la langue, tout part de la définition que l'on peut donner à ce concept véhiculaire d'une part et vernaculaire d'une autre. Nous adhérons entièrement à l'idée que la langue se définit par des permanences et des ruptures.

Primo, par des permanences qui sont devenues dans notre quotidien « *Le Soir d'Algérie* » de vraies traditions et de bonnes coutumes car on écrit selon les méthodes enseignées dans les écoles de journalisme et qu'on appelle « *écrire pour être lu et compris* », et ce suivant la célèbre formule acronymique : C.L.A.I.R et qu'on retrouve généralement dans les guides journalistiques et qu'elle signifie :

- C ----- Centré, au cœur de l'article ;
- L ----- Lisible, à la portée des lecteurs ;
- A ----- Actuel, en rapport au moment de lecture ;
- I ----- Immédiat, le vif dès la première ligne ;
- R----- Rigoureux, l'info doit être exacte et vérifiée.

Selon cette méthode, le lecteur n'est pas obligé de faire de la gymnastique intellectuelle pour pouvoir comprendre ce qu'il lit, le journaliste à son tour doit choisir les mots courts, concrets, connus et précis, car écrire court, ce n'est pas raccourcir l'information, c'est raccourcir le chemin entre l'auteur et le lecteur. En effet, le choix des mots, c'est surtout le goût des mots qui ont une certaine saveur de parfums, de

sons ou de couleurs, comme disait Jacques CLARET. Quant aux mots inconnus, ils constituent un vrai obstacle gênant pour le lecteur et qui le fait fuir, parce que si ce dernier rencontre un mot inconnu, il rejette par évidence tout le texte, et se dit au fond de lui : Ah bon ! Ce texte n'est pas pour moi.

En outre, nous remarquons l'emploi fréquent d'un vocabulaire simple et cela ne l'empêche pas d'être précis, car l'expérience a montré que les mots les plus simples, sont toujours les plus efficaces, Pour ce qui est de la phrase journalistique, les journalistes de notre quotidien ont souvent tendance aux phrases :

- Courtes, en moyenne de 12 à 13 mots pas plus ;
- simples ; plus scolaire que possible : S + V + C. Comme disait, paraît-il, Georges Clémenceau, alors patron de l'Aurore, à ses journalistes : « *Faites des phrases courtes. Un sujet, un verbe, un complément. Pour les adjectifs, vous viendrez me voir* »<sup>5</sup>.
- au présent de l'indicatif, puisque ce temps met les lecteurs et les journalistes dans le même espace de proximité spatiotemporelle ;
- à la forme active, car informer, c'est agir, des phrases avec des verbes d'action, car la phrase vaut ce que vaut son verbe, si ce dernier est mou, la phrase sera logiquement molle ;
- sans incise ; étant donné que l'incise est une figure de style en littérature et qu'on appelle en rhétorique la premboule, sous prétexte qu'on n'écrit pas dans un journal comme on m'écrit dans un livre, mais avec l'essentiel au début. On parle généralement de SMIG (Service Minimum de l'Information Garantie). Dans un roman, c'est le nom de l'écrivain qui est mis en tête puisqu'il porte son cachet personnel (la preuve, il est placé en haut de la jaquette), par contre, dans le journal, il est surclassé ou post-posé.

---

<sup>5</sup> Copyright Luc Fayard, (2005) - lf@neuf.fr - <http://lucfayard.blogs.com>, p. 1.

- avec l'essentiel au début, le message en première partie parce que c'est elle qu'on retient. Une phrase égale au moins une info (fonction rhématique ou informationnelle).

Secundo, par des ruptures et ce en évitant les six écueils à l'instar des répétitions dans la titraille, or le titre peut s'orner de surtitre ou de sous titre pour l'alléger et non pour redire ce qui est déjà dit dans le titre. Ce dernier doit aussi éviter les coquilles vides, comme il doit être informatif, c'est-à-dire, un titre égale au moins une information. Là encore, il doit aussi éviter les verbes faibles, les adverbes et les adjectifs, les infos secondaires ainsi que les formules négatives, car la négation est trop lourde pour la compréhension, il faut toujours dire au positif. En parallèle nos journalistes dans ce quotidien et malgré leur emploi fréquent de jeu de mots dans la titraille, ils en font très attention, car les mots ont un certain poids, on doit les choisir comme l'on choisit ses vêtements, son repas, son parfum et même ses amis. Ils sont comme disait Jean Paul SARTRE ; des pistolets chargés, et si on parle, on tire. Enfin, mieux vaut mettre l'accent sur les conséquences que sur les causes.

Quant à la variation codique, elle en fait partie prenante en son sein, chacun par sa stratégie personnelle pouvant se briser avec ce qui s'est fait comme norme. Avec cette diversité des titres à la une et de manière quotidienne, hormis, le vendredi, nait une stabilisation d'une variété spécifique à ce journal. Comme elle peut être avancée comme hypothèse de la réalité francophone en Algérie. Cette variation est fort présente dans les deux célèbres chroniques ; celle de Maâmar FARAH (*Le bonjour du « soir »*) à la page une et celle de Hakim LAALAM (*pousse avec eux*), occupant le bas de la dernière page. Deux chroniques bourrées de jeux stylistiques dont leur objectif estimé est de séduire afin de divertir les lecteurs-publics et ce par de emprunts aux dialectes locaux mêlés au français, dans un registre souvent familier, même vulgaire, mais avec humour et dérision, et ce en ridiculisant certains comportements.

Notre quotidien « *Le Soir d'Algérie* » veut refléter la norme sociale en matière de langue française, une langue normative, qualifiée par excellence « *la langue des temps* ». Or selon Marina YAGUELLO : « *Le français est logique, l'anglais est facile, le russe est musical, les slaves sont doués pour les langues, les noirs ne savent pas*

*prononcer les « r », certaines langues sont plus belles que d'autres, le français dégénère... »*.<sup>6</sup> Vu son héritage en premier lieu et sa logique dans un second, une logique remarquablement est au vu et au su de ses locuteurs, sous-prétexte que les Algériens et dans leur quasi-totalité, ont tendance à l'usage fréquent, voire quotidien de cette langue française, domestiquée en réalité, et ce malgré les représentations qu'on veut faire à son insu.

Néanmoins, la variation linguistique provient du désordre non stratifié qui se manifeste dans le parler algérien, avec deux grands pôles : les normalistes (puristes), ou les tenants de la norme scolaire académique face aux modernistes ou les tenants de l'authenticité actuelle. Cependant, si « *Le Soir d'Algérie* » est un instrument de stabilisation de la variation ainsi que d'autres journaux d'expression française, quelques soient les contradictions qui existent actuellement entre les pratiques quotidiennes des Algériens et leurs représentations à la une, surtout par les moyens de la titraille. On peut présumer de l'existence d'un français algérien ou « algérianisé » dans quelques titres, surtout dans la chronique de Maâmar FARAH ; (*Le Bonjour du « Soir »*).

Notre quotidien d'expression française présente par son étrier « *titres à la une* » un discours linguistique identitaire, reflétant les représentations d'altérité. Bref, ces variations amènent les journalistes à mieux gérer les contradictions d'usage et de toute manière de pluralité de discours dans un cadre purement normatif, pour mieux le discréditer auprès des lecteurs et de ceux qui croient encore en les vertus pédagogiques et la confection de ces titres à la une. Cette fabrication bien soignée de ces exergues peut permettre aux lecteurs de se repérer dans cette jungle des « *Unes* » que sont devenus les kiosques, paysage médiatique de la presse écrite en Algérie.

Pour conclure, il faut dire qu'aujourd'hui plus que jamais, il est important de faire la part des choses, entre la langue de presse dans toutes ses diverses formes discursives et la langue française dans sa norme avec tous ses contenus discursifs, quand elle passe du virtuel (le dictionnaire) au réel et à l'actuel (le discours journalistique). L'altération et la dégradation de l'image historique de la France dans

---

<sup>6</sup> Marina YAGUELLO, (1988) : « *Catalogue des idées reçues sur la langue* », p. 1.

l'exposition des titres à la une du « *Soir d'Algérie* » joue-t-elle un rôle à la désagrégation de la langue française ?

L'idée à mon humble et modeste avis est à l'affirmer aujourd'hui. L'image d'une France coloniale et d'une Algérie colonisée se traduit facilement dans la défiance vis-à-vis de la langue française, voire le système d'arabisation, dont les intérêts se trouvent dans une position de déférence à l'égard de la langue arabe. Mais cette position a montré que ceux qui défient l'école bilingue, ou ceux qui usent le plus du vernaculaire algérien par repli identitaire pour une hégémonie de l'arabe académique ont conduit les jeunes générations à une maîtrise approximative des deux langues, au détriment d'un usage pure qui doit représenter une Algérie pluriel et plurilingue, et ce, par un brassage des langues, qui véhiculent en lui-même des cultures plurielles.

Pour l'instant, dans « *Le Soir d'Algérie* », et dans ses unes quotidiennes, on présente un français académique avec ses démarcations scolaires, car il s'adresse à un public de formation bilingue qui se reconnaît dans cette langue. Il se rassemble alors autour des unes dans une entreprise en papier, mais de retrouvailles de soi avec soi. On se rassure donc de voir ce journal paraître de manière quotidienne et endurante, nous nous donnons l'illusion qu'un destin linguistique national s'est dessiné dans notre horizon et exprimons à notre tour des satisfactions même quelques fois bannies par quelques acteurs politiques.

En résumé, « *Le Soir d'Algérie* » est une véritable source de lecture, de liberté et d'évasion. Il mérite vraiment d'être qualifié de véritable ami du public, c'est un authentique paysage linguistique et culturel par excellence, avec un bon usage du français, même dans quelques titres traquenards (de faux-fléchages) ou amalgamés quelques parts et de temps à autre aux dialectes locaux dans les deux célèbres chroniques, en l'occurrence ; (*Le Bonjour du « Soir »*) et (*pousse avec eux*). Bref, cette langue française s'est apprivoisée et les Algériens l'ont apprivoisée en la rendant docile et domestique, et ce en dépit de son statut face à d'autres langues maternelles et officielles, mais c'est souvent l'histoire ou l'historique qui prime.

Cette conclusion relance par extension, les questionnements sur la confection, souvent minutieuse, voire rigoureuse des titres à la une dans « *Le Soir d'Algérie* » produits lors du traitement de l'information. En effet, cette opération est menée par les organes de ce quotidien, qui essaient à leur tour de fabriquer et produire des articles bien chapeautés par des titres colossaux, souvent « chocs » afin d'attirer, de séduire, d'accrocher et de capter la curiosité d'un maximum possible de lecteurs surtout à l'Est et au Sud de ce pays continent où les statistiques ont prouvé certaine abstention de cette population à la lecture de ce quotidien.

Enfin, par cette thèse de recherche, travail de fond réalisé simultanément et de longue haleine, nous pouvons conclure que les titres dans notre quotidien algérien d'expression française, ressemblent à des bouteilles dans la mer, jamais assurées de leur destination, ni de leurs destinataires, par lesquels nous voudrions faire œuvre utile dans le domaine de la titrologie et qui permettrait sans aucun doute à d'autres travaux qui viendraient et pourquoi pas enrichir ce domaine assez fécond, voire fertile, en l'occurrence ; l'analyse du discours des titres de presse écrite en Algérie.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## 1. Ouvrages

- ABASTADO. C. (1980) : « *Message des médias* », CEDIC.
- ABLALI, D. (2007) : " « *Sémiotique et sic : je t'aime moi non plus* » in Semen, n°23, « *Sémiotique et communication. État des lieux et perspectives d'un dialogue* ».
- ADAM, J.-M. & BONHOMME, M. (2005) : « *L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion* », Armand Colin, Paris [1<sup>ère</sup> éd. 1997]
- ADAM, J.-M., HERMAN, Th. & LUGRIN, G., éd. (1999) : « *Genre de la presse écrite et analyse de discours* » in Semen, n° 13, En ligne.
- AGNES Yves. (2008) : « *Manuel de Journalisme ; écrire pour le journal* », éd. La découverte, coll. Repères.
- AUSTIN, J.L : « *Quand dire, c'est faire* », Ed. du Seuil, Paris, 1970.
- BALLE, F. (1999) : « *Médias et sociétés* », Montchrétien, Paris.
- BARTHES, R. (1972) : « *Le degré zéro de l'écriture*, Seuil, Coll. Points, Paris.
- BARTHES, R. (1972) : « *Mythologie* », Seuil, Coll. Points, Paris.
- BARTHES, R. (1966) : « *Introduction à l'analyse structurale des récits* » .communications n° 8.
- BARTHES, R. (1964) : *Rhétorique de l'image* " in *Communications*, n°4, Le Seuil, Paris.
- BARTHES, R : « *Éléments de sémiologie, Communication* » N°4, Seuil.
- BARTHES, R : « *L'aventure sémiologique* », Seuil, Coll. Points, Paris.
- BARTHES, R : « *Analyse textuelle d'un conte d'Edgar Poe* ».
- BENVENISTE, E. (1966) : « *Problèmes de linguistique générale* », Gallimard, Paris.
- BENVENISTE, E. (1970) : « *L'appareil formel de l'énonciation* » in « *Problèmes de linguistique générale 2* », Gallimard, Paris.

- BOKOBZA, S : « *Le nouveau français: théorie et pratique* », p.26, in [www.books.google.com/books?](http://www.books.google.com/books?)
- BONARDI, C. & ROUSSIAU, N. (1999) : « *Les Représentations sociales, Les Topos* », Dunod.
- BOSREDON, B. & TAMBA, I. (1992) « *Thème et titre de presse : les formules bi-segmentales articulées par un "deux points"* » in *L'Information grammaticale*, n° 54.
- BUYSSSENS, (1967) : « *La Communication et l'articulation linguistique* », Presses Universitaires de Bruxelles- P.U.F., Bruxelles-Paris.
- CALVET. Louis –Jean (1994) : in « *Politique Hebdo* » N° 18.
- CHAROLLES, M. & COMBETTES, B. (1999) : « *Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours* » in *Langue française*, N°121.
- CHAROLLES, M. (1997) : « *L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces* », in *Cahier de recherche linguistique*, n°6, Université de Nancy 2.
- CHARAUDEAU, P. (2007) : « *Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un?* », in Semen, N°23, « *Sémiotique et communication. État des lieux et perspectives de dialogue* », En ligne.
- CHARAUDEAU, P. (1997) : « *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social* », Nathan-INA, Paris.
- CHARAUDEAU, P. (1983) : « *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)* », Hachette, Paris.
- DANBLON, E. (2006) : « *La construction de l'autorité en rhétorique* », in Semen, N° 21, « *Catégories pour l'analyse du discours politique* ».
- DEVELLOTTE, C. (2000) : « *Les titres des journaux : un accès privilégié aux représentations*», in *Mots*, n° 64.

- DUCHET, C. cité par Ch. ACHOURc et S. REZZOUG, dans : « *Convergences critiques* », Alger, O.P.U., 1995.
- DUCHET. D. : « *La fille abandonnée et la bête humaine, éléments de titrologie romanesque* », Littérature, 12.
- DUCROT, O. (1993) « *À quoi sert le concept de modalité ?* », in N. Dittmar, A. Reich, éd. : « *Modalité et acquisition des langues* », Walter de Gruyter, Berlin.
- DUCROT, O. (1983) et J.C, ANSCOMBRE « *L'argumentation dans le langage* ».
- DUMONT, P. & MAURER, B. (1995) : « *Sociolinguistique du français en Afrique* », Edicef, Paris.
- FONTANIER, P. (1977) : « *Figures du discours* », Flammarion, Paris.
- FOULER, R. (1991) : « *Langage in the news* », London, New York, Routledge, cité par D.M. Engel de l'université of Wales Swansea dans : « *Syntaxe à la une* ».
- FURET, C. (2006) : « *Le titre* », Ed, Métier journaliste, Paris.
- FURET, C. (1995) : « *Le titre, pour donner envie de lire* », Centre de formation et de perfectionnement, Paris.
- FURETIERE. (1980) : « *Le roman bourgeois : ouvrage comique* », Paris, p. 184, cité par Luc Vaillancourt, dans un article Internet intitulé : « *la rhétorique des titres chez Montaigne* ».
- GADET, (1997) : « *La variation, plus qu'une écume* », in Langue française, n°115.
- GENETTE, G. (1987) : *Seuils*, Le Seuil, coll. « *Poétique* », Paris.
- HERVOUET, L : « *Ecrire pour son lecteur, guide de l'écriture journalistique* », édité par l'école supérieure de journalisme de Lille.
- GOLDENSTEIN, J. P. (1992) : « *Lire les titres. Entrée en littérature* ». Éd. Hachette, Paris.
- GUERY, L. (1991) : « *précis de mise en page* », Ed. du centre de formation et de perfectionnement des journalistes, Paris.
- HAMON Albert, (1993) : « *Grammaire* », Ed, Hachette livre, Paris.

- HELD Jean-Blaise. (2011) : « *Introduction générale au journalisme* ». Semestre d'automne,
- HOECK, L.H. (1981) : « *La Marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle* », Mouton, La Haye, Paris, New York. Hoek, Léo, *Pour une sémiotique du titre*
- HO-DAC, J. ; JACQUES, M.-P. ; REBEYROLLE, J. (2004) : « *Sur la fonction discursive des titres* », in Porhiel S. et Klingler D. eds, *L'Unité du texte, Perspectives*, Pleyben.
- HO-DAC, L.M. ; LE DRAOULEC, A. ; PERI-WOODLEY, M. P : (2001) « *Cohabitation des dimensions temps, espace et "phénomènes" dans un texte géographique* », in Cahiers de grammaire, n°26.
- HYMES, D. (1984) : « *Vers la Compétence de communication* », CREDIF-Hatier, Coll. LAL, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980) : « *L'Énonciation : de la subjectivité dans le langage* », A. Colin, Paris.
- MAINGUENEAU, D. (2005) : « *Analyser les textes de communication* », Armand Colin, Paris.
- MAINGUENEAU, D. (2001) : « *Pragmatique pour le discours littéraire* », Nathan université, Paris.
- MAINGUENEAU, D. (1993) : « *Éléments de linguistique pour le texte littéraire* », Ed. Dunod, Paris.
- MAINGUENEAU, D. (1991) : « *L'analyse du discours* ». Ed, Hachette, Paris.
- MÄRDH, (1980): « *Headlines in the grammar of the English front page headlines in Lund Studies* » in English 58, CWK Gleerup, Lund
- MOURIQUAND, J. (1997), *L'Écriture journalistique*, P.U.F., Coll. "Que sais-je ?", Paris.
- MALRIEU, D. (2004) : « *Linguistique de corpus, genres textuels, temps et personnes* » in Langages n°153, mars 2004, Larousse, Paris.
- LAMBRECHT, K. (1994) : « *Information structure and sentence form* », Cambridge University Press, Cambridge.

- LEHMANN A, Martin B.(2000) : « *Introduction à la lexicologie, Sémantique et morphologie* », Ed. Nathan/HER, Paris.
- MORSLY, D. CHEVALDNE, F. BUFFAT, M. MOTTET J. (1980): « *Introduction à la sémiologie (textes - images)*, OPU, 2<sup>ème</sup> édition, Alger.
- PETITJEAN, A. (1987) : « *Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle* », in *Revue Langue Française*, n°74. Ed. Hachette, Paris.
- PRANDI, M. (2002) : « *Métonymie et métaphore : parcours partagés dans l'espace de la Communication* », in *Semen*, n°15, « *figures du discours et ambiguïtés* », En ligne.
- PRIETO, L.J. (1966) : « *Messages et signaux* », P.U.F., Paris.
- RABATEL, A. (2005) : « *De la part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue* », in *Marges linguistiques*, n° 9, Paris.
- RASTIER, F. (2004) : « *Poétique et textualité* », in *Langages* N° 153, Larousse, Paris.
- ROSS. L. (1990) : « *L'écriture de la presse : L'art d'informer* », éd. Gaeten Morin, Québec.
- SARFATI, E. (1997) : « *Eléments d'analyses du discours* », Ed. Nathan, Paris.
- SAUSSURE, F. de. (1916) : « *Cours de linguistique générale* », Payot, 1<sup>ère</sup> éd, Paris.
- SEARL. J. (1972): « *Speech Acts* », Cambridge University Press, trad. *Les actes de langage*, Hermann, Paris.
- TUDESQ, A. J. (1999) : « *Les Médias en Afrique* », Ellipse, Paris.
- TUOMORLA, U. (1999) : « *Le discours direct de la presse écrite : un lieu de l'oralisation de l'écrit* », In *Revue Faits de Langue* N 13, Ed. Maison des sciences de l'homme, Paris.

- VIGNER, G. (1980) : « *Une unité discursive restreinte : Le titre. Caractérisation et apprentissage* », in *Le français dans le monde*, n° 156.
- VIGNER, G. (1979) : « *Lire : du texte au sens. Éléments pour un apprentissage et un enseignement de la lecture* », Clé international, coll. Didactique des langues étrangères, Paris.
- YAGUELLO Marina, (1988) : « *Catalogue des idées reçues sur la langue* », Paris.

## **Dictionnaires et encyclopédies**

- Encyclopédie encarta Multimédia, 2005. : « *Approche des genres : la presse* (dossier) ».
- Dictionnaire des figures de style par Nicole RICALENS-POURCHOT, éd, Armand Colin/VUEF ? Paris, 2003.
- Dictionnaire Encyclopédique de la littérature française.
- Lexibook (2005) : Dictionnaire électronique de français.
- Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Dubois, M. Giacomo, L. GUESPIN, C.MARCELLESI, J.B.MARCELLESI, J.P. MEVEL, Larousse 2012.
- Le Robert pour tous, dictionnaire de la langue française, Paris, 1994
- Le Petit Robert, sens 2, 1994.
- Dictionnaire de rhétorique : Michel POURGEOISE, Armand Colin, Paris. 2001.
- CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D., dir. (2002) Dictionnaire d'analyse du discours, Le Seuil, Paris,
- Larousse : *Le dictionnaire Linguistique et des sciences du langage*, 2014.

## **Mémoire**

- Mémoire de Magistère en sciences du langage : « *Analyse lexicosémantique des titres des manuels scolaires de français (cas du manuel de 1<sup>ère</sup> AS/Lettres)* »

Elaboré par : SLAIM Laid, université de Mohamed KHIDER, Biskra, 2009.

## Sitographie

- [Http: //209.85.135.104 / search ?q = cache : D040tmqhs cs : www.uqar.uquebec.ca/chaire/historlit.eraire/document/cv-http://wfms.ncl.ac.uk/engelust.htm](http://209.85.135.104/search?q=cache:D040tmqhs%20cs%3Awww.uqar.uquebec.ca/chaire/historlit.eraire/document/cv-http://wfms.ncl.ac.uk/engelust.htm)  
[http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Le\\_Soir\\_d%27Algérie&oldid=97421026](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Le_Soir_d%27Algérie&oldid=97421026)».
- [ww.microplume.ch/.../2011/.../cours\\_intro\\_journalisme...2011](http://ww.microplume.ch/.../2011/.../cours_intro_journalisme...2011) — Jean-Blaise Held. *Introduction au journalisme. Tentative de définition.*
- Copyright Luc Fayard 2005 - <http://lucfayard.blogs.com>, p. 01
- VAILLANCOURD, L, dans un article web. Intitulé : « *La rhétorique des titres chez Montaigne* ».

## **TABLE DES MATIERES**

<b>Introduction générale</b> .....	05
1. Genèse.....	05
2. Nature de l'étude.....	08
3. Problématique.....	10
4. Hypothèses.....	12
4.1. Hypothèse 1.....	12
4.2. Hypothèse 2.....	12
4.3. Hypothèse 3.....	13
4.4. Hypothèse 4.....	14
4.5. Hypothèse 5.....	14

## PREMIERE PARTIE

### **Cadre théorique et méthodologique**

#### CHAPITRE PREMIER

#### **Le titre de presse comme acte significatif, voire communicatif**

1. Qu'est-ce qu'un titre.....	17
1.1. Définitions dictionnairiques.....	18
1.2. Définitions sémiologiques.....	22
2. Le signe linguistique.....	23
2.1. La sémiologie de la communication.....	24
2.1.1. Schéma de Jakobson.....	26
2.1.1.1. La signalisation.....	27
2.1.1.2. La sémiologie de la signification.....	29
2.1.1.3. Approche Barthésienne du titre.....	32
2.1.1.4. Schéma de la communication de C. Kerbrat-Orecchioni.....	33
2.1.1.4.1. Le problème de l'homogénéité du code.....	33
2.1.1.4.2. L'univers du discours.....	35
2.1.1.4.3. Le problème de l'extériorité du code.....	36
2.1.1.4.4. Les compétences non-linguistiques.....	36

3. Les différents types d'énoncés chez AUSTIN.....	37
3.1. Les énoncés constatatifs.....	37
3.2. Les énoncés performatifs.....	37
3.3. Les verbes mi-performatifs.....	39
4. Le modèle acronymique de Hymes.....	40

## DEUXIEME CHAPITRE

### **Fonctions et valeurs du titre et de l'intertitre de presse**

1. Valeurs littéraires du titre.....	45
1.1. Le titre comme emballage.....	45
1.2. Le titre comme mémoire ou écart.....	45
1.3. Le titre comme incipit romanesque.....	46
2. Fonctions littéraires des titres.....	47
3. Fonctions linguistiques des titres.....	49
3.1. La fonction référentielle.....	49
3.2. La fonction conative ou métalinguistique.....	50
3.3. La fonction poétique ou séductrice.....	52
4. Objectifs principaux de la titraille.....	55
4.1. La hiérarchisation des informations.....	56
4.2. Le choix de la lecture.....	56
5. La réception du titre.....	56
6. Les exigences d'un titre.....	59
6.1. La clarté.....	59
6.2. La précision.....	59
6.3. La spécificité et la fidélité.....	60
6.4. La mixité.....	60
7. Les différents types de titres.....	60
8. La forme du titre.....	62
8.1. Le signe sémiotique.....	62
8.2. Les constituants linguistiques d'un titre.....	63
9. Le surtitre.....	64

9.1. Aspects formels de la relation du surtitre au titre.....	65
9.2. Le surtitre comme cadre du discours.....	65
10. Le sous-titre.....	69
11. Le chapeau.....	70
11.1. Cohérence titre-chapeau.....	71
12. L'intertitre.....	71
12.1. Reposer l'œil.....	73
12.2. Relancer l'intérêt.....	74
12.3. Baliser la lecture.....	75
13. La ponctuation dans les titres.....	77
14. Les temps dans les titres.....	78
15. La composition d'un article.....	80
15.1. La mise en page.....	80
15.1.1. L'attaque.....	83
15.1.2. La relance.....	84
15.1.3. La chute.....	84
15.2. Le ton de l'article.....	88
15.3. L'angle.....	90
15.4. Le contenu.....	91
16. Les titres de presse comme objets textuels.....	92
17. Le titre de presse comme choix mystérieux.....	96

### TROISIEMECHAPITRE

#### **Présentation du journal « *Le Soir d'Algérie* » et les différents genres journalistiques**

1. « <i>Le Soir d'Algérie</i> », le journal.....	99
1.1. Création et historique.....	99
1.2. Contenu et format.....	100
1.3. Tirage.....	101
2. Historique.....	102
3. Format tabloïd.....	103

3.1. Caractéristiques du format.....	103
3.2. Sens figuré.....	104
4. Les genres journalistiques.....	110
4.1. La brève.....	113
4.2. Le filet ; appelé longue.....	114
4.3. La synthèse ; appelée mouture.....	115
4.4. L'analyse.....	117
4.5. Le compte rendu .....	118
4.6. Le reportage.....	120
4.7. Le récit.....	123
4.8. L'enquête.....	125
4.9. L'interview.....	131
4.10. Le portrait.....	134
4.11. L'écho.....	135
4.12. Le commentaire et l'éditorial.....	138

## DEUXIEME PARTIE

### **Description de la structure du titre dans « *Le soir d'Algérie* » comme objets textuelle**

#### CHAPITRE PREMIER

##### **Titres à la une dans « *Le Soir d'Algérie* » comme objets textuels**

1. Titres à la « Une », un relais textuel.....	145
1.1. Le surtitre ou séquence cadrative ?.....	149
1.1.1. Aspects formels de la relation du surtitre au titre.....	151
1.1.2. La mise en page.....	154
1.1.3. La ponctuation.....	157
2. Nature grammaticale et référence.....	159
2.1. Des noms propres.....	159
2.2. Des noms communs ou SN.....	162
2.3. L'énumération et la coordination.....	166
3. La séquence-titre .....	168

3.1. Formes, fonctions et valeurs discursives.....	168
3.1.1. Le titre fourre-tout.....	171
3.1.2. Le titre sentence.....	175
3.1.3. Le titre réfractaire.....	178
3.1.4. Le titre écran.....	182
3.1.5. Le titre scandale.....	183

## DEUXIEME CHAPITRE

### **Du discours aux tropes dans « *Le Soir d'Algérie* »**

1. Le discours du titre de presse.....	188
1.1. Le discours direct.....	188
1.2. Le discours indirect et narrativisé.....	195
1.3. Le discours indirect libre.....	200
2. Agir sur le locuteur : les fonctions pragmatiques.....	202
2.1. Le titre de presse est une instance de destination.....	202
2.2. Les fonctions pragmatiques des unes.....	209
2.2.1. La fonction informative.....	211
2.2.2. Les titres argumentatifs.....	216
2.2.3. Les titres persuasifs.....	217
2.2.4. Les titres ludiques.....	221
2.2.4.1. L'exclamation.....	224
2.2.4.2. L'implicite.....	226
3. Rhétorique : A la recherche de la persuasion par les figures.....	226
3.1. Les tropes.....	226
3.1.1. <u>Planche I</u> : Ajout (élément(s) ajouté(s)) ou proposition. Le néologisme (Nouveau-né) .....	227
3.1.1.1. Par composition.....	229
3.1.1.2. Par dérivation.....	229
3.1.1.3. Par troncation.....	229
3.1.1.4. Par siglaison..... ;;	230
3.1.1.5. Par emprunt.....	230

3.1.1.6. L'adjonction ou zeugme.....	231
3.1.2. <u>Planche II</u> : Amplification.....	232
3.1.2.1. L'hyperbole.....	232
3.1.2.2. La gradation.....	236
3.1.2.3. L'énumération.....	237
3.1.2.4. La périphrase.....	239
3.1.3. <u>Planche III</u> : Atténuation.....	241
3.1.3.1. La litote.....	241
3.1.3.2. L'exténuation.....	243
3.1.3.3. L'hypocorisme.....	244
3.1.3.4. L'euphémisme.....	244
3.1.4. <u>Planche IV</u> : Complicité / Participation.....	246
3.1.4.1. L'interrogation.....	246
3.1.4.2. L'apostrophe.....	248
3.1.5. <u>Planche V</u> : Contraste/opposition.....	249
3.1.5.1. Opposition entre deux vérités (L'antithèse).....	249
3.1.5.2. Opposition entre deux mots.....	251
3.1.5.2.1. L'oxymoron.....	251
3.1.5.2.2. L'attelage.....	253
3.1.5.3. Opposition entre l'intervention du locuteur et son discours.....	255
3.1.5.3.1. L'antiphrase.....	255
3.1.6. <u>Planche VI</u> : Interruption /coupure.....	257
3.1.6.1. La réticence.....	257
3.1.7. <u>Planche VII</u> : Ironie / Humour.....	259
3.1.7.1. L'antithèse.....	259
3.1.7.2. Le calembour.....	261
3.1.8. <u>Planche VIII</u> : Taux morphologique.....	264
3.1.8.1. L'aphérèse.....	264
3.1.8.2. L'apocope.....	265
3.1.8.3. L'homéotéleute.....	265
3.1.8.4. L'assonance.....	266

3.1.8.5. L'épanode.....	266
3.1.8.6. La réversion.....	266
3.1.9. <u>Planche IX</u> – Mise en relief /insistance.....	267
3.1.9.1. La métaphore.....	268
3.1.9.1.1. La métaphore in praesentia.....	268
3.1.9.1.2. La métaphore in absentia.....	269
3.1.9.2. La métonymie.....	272

### TROISIEME CHAPITRE

#### **L'énonciation et la subjectivité des titres de presse à la une dans « *Le Soir d'Algérie* »**

1. La modalisation.....	275
2. Les modalités.....	276
3. Modalisation et point de vue.....	277
3.1. Les procédés de modalisation.....	279
3.1.1. Un vocabulaire péjoratif .....	279
3.1.2. Un vocabulaire mélioratif .....	280
4. Les adjectifs.....	283
4.1. Les adjectifs objectifs.....	285
4.1.1. Type d'adjectif.....	286
4.1.1.1 Adjectifs dénotant un état ou une appréciation particulière.....	286
4.1.1.2. Adjectifs dénotant une appartenance ethnique ou religieuse.....	287
4.1.1.3. Adjectifs relevant l'appartenance ou trait géographique.....	288
4.1.1.4. Les Adjectifs numériques... ..	288
4.1.1.5. Les adjectifs de couleurs et de justice.....	289
4.2. Les adjectifs subjectifs.....	289
4.2.1. Les adjectif affectifs.....	291

4.2.2. Les adjectifs évaluatifs.....	298
4.2.2.1. Les adjectifs évaluatifs non analogiques.....	299
4.2.2.2. Les adjectifs évaluatifs axiologiques.....	302
5. Les adverbes.....	305
5.1. Les adverbes de sentiment.....	305
5.2. Les adverbes d'intensité.....	307
5.3. Les adverbes d'opinion.....	308
5.4. Les adverbes de manière.....	309
6. Les verbes subjectifs.....	310
6.1. Les verbes de sentiment.....	310
6.2. Les verbes d'opinion et de jugement.....	312
7. Les déictiques : (Shifters ----- Embrayeurs).....	314
7.1. Les embrayeurs de personne (ou les pronoms personnels).....	316
7.1.1. Les déictiques situationnels.....	320
7.1.2. Les déictiques anaphoriques.....	325
8. Les déterminants.....	329
8.1. Les articles.....	329
8.1.1. L'article défini.....	329
8.1.2. L'article partitif.....	330
8.1.3. L'article indéfini.....	330
8.2. Les adjectifs.....	331
8.2.1. Les adjectifs dits pronominaux (en rapport avec les pronoms).....	331
8.2.1.1. L'adjectif possessif.....	331
8.2.1.2. L'adjectif démonstratif.....	334
8.2.1.3. L'adjectif indéfini.....	334
8.2.1.4. L'adjectif interrogatif.....	336
8.2.1.5. L'adjectif numéral.....	337
9. Le temps des verbes.....	342
9.1. Le présent.....	343
9.2. L'imparfait, le passé simple et le passé composé.....	347
9.3. Le futur.....	353

9.3.1. Le futur périphrastique (FP).....	353
9.3.2. Le futur simple (FS).....	355
9.3.3. Le futur antérieur.....	358
9.4. Le conditionnel.....	360
<b>Conclusion générale</b> .....	364
<b>Bibliographie</b> .....	375
<b>Tables des matières</b> .....	383
<b>Annexes</b> .....	393

Edition du Centre - ISSN IIII - 0074



www.lesoirdalgerie.com  
Quotidien indépendant

LIVRAISON IMMÉDIATE



APPARTEMENTS  
DUPLEXES (F3, F4, F5)  
T: 023.30.18.79 M: 0770.8988.05  
Chéraga Alger M: 0770.8988.46

Le Bonjour du «Soir»  
Rêve sous la

● **FLN**

# Gaid Salah écrit à Amar Saâdani




● Le général de corps d'armée, Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire apporte un soutien massif et décisif, celui de l'institution militaire donc, à Amar Saâdani et qui achève de le consolider comme secrétaire général du Front de libération nationale. Gaid Salah joint ainsi la caution de l'armée à celles de la présidence et du gouvernement. PAGE 5

LUNDI 8 JUIN 2015.

● **POUVOIR-OPPOSITION**

# La confrontation

Edition du Centre - ISSN IIII - 0074



www.lesoirdalgerie.com  
Quotidien indépendant

- Mohcen Belabbas : «Il y a blocage général des institutions.»
- Amar Saâdani : «C'est quoi leurs programmes ?»
- Mokri : ««Ne traînez pas l'opposition dans la guerre des clans.»»

PAGES 3 ET 4

DIMANCHE 22 MARS 2015.

Edition du Centre - ISSN IIII - 0074



www.lesoirdalgerie.com  
Quotidien indépendant

Contribution

LES RELATIONS  
RUSSO-TURQUES

## Le poids de l'histoire

Par Zineddine Sektali (P. 8 et 9)



● **RÉVISION DE LA CONSTITUTION**

# Pas de poste de vice-président



● Abdelaziz Bouteflika met fin au suspense : à l'issue d'une énième réunion restreinte avec les plus hauts responsables de l'Etat, lundi dernier, il donne enfin son aval, définitif, pour l'avant-projet de la révision constitutionnelle. Il en fixe même l'agenda et les modalités institutionnelles. La révision en question aura lieu, donc, courant janvier prochain.

PAGE 3

MERCREDI 30 DÉCEMBRE 2015.

**IL VIENT D'ÊTRE ÉLU MEILLEUR JOUEUR ARABE**

# Antar, prince d'Arabie

Le Soir D'ALGERIE

**Lemmouchia sollicité par Le Mans**

www.lesoiralgerie.com

Quotidien indépendant

**GRIPPE A/H1N1**  
Vaccination des femmes enceintes à partir de mardi

**2009 A CONSTITUÉ L'ANNÉE DE L'AMORCE DU COMPTE À REBOURS**

# TERRORISME: où en est-on ?

**Pause-Café**  
Algérie-Egypte : la troisième mi-temps

Elles seront seules. Pas de supporters. Pas de gong aérien. Pas de coups sur les maillots. Les « Verts » de la sélection nationale de football vont affronter... les Pharaons le 7 mars prochain au Caire, en match de qualification pour le CAN!

Loin des foules, ces filles bien de chez nous vont relever le défi : jouer au Caire ? Et si... Et si les Algériens, tous ensemble, emblème national à la main, se mettent tout à coup à supporter les « Verts » ? Je sais que je rêve mais je vous connais ! Je sais que vous ne les laissez pas seuls ! Je sais que la seule évocation de l'Égypte va réveiller vos sentiments patriotiques !

Mais, minute ! Qu'est-ce que je raconte là ? Le ministre Zohar n'a-t-il pas dit qu'il ne jouera plus, et en officiel, et en amical, contre l'Algérie ? Oh, vers si l'honneur parvient. En attendant, il serait bien inspiré d'aligner Laly Aïssel contre notre orcas féminine... Une danse orientale avec celle-là, ça vaut le détour !

lathraissamer@gmail.com

« Au football, seul le ballon n'est pas payé, c'est pourtant lui qui se prend le plus de coups »

Wahane Ricci

**Al Qaïda au Maghreb n'a plus les moyens de défier à la fois l'État et la population.**

2015-2016

# Craintes et espoir en... ballottage

Le Soir D'ALGERIE

DES DIZAINES DE MILLIERS DE PERSONNES ONT ACCOMPAGNÉ, HIER, HOCINE AÏT- AHMED À SA DERNIÈRE DEMEURE

## La fin de parcours d'un révolutionnaire

Au hameau Aït-Ahmed, dans la petite commune d'Al-Yahia, un peu plus d'une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou, depuis plus d'un siècle, trône majestueusement, dans un décor à couper le souffle, le mauséum dédié au penseur et philosophe cheikh Mohand l'Houacine, le saint protecteur du village.

**Le jour du «Soir»**  
**La leçon kabyle**

L'entrevue de Hocine Aït-Ahmed, qui aura été un fait marquant médiatique contrastant avec le berceau où il a passé son enfance durant sa vie, a donné à voir à Kabylie toute sa grandeur, son âme et son âme kabyle qui vibrent avec le message profond de cette chaine de solidarité et de lutte populaire pour la démocratie et la liberté.

Dans le sillage des idées nouvelles, elles de la pensée marxiste, et le choc des idées, le message, l'inspiration, l'enthousiasme, a vu garder ses valeurs profondes, ses idées et ses aspirations idéologiques, offertes à l'Algérie et au monde un exemple de modèle social basé dans les traditions mais d'un équilibre ouvert sur le modernisme par sa démocratie participative et sa gestion démocratique.

Que ceux qui le pleurent ajoutent à leur douleur, et le choc de la mort, qu'ils se donnent un projet de dialogue pour le commun. Qu'ils fassent un geste après le Aït-Ahmed, pour que leurs rêves, ils se réalisent dans la vie, et ne restent que des rêves, ne restent que la simple expression d'un rêve qui finit entre l'émotion et la tristesse.

lathraissamer@gmail.com

VEND. 1<sup>er</sup> - SAM. 2 JANVIER 2016 - 20:21 RABIE EL ANWAL 1437 - N° 7679 - PRIX 15 DA - FAX : REDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITE : 021 67 06 75 - TEL : 021 67 06 31 - 021 67 06 33

**2015-2016** **Craintes et espoir en... ballottage**  
lire en pages 4, 5, 6, 7 et 8



**Le Soir**  
D'ALGERIE  
www.lesoirdalgerie.com  
Quotidien indépendant

Edition du Centre - ISSN IIII - 0074

● **DES DIZAINES DE MILLIERS DE PERSONNES ONT ACCOMPAGNÉ, HIER, HOCINE AÏT-AHMED À SA DERNIÈRE DEMEURE**

**La fin de parcours d'un révolutionnaire**

- SAM. 2 JANVIER 2016 -

● **CONTRIBUTION**

**Les indécis, les sourds et les inaudibles**



Par Abdelkrim Seddiki (P. 8 et 9)

LUNDI 3 NOVEMBRE 2014

**Le Soir**  
D'ALGERIE  
www.lesoirdalgerie.com  
Quotidien indépendant

Edition d'Alger - ISSN IIII - 0074

**LE BONJOUR DU «SOIR»**  
**Merci pour Khaoula !**  
Le 28 novembre 2012, dans ce même espace, je lançais l'appel suivant :  
«... Skikda est une ville d'ouvriers et n'a pu rassembler qu'une infime partie des 400

**AFFAIRE SONATRACH**

**Chakib Khelil ciblé par la justice**



LUNDI 11 FÉVRIER 2013





**Le Soir**  
D'ALGERIE  
www.lesoirdalgerie.com  
Quotidien indépendant

**ELECTRICITE  
L'alimentation  
encore  
perturbée**

**BLIDA**

# DU MAZOUT DANS LES PASTÈQUES !



**TÉBESSA**  
Quatre morts  
dans l'explosion  
d'une bombe

VENDE. 16 - SAM. 17 JUILLET 2013 - 4-5 CHAËRAN 1431 - N° 8203 - PRIX 10 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL. : 021 67 06 51 - 021 67 06 50

**Le Soir**  
D'ALGERIE  
www.lesoirdalgerie.com  
Quotidien indépendant

**RASSEMBLEMENT RÉUSSI DES GARDES COMMUNAUX**

# Toujours debout !



**SELON SON DIRECTEUR GÉNÉRAL  
«L'AADL n'a plus rien à offrir»**

**NOUVELLE RENAULT LATITUDE**  
C'EST LA 1<sup>re</sup> POUR QUI VOTRE VOITURE PRENDRA SOIN DE VOUS !

LUNDI 4 AVRIL 2011 - 29 RABIE ETHANI 1432 - N° 8222 - PRIX 10 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL. : 021 67 06 51 - 021 67 06 50

**NGAOUS** La Abouzar de la nation

Dimanche 21 Juillet 2013 - 12 Ramadhan 1434

Ville	Imsak
Alger	03 h 50
Oran	04h 10
Constantine	03h 38

Edition d'Alger - ISSN III - 0074

**Le Soir**  
D'ALGERIE  
www.lesoirdalgerie.com  
Quotidien indépendant

Dimanche 21 Juillet 2013 - 12 Ramadhan 1434

Ville	Iftar
Alger	20 h 06
Oran	20 h 18
Constantine	19 h 52

**L'OPÉRATION DE SOUR-EL-GHOZLANE  
COMMENCE À LIVRER SES SECRETS**

# DEUX IMPORTANTES CHEFS D'AQMI ÉLIMINÉS

**PAGE 3**

DIMANCHE 21 JUILLET 2013



**Le Bonjour du «Soir»**  
**LE LOUP DANS LA BERGERIE**  
 Le revenant Ahmed Ouyahia va superviser les élections en Mauritanie, au titre de chef de la mission d'observation de l'Union africaine.

**LES VERTS JOUERONT CE SOIR LEUR QUALIFICATION AU MONDIAL 2014**

**LE JOUR LE PLUS LONG**

PAGE 13

MARDI 19 NOVEMBRE - 15 |

**... passe à l'acte**

QUATRE DÉTENUÉS RÉUSSISSENT À S'ÉVADER À ANNABA

**Des prisons bien inquiétantes**



SUITE À UNE RIXE ENTRE DEUX GROUPES DE JEUNES

**Un homme brûlé vif à Souk-Ahras**

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le quartier Grand Soudj a été le théâtre d'un drame qui s'est soldé par l'incinération d'un jeune homme par brûlures de 7 degrés. À l'origine, une simple altercation entre jeunes d'un même quartier au sujet de la vente d'une moto qui a dégénéré en bataille rangée. Trois individus ont pris pour cible un homme de 20 ans et l'aspergeaient d'essence dans une tentative de le brûler vif.

La victime n'a eu la vie sauve que grâce à l'intervention des riverains qui ont aussitôt appelé les secours. L'intervention des services de sécurité a permis l'extinction des trois mités en cause.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce drame. Présents devant le juge, les trois suspects ont été placés en garde à vue. La victime, quant à elle, est toujours hospitalisée au CHU de Annaba.

Yacine Barou

IFTAR 19:33 IMSAK 04:27

FÊTE DE L'AID

**Gâteaux faits maison ou prêts à emporter?**



DÉPART DE SAÂDANE

**Les Algériens sont-ils ingrats?**

**Un bijoutier assassiné et son magasin vidé à Béchar**

Un bijoutier originaire de la région de Sétif a été tué hier vers 20 devant son magasin, sur le boulevard Emir-Abdelkader, au quartier populaire de Dohadia, où se trouvent «les basars», très fréquentés en cette période de l'Aïd et de la rentrée scolaire.

La victime a reçu plusieurs coups de couteau, indoliques. Les auteurs du crime, dont le nombre n'a pas été défini, ont emporté la quasi-totalité des bijoux, affirmés des gens respectés sur place. Il est à noter que ce crime est le deuxième en l'espace de deux semaines à Béchar.

Le samedi dernier, un homme de 23 ans a été tué dans son domicile, dans le même quartier. Le jeune bijoutier s'était marié cet été. Par ailleurs, de nombreux cambriolages et vols sont signalés chaque jour par les citoyens à travers la ville, même les magasins s'y échappent peu, ce qui n'est pas fait pour rassurer la population.

Lina Bouabd

IFTAR 19:12 IMSAK 04:43

**AVEC 400 000 DA DURANT LE RAMADHAN, TOUT EST POSSIBLE! MÊME UNE RENAULT SYMBOL\*!**

**2 ANS GARANTIE**  
 DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT ALGÈRE

**AVEC 400 000 DA DURANT LE RAMADHAN, TOUT EST POSSIBLE! MÊME UNE RENAULT SYMBOL\*!**

**2 ANS GARANTIE**  
 DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT ALGÈRE



● **SON DIRECTEUR DE CAMPAGNE**  
**L'A CONFIRMÉ HIER :**  
**«Benflis annoncera**  
**sa candidature dans**  
**quelques jours»** PAGE 3



**DIMANCHE 5 JANVIER 2014.**

**LE MINISTRE DE L'INTERIEUR AU SOIR D'ALGERIE:**  
**«Les futurs chefs de daïra auront entre 35 et 40 ans!»**

**Le Soir**  
**D'ALGERIE**

**NOUVEAU REPORT DE SON PASSAGE DEVANT L'APN**  
**Ouyahia se fait attendre**

**CODE COMMUNAL**  
 Le FFS rejette le projet du gouvernement

**CODE DE LA ROUTE**  
 250 retraités de permis de conduire par jour

**ELLE JOUERA LA DEMI-FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS AUCOURD'HUI A LUBUMBASHI**  
**JSK, LE DERNIER VIRAGE**

**MANQUE DE LIQUIDITES**  
**Fin de la crise à Algérie Poste ?**

**Le Soir**  
**D'ALGERIE**

**LUTTE ANTI-TERRORISTE AU SAHEL**

**WASHINGTON S'ALIGNE SUR ALGER**

**PENURIE DE LAIT EN SACHET**  
 Les transformateurs mis à l'index

**MASSACRE DE CIVILS SARRAOUI**  
 Le SCS de Mohamed Abdelaziz

**Record DOUBLE le rendre Jusqu'en 19 novembre 2010**  
**Rassemblez-vous**  
 A partir de **1 330 000 DA\***

**SCHEER X2**  
 Seul véhicule au monde avec 2000 km/h\*\*

**IL VIEND D'ETRE ELU MEILLEUR JOUEUR ARABE**  
**Antar, prince d'Arabie**

**Le Soir**  
**D'ALGERIE**

**Lemmouchia sollicité par Le Mans**

**2009 A CONSTITUE L'ANNEE DE L'AMORCE DU COMPTE A REBOURS**  
**TERRORISME : où en est-on ?**

**Al Qaida au Maghreb n'a plus les moyens de défier à la fois l'Etat et la population.**

**GRÈCE A VENI**  
 Vaccination des femmes enceintes à partir de mardi

**France-Côte d'Ivoire :**  
 la trêve est-t-elle...

**Le Soir**  
**D'ALGERIE**

**LE MINISTRE DE L'ENERGIE QUALIFIE LE SCANDALE SONATRACH DE «GRAVISSIME»**  
**L'AVEU !**

**SAN SADI AUK MILITANTS DU PCR :**  
 «l'Algérie de 2010 était invisible et insidieuse»

**ORAN**  
 Saisie de 28 kg de haschisch et arrestation de 9 dealers

**Record**  
 LAUREAT DU PRIX AUTOBEST 2011\*

**DACIA DUSTER**  
 A PARTIR DE **1 015 000 DA\*\***

**FRONT SOCIAL**  
**LA GROGNE GAGNE DU TERRAIN**

**Le Soir**  
**D'ALGERIE**

**COORDINATION NATIONALE POUR LE CHANGEMENT ET LA DEMOCRATIE**  
 Le maintien de la marche du 12 février confirmé

**EGYPTE**  
 L'annonce d'Obama pour une transition avec Moubarak

**ALORS QUE VOUS LISEZ CETTE PAGE, QUELQU'UN AGHETE UNE CLIO... FAITES VITE, IL N'Y EN AURA PAS POUR TOUT LE MONDE !**

**135 CLIO AU PRIX CHOC DE 1 039 000 DA**

**L'INFO OÙ VOUS RESSEMBLEZ À 50 DA/MOIS** APPELEZ LE **404**

**Le Soir**  
**D'ALGERIE**

**LES CHEMINOTS RÉUSSISSENT LEUR GRÈVE**

**Paralysie totale**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**  
 Surprise de sit-in devant le ministère

**PROTESTATION DANS LES UNITES DE PRODUCTION DE SONATRACH**  
 Le mouvement des pétroliers largement suivi

**Record**  
 CHANCE POUR LES RETARDATAIRES !  
 Jusqu'au 19 Mars 2011

**135 SYMBOL AU PRIX CHOC DE 722 000 DA**

**DOUANES**  
Vers une grève  
PAGE 4



**ALGER**  
Les distributeurs de lait menacent  
PAGE 4



**ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR L'HUILE ET LE SUCRE**  
Le FNA soupçonne le règlement de comptes  
PAGE 3



**Le Soir D'ALGERIE**  
www.lesoirdalgérie.com  
Quotidien indépendant

**TRITURATION D'ARTICLES DU CODE COMMUNAL VOTÉ EN PLÉNIÈRE**

# ALERTE À L'ASSEMBLÉE

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Abdelaziz Zrar, tente de limiter les dégâts et circonscrire le scandale des violations de la législation qui ont présidé au vote du projet de loi portant révision du code communal révélé par *Le Soir d'Algérie* dans son édition du 8 mai 2011, à de simples errata typographiques.



PHOTOGRAPHIE: A. SAÏD / A. SAÏD

**LES JOURS UTILITAIRES**



MASTER À PARTIR DE 2 058 000 DA\*  
TRAFIC À PARTIR DE 1 809 000 DA\*  
KANGOO À PARTIR DE 1 175 000 DA\*

Taxe véhicules neufs incluse

2 ANS GARANTIE

RENAULT

MARDI 10 MAI 2011 - 5 JOURNADA AL-THANI 1432 - N° 6252 - PRIX 10 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL. : 021 67 06 51 - 021 67 06 58

**Le Soir D'ALGERIE**  
www.lesoirdalgérie.com  
Quotidien indépendant

# FAF : le culte du changement



**AIR ALGÉRIE**  
Vers une grève générale des PNC  
PAGE 2

A l'issue d'une assemblée générale tenue hier, le personnel navigant commercial (PNC) d'Air Algérie a décidé de se mettre en grève.  
La décision a été prise à l'unanimité suite à un vote à bulletin secret, indiquent des sources informées.

**POLEMIQUE AUTOUR DU BILLET DE 2000 DA**  
**Les étranges réponses de Karim Djoudi**  
PAGE 3



**Déraillement d'un train de phosphate à Tébessa**  
PAGE 4




**LE COMITÉ CENTRAL N'A PAS TRANCHÉ LA QUESTION**  
**Le nombre de mandats présidentiels divise le FLN**  
PAGE 3



**LES JOURS CLIM**  
SYMBOL, LA BERLINE CLIMATISÉE N°1 EN ALGÉRIE.



À PARTIR DE 845 000 DA\*  
SOIT UNE REMISE DE 110 000 DA

2 ANS GARANTIE

RENAULT

MARDI 7 JUIN 2011 - 5 RAJAB 1432 - N° 6276 - PRIX 10 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL. : 021 67 06 51 - 021 67 06 58

**Le Soir D'ALGERIE**  
Quotidien indépendant

**LITIGE SUR LES FRÉQUENCES**  
**BROUILLAGE ESPAGNOL, CAFOUILLAGE ALGÉRIEN**

LES HABITANTS PROTESTENT CONTRE UN PROJET DE PARKING  
**Violents affrontements au Bois-des-Pins**

LE PATRON DE SONELGAZ SE MONTRE SCEPTIQUE : «Desertec n'apporte pas grand-chose»



RENAULT MÉGANE GT LINE SPORTIVE SUR TOUTE LA LIGNE



LE SOIR D'ALGERIE - ISSN 1128-1047

LUNDI 11 JUILLET 2011 - 8 SHA'BAN 1432 - N° 6302 - PRIX 10 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITE : 021 67 06 75 - TEL : 021 67 06 51 - 021 67 06 50

**Le Soir D'ALGERIE**  
Quotidien indépendant

**GOUDIL CONTRE-ATTAQUE : «Belkhadem est obsédé par les présidentielles»**

**TIZI OUZOU Fin de la grève des transporteurs**

**COMPÉTITIONS AFRICAINES Baroud d'honneur pour le MCA et la JSK ?**

**JEÛNE ET GRANDES CHALEURS Le pénible Ramadan des chantiers**



ENTRE TEMPS, PROFITEZ DU PRIX CHOC DE 1 300 000 DA\* SUR UN LOT DE 65 CLID

IMSEK 04 : 15

IFTAR 19 : 47

JEUDI 11 AOÛT 2011 - 11 RAMADAN 1432 - N° 6302 - PRIX 10 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITE : 021 67 06 75 - TEL : 021 67 06 51 - 021 67 06 50

**Le Soir D'ALGERIE**  
Quotidien indépendant

ASSAD

QUE RETENIR DE LA CONFÉRENCE DE PARIS SUR LA LIBYE ?  
**«L'avancée algérienne» sur le dossier**

ALGÉRIE-LIBYE Les piques de Juppé

MENACE D'AL QAIDA EN LIBYE Hillary Clinton conforte l'alerte algérienne

L'OTAN RÉFLÉCHIT À HAUTE VOIX SUR L'AVENIR DE LA LIBYE  
**Le contrat**

**Alger au top 10 des villes où il ne fait pas bon vivre**




LE SOIR D'ALGERIE - ISSN 1128-1047

VEND. 2 - 3 SEPTEMBRE 2011 - 4 CHOUAL 1432 - N° 6304 - PRIX 10 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITE : 021 67 06 75 - TEL : 021 67 06 51 - 021 67 06 50

**Le Soir D'ALGERIE**  
Quotidien indépendant

**CLASH AU GOUVERNEMENT**  
**Violente dispute entre Temmar et Tou**

PRIS EN FILATURE DEPUIS BOUMERDES 4 terroristes abattus à Bouira

Ahmed Guyahia a convoqué mercredi dernier une réunion de gouvernement, un rendez-vous somme toute routinier. Mais pas cette fois-ci. Car le Premier ministre a dû mettre fin à la réunion quelques minutes seulement après son entame, et ce, en raison d'une violente dispute entre deux membres de l'exécutif.

**LOI SUR LES PARTIS**  
**Ould Kablia presse Ziari**

ILS GÈLÈNT LA GRÈVE EN MAINTENANT LEURS REVENDICATIONS Les hospitalo-universitaires fixent un ultimatum à Ould Abbès

ALORS QUE LA SITUATION EST TOUJOURS TENDUE 19 nouvelles arrestations à Bir-Ghbalou




VEND. 2 - 3 SEPTEMBRE 2011 - 4 CHOUAL 1432 - N° 6304 - PRIX 10 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITE : 021 67 06 75 - TEL : 021 67 06 51 - 021 67 06 50

**Le Soir**  
D'ALGERIE  
Quotidien Indépendant

**ANNABA**  
**Une femme et son enfant de 5 ans parmi les blessés**



**ILS ORGANISERONT DES SIT-IN AU NIVEAU NATIONAL**  
**Les adjoints de l'éducation renouent avec la protestation**



**RISQUES DE CATASTROPHES NATURELLES**  
**92% des installations industrielles ne sont pas assurées**



**● AFFAIRE ARM**  
**Oultache écope de 7 ans de prison**



**DACIA DUSTER**  
CONDUisez EN HAUTEUR ET EN TOUTE SÉRÉNITÉ



**DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT DACIA**

JUDI 15 NOVEMBRE 2011 - 14 DOU AL-HILJA 1432 - N° 5435 - PRIX 16 DA - FAX : RÉDACTION : 021 87 06 76 - PUBLICITÉ : 021 87 06 76 - TÉL. : 021 87 06 51 - 021 87 06 58

**Le Soir**  
D'ALGERIE  
Quotidien Indépendant



**LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE QUALIFIE LE SCANDALE SONATRACH DE «GRAVISSIME»**  
**L'AVEU !**

Secouée par des scandales à répétition, la Compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach se dotera, 2011 courant, de garde-tous et de mécanismes internes de contrôle. C'est ce qu'a affirmé, jeudi 30 décembre, devant les députés, le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Youcef qui, par ailleurs, a qualifié de gravissime ce que la compagnie a vécu.

**● SAÏD SADI AUK MILITANTS DU RCD : «L'Algérie de 2010 était invisible et inaudible»**



**● ORAN**  
**Saisie de 28 kg de haschisch et arrestation de 9 dealers**

Une enquête de la Gendarmerie nationale a conduit à l'arrestation de 9 membres présumés d'un réseau de trafic de drogue qui opérait dans les régions de Mascara, de Médéa, d'Alger, d'Oran, de Boumerdes et de Tlemcen. Les douanes des préfectures ont saisi une quantité de drogue estimée à 28 kg.

**DACIA DUSTER**  
LAUREAT DU PRIX AUTOBEST 2011 !



**À PARTIR DE 1 015 000 DA\*\***

**DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT DACIA**

DIMANCHE 2 JANVIER 2011 - 27 MOUHANAR 1432 - N° 5144 - PRIX 16 DA - FAX : RÉDACTION : 021 87 06 76 - PUBLICITÉ : 021 87 06 76 - TÉL. : 021 87 06 51 - 021 87 06 58

**BOUIRA**  
**Trois terroristes éliminés à Lakhdaria**

**LE MSP QUIT L'ALLIANCE MAIS PAS LE GOUVERNEMENT**  
**La fausse fronde d'Abdoulkader Soltani**



**REVALORISATION DES PENSIONS DE RETRAITE ET DU SMIG**  
**Janvier 2012, le mois des augmentations salariales**

**Le Soir**  
D'ALGERIE  
Quotidien Indépendant

**2012**  
**UNE DURE ANNÉE S'ANNONCE**

- Placée sous le signe des «réformes», l'année politique s'annonce chargée.
- Justice : les «grands» affaires jugées en 2012.
- Économie : le temps des incertitudes.

**AUTOMOBILE**  
**75 000 CLIENTS ONT FAIT CONFIANCE**

Sur le marché français la marque DACIA, enregistrée 15 000 ventes en septembre 2011, a enregistré 15 000 ventes en octobre 2011. Les modèles proposés sont : LOGAN, LOGAN LIFAN, LOGAN VAN ET LOGAN STEP.

Ces excellents résultats sont l'aboutissement de deux années de travail acharné du réseau Renault Algérie et de ses clients. Les services clients ont été au plus haut niveau.

Accès à tous nos clients qui nous ont fait confiance !



LUNDI 3 JANVIER 2012 - 7 SAFAH 1432 - N° 5449 - PRIX 16 DA - FAX : RÉDACTION : 021 87 06 76 - PUBLICITÉ : 021 87 06 76 - TÉL. : 021 87 06 51 - 021 87 06 58



**Le Soir**  
D'ALGERIE  
Quotidien indépendant

**LE HONNEUR DU «SOIR»  
Le pire des cauchemars !**

**LEILA ASLAOUI  
«Ksentini et les abstentionnistes»**

**LE REAL MADRID SE DIRIGE DROIT  
VERS LE SACRE EN LIGA  
Les Merengues  
brisent la malédiction**



**FLN :  
la course à  
la succession  
de Belkhadem**

Sauf miracle, le règne de Abdelaziz Belkhadem à la tête du Front de libération nationale se termine en ce jour précis. Ses cotractaires au sein du conseil central vont rapidement passer le quorum nécessaire à la convocation d'une session extraordinaire. Ils en sont déjà aux préparatifs techniques et politiques de ce rendez-vous du 10 mai. Des candidats à la succession ont même commencé à se manifester.



**LÉGISLATIVES  
Chronique d'une  
campagne morose**

LUNDI 23 AVRIL 2012 - 35 DJOURNADA AL-AWEL 1433 - N° 6544 - PRIX 19 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TEL : 021 67 06 51 - 021 67 06 58

**Le Soir**  
D'ALGERIE  
Quotidien indépendant

**LE HONNEUR DU «SOIR»  
70% des Algériens  
ont rejeté les partis !**


**10 JOURS POUR  
CHANGER**

DE QUOI SERA FAIT L'ANCIEN - 10 JOURS ? UN JOUR DE CHANGEMENT EN STATUT CONSTITUTIONNEL, UN JOUR DE DIZAINS DE JOURS DE FÉLICITATIONS OFFICIELLES DE LA PARTIE ALGÉRIENNE, UN JOUR DE DIZAINS DE JOURS DE FÉLICITATIONS OFFICIELLES DE LA PARTIE ALGÉRIENNE, UN JOUR DE DIZAINS DE JOURS DE FÉLICITATIONS OFFICIELLES DE LA PARTIE ALGÉRIENNE. EN FAIT, IL Y A UNE PROCÉDURE CONSTITUTIONNELLE QUI IMPOSE UN CALENDRIER BIEN PRÉCIS À RESPECTER.

**FLUENCE SPORTWAY  
RÉSERVÉE À LA CLASSE SPORTIVE**

LES JOURS SPÉCIALES  
DU 1<sup>er</sup> AU 30 MARS 2012

**AÉROPORT D'ALGER  
Saisie de 5,5 kg de cocaïne**



DIMANCHE 13 MAI 2012 - 21 DJOURNADA AL-THANI 1433 - N° 6560 - PRIX 19 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TEL : 021 67 06 51 - 021 67 06 58

**Le Soir**  
D'ALGERIE  
Quotidien indépendant

**ABDELAZIZ BELKHADEN :  
«Bouteflika est au  
courant de tout ce  
qui se passe au FLN»**

**SUITE À LA CONFÉRENCE  
DES DISSIDENTS DU PARTI  
TOUATI S'EN  
DREND  
à Ould-Kablia**

**BLIDA  
Trois terroristes abattus à Bougara**

**CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE  
À moins de 80 dollars,  
la catastrophe !**



**JUST PLAY IT !**

**MÉGANE PLAY**

EN EXCLUSIVITÉ DES JANTES ALLIAGE 17" BLACK SARI  
PNEUS 165  
RETOURNEURS ÉLECTRIQUES NOIR DIAMANT



LUNDI 16 JUIN 2012 - 28 RADJEB 1433 - N° 6591 - PRIX 19 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TEL : 021 67 06 51 - 021 67 06 58



**Le Soir**  
D'ALGERIE  
Quotidien indépendant

**LE BONJOUR DU -SOIR-**  
**Les boycotteurs du dimanche**

Un grand nombre de boycotteurs du dimanche ont été arrêtés hier à l'occasion de la manifestation organisée par le mouvement "Le Bonjour du Soir" à l'initiative de la revue "Le Soir". Les manifestants ont défilé dans les rues de la capitale en portant des pancartes et en chantant des slogans.

**UNE CIRCULAIRE INTERMINISTÉRIELLE L'AUTORISE**  
**Les vendeurs informels inscrits au registre du commerce**

**SELON LOUISA HANOUNE**

# Bouteflika ne briguera pas un quatrième mandat !



PACK LOOK / PACK CLIM / PACK EXPRESSION / COLLECTION PACK CLIM EXPRESSION / COLL

**ÊTRE LEADER N'EST PAS UN HASARD.**  
**10 ANS DE SAVOIR-FAIRE**  
**DANS LA CATÉGORIE DES BERLINES EN ALGÉRIE.**

GENEA+ AUTHENTIQUE SALAMA PACK CLI

2 ANS GARANTIE



LUNDI 17 DÉCEMBRE 2012 - 63 BAFAR 1404 - N° 6744 - PRIX 15 DA - FAX : RÉDACTION - 021 67 96 71 - PUBLICITÉ : 021 67 96 71 - TEL : 021 67 96 01 - 021 67 96 08

**IL ASSURERA LA DIRECTION DU PARTI JUSQU'AU CONGRÈS**  
**Guidoum garde les rênes du RND**

**SALAK GOUDJIL AU SOIR :**  
**«Belkhadem s'accroche pour couvrir son échec»**

**Depardieu, Brigitte Bardot et... Pouine !**

**FADOUZI REBAÏNE (AND 54)**  
**«Des ministres harkis sont au gouvernement»**

**RENAULT ALGÉRIE ET SON RÉSEAU**  
VOUS RECOMMANDERONT DE VOUS EN FIDÉLITÉ.  
ET VOUS SÉDUISERONT PAR UN ÉCHÉC ASSURÉ 2013.




LUNDI 17 DÉCEMBRE 2012 - 63 BAFAR 1404 - N° 6744 - PRIX 15 DA - FAX : RÉDACTION - 021 67 96 71 - PUBLICITÉ : 021 67 96 71 - TEL : 021 67 96 01 - 021 67 96 08

**Le Soir**  
D'ALGERIE  
Quotidien indépendant

**AFFAIRE SONATRACH**  
**Chakib Khelil ciblé par la justice**

**Merci pour Khaoula !**

**Le justice algérienne devrait...**

**IL ÉTAIT PRÉSENTI POUR SUCCÉDER À BELKHADEM**  
**Décès de Abderrezak Bouhara**

**RENAULT MEGANE ET LINE Black Touch**




LUNDI 17 DÉCEMBRE 2012 - 63 BAFAR 1404 - N° 6744 - PRIX 15 DA - FAX : RÉDACTION - 021 67 96 71 - PUBLICITÉ : 021 67 96 71 - TEL : 021 67 96 01 - 021 67 96 08

Le Soir d'ALGERIE

LA PSYCHOLOGIE DES ENLEVEMENTS D'ENFANTS

# Les enfants privés d'espace public

ARABISME BELLA A PARTIR DE 10 ANS : les jeunes de Ouargla ont tout à fait le droit de revendiquer.

REOMA MALEN AU SOIR D'ALGERIE : «Les accords d'Evian ont autorisé les essais nucléaires pour cinq ans»

NOUVELLE RENAULT SYMBOL

14 Mars 2013 - 3 Ramadan Al-Jadid - 1434 - 10 DA - PRIX 10.54 - FAX : REDACTION : 021 87 96 75 - PUBLICITE : 021 87 96 75 - TEL : 021 87 96 75 - 021 87 96 75

Le Soir d'ALGERIE

LE PROJET DE LOI SUR LES TIO DEMAIN DEVANT L'APN

# Le rapport accablant de l'ARPT

La résolution proposée par Mohamed Boudjoudj sur le dossier de l'ARPT a fait changer l'attitude de l'Assemblée nationale qui a décidé de modifier son projet de loi sur les TIO. Les modifications proposées, qui dépassent de 10 à 1000-03 n'ont pas été perceptibles.

MASCARA : Le Drag 50 suicide dans son bureau

107 ET ARRESTATION DU DIRECTEUR DES AFFAIRES RECIDIVÉS D'ALGER

Ghoulamallah refuse la «polémique»

RENAULT MEGANE ET LINE Black Touch

10 ANS D'EXPERIENCE

14 Mars 2013 - 10 Ramadan Al-Jadid - 1434 - 10 DA - PRIX 10.54 - FAX : REDACTION : 021 87 96 75 - PUBLICITE : 021 87 96 75 - TEL : 021 87 96 75 - 021 87 96 75

Le Soir d'ALGERIE

APRES QU'ILS LURENT BENEFICIAIRES D'UNE AUGMENTATION DEPUIS JANVIER

# INDEMNITES : les sénateurs vont rembourser

Contrepointement à l'Assemblée nationale nationale, le Conseil de la Nation a autorisé les sénateurs à rembourser la différence perçue ces derniers mois.

Dors on paix, ma petite Bouilla...

LA QUASI-TOTALITE DES CORPS DE LA SANTE TOUJOURS EN CRESE

## C'est le pourrissement !

TWINGO, 13 MOIS LA GARANTIE PLUS

NETE

14 Mars 2013 - 10 Ramadan Al-Jadid - 1434 - 10 DA - PRIX 10.54 - FAX : REDACTION : 021 87 96 75 - PUBLICITE : 021 87 96 75 - TEL : 021 87 96 75 - 021 87 96 75

Le Soir d'ALGERIE

ILS SERONT REUNIS DEMAIN

# Examen surprise pour les walis

Les walis ont leur dose !

77 Hanoune dit non au «concept de transition»

SITUATION SECURITAIRE Les experts «scannent» le Sahel

L'Algérie, un paradis pour les pirates informatiques 2

5 JOURS SEULEMENT

INEDITES

14 Mars 2013 - 10 Ramadan Al-Jadid - 1434 - 10 DA - PRIX 10.54 - FAX : REDACTION : 021 87 96 75 - PUBLICITE : 021 87 96 75 - TEL : 021 87 96 75 - 021 87 96 75

Le Soir d'ALGERIE

Dimanche 21 Juillet 2013 - 12 Ramadan 1434

OPERATION DE SOUR-EL-GHOZIANE COMMENCE A LIVRER SES SECRETS

# DEUX IMPORTANTS CHEFS D'AQMI ELIMINES

TRIBUNAL DE CONSTANTINE Les assassins de Haroun et Brahim jugés aujourd'hui

TELEPROGRAMME

LOGEMENTS LES PLUS BEAUX

LES «CIBES»-OUBEDIS

PENDANT LE RAMADAN, CHAQUE JOUR

NOUVELLE DACIA SANDERO

Dimanche 21 Juillet 2013 - 12 Ramadan 1434 - 10 DA - PRIX 10.54 - FAX : REDACTION : 021 87 96 75 - PUBLICITE : 021 87 96 75 - TEL : 021 87 96 75 - 021 87 96 75





CONTRIBUTION DU P<sup>r</sup> ABDELKRIM CHELGHOUH

**Les véritables raisons de l'effondrement du tunnel de Djebel El-Ouahch**

Le Soir D'ALGERIE  
Quotidien indépendant

**CANDIDATURE DE BOUTEFLIKA**

# Campagne par procuration

Victime d'un accident vasculaire cérébral, le Président Abdelaziz Bouteflika est pressé par ses partisans à briguer un quatrième mandat. Ses soutiens envisageraient d'organiser une campagne électorale sans candidat. Une campagne par procuration.

**AMAR GHOUIL L'ANNONCE OFFICIELLEMENT : «Nous avons entamé la collecte des signatures au profit de Bouteflika»**

LES CANONS DE ANNABA

TRIS SYNDICATS SUR LE FRONT DE LA CONTESTATION  
**Deuxième semaine de grève dans l'éducation**

ILS CONTESTENT LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION DES RÉGISSANT  
**Les gérants des auto-écoles menacent**

ALORS QUE L'INSPECTEUR RÉGIONAL SUD-EST DE LA POLICE EST MIS À LA RETRAITE  
**Un policier se suicide et un second échappe à la mort à Ghardaïa**

MANCHE 1 FÉVRIER 2014 - 1 RABOU AL THANI 1435 - N° 7091 - PRIX 10 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL. : 021 67 06 51 - 021 67 06 50

Le Soir D'ALGERIE  
Quotidien indépendant

**LA JUSTICE ESPAGNOLE S'Y INTÉRESSE**

# Une affaire Sonatrach III à l'horizon ?

Après l'affaire Sonatrach 1 en 2010, celle de Sonatrach 2 en 2013, 2014 verra-t-elle l'explosion de Sonatrach 3 entre l'Algérie et l'Espagne ?

**4<sup>e</sup> MANDAT POUR BOUTEFLIKA**

# LES GARDES COMMUNAUX ONT DIT NON

L'ÉQUIPAGE EST INDEMNÉ  
**Crash d'un hélicoptère de l'ANP**

Un hélicoptère d'attaque de l'Armée nationale populaire (ANP) s'est crashé, hier matin, à l'aéroport d'In Amenas. L'appareil, un Mi-24, a subi des problèmes techniques au moment du décollage, précise une dépêche de l'APS. L'accident n'a causé aucune victime parmi les membres de l'équipage mais l'hélicoptère aurait subi des dégâts importants. T. H.

**NOUVEAU avec 30000**  
L'info à la demande

VOTRE SOURCE INFOS

LUNDI 10 MARS 2014 - 8 JOMADA AL-AWWAL 1436 - N° 7122 - PRIX 10 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL. : 021 67 06 51 - 021 67 06 50

Le Soir D'ALGERIE  
Quotidien indépendant

**4<sup>e</sup> MANDAT**

# La campagne vire au cauchemar !

**JEL**  
**Arrestation d'un terroriste à Bordj T'air**

**CAMPAGNE ÉLECTORALE À BATNA**  
**Marée humaine pour Benflis**

ENVOI MASSIF DE LA BANNIÈRE ENVERS LE RÉGIME EN ALGÈRE DANS LA SCÈNE DE LA MORT DE BOUTEFLIKA

**Le niot du RCD**

**LOUISA BACHOUK À TLEMCEN : «LES ÉLUS NE SONT PAS LES TIGES DU PAYS ALGÉRIEN»**

MANCHE 9 AVRIL 2014 - 8 JOMADA AL THANI 1435 - N° 7145 - PRIX 10 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL. : 021 67 06 51 - 021 67 06 50





● RÉFLEXION

# Satanisme

● LA COUR SUPRÊME TRANCHE DANS L'AFFAIRE DGSN-ADM

## Oultache et son gendre seront rejugés

● L'affaire opposant la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) à la société algérienne Business Platform (BPM) est en passe d'être jugée par la Cour suprême. Oultache sera jugé prochainement. L'affaire a été prise par la Cour suprême, qui a donné une suite favorable au procureur de la défense.

● LOI DE FINANCES 2015

### Les « réserves » de Harchaoui

● LE MOUVEMENT VERT DE SE DOUTER

### Barakat pour une transition démocratique

● TORRE-À-TORRE, ça a du bon parfois...

● VOYAGEZ PLUS... Voyagez d'Alger vers Montréal

69 900 DA

Le Soir d'Algérie

DRANCHE 19 OCTOBRE 2014 - 23 KHEI AL-HADIA 1436 - N° 7327 - PRIX 15 DA - FAX: RÉDACTION: 021 67 96 76 - PUBLI-CITÉ: 021 67 96 75 - TEL: 021 67 96 51 - 021 67 96 50

● CONTRIBUTION

# Les indécis, les sourds et les inaudibles

● TRANSITION DÉMOCRATIQUE

## L'opposition s'en remet au peuple

● QUAND MICHEL DEBRÉ, PREMIER MINISTRE DE DE GAULLE, ÉCHAPPE À UN ATTENTAT À TIZI-OUZOU

● DEMANDE À L'OPHTALMOLOGUE D'EXAMINER SON CŒUR ?

● DU FROID ET DE LA PLUIE DES DEMAIN L'automne s'installe enfin

● LA CRÈME DES INTÉRESSÉS ENTRE DANS PAS DE perspectives de dénouement

● DES CITOYENS EN COLÈRE forment la route Béjaïa-Alger

Le Soir d'Algérie

LENDI 10 NOVEMBRE 2014 - 10 BACHAR AL-HADIA 1436 - N° 7328 - PRIX 15 DA - FAX: RÉDACTION: 021 67 96 76 - PUBLI-CITÉ: 021 67 96 75 - TEL: 021 67 96 51 - 021 67 96 50

● FLN

# Abada propose un compromis à Saâdani

● SONATRACH

## L'instabilité chronique des PDG

● APRÈS DEUX JOURS DE GRÈVE DANS LES ÉCOLES Le Cnapest menace de durcissement

● APRÈS AVOIR ÊTÉ REÇUS AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR «Satisfait» et «prudent» chez les Patriotes

● MOUHAR PREND LE SOIR D'ALGÉRIE: «Les changements, à la hâte, à la tête de Sonatrach ne résoudre pas les problèmes»

GO DOUBLE BONUS 400 DA + 800 DA 100 DA BONUS SUR APPEL REÇU

GO ANDER 90 DA + 90 MIN 1,79 DA 7,90 990

GO TEXTO 28 DA + 90 990

GO ANDER + 100 DA + 90 MIN / 90 MIN 1,79 DA 7,90 990

GO, PROFITE AU MAX !

DIEZLY CARDS

Le Soir d'Algérie

MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2014 - 17 BACHAR AL-HADIA 1437 - N° 7332 - PRIX 15 DA - FAX: RÉDACTION: 021 67 96 76 - PUBLI-CITÉ: 021 67 96 75 - TEL: 021 67 96 51 - 021 67 96 50

● POLEMIQUE

# C'est permis pour les uns, c'est interdit pour tous les autres

● DES RENFORTS SÉCURITAIRES IMPRESSIONNANTS ACHÉMINÉS AUX PORTES DE LA VILLE

## Peur sur In Salah

● La tension reste de mise à In Salah, où la population occupe toujours le siège de la daïra et a installé cinq grandes tentes dans la ville. Environ 300 policiers URS, sont arrivés hier d'Alger, à bord de deux avions militaires. De nombreux gendarmes sont déployés à la périphérie, en plus de l'arrivée de trois unités du GIA de Laghouat. Ce qui fait craindre le pire.

● 12<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL DE L'UGTA La justice débout les contestataires

● MENACE DE PROTESTATION DANS LE SECTEUR DE LA SOLIDARITÉ Le ministre contre-attaque

● 5<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS DE L'AHAGGAR De Béchar à Ouaga : mysticisme et révolte

Le Soir d'Algérie

MARDI 9 JANVIER 2015 - 19 BACHAR AL-HADIA 1438 - N° 7334 - PRIX 15 DA - FAX: RÉDACTION: 021 67 96 76 - PUBLI-CITÉ: 021 67 96 75 - TEL: 021 67 96 51 - 021 67 96 50

● FAIRE FACE À LA CONFUSION

# Grippe : ce qu'il faut savoir sur l'épidémie actuelle

● TRANSFERTS ILLICITES DE CAPITAUX

## Les importateurs sous haute surveillance

● L'ÉCRIVAINNE EST DÉCÉDÉE VENDREDI SOIR À PARIS

## Assia Djebar n'écrira plus

● Je l'ai vu, mais non plus !

GOOD GUESTS

200 DA + 100 MIN VERS DJERBA 200 DA BONUS SUR APPEL REÇU

Le Soir d'Algérie

DRANCHE 22 FÉVRIER 2015 - 18 BACHAR AL-HADIA 1438 - N° 7341 - PRIX 15 DA - FAX: RÉDACTION: 021 67 96 76 - PUBLI-CITÉ: 021 67 96 75 - TEL: 021 67 96 51 - 021 67 96 50

● POUVOIR-OPPOSITION

# La confrontation

● Mohen Belabbas : «Il y a blocage général des institutions.»

● Amar Saâdani : «C'est quoi leurs programmes ?»

● Mokri : «Ne traînez pas l'opposition dans la guerre des clans.»

● PRATICIENS DE SANTÉ PUBLIQUE

## Vers la grève ?

● Bonjour Tunis !

Le Soir d'Algérie

DRANCHE 22 MARS 2015 - 1<sup>e</sup> ZOUARDA AL-HADIA 1439 - N° 7347 - PRIX 15 DA - FAX: RÉDACTION: 021 67 96 76 - PUBLI-CITÉ: 021 67 96 75 - TEL: 021 67 96 51 - 021 67 96 50

APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE CAVALE

# Un dangereux terroriste arrêté à Djennene-Bourezg

APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE CAVALE, un dangereux terroriste a été arrêté à Djennene-Bourezg, dans le département de Boufarik. Les autorités ont annoncé que le suspect, âgé de 30 ans, avait été capturé par les forces de sécurité lors d'une opération de routine. Il est actuellement en détention et sera jugé prochainement.

**Le Soir**  
D'ALGERIE  
Quotidien indépendant

ILS N'ONT PU TENIR LEUR ACTION NIER  
**La Tasse en garde des patriotes**

FFS : mission impossible ?

35<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU PRINTEMPS BERBÈRE

# La Kabylie a marché

TIZI-OUZOU : sous le signe de la diversité.  
BÉJAÏA : plusieurs milliers de manifestants aux marches du RCD et du MAK.  
BOUIRA : des centaines de citoyens dans la rue.  
BOUMERDÈS : les étudiants prennent l'initiative.

EXAMENS DU BACCALAURÉAT

# Benghebril avertit les tricheurs

Les candidats à l'examen du baccalauréat sont avertis : ceux qui sont tentés par la tricherie seront automatiquement exclus pour une durée de cinq années pour les élèves scolarisés et de dix années pour les candidats libres. Nouria Benghebril affirme que son département applique la tolérance zéro.

SOUS LE PRISME DU «DILEMME DE SÉCURITÉ»

# Les enjeux de la nucléarisation civile du monde arabe

MARDI 21 AVRIL 2015 - 2 RADJEB 1436 - N° 7463 - PRIX 15 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 70 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL : 021 67 06 51 - 021 67 06 58

DÉCÈS DE AMAR LASKRI

# Une lumière s'éteint

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS A BOUIRA

# 3 km et puis... s'en va

Le *Banquet du Soir* «Haou alkoum min Guelina» (\*)

PROCÈS DE L'AFFAIRE DE L'AUTOROUTE EST-OUEST

# Lourdes peines requises contre Chani et Khelladi

Chani Medjdoub, Khelladi Mohamed, Adou Tajeddine, Hamdane Rachid et Adou Sid-Ahmed ont vu le procureur de la République demander à leur encontre des peines respectivement de 20 ans, 15 ans et 8 ans de prison ferme et des amendes allant d'un million à cinq millions de dinars.

Amar Ghoulie nie toutes les accusations portées contre lui

SANTÉ

# 200 médicaments produits en Algérie seront interdits à l'importation

FINANCES

# Le e-paiement avant la fin de l'année

FINALE DE LA COUPE D'ALGERIE, CET APRES-MIDI (15H) : MO BÉJAÏA-RC ARBAË

# Deux «Petits poucets» pour une grande fête !

VEND. 1<sup>er</sup> - SAM. 2 MAI 2015 - 12-13 RADJEB 1436 - N° 7472 - PRIX 15 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL : 021 67 06 51 - 021 67 06 58

EN VUE D'IMPLIQUER LES CITOYENS

# L'opposition prévoit des meetings et des marches

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

# Report surprise du procès de l'affaire Sonatrach I

Le général de corps d'armée, Amar Saïd Saïd, ancien ministre de la Défense nationale et chef d'escadron de l'Armée nationale populaire, a été nommé président spécial, chargé de l'enquête sur l'affaire Sonatrach I, qui a débuté le 15 mai 2014. Le général de corps d'armée, Amar Saïd Saïd, a été nommé président du Comité de l'enquête, présidé par le général de corps d'armée, Amar Saïd Saïd, et chargé de l'enquête sur l'affaire Sonatrach I, qui a débuté le 15 mai 2014.

**Le Soir**  
D'ALGERIE  
Quotidien indépendant

APPARTEMENTS DUPLEXES (F3, F4, F5)

Rêve sous la Coupole

FIN

# Gaïd Salah écrit à Amar Saïdani

PREMIER JOUR DES EXAMENS DU BAC

# Une erreur crée la polémique

LUNDI 8 JUIN 2015 - 21 CHAÂBANE 1436 - N° 7504 - PRIX 15 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL : 021 67 06 51 - 021 67 06 58



**Djabou prolonge de 2 ans avec le Club Africain**

**IL A ÉTÉ DÉMANTÉ PAR LA FORCE Réseau d'importations frauduleuses**

Après avoir été démantelé par la force, le réseau d'importations frauduleuses qui opérait dans le sud algérien a été démantelé par la force. Les importateurs ont été arrêtés et les marchandises saisies. Les autorités ont annoncé que le réseau avait été démantelé par la force.



**POUR AYLAN H'chouma, honte, shame et vergogna à l'humanité !**

**CONSTITUTION, CRISE ÉCONOMIQUE, DOSSIER DU FIS, RÉFORMES DU DRS, LA MAFIA ET TOUT LE RESTE**

**La rentrée d'Ouyahia**

- «La révision constitutionnelle interviendra avant la fin de l'année.»
- «Madani Mazrag tient des rencontres chaque année, depuis 2000, au même endroit, à Jijel. L'État le sait et a laissé faire.»
- «L'Algérie est le seul pays au monde où les secrets de défense sont étalés sur la place publique, dans la presse.»



**SYSTÈME DE REMBOURSEMENT La Cnas en quête de solutions complémentaires**



# **ANNEXES**

## Résumé

Aujourd'hui, nous constatons des attroupements devant les kiosques et les librairies à journaux en Algérie, ou des discussions et des commentaires en flash ne manquent pas d'éclater après le premier clin d'œil suivi d'interprétation des unes. Ce public n'a pas l'air être un public de lecteurs de journaux, mais plutôt celui de lecteurs professionnels de titres de presse écrite en Algérie dans le quotidien algérien d'expression française. « *Le Soir D'Algérie* » est devenu une forme privilégiée d'exposition langagière et un mode de lecture courante. Ce journal s'impose comme proche de ses lecteurs, pour tout dire, il se veut l'ami du public. Par cette recherche, nous voudrions examiner les spécificités linguistiques d'un titre à la une et comprendre comment s'illustre-il en acte énonciatif. L'objectif d'un tel ou tel titre est d'atteindre le plus grand nombre possible de destinataires pour la vente du journal, le lire afin de se procurer savoir et plaisir, or, l'ébranler parfois aussi de servir une cause. Nous pouvons déduire que les stratégies titrologiques ne suffisent pas à elles seules à la réalisation de ces nombreux objectifs, car il y'a d'autres facteurs socio-culturels, voire politiques qui interviennent au delà de la structure linguistique. En somme, le titre à la une dans ce journal est devenu un espace de rencontre interactionnelle et culturelle.

## المخلص

لقد سجلنا في زمننا هذا وجود تجمعات كبيرة أمام الأكشاك و المكتبات التي تباع الجرائد في الجزائر ، متصاحبة مع محاورات وتعليقات كثيرة ومتبوعة بأبوابلات للصفحة الأولى لتلك الجرائد. وهنا لم يعد هذا الجمهور مجرد قارئ للجريدة ، بل أصبح قارئاً أكاديمياً متخصصاً لعناوين الصحف اليومية المكتوبة بالتعبير الفرنسي في الجزائر. لقد غدت يومية مساء الجزائر الشكل المفضل للعرض اللغوي وصيغة متبعة للقراءة المتداولة ، ومن هنا فرضت هذه الجريدة نفسها لتكون قريبة من قرائها ، و للتدقيق يمكن القول إنها تريد أن تكون مصاحبة لجمهور القراء. وهنا تأتي هذه الدراسة التي نريد من خلالها أن نفحص الخصوصيات اللسانية لعنوان في الصفحة الأولى ونفهم كيفية تمثله حدثاً تلفظياً. إن الهدف من وضع عنوان أو آخر هو الوصول إلى أكبر عدد ممكن من القراء لبيع الجريدة وقراءتها لأجل المعرفة ، أو المتعة ، أو القيام بعملية خلخلة أحياناً من أجل خدمة قضية ما. إن النتيجة التي يمكن أن نتوصل إليها هي أن استراتيجيات العنونة لا تكفي لوحدها من أجل تحقيق هذه الأهداف المتنوعة و الكثيرة ، لأن العوامل الاجتماعية الثقافية وحتى السياسية لها أولوية على البنية اللسانية. ومجمل القول : إن العنوان في الصفحة الأولى لهذه الجريدة قد غدا فضاء للقاءات التفاعلية و الثقافية.